AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12606 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 10 AOUT 1985

Le dilemme sud-africain de Washington

Pour la première fois depuis l'instauration de l'état d'urgence dans les trente-six districts sud-africains les plus touchés par les troubles, des conversations diplomatiques à un niveau élevé ont eu lieu, jeudi, à Vienne, entre les gouvernements de Pretoria et de Washington. Tout à fait inattendue, la rencontre entre M. McFarlane, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, et M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, s'est tenue alors que depuis trois semaines les morts chaque jour s'ajoutent aux morts au pays de l'apartheid. L'extension des pouvoirs accordés aux forces de police, annoncée le même jour à Pretoria, a fourni à ces entretiens une toile de fond plutôt sombre.

Hostile à des sanctions économiques, qui risquent, selon lui, d'aggraver la situation de la communauté noire et de déstabiliser un peu plus un pays de la plus haute importance stratégique, le gouvernement américain ne peut cependant rester insensible aux pressions qui s'exercent en ce sens tant au Congrès que chez les alliés européens de Washington. Avant de partir en vacances pour un mois, la Chambre des représentants a voté à une large majorité une résolution préconisant l'arrêt des importations de pièces d'or sud-africaines, l'interdiction de vendre au régime raciste de la technologie nucléaire ou du matériel informatique favorisant la politique d'apartheid et la suppression des prêts bancaires à ce pays.

Le gouvernement américain est, d'autre part, conscient qu'après la décision spectaculaire prise par la France, le 24 juillet, de rappeler son ambassadeur en Afrique du Sud et la décision des Dix d'envisager « certaines restrictions » dans leurs relations avec Pretoria, un durcissement à l'égard du pays de l'apartheid est en cours en Europe. Agissant avec peut-être plus de discrétion, Washington, sur le plan diplomatique, n'est au demeurant pas en reste par rapport Paris. Rappelé en juin après l'incursion de l'armée sud-africaine au Botswana, l'ambassadeur des Etats-Unis à Pretoria n'a toujours pas regagné son poste. Quant au représentant de M. Botha dans la capitale américaine, il est retourné dans son pays au début du mois d'août après avoir attendu en vain pendant deux mois l'honneur de présenter ses lettres de créance.

Au Conseil de sécurité, les Etats-Unis, rompant avec leur attitude négative précédente, se sont réfugiés dans l'abstention, récemment, à deux reprises, sur des résolutions, en particulier sur celle présentée par la France qui condamnait « énergiquement » le système de l'apartheid.

Toute la question, maintenant, est de savoir si M. Reagan peut aller beaucoup plus loin sans remettre en cause sa politique d'« engagement constructif » envers Pretoria, sur laquelle reposent ses espoirs d'un allégement progressif du dispositif discriminatoire imposé par le gouvernement sud-africain à la majorité noire. Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a jusqu'à présent opposé une fin de non-recevoir à tous les appels au dialogue, y compris celui que lui a lancé le prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu. Il doit savoir qu'en s'obstinant il risque de mettre dans une situation toujours plus inconfortable le plus fidèle de ses alliés.

(Lire nos informations page 4.)

LES RÉSERVES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Nouvelle-Calédonie : le Parlement sera convoqué en session extraordinaire

Le Conseil constitutionnel a déclaré jeudi 8 août non conforme à la Constitution la répartition et le nombre des membres des quatre conseils de région institués par la loi du 26 juillet dernier sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. M. Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, a fait connaître vendredi matin que le gouvernement entend agir rapidement pour que, tenant compte de la décision de la haute juridiction, les élections puissent avoir lieu sur le territoire dans les meilleurs délais. Ce qui implique la convocation très prochaine du Parlement en session extraordinaire. La décision du Conseil constitutionnel a en effet pour conséquence immédiate de geler momentanément le processus d'élections prévues le 8 septembre. Surtout, cette décision perturbe le calendrier politique gouvernemental. Le premier ministre espérait avoir le problème calédonien derrière lui avant d'aborder la rentrée politique.

Toute la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie est donc conforme à la Constitution *sauf*... Sauf l'essentiel sans doute, aux yeux des pouvoirs publics : le déséquilibre – raisonné et raisonnable à toujours soutenu M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie – entre la représentation des différentes régions dans les quatre conseils.

Corriger en baisse l'énorme poids économique, politique, démographique de Nouméa, donner une chance historique inédite à l'ethnie canaque au prix certes d'une sur représentation, telle avait été la volonté constamment affichée, la philosophie du projet.

La réponse du Conseil constitutionnel est nette : vous n'avez pas mal agi quant au principe, vous en avez trop fait en l'appliquant. *Exit* donc la répartition voulue par le gouvernement pour conjurer ce que le chef de l'Etat avait appelé, sur le sol même du territoire, *« la force injuste de la loi »*.

Trop ? M. Pisani avait, le 25 juillet, devant l'Assemblée nationale, expliqué : *« En ce qui concerne la pondération, nous avions le choix entre deux approches : une approche de type purement politique, qui a conduit le gouvernement et la majorité à adopter un système proportionnel, et une approche de type « élections départementales en » France métropolitaine », qui relève au contraire du domaine administratif. Dans le premier cas, l'écart de représentativité est très faible : il ne tient qu'à des calculs mathématiques. Dans le système départemental métropolitain, l'écart de représentativité entre les cantons est considérable, puisqu'il atteint dix, vingt, voire trente parfois. Dans le cas qui nous occupe, l'écart de représentativité va de 1 à 2,2, ce qui me semble parfaitement acceptable, compte tenu de nos traditions. »*

Le ministre avait voulu, dans le même propos, revenir sur l'*« esprit »* dans lequel il avait été procédé au découpage : *« Nous avons voulu rendre dans une très large mesure imprévisible la composition du congrès du territoire. En effet, si nous avions mis sur pied un système assurant à l'une des deux grandes tendances représentées sur le territoire la victoire, le risque existait d'un refus de l'autre tendance de participer au débat et aux élections. »*

« Nous prétendons, conclusait M. Pisani, *au terme d'une série d'analyses et d'études, que, s'il est vrai que deux des régions auront vraisemblablement des assemblées représentant l'une des deux tendances et que la troisième – je veux dire la région urbaine – aura une assemblée représentant l'autre principale tendance, on ne peut faire de pronostic sûr en ce qui concerne la quatrième région ».*

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 6.)

L'ATTENTAT CONTRE GREENPEACE

Les policiers reprennent l'enquête au départ

Chargé de l'enquête administrative sur les éventuelles responsabilités des services français dans l'attentat du 10 juillet contre un navire du mouvement écologiste Greenpeace, M. Bernard Tricot s'est entretenu, jeudi 8 août, avec l'amiral Pierre Lacoste, chef de la DGSE, le contre-espionnage français. Il a d'emblée demandé à consulter le dossier Greenpeace de ce service ainsi que l'organisation de la DGSE dans le Pacifique. Parallèlement, les policiers français reprennent au départ avec leurs collègues néo-zélandais l'enquête destinée à identifier et à retrouver les six participants à l'attentat, dont deux sont actuellement détenus en Nouvelle-Zélande.

Après le roman d'espionnage, la routine policière. Une seule certitude : en son état actuel, la piste est française. Quant au reste, à son origine, à sa nature véritable, sauf à se livrer à un infini jeu d'hypothèses, on ne peut qu'en revenir aux faits connus, à leur exploitation systématique, à une enquête rigoureuse. C'est la démarche que vont suivre les policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire, spécialisée dans la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat et des menées subversives.

Chargés d'épauler leurs collègues néo-zélandais, qui seront bientôt quatre à Paris, ils ne peuvent espérer dissiper le brouillard qui entoure l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* qu'en reprenant l'affaire à son point de départ : la location de l'*Ouvea*, le bateau parti de Nouméa début juillet pour la Nouvelle-Zélande, et disparu depuis le 17 juillet ; la constitution de l'équipage, le passé et la localisation de ses quatre membres ; l'idenfification du couple de faux touristes suisses arrêtés par la police néo-zélandaise et inculpés d'assassinat et d'incendie volontaire. Tâche difficile, comme le montre notre propre enquête à Dieppe et à Paris, tant tout ici semble trouble, incertain, comme en un jeu de poupée gigogne.

Une conclusion est déjà acquise : l'opération a été montée à Paris, plusieurs semaines à l'avance, de façon très systématique et organisée, avec d'importants moyens financiers. Point de départ, en juin : une agence de voyages parisienne, l'Odyssée, sise dans le seizième arrondissement, l'une des rares à servir d'intermédiaire pour la location de voiliers en Nouvelle-Calédonie. Des clients potentiels prennent contact avec elle, par écrit semble-t-il. Ils auraient payé cash 70 000 francs, plus une importante caution, pour la location d'un bateau de onze mètres, l'*Ouvea*, au départ de Nouméa. Les noms donnés par les quatre membres de l'équipage : Raymond Velche, Jean-Michel Berthelo, Eric Andrenc, Xavier Maniguet.

Qui sont-ils ? Les trois premiers sont introuvables jusqu'à aujourd'hui, bien que sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré, par l'intermédiaire d'Interpol, par les autorités néo-zélandaises. Rien ne certifie que leurs identités soient véritables. *Raymond Velche, présenté en* Nouvelle-Calédonie par le propriétaire de l'*Ouvea* comme un skipper reconnu, est en fait inconnu dans les milieux nautiques français. Le quatrième, en revanche, se nomme bien Xavier Maniguet. Il n'est actuellement sous le coup d'aucune procédure judiciaire, ayant quitté le bord de l'*Ouvea* dans l'île australienne de Norfolk après un contrôle policier sans résultat. Pourtant, bien que se trouvant en France selon ses parents, il ne peut être joint et fuit la presse.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 7.)

Les aller-retour de M. Baumet

De notre envoyé spécial PATRICK JARREAU

M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, exclu du Parti socialiste en septembre 1982, et qui venait de s'inscrire au groupe RPR du Sénat, a annoncé, le jeudi 8 août dans la soirée, qu'il *« réintègre le groupe des non-inscrits »* au Palais du Luxembourg.

Nîmes. – Maudit *Journal officiel* ! Imperturbable, il annonce, par exemple, qu'un parlementaire a décidé de changer de groupe politique et que les listes publiées lors du dernier renouvellement de l'Assemblée concernée doivent être modifiées en conséquence. Méticuleux ou... désœuvrés, les journalistes lisent le *Journal officiel*. Et découvrent que M. Gilbert Baumet, sénateur et président du conseil général du Gard, jusqu'alors non inscrit, l'est désormais au groupe du RPR. Or M. Baumet avait été élu au Sénat comme socialiste. Sacrés journalistes !

La dépêche « tombe » et, à Nîmes, les téléphones se réveillent à l'étage présidentiel du conseil général. Nous sommes le mardi 6 août. M. Baumet se préparait à partir en vacances avec son secret. Il va falloir qu'il s'explique ; visiblement, ce n'était pas prévu. Ses amis sont atterrés. Les responsables socialistes, qui avaient exclu le sénateur de leur parti en 1982, triomphent. M. Jean Bousquet, le maire d'opposition de Nîmes, découvrant que le RPR accueille l'un de ses principaux adversaires, est furieux.

Il manquait au programme des manifestations culturelles saisonnières du Midi un festival politique. *Le voilà offert, la télévision est là.* Mardi soir, M. Baumet, pas très à l'aise, déclare sur Antenne 2 que ses désaccords avec la politique gouvernementale le conduisent à rejoindre l'opposition, et qu'il se propose de diriger aux élections législatives une liste de *« large rassemblement »*. Le lendemain, sur la même chaîne, M. Bousquet, candidat à la direction d'une liste commune de l'opposition, accuse le RPR de trahison et s'en prend à M. Jacques Chirac. Les pages locales du *Midi libre* s'emplissent de déclarations, communiqués et mises au point jusqu'à ce vendredi où M. Baumet y annonce qu'il *« réintègre »* au Sénat le groupe des non-inscrits !

Deux semaines auparavant, le 26 juillet, les vingt conseillers généraux, socialistes et apparentés, avaient été convoqués par le président de leur groupe. Il s'agissait d'adopter une motion de solidarité envers quatre d'entre eux, sanctionnés par le PS pour avoir, lors du scrutin départemental de mars dernier, soutenu un conseiller sortant socialiste appuyé par M. Baumet, contre le candidat désigné par le parti dans le canton de Sommières. Les sanctions – trois suspensions, un blâme – sont légères. La motion est adoptée à l'unanimité des treize pré-

sents, mais M. Baumet ne veut pas s'en tenir là.

Deuxième point à l'ordre du jour : constitution des socialistes et apparentés en *« groupe autonome »* jusqu'à la prochaine réunion, le 26 août, du comité directeur du PS, invité à annuler toutes les sanctions. Neuf conseillers approuvent cette proposition, trois s'y opposent, le dernier refuse de se prononcer. La « dissidence » devient générale.

Fort de ce vote, M. Baumet fait savoir qu'il donnera une conférence de presse le 1er août. Ce qui se prépare va au-delà des démêlés, devenus habituels depuis trois ans, entre le PS et ses élus départementaux gardois. Cinq d'entre eux – dont les deux députés André Journet et Georges Benedetti, et un sénateur, M. André Rouvière, s'en avisent et adressent à M. Lionel Jospin une lettre exprimant leur désaccord avec les « baumettistes » et leur loyauté envers leur parti. Bien leur en prend, car M. Baumet se prépare à annoncer son intention de former, pour les élections législatives de mars prochain, une liste ouverte à des personnalités extérieures, et, pour tout dire, éloignées du PS. Or chacun sait que Mme Georgina Dufoix, chef de file des socialistes pour les élections municipales de mars 1983 à Nîmes, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement, doit conduire la liste du PS pour les élections législatives.

M. Baumet, qui avait affirmé n'être pas candidat pour ces élections, vient de négocier la direction de la composition de la liste du PS pour la future Assemblée régionale. Ses interlocuteurs hésitent sur la conduite à tenir à son égard. Si M. Jean-Marie Cambacérès, son adversaire de Sommières, est hostile à ce que le président du conseil général conduise aux élections régionales la liste d'un parti dont il est exclu, d'autres prêchent la conciliation. M. Robert Capdeville, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, fait savoir que ses amis de l'Aude et lui-même soutiennent M. Baumet. Mme Dufoix elle-même avait, avec M. Capdeville, recommandé à M. Jospin de traiter *l'indiscipline baumettiste en douceur*, ce qui explique la légèreté des sanctions prises contre les amis du patron du Gard.

Ce sont néanmoins des sanctions. M. Baumet, qui joue avec succès depuis trois ans de l'esprit d'indépendance des socialistes gardois envers Paris, va saisir l'occasion d'aller plus loin dans la rupture. Ses proches supportent mal la *« punition »* qu'on leur inflige. Ils comprennent aussi que M. Baumet ne veuille pas se contenter d'un second rôle dans le département derrière Mme Dufoix pour le PS et M. Bousquet pour l'opposition. Mais qu'il tente de s'allier avec des représentants de la droite pour les élections législatives, c'est trop ! M. Baumet se laisse persuader d'annuler sa conférence de presse du 1er août et de continuer les pourparlers pour les élections régionales.

Le 6 août, M. Baumet reçoit une lettre de M. Journet l'informant *qu'il donne sa démission de la présidence* de la commission des finances du conseil général. Le député et maire du Vigan critique la gestion du département et dénonce *« des querelles fumeuses et des aventures personnelles »*. Les séances hebdomadaires de rentrée s'annoncent difficiles. C'est peu de chose comparé au coup de théâtre du lendemain.

(Lire la suite page 6.)

LIRE

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

La foi paradoxale d'un syndicaliste

par BERNARD GUETTA

ÉTATS-UNIS

PHOENIX
ARIZONA

En matière de syndicalisme, l'Arizona, c'est le dix-neuvième siècle. Il en fallait plus pour décourager Pat Cantelme, un militant sans faille. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître les mérites du capitalisme.

Phoenix (Arizona). – Aucun incendie n'avait déchiré la nuit, mais trois secours d'urgence, un accouchement à un arrêt d'autobus plus les bricoles qui ne valent même pas mention, cela suffit à ne pas laisser une heure de sommeil. Au petit matin, la fatigue plissait donc le regard et alourdissait les traits du pompier Cantelme, personnalité montante de la ville.

Ce n'était pas exactement le moment pour une question sur les mérites du capitalisme, mais la réponse est tombée du tac au tac, concise et définitive : *« C'est le plus efficace des systèmes et celui qui offre la liberté la plus grande. »* On n'aurait su mieux dire ni à la Chambre de commerce ni au Parti républicain, et Pat Cantelme est pourtant, par excellence, un homme de l'autre bord, celui qui est en perte de vitesse aux États-Unis et au renouveau duquel il croit dur comme fer. Non content d'être syndicaliste et démocrate, il est encore, en effet, responsable du syndicat des pompiers de Phoenix, numéro un, pour l'ensemble de la conurbation, de l'AFL-CIO (la Confédération syndicale américaine), et résolument fidèle, de surcroît, à l'aile libérale du Parti démocrate, la plus à gauche et la plus décriée dans l'*establishment* politique, la presse et l'opinion publique.

Au premier étage d'un petit immeuble moderne avec patio fleuri et escaliers extérieurs, son bureau affiche la couleur. Sur chaque mur ou presque, John Kennedy sourit à pleines dents. Quand ce n'est pas ce mythe vivace qui occupe l'espace, c'est un souvenir de San-Francisco – c'est-à-dire de la dernière convention démocrate. Et quand la secrétaire enlève une pile de dossiers de dessus la lourde table de bois, qu'est-ce qui apparaît ? Une photo de Bobby Kennedy, frère du président assassiné et assassiné lui-même en 1968. *« Je me souviens,* dit Pat Cantelme sur un ton ne souffrant pas de discussion, *de l'émotion que j'ai ressentie, enfant, à la mort de Kennedy et de ma fascination pour Bobby et pour Martin Luther King : pour des hommes qui se souciaient des plus pauvres et agissaient en conséquence. »*

Le déclin syndical

Un ancien combattant ? Il a étudié les sciences politiques et la philosophie à l'université (qu'il s'est payée avec ses premiers salaires de pompier fils de pompier). Une bourse l'a envoyé à un séminaire de Harvard. Il pourrait, sans difficulté, faire carrière ailleurs, mais ne juge pas fou, à trente-cinq ans, de placer ici ses – évidemment grandes – ambitions car, dit-il, *« je sais qu'ici je peux être efficace »*. Père de famille, il a encore une tignasse d'étudiant, mais sa moustache est prolétarienne tandis que le polo recherché et les lunettes de soleil le tirent vers le jeune cadre. L'ardeur à vouloir convaincre, la tranquille certitude de l'argumentation, les journées bourrées de réunions, cette volonté surtout de continuer à aller à sa caserne assurer un service auquel rien ne l'oblige, sont enfin celles d'un militant à la foi bien ancrée.

Pat Cantelme est un hybride, encore rare sur la scène américaine mais dont la composition laisse à penser qu'il n'a peut-être pas tort d'affirmer qu'aussi malade soit-il le syndicalisme n'est pas encore condamné aux Etats-Unis.

A s'en tenir aux chiffres, la cause est entendue puisque les syndicats n'organisent plus aujourd'hui que 19 % des salariés contre 35 % il y a trente ans. Ce recul est d'autant plus marqué que 50 % des membres de l'AFL-CIO travaillent dans l'industrie et la construction, qui n'emploient plus que 22 % de la force de travail. A l'inverse, alors que la plupart des emplois créés durant la dernière décennie l'ont été dans les services, seuls 10 % des salariés de ce secteur sont syndiqués.

Plus grave, car leur déclin s'en nourrit, l'image des syndicats est exécrable. Ils sont à la fois vus, d'abord, comme une organisation de privilégiés bénéficiant de salaires plus élevés que la moyenne et comme une organisation qui a failli puisqu'ils sont maintenant incapables de défendre les avantages qu'ils ont, hier, conquis de haute lutte.

L'appareil syndical, ensuite, a la réputation – justifiée – d'être beaucoup moins composé de militants que de salariés qui ont perdu le contact avec leur base et les réalités. Si l'on ajoute à cela que flotte toujours, autour des dirigeants syndicaux, un vieil effluve des années de corruption morale et financière, on comprend que le principal reproche adressé à M. Mondale durant la campagne présidentielle de l'année dernière ait été qu'il bénéficiait de l'appui de l'AFL-CIO.

Tout cela, Pat Cantelme le sait si bien qu'il acquiesce, partiellement au moins, à ce qu'il n'a pas dit lui-même et explique, d'entrée de jeu, que la situation est encore bien pire en Arizona. Dans la haute technologie, qui assure la moitié des 16 % d'emplois industriels de l'Etat, seuls 3 % des salariés sont syndiqués. Virtuellement, aucun ne l'est dans les finances, les assurances et l'immobilier (6 % de l'emploi), et ce n'est que dans la construction (7 % de l'emploi) ou dans l'administration (20 % de l'emploi) que l'on trouve des taux de syndicalisation de 20 % ou plus, qui permettent d'arriver péniblement à un taux global de 11 %.

Secrétaire de l'AFL-CIO pour l'Etat, Darwin Aycock aura ainsi en lui, à cinquante-deux ans, beaucoup de rage et de lassitude – deux traits des vaincus. *« L'Arizona,* dit-il, ou plutôt hurle-t-il, *est au syndicalisme ce que le Mississippi était aux droits civils dans les années 60 ! »* Le doigt tremblant de colère, il pointe sur un tableau le montant maximal de l'indemnité hebdomadaire de chômage en Arizona : à 115 dollars, elle n'est supérieure qu'à celle de Puerto-Rico. *« Vous voyez ça ! Ils croient toujours que c'est le dix-neuvième siècle ! Ils sont ignobles, tous, à tous les niveaux, y compris l'administration, oui ! Y compris ce gouverneur démocrate qui veut se présenter à l'élection présidentielle ! »* Là, on sent qu'il s'est emporté plus loin qu'il ne l'aurait voulu, mais il ne se dédit pas.


Dessin de JACQUES BELLENGER.

« Ils », ce sont les patrons et les élus : les riches – un autre monde pour Darwin Aycock, armoire à glace, fils de paysan, frère d'un accidenté du travail resté invalide à vie, ancien soldat et ancien imprimeur venu au syndicalisme après un licenciement *« injuste »*. Darwin Aycock est un prolétaire d'Epinal, même s'il a *« deux secrétaires »* (il le répétera trois fois en deux heures) ; même s'il évoque avec un ravissement d'enfant ses dernières vacances dans les capitales européennes et ses parties de golf sur les gazons de la région parisienne ; même enfin si – comme tous ses homologues des autres Etats – il bénéficie, dans la machine démocrate, d'une formidable influence qui a fait de lui un vieux renard politique.

Pour lui, les malheurs du syndicalisme local tiennent essentiellement à l'adoption par l'Arizona, en 1946, de sa loi sur le « droit au travail », qui interdit à tout employeur, public ou privé, de conclure avec les syndicats des accords réservant l'emploi à leurs membres.

L'Arizona avait été l'un des tout premiers États à se doter d'une telle législation, aujourd'hui en vigueur dans vingt autres, et qui prive le mouvement ouvrier américain d'un outil de développement privilégié grâce auquel une bataille gagnée signifiait la création d'un nouveau bastion.

« Avec cette loi, dit Darwin Aycock, *nous avons perdu de larges possibilités d'organisation... » « Ah ! les salauds ! « Droit au travail » ! Savourez l'expression ! »*, enchaîne-t-il en évoquant, pêle-mêle, Ronald Reagan (dont les coupes budgétaires ont *« probablement été responsables de plus de morts que le Vietnam »*), le profit (*« J'y crois, mais il y a des moments où il devient obscène »*) et encore la liberté, qui *« existe dans ce pays, mais n'empêche pas qu'on puisse vous y rendre la vie très dure »*.

Inutile de lui demander si les usines automatiquement syndicalisées à 100 % n'ont pas contribué à la sclérose des syndicats américains : il n'entend pas. Darwin Aycock est le meilleur des hommes, mais – pardon à lui – appartient à une autre époque, avec son candide goût du golf, la virulence de son verbe et son triste local aux allures de vieille administration.

Retour chez Pat Cantelme. Le téléphone ne cesse de sonner, pas question d'avoir cinq minutes sans qu'un militant ne pousse la porte : ça vit. Le « droit au travail » ? Le problème, répond-il, *« est purement psychologique et, en fait, dépassé. Croyez-vous qu'un gars de vingt-cinq ans se soucie de cela ? Ses préoccupations, ce sont les violations des règles de sécurité, les traites et ce qu'il devra payer pour que ses enfants reçoivent une bonne éducation. Notre boulot à nous est donc de l'aider à obtenir de meilleures conditions de vie et de travail : pas de lui enseigner l'histoire »*.

Et comment remonter la pente ? Réponse : premièrement, consolider l'implantation là où elle existe, et, deuxièmement, s'implanter là où il n'y a pas d'implantation. Certes, mais... *« Mais non,* dit-il, *ce n'est pas si compliqué. Pour ce qui est de consolider, il faut gagner une influence politique et savoir l'utiliser. Si un promoteur, par exemple, veut lancer une opération, qu'il a un problème avec le plan d'occupation des sols, que nous l'aidons à régler ce problème, et que 100 % de syndiqués travaillent sur le chantier, c'est parfait pour tout le monde. »*

Rapports de force

La différence entre le Vieux Monde et le Nouveau est qu'ici on exprime les rapports de force et qu'on négocie au grand jour, sourires et colts sur la table, tandis que, dans l'hypocrite Europe, le vice rend des hommages à la vertu. Mieux ? Pis ? Comme on voudra, mais une question à propos de vice : ne craint-il pas un jour, au milieu de tant de millions en jeu, de se laisser corrompre ? Pat Cantelme : *« Non, car j'ai confiance en moi. »*

Alors... Passons au second de ses objectifs, tout aussi aisé, selon lui. L'idée de base est que les adhérents à recruter ne se trouvent nulle part ailleurs que dans la société américaine contemporaine et qu'il faut donc commencer par redresser l'image des syndicats dans l'opinion. Pat Cantelme est ainsi extrêmement fier de ce que les syndicats de Phoenix aient largement participé à la construction, sous l'égide de la municipalité, d'un refuge pour les sans-logis.

Entre deux portraits de John Kennedy, un cadre protège d'ailleurs un diplôme d'honneur décerné pour action bénévole, le 22 avril dernier, à l'AFL-CIO de la conurbation et signé par le président des Etats-Unis, Ronald Reagan, dont Pat Cantelme ne cesse de dire qu'il ne faut pas sous-estimer l'intelligence et la popularité. Cette même volonté de prendre les Américains où ils sont le conduit à plaider pour une très grande modération dans l'usage des grèves, car *« la tendance,* dit-il, *est à la coopération »* (entre patrons et ouvriers) ; que cette coopération est obligatoire si l'industrie américaine veut pouvoir résister – en jouant sur la qualité – à la concurrence internationale ; et qu'il est possible de l'imposer *« en ayant une bonne politique »*, c'est-à-dire le soutien de l'opinion et des élus. Comment l'obtenir ? Eh bien, par exemple, en acceptant les baisses de salaire aux seules conditions qu'elles s'appliquent à tout le monde et que les bénéfices futurs profitent à tous.

Conséquent, Pat Cantelme a été l'un des principaux maîtres d'œuvre de l'élection du nouveau maire démocrate de Phoenix, contre lequel s'était ligué tout l'*establishment* conservateur. Il affirme tranquillement que le syndicalisme américain doit changer, sous peine de *« ne plus exister dans dix ans »*. Il croit aussi *« que l'on ne doit que très peu de choses à son propre mérite et que chacun a une dette envers la société »*, *« car prenez,* dit-il, *tous ces gens si fiers d'avoir réussi en Arizona, faites-les travailler avec la même ardeur et la même intelligence en Amérique latine ou en Asie, et on verra »*.

Autrement dit, si le capitalisme est le meilleur des systèmes, l'avantage de vivre à son ombre vous oblige à défendre les démunis et l'égalité des chances – à être démocrate et à placer là son ambition, car *« la vague conservatrice,* affirme-t-il, *a atteint son apogée, tandis que nous avons, nous, touché le fond »*. Ce serait discutable, mais personne, après tout, n'aurait, hier, prédit le poids nouveau des Hispaniques, qui ont, aujourd'hui, commencé de se faire entendre en Arizona. Mais ça, ce sera, la semaine prochaine (1), la suite de l'histoire, où l'on verra une communauté se développer et progresser malgré de sérieux problèmes d'identité.

Prochain article :

CE QUI EST BON POUR MOI L'EST POUR MES FRÈRES

(1) *Le Monde* daté mardi 13 août.

L'erreur et la faute

par ROGER BRÉCHON (*)

Que reproche-t-on au juste au Parti socialiste et quels gages devrait-il donner pour tenter de reconquérir son électorat l'an prochain ? Il a à se faire pardonner deux erreurs et une faute.

La première erreur est d'avoir, au début, dans l'élan de la victoire, été trop naïvement fidèle à son programme et d'avoir cru que l'économie, comme l'intendance, suivrait : comme si l'idéologie, en démocratie, pouvait commander à la réalité. Or la réalité de notre société, c'est que l'intérêt des riches coïncide avec l'intérêt national. Tout ce que les socialistes ont gagné à faire une politique volontariste, c'est de permettre à la droite de confisquer à son profit l'idée de liberté qui, dans le vocabulaire politique actuel, ne désigne plus guère que le droit du plus fort.

L'autre erreur est de s'être ensuite trop écartés de ce même programme et d'avoir mené une politique de rigueur destinée à rétablir les « grands équilibres », en tenant exclusivement compte, cette fois, des réalités économiques et en faisant plus de cadeaux aux riches qu'aux « pauvres » ; comme si l'on pouvait faire impunément une politique contraire aux valeurs qu'on prétend défendre. Le résultat ne s'est pas fait attendre : on a déçu la gauche sans rassurer la droite, *a priori* systématiquement contre. Le redressement de l'économie va de pair avec l'effondrement électoral.

La faute, c'est d'avoir prétendu que la première politique (soumettre la réalité à l'idéologie) et la seconde (sacrifier l'idéologie à la réalité) n'étaient qu'une même et seule politique. Le président a manqué là une belle occasion de renouveler l'état de grâce. Imaginez qu'il ait franchement annoncé la couleur et même, pourquoi pas ? fait son autocritique. Nous aurions marché à tous les coups. Tandis que maintenant...

Alors, que faire ? Il n'est jamais trop tard pour se mettre à « parler vrai ». Pour assumer de nouveau les vraies valeurs de la gauche (et non, comme avant, son idéologie), sans cesser de jouer le jeu de l'économie de marché, puisque c'est notre destin d'Occidentaux, mais sans trop favoriser non plus les grandes entreprises privées qui font des profits monstrueux. Pour jouer le rôle de Salomon, plutôt que celui de Tartuffe. Mais le temps presse.

(*) Agrégé de l'Université, écrivain.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

COURRIER DES LECTEURS

Hiroshima

Beaucoup de violons pathétiques pour l'anniversaire d'Hiroshima ! Pourquoi ne pas rappeler :

1. Que ces pauvres Japonais avaient attaqué traîtreusement Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941, causant de lourdes pertes aux Américains (s'ils avaient possédé un engin nucléaire, auraient-ils hésité à l'utiliser ?) ;

2. Que ces pauvres Japonais ont massacré et souvent torturé sous tous les théâtres d'Asie, de Chine aux Indes néerlandaises, sans oublier les tortures et les décapitations au sabre de soldats et civils français en Indochine ;

3. Que, faute de bombe atomique, la guerre du Pacifique eût duré – d'après les estimations des états-majors américains – un an de plus, causant la mort d'environ un million de soldats alliés (la France devait y participer avec Leclerc) et plusieurs millions de pauvres Japonais ;

4. Que ces pauvres Japonais étaient les meilleurs alliés des nazis.

PIERRE-ALAIN DOUTREMEPUICH
(Paris).

La face cachée de la SNCF

Sur Antenne 2, nous avons pu voir deux patrons de la SNCF expliquer, schéma à l'appui, comment l'organisation de la circulation permet d'éviter ce genre d'accident, au point que depuis trente ans il ne s'en était produit aucun de semblable. C'était là la face apparente de la SNCF : compétence, organisation, statistiques.

Le « chef de gare intérimaire » appartient à la face cachée de la SNCF. Ils sont combien d'employés obscurs à faire leur travail sans défaillance ? On les oublie derrière les trains qui arrivent à l'heure et les performances en matière de sécurité. Ils ont des salaires modestes, des conditions de travail et des horaires difficiles, ils travaillent lorsque les autres partent en vacances. A quel prix pour leur santé ces employés assurent-ils la sécurité des voyageurs ?

Aussi je prends ma plume pour parler en faveur du « chef de gare intérimaire ». Son salaire, son uniforme, son prestige sont loin d'égaler ceux des pilotes d'avions de transport. Et pourtant il a quotidiennement en charge des vies humaines et la sanction à la défaillance est terrible.

Si défaillance il y a eu et quelle qu'en soit la cause, je demande compréhension et sympathie pour le « chef de gare intérimaire ».

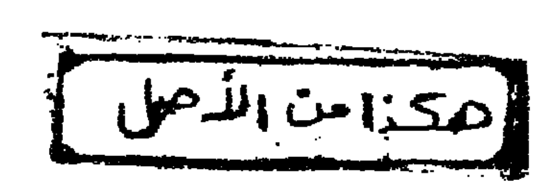
E. FABRE
(Toulouse).

L'informatique a bon dos

A écouter nos dirigeants, l'informatique est l'avenir de l'homme. Que d'éloges pour un petit cerveau électronique qui est apparemment à l'origine de tant de blocages dans l'activité administrative. Qui ne s'est pas entendu dire, alors qu'on lui refusait « momentanément » une carte d'identité, une carte de sécurité sociale ou qu'on lui réclamait de payer les impôts de son voisin : *« Notre système informatique a dû faire une erreur. »* Aujourd'hui, l'erreur est informatique. Là est le véritable progrès !

FRÉDÉRIC PELTIER
(Grenoble).





étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'état de santé de M. Reagan fait planer des doutes sur sa capacité à gouverner

Jamais, ou presque, la popularité du président Reagan n'a été aussi grande. Selon un sondage réalisé à la fin du mois de juillet par l'hebdomadaire *Time*, 67 % des personnes interrogées expriment clairement leur sympathie à l'homme qui, depuis quatre ans et demi, tient dans ses mains le destin de l'Amérique. Il faut remonter au lendemain de l'attentat dont il avait été victime, en avril 1981, pour retrouver une faveur populaire d'une ampleur comparable.

Experte en matière de relations publiques, l'équipe de conseillers en communication qui entoure M. Reagan n'est pas étrangère à ce mouvement d'opinion. Le président lui-même, en donnant l'impression qu'il se relevait avec une rapidité étonnante, pour un vieillard de soixante-quatorze ans, de son opération d'un cancer du côlon, a apporté une preuve de vitalité et calmé les inquiétudes les plus vives qu'avait fait naître, sur son avenir immédiat, la maladie. Il n'empêche que l'intervention chirurgicale subie par l'hôte de la Maison Blanche, *le 13 juillet*, à l'hôpital militaire de Bethesda — à quoi se sont ajoutés depuis d'autres ennuis de santé — a introduit à Washington un élément d'incertitude, que *nul* ne peut *ignorer*, quant au leadership présidentiel.

Paradoxe : l'homme à qui, il y a neuf mois, après sa triomphale réélection, tout semblait possible, paraît aujourd'hui piétiner, à la recherche d'une politique, d'un succès tant en politique intérieure que sur le plan international.

Il n'est pas rare, à vrai dire, dans l'histoire américaine, de voir le second mandat d'un président troublé par des difficultés imprévues ou s'achever dans une quiète indifférence. Au lendemain de la première guerre mondiale, Woodrow Wilson, qui avait été réélu en 1916, dut mener une bataille harassante contre le Congrès, et l'on sait dans quel état d'épuisement physique et émotif il termina son séjour à la Maison Blanche. Plus près de nous, la présidence d'Eisenhower, victime de plusieurs accidents cardiaques, s'acheva sans gloire, dans un aimable ronron. Ne parlons pas des déboires que connurent Lyndon Johnson et Richard Nixon, victimes, eux, non pas de leur fragilité biologique, mais de leur politique.

Un difficile défi

Pour M. Reagan, le défi est d'autant plus grand qu'il se promettait, au cours de ces quatre années supplémentaires que lui avait données en novembre dernier le suffrage populaire, de mener à bien sa « révolution conservatrice ». *« Vous n'avez encore rien vu »*, avait-il lancé au soir de sa victoire. L'arrivée, en outre, sur la scène internationale d'un dirigeant soviétique de vingt ans son cadet et qui, lui, ne laisse aucun doute sur sa vigueur et son dynamisme, complique sensiblement la tâche de l'équipe républicaine.

Aussi bien, lors du prochain sommet soviéto-américain, prévu pour le 19 novembre à Genève, M. Gorbatchev risque-t-il fort de voler la vedette M. Reagan. Il serait, en effet, étonnant que le nouveau maître du Kremlin ne poursuive pas l'opération de charme qu'il avait commencée auprès de Mme Thatcher avant même d'arriver au pouvoir, et que son nouveau ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze, n'a pas si mal relayée récemment à Helsinki.

Mais c'est évidemment sur le plan intérieur que va se jouer l'essentiel. Et là, le moins que l'on puisse dire est que les nuages s'accumulent dans le ciel. Les problèmes les plus graves sont d'ordre économique. A la fin de l'année, le déficit du commerce extérieur devrait atteindre la somme *fantastique* de *150 milliards* de dollars. La baisse de la devise américaine est encore trop insuffisante pour espérer une amélioration rapide. Quant au déficit budgétaire, qui a triplé depuis que M. Reagan a succédé à Jimmy Carter, il se situera *aux alentours de 170 milliards* de dollars au moins. L'impasse sera même plus lourde si les signes d'essoufflement de la croissance, voire de récession, se confirment au cours du second semestre.

L'affrontement entre la Maison Blanche et la majorité républicaine au Congrès auquel a donné lieu la pénible mise au point du compromis budgétaire, a laissé des traces. Dans ses rapports avec les congressistes du propre parti du président, le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, *M. Donald Regan*, a justifié le surnom de « Barracuda » qu'on lui connaît depuis l'époque où il fréquentait Wall Street pour le compte de la société de courtage Merrill Lynch. La rudesse avec laquelle cet homme ambitieux, que la maladie du président a mis d'un coup au centre du pouvoir, a traité le chef de la majorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole, n'est pas près d'être oubliée par ce dernier. Selon un ancien conseiller du président Reagan, les choses en sont au point *que l'on parle désormais* de deux camps au sein du Parti républicain : celui de la Maison Blanche et celui du Congrès.

Les candidats à la succession

Or la question du déficit budgétaire, que le démocrate Mondale avait essayé en vain de mettre au centre du débat pour les dernières élections présidentielles, risque fort d'être le sujet de discussion principal en novembre 1986, lors de la campagne pour le renouvellement du Congrès. Et, si attachés qu'ils soient à la personne de leur président, *les Américains lui font peu* confiance, comme le montre le sondage de *Time*, pour améliorer la situation en ce domaine. M. Reagan, qui n'a plus rien à perdre, a parfaitement le droit d'être indifférent à de tels doutes à son égard. Mais il est évident que l'intérêt des candidats à la succession — comme MM. Dole et Howard Baker, son prédécesseur à la tête du groupe républicain au Sénat — est de prendre leurs distances, sur le sujet, vis-à-vis du président. Est-ce un hasard si M. Baker vient de déclarer que le refus de M. Reagan de créer de nouveaux impôts pour réduire le déficit budgétaire était une *« erreur »* ?

Le même scepticisme existe à l'égard du projet de réforme fiscale de la Maison Blanche. En cas de réussite, Ronald Reagan serait assuré d'avoir posé là le fondement d'une œuvre durable. Mais ce projet est tellement complexe, *sous des apparences simples, il heurte tellement* de puissants intérêts (*le Monde* du 8 août), qu'il y faudrait tout l'engagement du président, pendant plusieurs mois, pour lui éviter, à tout le moins, de s'enliser dans les dédales du Congrès. M. Reagan s'est abstenu, cette année, d'aller batailler au Capitole pour son budget. Aura-t-il la force et le courage de mener à la rentrée, sur la fiscalité, la dure bataille qui se prépare ? Ou bien abandonnera-t-il cette responsabilité à son quasi-homonyme, M. Donald Regan, à qui certains, dès sa nomination, au début de l'année, avaient décerné le titre de *« premier ministre »* et que *The Observer*, de Londres, qualifiait récemment d'*« administrateur général des Etats-Unis »* ?

M. Reagan est, certes, passé maître dans l'art de déléguer ses pouvoirs. Dans les circonstances présentes, cette habitude se révèle être plutôt un avantage. Son âge et la surveillance médicale plus stricte à laquelle il va être maintenant soumis vont sans doute exiger — son épouse, l'attentive Nancy, l'a déjà dit — un allégement de ses horaires de travail. La question est de savoir si la première puissance du monde peut se permettre d'avoir un président plus souvent en week-end, au repos ou en vacances qu'à son bureau ovale de la Maison Blanche.

MANUEL LUCBERT.

L'ANCIEN PRÉSIDENT NIXON OPÉRÉ D'UNE TUMEUR DE LA PEAU

New-York *(AP)*. — L'ancien président Richard Nixon a subi la semaine dernière à New-York une intervention chirurgicale visant à ôter une tumeur cancéreuse d'une *surface de 6 centimètres carrés* environ se trouvant derrière son oreille gauche.

Selon le docteur Philip Prioleau, son médecin, qui a annoncé la nouvelle jeudi 8 août, *« la tumeur a été totalement enlevée »*. L'opération a duré quatre heures et a été réalisée sous anesthésie locale. Le médecin a précisé que le cancer de la peau dont M. Nixon a été atteint est un carninome, semblable à celui qui a été traité fin juillet sur le nez du président Reagan.

Quand des agents américains deviennent des espions soviétiques...

Les découvertes d'affaires d'espionnage mettant en cause des citoyens américains travaillant pour l'Union soviétique se multiplient depuis quelque temps aux Etats-Unis. Après l'arrestation, il y a dix mois, d'un agent du FBI, un certain Richard Miller, dont le procès s'est ouvert mardi 6 août à Los Angeles, c'est surtout *le démantèlement au printemps* dernier du réseau de la famille Walker qui a alimenté la chronique.

Créé à l'initiative de John Walker, un ancien spécialiste des communications navales, ce groupe aurait transmis, depuis plusieurs années, à Moscou des informations de première importance sur les systèmes de transmission et de codage de la marine américaine. Si le procès du chef de ce groupe et de son fils, Michaël, n'est pas attendu avant le mois d'octobre, l'un de ses associés, son propre frère Arthur, répond de ses actes, depuis le début de la semaine, devant le tribunal de Norfolk (Virginie). Un quatrième membre du réseau, Jerry Whitworth, a été inculpé mardi d'avoir fourni à l'Union soviétique des informations détaillées sur un système informatique utilisé dans la marine pour la transmission de messages secrets de nature militaire.

Selon Arthur Walker, son frère John aurait commencé à collaborer avec les Soviétiques dès 1967... Le procès du quatrième homme, Jerry Whitworth, doit s'ouvrir le 26 août à San Francisco. Cette affaire d'espionnage serait la plus importante découverte aux Etats-Unis depuis l'affaire des époux Rosenberg, accusés d'avoir vendu des secrets atomiques aux Russes dans les années 50.

Comparé à la famille Walker, l'agent du FBI, Richard Miller, qui *comparaît actuellement devant* un tribunal de Los Angeles, fait pâle figure. C'est par amour pour une citoyenne russe, Svetlana Ogorodnikova, condamnée récemment à dix-huit ans de prison pour son activité de renseignements, que Miller a trahi son pays. Lors du procès de sa maîtresse, *il avait déclaré qu'il* n'avait jamais voulu faire passer de documents en URSS, mais qu'il avait des *« fantasmes à la James Bond »*.

Dernière en date des affaires d'espions rendues publiques aux Etats-Unis : une ancienne employée de la CIA, Sharon Scranage, vient d'être inculpée avec son amant ghanéen d'avoir travaillé pour le Ghana de 1983 à 1985. Le motif, là encore, est l'amour. Le couple risque la prison à vie.

● *Protestation de l'ambassade américaine à Moscou*. — L'ambassade des Etats-Unis à Moscou a protesté, jeudi 8 août, auprès de l'URSS pour la détention à Léningrad, la veille, pendant trois heures, du correspondant du *Christian Science Monitor*, M. Garry Thatcher, à son retour de la conférence d'Helsinki. Les policiers avaient confisqué les notes prises par le journaliste durant cette réunion. Les Etats-Unis ont fait valoir que le comportement des autorités soviétiques étaient contraire aux accords d'Helsinki. — *(AFP)*.

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Baisse de la grande criminalité

Washington *(Reuter, UPI)*. — Pour la troisième année consécutive, la grande criminalité a diminué aux *Etats-Unis en 1984 malgré une augmentation* des crimes violents, en particulier des viols. Dans son rapport annuel sur « La criminalité aux Etats-Unis », publié dimanche 28 juillet, le FBI indique que 11,8 millions d'actes criminels graves ont été portés à la connaissance de ses agences l'an dernier, ce qui représente une diminution de 2 % par rapport à 1983. C'est la première fois que ce chiffre descend en dessous de 12 millions depuis 1978.

Cette baisse, toutefois, n'est pas uniforme pour tous les délits. Elle est surtout sensible pour les atteintes à la propriété (− 2 %), les vols (− 2 %), les cambriolages (− 5 %), les attaques à main armée (− 4 %), ainsi que pour les meurtres (− 3 %). Les viols, en revanche, sont en forte augmentation (+ 7 %), ainsi que les agressions (+ 5 %). Au total, les actes de violence progressent de 1 %.

Pour l'ensemble de ces délits, la police a arrêté ou interpellé, en 1984, environ 11,6 millions d'individus, compte non tenu des auteurs de violation du code de la route. Ce chiffre est sensiblement le même qu'en 1983. La grande majorité (83 %) des personnes arrêtées sont des hommes et 51 % étaient âgés de moins de vingt-cinq ans. Le nombre de meurtres répertoriés s'est élevé à 18 692.

● *Incident dans le métro de New-York*. — Un homme a été grièvement blessé par balles, jeudi 8 août, dans le métro de New-York, par un voyageur à *qui* il reprochait de ne pas s'être poussé pour lui laisser une place assise.

Nicaragua

Le groupe des pacifistes américains aurait été enlevé pendant une journée

Des troupes antisandinistes auraient attaqué et enlevé, mercredi 7 août, le groupe de trente et un pacifistes américains et seize journalistes qui les accompagnaient dans leur descente du fleuve San-Juan, qui délimite la frontière entre le Costa-Rica et le Nicaragua. (*le Monde* du 7 août.) Les membres de la « flotille pour la paix », qui appartiennent à l'organisation Action permanente chrétienne pour la paix, auraient cependant été libérés dès le lendemain, jeudi, par le groupe « non identifié », composé de quinze hommes qui les retenait, a annoncé le gouvernement de San-José au Costa-Rica. Deux hommes du groupe des pacifistes américains auraient réussi à échapper à l'enlèvement et les vingt-neuf autres ont été aperçus, jeudi après-midi, par des gardes civils costariciens naviguant en direction du lac Nicaragua.

Mercredi, à San-José, l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), le groupe de « contras » antisandinistes qui avait menacé les pacifistes au moment de leur départ, avait démenti sa participation à l'enlèvement. Un représentant de l'ARDE avait déclaré que cette capture était *« un coup du gouvernement nicaraguayen pour accuser l'ARDE ou les Costariciens de cet acte et compromettre la neutralité de ce pays »*. Le porte-parole de l'organisation pacifiste avait, pour sa part, mis en cause les « contras » et indiqué qu'il *« tiendrait M. Reagan et les membres du Congrès qui ont voté l'aide aux « contras » responsables* de ce qui pourrait arriver aux membres de ce groupe. Jeudi, Mme Yvonne Dilling, directrice de l'organisation pacifiste Témoins pour la paix, a simplement annoncé la libération du groupe en précisant : *« D'après ce que nous avons compris, tous sont sains et saufs et leur libération est sans condition. »*

D'autre part, aux Etats-Unis, le *New York Times* écrivait, jeudi, que des responsables du Conseil nationa de sécurité (NSC) — qui assiste le président Reagan pour les questions internationales et de défense — ont conseillé directement les « contras » en lutte contre le gouvernement nicaraguayen. Selon le journal, qui cite des membres importants non identifiés de l'administration Reagan et du Congrès, les contacts ont été dirigés par un haut responsable militaire du Conseil national de sécurité, qui a une grande expérience des opérations de renseignements et rencontre fréquemment les chefs rebelles à Washington et en Amérique latine.

La Maison Blanche a assuré, jeudi, qu'elle n'avait commis aucune illégalité dans ces contacts avec les « contras ». *« Aucun membre du NSC n'a, à aucun moment, violé ni l'esprit ni la lettre de la législation en vigueur sur l'assistance américaine à la résistance démocratique au Nicaragua »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Banche, M. Larry Speakes. Il a simplement ajouté que *« des contacts ont été établis de temps en temps pour recevoir des informations des « contras »*. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS SA HUITIÈME RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT ASSAD

M. Amine Gemayel s'est prononcé pour une réforme constitutionnelle

Correspondance

Beyrouth. — La huitième rencontre entre les présidents libanais et syrien, MM. Amine Gemayel et Hafez El Assad s'est tenue, jeudi 8 août, à Damas, alors que se poursuivait, à Casablanca, le sommet arabe extraordinaire convoqué par le roi Hassan II et boycotté par la Syrie, le Liban, ainsi que par le Yémen-du-Sud, l'Algérie et la Libye.

La rencontre a permis de conforter l'axe Damas-Beyrouth à l'axe Amman-OLP-Le Caire. Elle a été dominée par deux questions : la crise du Proche-Orient et le problème libanais. Sur le premier point, *M. Gemayel a apporté son appui* total à la Syrie, soulignant, dans sa conférence de presse tenue à Damas, qu'*« aucun progrès ne pourra être réalisé dans le sens de la paix sans la Libye »*.

Dans une allusion indirecte à l'accord d'Amman du 11 février 1985, qui a figuré au cœur des débats à Casablanca, M. Gemayel a affirmé que *« le Liban est opposé à toute paix séparée et reste favorable à un consensus entre tous les Etats arabes »*, avant de rappeler son amère expérience de l'accord libano-israélien, depuis lors abrogé, du 17 mai 1983. Il a insisté sur le fait que *« le problème des camps palestiniens au Liban est d'ordre interne et relève de la seule compétence du gouvernement libanais »*, rejetant ainsi la prétention du sommet de Casablanca de s'en occuper. Le président Gemayel a, enfin, rendu un vibrant hommage à l'action de la résistance libanaise contre l'occupation israélienne.

Pour ce qui est de la crise libanaise, aussi bien M. Gemayel que M. Assad ont souligné que la voie du dialogue, en vue de l'entente nationale, était désormais ouverte. Le président libanais s'est beaucoup avancé sur ce plan, affirmant qu'au cours des *« prochains jours ou des prochaines semaines, les idées permettant d'engager le dialogue espéré se seront décantées »*.

Il a ajouté : *« Je tiens à préciser qu'il ne s'agit nullement de concessions que telle ou telle partie devrait faire. La logique même des concessions est rejetée, il faut plutôt parvenir à un consensus assurant l'égalité entre tous les Libanais. »* Il s'est prononcé nettement en faveur d'une réforme constitutionnelle, abondant ainsi dans le sens de l'opposition. Allant encore plus loin, il a déclaré approuver nombre de points contenus dans le programme-manifeste du Front de l'unité nationale (*le Monde* du 8 août), qui représente la plus large coalition d'opposition *« islamo-progressiste »* jamais réunie au Liban et qui entend modifier de fond en comble le système politique à la tête duquel se trouve précisément le chef de l'Etat actuel.

Le président syrien, pour sa part, *a déclaré aux journalistes* à l'aéroport de Damas avant le départ de son homologue libanais : *« Toutes les parties s'orientent dans cette direction* [l'entente], *vers laquelle nous devons nous diriger pour sauver le Liban. »* Le chef de l'Etat syrien a reçu, après le départ de M. Gemayel, les deux chefs de file de l'opposition libanaise, MM. Nabih Berri et Walid Joumblatt.

Pour les observateurs à Beyrouth, la visite de travail de M. Gemayel à Damas lui aura permis de démontrer, face à la coalition de l'opposition alliée de Damas, et à ses détracteurs chrétiens qui réclament sa démission, qu'il continue à bénéficier de l'appui de la Syrie plus que jamais toute-puissante au Liban, et qu'il a l'intention de fixer au dialogue sur l'entente des limites sur lesquelles il s'est d'ores et déjà mis d'accord avec le président Assad.

ROGER GEHCHAN.

● *Libération d'un journaliste libanais enlevé à Beyrouth*. — M. Chakib Homeydane, cadre libanais (druze) de la chaîne de télévision américaine ABC, enlevé samedi 3 août sur la route menant à l'aéroport de Beyrouth (*le Monde* du 6 août) et libéré dans la nuit de mercredi à jeudi, a dit avoir passé ses cinq jours de détention dans une chambre noire. M. Homeydane a affirmé ignorer l'identité de ses ravisseurs et les raisons de son enlèvement. *« Je n'ai même pas réussi à déterminer le lieu de ma détention »*, a-t-il ajouté. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Iran

● LES AMIS DE M. BAZARGAN ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. — Trente-huit personnalités du Mouvement de libération de l'Iran (MLI), dirigé par M. Mehdi Bazargan ont annoncé, jeudi 8 août, leur intention de ne pas voter à l'élection présidentielle iranienne du 16 août, en dénonçant *« le monopole des candidatures des membres du parti dominant »* et la situation générale du pays, six ans après la révolution. Leur communiqué n'est pas signé par M. Bazargan. La candidature de celui-ci, qui a été premier ministre après le départ du chah, a été rejetée sans explications par le conseil de surveillance de la Constitution, qui n'a retenu que trois candidats sur les cinquante inscrits (*le Monde* du 31 juillet). — *(AFP.)*

Irak

● UN AYATOLLAH SE RÉFUGIE EN IRAK. — Un membre important du clergé iranien, l'ayatollah Ahmed Mousbah, a annoncé jeudi 8 août à Bagdad qu'il avait fui l'Iran et qu'il allait faire un tour du monde pour dénoncer le régime khomeiniste. L'ayatollah a précisé qu'il était arrivé en Irak, venant de l'Inde, il y a douze jours. Agé de cinquante deux ans, il a occupé des fonctions religieuses à Qom et à Racht, deux villes saintes du chiisme en Iran. Il est le *deuxième dirigeant religieux iranien* à fuir son pays, après l'hodjatoleslam Ali Teherani, qui vit en Irak depuis trois ans. — *(Reuter.)*

Kenya

● M. ROBERT OUKO DEVIENT MINISTRE DU PLAN. — A l'occasion d'un petit remaniement ministériel intervenu en début de semaine, M. Robert Ouko, qui fut ministre des affaires étrangères du Kenya, passe du ministère du travail à celui du plan et du développement national, désormais distinct du ministère des finances. Cette nomination a été bien accueillie dans les milieux financiers et par les bailleurs de fonds internationaux parmi lesquels M. Ouko a une bonne réputation.

Philippines

● LA RÉBELLION COMMUNISTE S'ÉTEND A MANILLE. — Les maquisards de la Nouvelle Armée du peuple (NAP, communiste), implantée principalement dans les campagnes philippines, ont assassiné huit policiers ou militaires à Manille depuis le début de janvier, affirme, jeudi 8 août, un journal philippin procommuniste. Selon le bihebdomadaire *Taliba Ng Bayan*, organe du Front démocratique national (NDF, coalition d'opposition interdite considérée comme proche du Parti communiste), les « partisans urbains armés » (ACP) ont procédé *« dans plusieurs villes de métropole de Manille »* à huit prises d'armes et ont réussi à libérer le plus vieux prisonnier politique philippin, le journaliste Saturnino Ocampo. — *(AFP.)*

URSS

● NOUVEAU COMMANDANT DE LA RÉGION MILITAIRE DE MOSCOU. — Le général Vladimir Arkhipov est devenu commandant de la région militaire de Moscou, indique *Krasnia Zvezda*, journal de l'armée soviétique, qui le cite le 9 août pour la première fois dans ses nouvelles fonctions à l'occasion de l'arrivée en URSS d'une délégation militaire indienne. Premier adjoint au commandant de la région militaire d'Asie centrale, puis commandant de la région militaire de Transcaucasie, Vladimir Mikhaïlovitch Arkhipov succède à Moscou au général d'armée Petr Louchev, nommé le mois dernier à la tête du contingent soviétique en RDA (*le Monde* du 23 juillet). — *(AFP.)*





AFRIQUE

République sud-africaine

Le ministre des affaires étrangères a rencontré à Vienne deux émissaires de M. Reagan

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, qui séjourne actuellement en Europe, a rencontré, jeudi 8 août à Vienne, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, M. Robert Mac Farlane, et le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, M. Chester Crocker.

Le porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à tout commentaire sur ces conversations, précisant seulement qu'elles avaient porté sur la crise actuelle. Une nouvelle rencontre avec des responsables américains a eu lieu vendredi.

A Paris, un communiqué du ministère des relations extérieures *« condamne fermement »* les actions de la police sud-africaine à l'encontre de la famille de M. Nelson Mandela, dirigeant noir dont la France demande *« la libération sans condition »*.

D'autre part, la caisse de retraite des Nations unies, dont le capital s'élève à 4 milliards de dollars, a commencé à accélérer le retrait de ses investissements en Afrique du Sud, rapporte le *New York Times*. Selon le journal américain, les investissements de la caisse s'élevaient, en mai dernier, à 250 millions de dollars répartis dans trente compagnies différentes. Le 6 août, ces investissements étaient passés à 100 millions de dollars seulement, placés dans une dizaine de firmes.

Les pouvoirs de la police renforcés dans trois régions déjà soumises à l'état d'urgence

De notre correspondant

Johannesburg. – Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a estimé, jeudi 8 août, au cours d'une conférence de presse, que l'instauration de l'état d'urgence avait apporté une amélioration sensible de la situation. Il a ajouté qu'il *« n'était pas nécessaire »* de l'étendre à d'autres régions, notamment celle de Durban où au moins vingt-quatre personnes ont été tuées au cours des derniers jours. *« Cependant, si c'est nécessaire, nous le ferons*, a-t-il précisé, *et nous pourrons prendre des mesures encore plus strictes. Mais je ne vais pas devenir hystérique comme une minorité de gens dans ce pays et à l'étranger. Nous sommes tout à fait capables de contrôler la situation. »*

Une déclaration qui, quelques heures plus tard, était contredite par les faits. La gazette gouvernementale, l'équivalent du *Journal officiel*, publiait plusieurs textes renforçant les pouvoirs de la police dans trois secteurs du pays, la partie orientale de la province du Cap et deux zones situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest de Johannesburg, trois régions déjà placées sous l'état d'urgence. Le couvre-feu est désormais imposé entre 10 heures du soir et 4 heures du matin dans onze cités noires de la partie orientale de la province du Cap, et l'accès y est interdit à tout non-résident.

Les Indiens cibles des émeutiers

La possession d'essence dans des récipients est également prohibée – ainsi que le siphonnage, – car celle-ci est susceptible d'être utilisée à la fabrication de cocktails Molotov.

Cette dernière mesure s'applique aux secteurs est et ouest des environs de Johannesburg, de même qu'un contrôle renforcé des écoles noires. Les élèves ne pourront plus sortir de leur classe sans autorisation et ne pourront se livrer qu'à des activités dûment approuvées par le personnel enseignant. Cela afin d'essayer de mettre un terme au boycottage des cours qui affectent de nombreux établissements scolaires noirs du pays en signe de protestation contre un système d'éducation nettement inférieur à celui des Blancs.

Le boycottage des cours utilisé depuis un an et demi comme un moyen de contestation d'un enseignement au rabais a souvent été à l'origine d'incidents avec les forces de l'ordre. Il a également été au point de départ des violentes scènes d'émeutes qui, depuis mardi, ont ensanglanté les « townships » des environs de Durban.

Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, s'est rendu sur place jeudi. Il a annoncé que des renforts étaient parvenus sur les lieux des troubles, et que d'autres étaient en cours d'acheminement.

Les cités noires d'Umlazi et de Kwamashu, la cité indienne d'Inanda, ressemblaient jeudi à de véritables champs de bataille. Une zone en état de guerre avec des hélicoptères tournoyant dans le ciel parmi les volutes de fumée noire s'élevant des magasins et des maisons incendiés.

Des centres commerciaux entiers ont été la proie des flammes après avoir été pillés. Les Indiens d'Inanda ont été la cible des émeutiers, ces derniers leur reprochant de ne pas s'associer au mouvement de solidarité en faveur de Mme Victoria Mxenge, une avocate assassinée par quatre Noirs le 1er août et en mémoire de laquelle un boycottage d'une semaine a été décidé. Au moins cinq cents d'entre eux ont dû fuir leur domicile attaqués par des manifestants armés de cailloux et de cocktails Molotov. Certains ont tout perdu dans la tourmente et reprochent l'action tardive de la police et de l'armée qui ont maintenant investi les lieux mais ne semble toujours pas parfaitement contrôler la situation.

De sérieux incidents se sont encore produits jeudi soir et un militaire a été grièvement blessé à coups de couteau par un Noir qui a été immédiatement abattu. Selon un bilan toujours provisoire vingt-quatre personnes ont trouvé la mort et cent soixante ont été blessées dont soixante-neuf par balle.

Manifestement, la soudaineté de cette nouvelle éruption de violence a surpris les autorités, qui ont été dépassées par les événements. La région de Durban est traditionnellement en dehors des zones de toubles habituels, et cela en raison de la présence de l'organisation politique zouloue l'Inkhata dirigée par le premier ministre du Zulualand, M. Gatsha Buthelezi, qui contrôle avec fermeté tous les rouages de la société.

Crée il y a dix ans, l'Inkhata compte près d'un million de membres sur les six millions de Zoulous disséminés dans cet Etat autonome décrété par Prétoria et constitué de quarante-quatre unités séparées. M. Buthelezi a la réputation d'avoir parfaitement en main les ressortissants de son Etat grâce à cette organisation paramilitaire qui ne ménage pas les récalcitrants àl'enrôlement forcé.

Il s'est d'ailleurs empressé de dénier toute signification politique à ces événements provoqués selon lui par *« des voyous qui exploitent la mort de Mme Mxenge pour instaurer l'anarchie »* ajoutant que *« l'apartheid doit être combattue par une opposition démocratique »*. *« Des voyous »*, qui d'après M. Buthelezi sont venus de deux cités voisines qui ne sont pas sous son contrôle, Lamontville et Chesterville.

Il oubliait de dire que des militants de l'Inkhata sont venus perturber une réunion à la mémoire de l'avocate assassinée au cours de laquelle les affrontements auraient fait plusieurs morts et de nombreux blessés. Cette bouffée de fièvre illustre néanmoins une nouvelle fois les frustrations d'une jeunesse noire qui n'a que la violence pour exprimer son désarroi face à un avenir incertain et sa contestation d'un régime de l'apartheid qui lui dénie tout droit d'expression politique et d'épanouissement personnel. Que ce mécontentement soit utilisé pas des *« casseurs »* dont le seul but est d'exploiter les troubles à des fins de pillage est indéniable.

Mais les émeutes sont le plus souvent une sorte de revanche contre un système qui les laisse de côté et les Indiens, dont la situation sociale est meilleure, sont les premières victimes d'une fureur stoppée par une répression démesurée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE VOYAGE DU PAPE

Jean-Paul II invite les Togolais à être « authentiquement africains et authentiquement chrétiens »

Jean-Paul II a été accueilli à l'aéroport de Lomé, le jeudi 8 août, par le chef de l'Etat togolais, le général Gnassingbé Eyadema, et par des dizaines de milliers de fidèles, lors de la première étape de son troisième voyage en Afrique. Après une rencontre avec les communautés protestante, musulmane et animiste, deux messes en plein air, au cours desquelles il devait ordonner des prêtres, et une visite au sanctuaire marial de Togoville, le pape quittera le Togo samedi matin pour passer une journée en Côte d'Ivoire, deuxième étape de son voyage.

De notre envoyé spécial

Lomé. – Dès ses premiers discours à son arrivée au Togo, jeudi 8 août, Jean-Paul II a abordé ce qui sera l'un des thèmes majeurs de son message au cours de son troisième voyage en Afrique : encourager des Eglises jeunes, florissantes, dans certains cas, les exhorter à conserver leur originalité culturelle, mais aussi les mettre en garde contre des déviations de la foi.

Un problème délicat d'équilibre entre le message chrétien et les traditions culturelles autochtones, particulièrement actuel : *« Les Eglises d'Afrique, remarquables par leur jeunesse, arrivent à un stade où leur foi doit mûrir et porter des fruits authentiquement africains et authentiquement chrétiens »*, a déclaré Jean-Paul II dans son discours à l'aéroport de Lomé.

L'inculturation

Le problème que pose ce qu'on est convenu d'appeler *« l'inculturation »* (c'est-à-dire l'enracinement du message chrétien dans une tradition culturelle) tient assurément à cœur à Jean-Paul II. Mais c'est aussi un point sur lequel il entend être à la fois ouvert et prudent, comme en témoigne sa position sur l'éventuelle tenue d'un concile africain, qui est dans l'air depuis plusieurs mois et serait évidemment l'occasion de débattre du problème particulier de *« l'africanisation »*.

Au cours de ses habituelles conversations à bâtons rompus en plein ciel avec les journalistes qui l'accompagnent, Jean-Paul II, répondant à une question sur ce sujet et évoquant plutôt l'hypothèse d'un synode, a déclaré : *« Il y a déjà eu beaucoup de synodes, pourquoi ne serait-il pas possible d'en réunir un autre aujourd'hui ? Les évêques africains sont en train de réfléchir sur le caractère et la définition à donner à ce synode. Je pense qu'il existe indubitablement en Afrique un désir de tenir une réunion proprement africaine. Mais il est clair aussi que l'Afrique n'est pas homogène. Par conséquent, organiser quelque chose d'homogène serait difficile. »*

Même si, comme il l'a annoncé dans son premier discours à Lomé, Jean-Paul II entend revenir sur le problème de l'inculturation, ce voyage, précise-t-on dans son entourage, ne sera pas une occasion pour traiter de manière extensive, du point de vue du dogme, une question délicate qui revient au premier chef aux Eglises locales. Le pape entend plutôt l'aborder en la situant dans des réalités concrètes afin de mobiliser les consciences.

C'est ce qu'il a fait dans son homélie prononcée sur la place du 2-février, à Lomé, devant une foule dense, colorée et bon enfant dans sa joie et sa foi, où se mêlaient chrétiens et non-chrétiens. Le Togo, où 70 % de la population pratique des cultes animistes (les catholiques représentent 17 %), et où l'évangélisation qui date d'un siècle a donné naissance à une foi vivante, exubérante mais pas toujours épurée d'ancestrales pratiques fétichistes, constitue un bon exemple de problèmes que l'on retrouve, parfois posés de manière plus aiguë ailleurs en Afrique.

Jean-Paul II a été très pédagogue dans son approche, mettant l'accent sur la signification de ce qu'il a appelé le *« renouveau chrétien »*. Rappelant l'œuvre missionnaire qui commence avec la société du Verbe divin, puis les Frères des missions africaines de Lyon, le pape n'en a pas moins souligné le rôle des religions traditionnelles dans la découverte du sacré et de la foi. Ces religions, a-t-il déclaré, *« vous donnaient déjà le sens de l'existence de Dieu, vous inclinaient au respect pour lui, à un respect craintif, mais généralement pas à l'amour. »*

Selon le pape, la découverte de Jésus-Christ marque un renouveau qu'il faut concrétiser dans la vie quotidienne de chacun. Mais cette entreprise suppose un certain renoncement, une rupture avec des coutumes anciennes : *« Ce renouveau peut même sembler une infidélité au passé »*, a-t-il précisé.

Fidélité sélective à la coutume

Ce problème d'une rupture avec une tradition ancestrale est d'autant plus délicat en Afrique qu'il peut sembler s'opposer à un effort de reconquête d'une authenticité culturelle. La transformation que requiert la fidélité au message chrétien ne doit cependant pas être aveugle. Elle peut concerner des *« coutumes traditionnelles correspondant à une longue expérience sociale et comportant des côtés positifs d'initiation à la vie, d'équilibre et de cohésion sociale »*. Avec discernement, *« la conscience du baptisé doit interroger ces coutumes pour en retenir ce qui est sain, vrai, bénéfique. »*

« Dans l'entreprise d'inculturation, a poursuivi Jean-Paul II, *chaque pays africain, après avoir reçu la foi des pionniers méritants venus d'ailleurs, doit vivre l'Evangile avec sa sensibilité et ses qualités propres, il doit le traduire non seulement dans sa langue mais aussi dans ses mœurs, en tenant compte des valeurs humaines de son patrimoine. »*

Le pape a pris à ce propos l'exemple de saint Cyrille et de saint Méthode, partis de Byzance, qui évangélisèrent les peuples slaves au onzième siècle, citant son encyclique de juin dernier, *Slavorum Apostoli : « L'inculturation est l'incarnation de l'Évangile dans des cultures autochtones et en même temps l'introduction de ces cultures dans la vie de l'Église »*.

L'esprit de renouveau chrétien doit s'exercer aussi, a précisé le pape, à l'égard de ce qu'apportent les civilisations modernes et de leurs aspects négatifs : *« La tentation de réduire l'homme à la matière, l'amour humain au plaisir égoïste. »* Le pape a notamment cité les textes du concile Vatican II comme moyen pour affronter ces problèmes nouveaux ; une référence qui se voulait aussi une incitation adressée indirectement à une partie du clergé de Lomé, un peu *« rétro »*, trop classique aux yeux de Rome.

Ce troisième voyage de Jean-Paul II en Afrique sera l'occasion pour le pape d'aborder des questions politiques. Dans l'avion, conversant avec les journalistes, il est notamment revenu sur la question de l'apartheid déclarant qu'il avait lui aussi fait l'expérience de la souffrance causée par le racisme quand la haine raciale déferla sur la Pologne. A propos de l'Ethiopie, le pape a déclaré qu'il se rendrait dans ce pays, et il affirmé qu'il fallait *« crier »* pour l'aider.

La rencontre avec le corps diplomatique à Lomé a été l'occasion d'un bref et inhabituel échange de propos entre Jean-Paul II et l'ambassadeur de la Corée-du-Nord : C'était la première fois que le pape rencontrait un représentant officiel d'un pays qui, sans afficher un athéisme aussi orgueilleux que l'Albanie, n'en maintient pas moins une minuscule communauté chrétienne dans une situation de quasi clandestinité.

PHILIPPE PONS.

Deuxième étape : la Côte-d'Ivoire

Un président catholique

Superficie : 322 453 kilomètres carrés.

Population : 8 500 000 habitants, répartis en une cinquantaine d'ethnies.

Situation religieuse : Avec près de 1 million de fidèles, l'Eglise catholique rassemble environ 7 % de la population, alors que les musulmans représentent 24 %, les religions animistes traditionnelles étant dominantes. Dès l'indépendance de la Côte-d'Ivoire en 1960, le régime du président Félix Houphouët-Boigny a respecté la liberté religieuse et établi de bonnes relations avec toutes les confessions, notamment avec l'Eglise catholique, à laquelle le président appartient.

Le pays fut évangélisé à partir de 1985 par les Missionnaires africains de Lyon, et le premier prêtre ivoirien a été ordonné en 1934. L'Eglise est divisée en huit diocèses, tous confiés à des évêques autochtones, et elle est desservie par cinq cents prêtres, dont cent trente-six ivoiriens. Il y a cinq cent treize religieuses, et l'archevêque de la capitale, Abidjan, est le cardinal Bernard Yago. Très engagés dans la vie du pays, les évêques ont publié une lettre pastorale en prévision des prochaines élections (présidentielle, législatives et municipales), demandant aux électeurs de porter leur chois sur *« des hommes honnêtes et compétents »*, en souhaitant que *« le climat malsain des dernières consultations de 1980 soit épargné au pays »*.



La nouvelle cathédrale Saint-Paul d'Abidjan, que Jean-Paul II doit consacrer, le 10 août, au cours de sa visite est une œuvre futuriste de l'architecte italien Aldo Spirito. Le plus grand édifice religieux d'Afrique, et le deuxième au monde après Saint-Pierre de Rome, cette cathédrale pourra accueillir huit mille fidèles. Le pape en avait posé la première pierre en mai 1980, lors de sa précédente visite en Côte-d'Ivoire, mais les travaux de construction n'ont débuté qu'en 1983. Située au centre d'Abidjan, en bordure de lagune, la nouvelle cathédrale est un édifice en béton ayant la forme d'un triangle au sol, de 80 mètres de côté, et d'une superficie de 4 200 mètres carrés.

Ouganda

Un millier de détenus politiques seront libérés le 10 août

De notre envoyé spécial

Kampala. – *« J'ai pris des risques, mais je l'ai fait très consciemmment, sans transiger sur mes principes »*, nous a déclaré, jeudi 8 août, M. Paul Ssemogerere, président du Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition sous le régime déchu de M. Milton Obote. Ainsi a-t-il justifié son ralliement au nouveau pouvoir issu du putsch du 27 juillet et sa nomination comme ministre de l'intérieur.

« La plupart des membres du conseil militaire n'ont pas été mêlés aux décisions politiques du régime déchu, a expliqué M. Ssemogerere. *Le général Tito Okello, commandant en chef des forces armées, aujourd'hui à la tête de l'Etat, avait moins d'influence que son second, le brigadier Smith Opon-Acak, chef d'état-major. »* A M. Paulo Muwanga, vice-président de la République et ministre de la défense, le chef du DP a reconnu le mérite *« d'avoir pris ses distances vis-à-vis de M. Obote »*. Au demeurant, *« il est difficile de savoir de quoi il a été directement responsable »*.

« Il faudra voir dans la pratique, comment M. Muwanga se comportera, a dit M. Ssemogerere. *De toute manière, il a une nouvelle équipe autour de lui. Il est en outre tenu par les engagements pris par le conseil militaire, qui concernent notamment le respect des droits de l'homme et le retour à la démocratie d'ici à un an, grâce à des élections libres et loyales. »* Signe de bon augure ? *« Le premier ministre n'a pas fait obstacle à la libération des détenus politiques. »*

M. Ssemogerere a refusé de commenter les récentes critiques que lui a faites, à propos de son ralliement au nouveau régime, l'armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni ; ce silence vise à *« ne pas porter préjudice aux discussions à venir entre celle-ci et les autorités militaires »*. *« Les partis politiques ont trouvé un consensus. C'est au tour des groupes armés d'y réussir*, souligne-t-il. *Pour sa part, le pouvoir a montré de bonnes dispositions. »*

A peine installé à son bureau, le nouveau ministre de l'intérieur a dû se pencher sur le sort d'un peu plus d'un milier de prisonniers politiques : ceux-ci seront libérés samedi matin 10 août. Ils ne l'ont pas été plus tôt car il fallait au préalable faire le tri entre le bon grain et l'ivraie, ne pas relâcher des détenus de droit commun – environ 400 – se faisant passer pour des prisonniers d'opinion. Selon M. Ssemogerere, environ une centaine de partisans de M. Obote ont été arrêtés, dont le chef du district de Mpigi, mais aucun membre du précédent gouvernement, à l'exception de M. Cris Rwakasiisi, le redoutable ministre d'Etat chargé des questions de sécurité, qui, contrairement à certaines informations, serait encore en vie.

JACQUES DE BARRIN.



RFA

La Fraction armée rouge et Action directe revendiquent conjointement l'attentat de Francfort

De notre correspondant

Francfort. — L'attentat à la voiture piégée commis jeudi 8 août sur la base militaire américaine Rhein-Main de Francfort, qui a coûté la vie à deux Américains — un soldat et la femme d'un militaire — et fait une vingtaine de blessés, a été revendiqué conjointement, dans une lettre à l'agence de presse ouest-allemande DPA, par la Fraction armée rouge (RAF) et le groupe français Action directe.

La voiture bourrée d'explosifs est une méthode déjà utilisée à plusieurs reprises dans le passé par la RAF. Le 18 décembre dernier, alors que des attentats non meurtriers avaient lieu presque tous les jours, un véhicule piégé avait été découvert devant un centre de formation de l'OTAN à Oberammergau, en Bavière. La bombe qu'il contenait n'avait pas fonctionné, mais sa puissance était telle qu'elle aurait pu faire de nombreuses victimes.

Un cratère de 4 mètres

La voiture piégée introduite sur la base Rhein-Main, une Volkswagen Passat de couleur vert métallisé, garée à quelques pas du quartier général, contenait une énorme quantité d'explosifs : la déflagration a creusé un cratère de 4 mètres dans le sol, déchiqueté une trentaine de véhicules, fait voler en éclats vitres et tuiles des bâtiments aux alentours.

A l'heure de l'attentat, la base Rhein-Main, la plus grande de l'armée américaine hors des Etats-Unis, était en pleine activité. Six mille soldats et leurs familles vivent dans cette base. Des centaines d'autres personnes y entrent et en sortent tous les jours, ce qui rend un contrôle très difficile.

Cet attentat prouve, que la Fraction armée rouge s'est réorganisée au cours des derniers mois. Après le démantèlement, en 1982, de son dernier «noyau dur», avec les arrestations de Christian Klar, Brigitte Mohnhaupt et Adelheid Schultz, on avait pu croire le groupe décapité. Le parquet général continuait cependant à affirmer que la RAF, même si elle ne disposait plus des mêmes moyens logistiques que par le passé, était encore dangereuse.

C'est le pacte conclu entre Action directe et la RAF, en janvier dernier, qui a donné un nouvel élan à l'organisation terroriste ouest-allemande. Dans le cadre de l'euroterrorisme, elle a répondu à l'assassinat du général René Audran, en France, par le meurtre, près de Munich, de l'industriel Ernst Zimmermann, patron de la Fédération des industries aéronautiques de RFA, lui aussi, une cible type en raison de son rôle-clé dans les industries d'armements.

La troisième génération de la RAF semble aussi déterminée à tuer que ses aînées. Car, même si l'armée américaine a toujours été visée par cette organisation, le dernier attentat meurtrier contre des soldats américains stationnés en RFA remontait à plus de dix ans.

(Intérim.)

Belgique

AUCUNE CHANCE D'ÊTRE DÉCAPITÉ

« Je refuse la grâce royale. J'ai été condamné à mort, eh bien, qu'on me guillotine », a écrit le 7 août à ses avocats Patrick de Decker, vingt-quatre ans, condamné en décembre dernier à la peine capitale pour avoir tué dans des conditions atroces un patron de café.

Sa démarche — que *le Soir* de Bruxelles qualifie d'*« extravagant »* — a toutefois peu de chances d'aboutir. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, le parquet a la faculté en Belgique d'introduire le recours en grâce — systématiquement accordé par le roi pour les condamnés à mort — et il n'entend pas renoncer à en user. Mais voilà qui relance en Belgique le débat sur la peine de mort, car celle-ci, qui n'a plus été appliquée depuis un siècle, à une exception près, reste inscrite dans le code pénal, survivance symbolique que les défenseurs belges des droits de l'homme souhaiteraient voir abolie.

Le Soir rappelle à cette occasion que le dernier bourreau belge préposé au fonctionnement de la guillotine est mort en 1929 sans avoir jamais coupé de tête. La dernière décapitation eut lieu à Furnes, en 1918. *« Comme le bourreau en titre n'avait jamais officié et se trouvait en Belgique occupée, on fit venir le monsieur de Paris, Anatole Deibler, l'exécuteur de Landru. »* La profession s'est éteinte depuis en Belgique et *« le matériel est hors d'usage ou a disparu »*. A l'exception de la guillotine de Liège *« toute pimpante au musée de la vie wallonne, que de Decker, note Le Soir, pourra aller voir dans une quinzaine d'années ».*

Pologne

Un témoignage de Jacek Kuron

Contrairement aux affirmations du général Jaruzelski — pour qui Solidarité est «un cas de folie politique» (*le Monde* du 6 août), — l'opposition polonaise juge avec lucidité son action et les difficultés auxquelles elle se heurte. Dans un texte destiné à des publications clandestines, M. Jacek Kuron, fondateur du KOR (Comité d'autodéfense sociale), n'hésite pas à qualifier d'«échec» le mouvement de grève symbolique organisé le 1er juillet dernier à l'appel de la TKK (la direction provisoire clandestine de Solidarité). Il élargit son appréciation au climat politique et social dans lequel vit aujourd'hui la Pologne. Nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs de ce texte.

« Au bout du désespoir, il y a toujours le risque de la révolte »

Dès que le mot d'ordre d'une grève générale d'une heure pour le 1er juillet de dix à onze a été connu, les autorités ont, *cette fois*, préparé leur offensive avec un soin extrême. C'est ainsi que, le 1er juin, les ouvriers des entreprises les plus connues pour leur combativité se sont vu offrir une augmentation de salaire. Mais, parallèlement, les ouvriers les plus militants ont été convoqués par leur direction qui leur a signifié que toute participation à la grève entraînerait immédiatement leur licenciement et leur arrestation.

La veille de la grève, un certain nombre de responsables ouvriers — ceux de Wroclaw, par exemple — ont été arrêtés pour quarante-huit heures. De même, de nouveaux amendements au code pénal ont été annoncés pour prendre effet le 1er juillet, permettant, entre autres, de sanctionner d'une peine de prison tout arrêt spontané de travail. Et puis le dernier jour, le pouvoir s'est payé le luxe de faire machine arrière en annonçant que la hausse des prix de la viande serait réduite de moitié —, c'est-à-dire limitée à 10 % au lieu de 20 %.

La grève a été un échec. A Varsovie, elle a été suivie dans les deux plus grandes usines (Ursus et Huta Warzawa) et, de façon dispersée, dans quelques ateliers de diverses entreprises. A Wroclaw, dans cinq entreprises, entre 50 et 60 % des ouvriers se sont mobilisés, et, dans quelques autres, moins de la moitié. A Poznan et Torun, aucun gréviste. Pour les autres villes, nous n'avons pas suffisamment d'informations.

Grève et arrêts de travail

A vrai dire, pour l'opinion publique, la grève revêt désormais une importance toute symbolique. Il faut surtout ne pas perdre de vue que dans les conditions où vit la Pologne, dans ce pays où les arrêts de travail dus aux défaillances techniques représentent 20 % du temps général de travail, une grève d'une heure court toujours fortement le risque de passer inaperçue... Le 1er juillet, le personnel d'encadrement des chantiers navals de Gdansk a quitté les ateliers, comme par hasard, juste entre dix et onze heures : comment, après cela, prouver que la grève a réellement eu lieu ?

Les ouvriers de l'usine Rowar de Varsovie observent quotidiennement une pause d'un quart d'heure, à dix heures, pour le casse-croûte : le 1er juillet, ils ont prolongé cette pause mais personne n'a paru s'en apercevoir et c'est seulement... à onze heures que les contre-maîtres leur ont enjoint, de regagner leur poste de travail. C'est pourquoi l'on peut dire qu'en annonçant, comme il l'a fait, que la grève n'avait pas été suivie, le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, a seulement montré qu'il était mal informé. Mais, malheureusement, la manière dont est informée la population compte autant que les résultats réels de notre action.

Les autorités arguent de l'échec de la grève pour affirmer le déclin de l'influence de Solidarité et, du même coup, de toute l'opposition. Certes, les résultats chiffrés de la grève — même si l'on tient compte de toutes les données que nous venons d'évoquer pour les corriger — semblent aller dans leur sens. En réalité, face aux difficultés qu'ont eu à vaincre les organisateurs de la grève et aux risques qu'ont encourus les grévistes, il apparaît au contraire que les ouvriers des grands ensembles industriels ont fait montre d'une surprenante fidélité. D'ailleurs, si l'influence de Solidarité était vraiment si négligeable, pourquoi les autorités s'acharnent-elles comme elles le font contre ses militants ? Auraient-elles eu besoin de ce procès récent contre trois dirigeants de Solidarité, Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik, au cours duquel la justice la plus élémentaire a été bafouée, sans que cela permette pour autant de prouver le simple bien-fondé de l'accusation ? (...)

La « moitié silencieuse »

Des sondages effectués par des spécialistes tant officiels que non officiels s'accordent pour estimer à 25 % de la population les partisans du pouvoir et à 25 % les ennemis de ce même pouvoir. Les premiers se recrutent principalement dans l'appareil répressif, dans l'armée et le parti ; on y trouve beaucoup de gens âgés qui ont servi le socialisme dans leur jeunesse. Les opposants, eux, se recrutent surtout dans le prolétariat de la grande industrie et chez les intellectuels (et ce n'est pas un hasard si les meilleures sections de Solidarité sont implantées dans les grandes entreprises industrielles et dans les instituts de recherche).

Quel est l'état d'esprit des 50 % restants, de ceux qui préfèrent taire leurs opinions politiques ? Il s'agit, avant tout, de gens épuisés par la lutte quotidienne pour assurer à leurs familles un minimum décent. Il est probable que, si le proche avenir leur laissait entrevoir une possibilité, même très mince, d'améliorer leur niveau de vie, ils pourraient devenir un élément de cohésion sociale et de stabilisation du régime. Mais l'avenir ne leur promet rien de bon. En 1984, l'usure de l'appareil industriel a dépassé les 60 % — et plus encore dans la fabrication des biens d'équipement, l'alimentation et les chemins de fer.

Arrachée par Solidarité en 1981, la réforme économique fondée sur l'autogestion s'est effondrée après la dissolution du syndicat. La crise ne peut qu'empirer. La «moitié silencieuse» aura de moins en moins de raisons d'espérer voir d'améliorer ses conditions de vie : et, au bout de son désespoir, il y a toujours le risque de la révolte.

Cette sombre réalité, les autorités ne l'ignorent certainement pas. Mais elles n'acceptent pas pour autant de renouer le contact avec Solidarité. Et, en attendant, elles ont choisi la voie de la répression. Pensent-elles être en mesure de mettre sous les verrous la totalité des opposants, c'est-à-dire le quart de la population ? On peut craindre qu'une telle aggravation de la répression ne débouche sur une explosion de colère. Alors que pouvons-nous faire pour éviter cette évolution catastrophique ? Que pouvons-nous faire, dans notre situation où la proximité des chars soviétiques exclut toute idée de changement de pouvoir ?

Oublier la peur

Nous devons exploiter toutes les occasions de pression sur le pouvoir communiste, afin de l'amener à la modération et de l'obliger à tenir compte de l'opinion publique. C'est ainsi, par exemple, que nous allons appeler au boycottage des prochaines élections à la Diète, afin de manifester notre fidélité à une forme d'entente sociale authentique. Mais saurons-nous convaincre la « moitié silencieuse » de l'efficacité de notre mot d'ordre ? Saurons-nous lui faire oublier sa peur ? Et même si notre appel est entendu, notre succès aura-t-il une influence sur l'attitude du pouvoir ?

Le dénouement de la crise approche. La forme qu'il prendra ne sera pas sans répercussions sur le reste de l'Europe. L'Union soviétique sera amenée, dans les mois qui viennent, à trouver de nouveaux termes de coopération politique et économique avec l'Ouest. Il dépend des citoyens d'Europe occidentale et des Etats-Unis que ce nouveau *modus vivendi* international prenne ou non en compte les aspirations nationales et démocratiques des Polonais. Ce qui est sûr, c'est qu'en l'absence de paix sociale en Pologne, tous les espoirs de paix en Europe ne tarderont pas à se révéler illusoires.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde).

● *La grève de la faim à la prison de Leczyca.* — Sept des neuf membres de Solidarité incarcérés à Leczyca (sud-ouest de la Pologne) ont cessé, le mercredi 7 août, la grève de la faim qu'ils avaient entamée le 2 août pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention (*le Monde* du 9 août), a déclaré jeudi à l'AFP le colonel Stanislaw Wrona, directeur général des prisons polonaises. En revanche, a confirmé le colonel Wrona, deux autres prisonniers de Leczyca, MM. Wladislaw Frasyniuk, trente et un ans, ancien membre de la direction clandestine de Solidarié (TKK), et Jozef Sreniowski, trente-huit ans, militant de Solidarité de Lodz, poursuivaient jeudi leur mouvement de protestation. — *(AFP.)*

UNE COLLABORATRICE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE SOUPÇONNÉE D'ESPIONNAGE

Bonn *(AFP)*. — Une collaboratrice directe du ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, est soupçonnée d'espionnage, a annoncé jeudi 8 août le parquet fédéral.

Mme Sonia Lüneburg (soixante ans) est la secrétaire particulière de M. Bangemann depuis douze ans. Elle est devenue sa conseillère lorsqu'il a été nommé ministre de l'économie, en juin 1984.

Mardi, Mme Lüneburg ne s'est pas présentée à son travail. Une perquisition à son domicile a permis de découvrir qu'elle avait quitté l'appartement précipitamment. Un matériel très perfectionné, destiné à photographier des documents, se trouvait chez elle. Le parquet a décidé d'ouvrir une enquête.

Un porte-parole du ministère de l'économie a affirmé, jeudi, que Mme Lüneburg n'avait pas accès à des dossiers secrets. Il a précisé qu'aucun soupçon n'avait jamais pesé sur elle jusque-là, et il a démenti les informations parues dans le quotidien *Bild*, selon lesquelles elle serait originaire de RDA.

Irlande du Nord

Les incidents violents se multiplient

Comme chaque année à la même époque, l'Irlande du Nord connaît un net regain de tension. Après les manifestations protestantes de juillet, qui commémorent les victoires de Guillaume d'Orange sur les catholiques au dix-septième siècle, août est le mois des anniversaires républicains, avec notamment la commémoration de l'internement sans jugement. Cette mesure par laquelle Londres, en 1971, avait autorisé l'arrestation et la détention illimitée sans jugement de toute personne suspecte, a été abolie en 1975. Mais elle donne toujours lieu, chaque année, à des manifestations dans les quartiers catholiques.

La tension est encore accrue du fait de la présence en Irlande du Nord d'une centaine d'Américains qui s'adonnent, depuis quelques jours, à un tourisme d'un genre un peu particulier. Ce sont des Américains d'origine irlandaise, membres d'une organisation, le Noraid, que Londres accuse d'être le principal bailleur de fonds de l'IRA. Tandis que ces Américains effectuent leur pèlerinage sur tous les lieux symboliques de la lutte menée depuis 1916 par les républicains, l'IRA leur montre de quoi elle est capable. La fréquence des incidents violents s'est ainsi considérablement accélérée ces derniers jours : quatre véhicules ont explosé, faisant six blessés légers et des dégâts matériels considérables. Plusieurs autres bombes ont été désamorcées. Mardi, un homme de vingt et un ans est mort dans l'explosion du lance-roquettes artisanal avec lequel, selon la police, il s'apprêtait à attaquer une patrouille.

C'est dimanche qu'aura lieu à Belfast la principale manifestation marquant l'anniversaire de l'internement sans jugement. L'an dernier, lors d'une manifestation similaire, Martin Galvin, l'un des dirigeants du Noraid, était apparu en public, bien qu'il fût interdit de séjour dans la province. La police avait violemment chargé la foule de manifestants et tué l'un d'entre eux d'une balle en plastique. Martin Galvin est resté à Dublin la semaine dernière, tandis que ses compagnons partaient pour l'Irlande du Nord.

Enfin, les négociations qui se déroulent actuellement entre Londres et Dublin contribuent également à échauffer les esprits dans les milieux extrémistes des deux communautés. On ignore encore si les deux capitales parviendront à un accord avant octobre, moment où devrait avoir lieu le prochain sommet entre les deux premiers ministres. L'objectif est en tout cas de rechercher une formule permettant d'associer la République d'Irlande à la conduite des affaires de l'Ulster. Cette perspective est ressentie par les protestants nord-irlandais comme une « trahison » de la part de Londres. Elle risquerait aussi, si elle aboutissait, de détourner des mouvements extrémistes républicains une partie de la population catholique qui leur accorde pour l'instant son soutien.

Italie

VENT DE FRONDE DANS LA POLICE SICILIENNE

Palerme *(AFP)*. — Le ministre de l'intérieur italien, M. Luigi Scalfaro, a été hué, mercredi 7 août, à Palerme, à la sortie de l'église où venaient de se dérouler les obsèques d'un des deux policiers assassinés la veille, Roberto Antiochia. Une centaine de policiers en civil ont conspué le ministre aux cris d'*« assassin »*, *« trois morts en dix jours, c'est trois de trop »*. Le 28 juillet, un autre responsable de la brigade anti-Mafia, le commissaire Giuseppe Montana, avait également été assassiné.

L'arrivée d'importants renforts en Sicile (mille hommes) n'a pas suffi à calmer la colère de la police, qui reproche aux responsables politiques de Rome de ne pas se préoccuper suffisamment de la lutte contre la Mafia. Les policiers de Palerme avaient, d'autre part, mal accueilli, en début de semaine, la mutation de trois de leurs collègues, décidée après la mort mystérieuse dans un commissariat d'un homme soupçonné d'avoir des liens avec la Mafia. La moitié des agents de la préfecture de Palerme ont demandé leur transfert dans une autre ville.

Mercredi, le nouveau maire de Palerme, M. Luca Orlando, s'était rendu à Rome pour participer à une réunion d'urgence du cabinet et demander une aide accrue de Rome. Le président Francesco Cossiga s'est, de son côté, rendu à Palerme, et le président du conseil, M. Craxi, a réaffirmé *« l'engagement du gouvernement dans la lutte difficile contre la Mafia »*.





politique

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

La décision du Conseil constitutionnel entraîne le report des élections

Le Conseil constitutionnel a déclaré jeudi 8 août non conforme à la Constitution une importante disposition de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie : le nombre des membres des quatre futurs conseils de région (qui devait être de neuf pour la région Nord, neuf pour la région Centre, dix-huit pour la région Sud — celle de Nouméa — et sept pour la région des îles Loyauté).

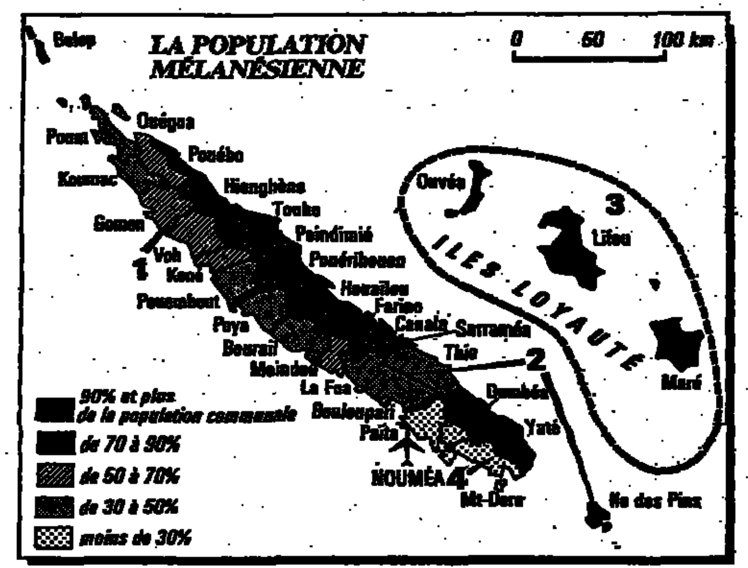
Ces conseillers devaient être élus au mois de septembre au suffrage universel direct aux conseils de région dont la réunion doit former le futur congrès du territoire.

Toutes les autres dispositions de cette loi sont d'autre part déclarées conformes à la Constitution par la même décision. Mais le coup est rude pour le gouvernement — et plus particulièrement pour le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, — qui voit l'économie même de son projet remise en cause et l'imminence des élections hypothéquée, au grand dam des indépendantistes, tandis que triomphent leurs adversaires politiques *(voir l'article de notre correspondant Frédéric Filloux,*

Objet d'incessantes polémiques depuis la présentation du projet de loi gouvernemental et jusqu'à son adoption définitive par l'Assemblée nationale en troisième et dernière lecture dans la soirée du vendredi 26 juillet, cette répartition, vivement contestée par l'opposition parlementaire, devait lui fournir l'un des nombreux motifs de saisine du Conseil constitutionnel qu'elle avait utilisés.

Dès le 26 juillet, en effet, 90 députés (63 RPR et 27 UDF) saisissaient le Conseil constitutionnel à propos de la conformité à la Constitution de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Le lendemain, 137 sénateurs appartenant aux différents groupes de l'opposition accomplissaient la même démarche.

Sur un seul point, donc, mais capital, ils ont obtenu satisfaction, le Conseil constitutionnel ayant déclaré non conformes à la Constitution les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 4 de la loi soit le tableau qui déterminait le nombre de conseillers au conseil de chacune des régions ainsi qu'au congrès du territoire. L'inégalité de représentation des diverses régions volontariste et relative, selon le gouvernement, largement abusive et tendancieuse, selon l'opposition, était au centre de la controverse.



Les quatre régions prévues par la loi

Les députés faisaient valoir dans leur recours au Conseil constitutionnel que, *« en novembre 1984, le nombre total des électeurs inscrits s'élevait à 83 893, soit pour 42 sièges un quotient de 1 997.*

» En application de ce quotient, la répartition la plus juste devrait être la suivante :

» Région nord : 14 013 électeurs inscrits, soit 7 sièges ;

» Région centre : 13 578 électeurs inscrits, soit 7 sièges ;

» Région sud : 45 523 électeurs inscrits, soit près de 23 sièges ;

» Région des îles Loyauté : 10 782 électeurs inscrits, soit 5 sièges.

» Ces résultats sont manifestement très éloignés de la répartition prévue par l'article 3 de la loi — [NDLR : article 4 de la rédaction définitive], *et l'inégalité constatée est substantielle puisqu'elle prive la région de Nouméa de cinq sièges ».*

Les députés arguaient encore d'une répartition *« tout aussi inégalitaire »* par rapport à la population de chaque région. Avec 145 458 habitants en Nouvelle-Calédonie et un quotient de 3 463 habitants par conseiller, ils dressaient le tableau idéal suivant :

« Région nord : 21 602 habitants, » soit 6 sièges.

» Région centre : 23 248 habitants, soit 7 sièges.

» Région sud : 85 098 habitants, » soit 24 sièges.

» Région des îles Loyauté : » 15 510 habitants soit 5 sièges. »

En comparant pour chaque région le nombre d'habitants par siège résultant de la loi, le recours des députés parvenait aux ratios suivants :

« Région nord : 2400 habitants » par siège.

» Région centre : 2583 habitants » par siège.

» Région sud : 4727 habitants » par siège.

» Région des îles Loyauté : » 2215 habitants par siège. »

Nouméa défavorisée

Ainsi, pour les députés, en surreprésentant certaines régions et en minorant la représentation d'une autre (celle qui comprend Nouméa) afin de *« favoriser l'ethnie dans laquelle se recrutent les indépendantistes »*, ces dispositions de la loi étaient *« manifestement contraires aux principes les plus fondamentaux de la Consitution »* : égalité du suffrage, égalité devant la loi sans distinction d'origine, race ou religion.

Les sénateurs, par une argumentation analogue, soutenaient que *« le découpage des circonscriptions régionales résulte de préoccupations qui sont en contradiction avec le principe d'égalité du suffrage : la répartition de la population, et donc des électeurs, entre ces quatre régions obéit à des considérations qui s'inspirent directement de facteurs ethniques ».*

Ils soulignaient, d'autre part, qu'il *« sera deux fois plus difficile d'être élu dans la région de Nouméa que dans n'importe laquelle des trois autres régions ».*

Découpage maintenu

Le Conseil constitutionnel a considéré que les dispositions constitutionnelles ou de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 relatives à l'égalité devant la loi et à l'égalité du suffrage *« ne font pas obstacle à la possibilité pour le législateur, en conformité avec l'article 74 de la Constitution* (1), *d'instituer et de délimiter des régions dans le cadre de l'organisation particulière d'un territoire d'outre-mer en tenant compte de tous les éléments d'appréciation, notamment de la répartition géographique des populations ; que, ce faisant, l'article 3 de la loi* [qui délimite les quatre régions] *n'a pas violé l'article 2 de la Constitution »* (2). Le découpage en quatre régions n'est donc pas remis en cause.

Mais, poursuit le Conseil constitutionnel, le congrès, *« dont le rôle, comme organe délibérant d'un territoire d'outre-mer, ne se limite pas à la simple administration de ce territoire, doit, pour être représentatif du territoire et de ses habitants dans le respect de l'article 3 de la Constitution* (3) *être élu sur des bases essentiellement démographiques ».*

Il ne s'ensuit pas, admet le Conseil constitutionnel, *« que cette représentation doive être nécessairement proportionnelle à la population de chaque région, ni qu'il ne puisse être tenu compte d'autres impératifs d'intérêt général ».*

Mais, *« ces considérations ne peuvent cependant intervenir que dans une mesure limitée qui, en l'espèce, a manifestement été dépassée ».*

C'est cette *« démesure »* dans la distorsion que le Conseil constitutionnel a sanctionnée en récusant comme contraire à la Constitution la répartition des membres des conseils de région voulue par le gouvernement et l'Assemblée nationale.

Toutes les autres dispositions de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie sont déclarées conformes à la Constitution par le Conseil constitutionnel. C'est dire que tous les autres moyens soulevés par les auteurs des deux saisines ont été écartés par lui.

L'un des principaux faisait valoir que, contrairement aux dispositions de l'article 74 de la Constitution, l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie avait été saisie après le dépôt du projet de loi devant l'Assemblée nationale et que cette dernière avait commencé à délibérer avant d'avoir eu connaissance de l'avis de l'assemblée territoriale.

Le Conseil constitutionnel estime, au contraire, que cet avis *« a pu être émis en temps utile et qu'il a été porté à la connaissance de l'Assemblée nationale avant l'adoption de la loi en première lecture »* et que, d'autre part, *« aucune disposition de valeur constitutionnelle n'exige que cet avis soit demandé avant le dépôt du projet de loi devant le Parlement ».*

D'autre part, contrairement aux sénateurs, le Conseil constitutionnel a estimé que, *« en prévoyant de demander aux populations intéressées de se prononcer sur l'accession du territoire à l'indépendance » « en association avec la France », sans autres précisions, l'article 1er, premier alinéa de la loi se borne à formuler une déclaration d'intention sans contenu normatif ; que, s'agissant d'un objectif que le législateur se fixe à lui-même, en vue de dispositions législatives ultérieures, il ne saurait, en l'état, être comme tel susceptible de censure constitutionnelle ».*

M. K.

(1) L'article 74 de la Constitution indique : *« Les territoires d'outre-mer de la République ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République. Cette organisation est définie et modifiée par la loi après consultation de l'assemblée territoriale intéressée. »* [NDLR.]

(2) Qui indique notamment : *« La France (...) assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. »* [NDLR.]

(3) Aux termes duquel le suffrage *« est toujours universel, égal et secret ».* [NDLR.]

LES RÉACTIONS A NOUMÉA

• M. Tjibaou calme le jeu
• M. Lafleur mise sur la non-application de la loi

De notre correspondant

Nouméa. — L'annonce de la décision du Conseil constitutionnel a, pour l'instant, suscité des réactions mesurées dans chacun des deux camps. La conséquence la plus commentée ce vendredi 9 août est, bien entendu, le report des élections régionales à une date ultérieure. Cela constitue l'essentiel de la prudente satisfaction dont font preuve les anti-indépendantistes du RPCR. *« Ces élections ne pourront pas avoir lieu avant trois mois, c'est-à-dire fin octobre début novembre, même avec la meilleure volonté du gouvernement socialiste »*, estime M. Jacques Lafleur.

Pour le député RPR, il ne fait aucun doute qu'outre les procédures parlementaires nationales prévisibles, le texte modifié devra être soumis à l'avis de l'assemblée territoriale (législatif local). Cette opinion est partagée par l'ensemble des élus du RPCR. La question est d'importance car, si elle est consultée, l'assemblée territoriale disposera, a indiqué son président, M. Jean Lèques, d'un délai d'un mois pour rendre son avis. A n'en pas douter, les conseillers territoriaux RPCR qui occupent la majorité des sièges profiteront jusqu'au bout du délai qui leur est imparti.

D'où l'espoir d'un report définitif de ces élections manifesté par M. Lafleur, compte tenu de l'échéance des législatives de 1936. *« On imagine mal,* dit-il *une loi, que de nouvelles institutions puissent être mises en place pour deux mois et demi ».* Au haut commissariat, on estime toutefois que si la modification du projet de loi est traitée comme un amendement, et que le Parlement n'a pas à débattre sur un nouveau texte proprement dit mais sur un aménagement, dans ce cas précis, l'Assemblée territoriale n'aura pas à être consultée.

Dans l'entourage du délégué du gouvernement, M. Fernand Wibaux, on évalue le report inévitable pour la consultation électorale à un mois et demi, ce qui renverrait les élections à la deuxième quinzaine d'octobre. Au fil des consultations qu'il a menées ces dernières semaines, le haut commissaire a tenté de convaincre les Européens de ne pas compromettre le calendrier électoral en leur indiquant que, en cas d'annulation du scrutin, ils auraient à faire face à une dangereuse pression des Canaques. Certains membres du RPCR semblaient souscrire jusqu'à maintenant à cette thèse, même si leur dirigeant persiste à espérer un report *sine die* du scrutin.

Le point litigieux, sur la représentativité de chaque région au congrès soulevé par le Conseil constitutionnel avait fait l'objet de violentes critiques de la part des élus du RPCR : *« Cette décision est un camouflet cinglant pour le gouvernement,* estime M. Lafleur ; *elle est aussi la sanction de l'injustice. »*

L'essentiel préservé

Dans les rangs des indépendantistes du FLNKS, on entend pour le moment rester discret. De sa retraite de Hienghène (côte est), d'où il dirige avec un certain recul le mouvement indépendantiste, M. Tjibaou faisait, vendredi, preuve d'un laconisme expectatif. *« Comme la majorité des membres du Conseil constitutionnel appartient à l'ancienne majorité, il est normal qu'il en décide ainsi »*, a-t-il indiqué. *« Mais ce n'est pas le Conseil constitutionnel qui fait les propositions face à la revendication d'indépendance, c'est le gouvernement. Alors, aujourd'hui, nous attendons de connaître sa position. »*

Certains membres de la coalition indépendantiste remarquent que l'essentiel a été préservé : à savoir la régionalisation — et notamment le découpage — ainsi que la procédure des ordonnances qui permet, dans certains domaines, l'administration directe de la Nouvelle-Calédonie par l'Etat. De toute façon, dit M. François Burck, l'un des dirigeants de l'Union calédonienne, *« Nous avons toujours été convaincus que nous n'aurions pas la majorité au congrès. Mais ce n'est pas pour nous le plus important. Le principal pour le FLNKS est d'obtenir la majorité dans trois régions sur quatre, et une modification de la représentativité de chacune des régions ne nous ôte pas cette possibilité. »*

Il reste au FLNKS à contenir l'impatience de ses militants. Ces derniers jours, que ce soit des conflits opposant des indépendantistes ou des caldoches face aux forces de l'ordre, M. Tjibaou a mené une discrète action visant toujours à calmer le jeu.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Le Parlement convoqué en session extraordinaire

(Suite de la première page.)

Le Nord et les îles Loyauté aux indépendantistes, le Sud à leurs adversaires, le Centre en point d'interrogation : tel était donc le pari limité, fabriqué et défendu par le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie.

Là était et là n'était pas l'obstacle. Là était, diront certains, le piège. Le Conseil constitutionnel ne remet pas en cause, en effet, le découpage, ni la possibilité de tenir compte *« de tous les éléments d'appréciation, notamment de la répartition géographique des populations »*. Mais c'est pour lier aussitôt, avec force, représentativité des élus et élection *« sur des bases essentiellement démographiques »*. Oui à d'éventuelles entorses au caractère proportionnel de la représentation des populations de chaque région, affirment encore les neuf sages ; oui à la prise en compte *« d'autres impératifs d'intérêt général »*, mais *« dans une mesure limitée »*. Et elle est ici *« manifestement dépassée »*.

C'est sur ce franchissement de limites que l'on va sans doute beaucoup épiloguer. Il est à l'évidence extrêmement difficile à apprécier. Surtout, une question lancinante ne peut manquer d'agiter les esprits : la *« mesure limitée »* n'est-elle pas souvent allègrement franchie dans nombre de circonscriptions électorales de métropole ?

On débattra sans doute longtemps du champ immense ainsi ouvert aux saisines électorales...

S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, on peut seulement faire observer que les différents nombres d'habitants par siège n'étaient pas, cette fois-ci, très différents de ceux qui découlaient de la loi du 7 août 1984 relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances (les circonscriptions étaient alors légèrement différentes). A l'époque, nul ne s'en était ému.

Bien entendu, nul n'ignorait que le parti pris gouvernemental n'irait pas sans poser problème. Se soumettant, à la fin du mois d'avril, à l'avis du Conseil d'Etat, M. Fabius avait déjà retouché légèrement le découpage régional. Un premier avertissement ? Au Parlement, l'opposition a tenté inlassablement de faire valoir que le gouvernement abusait de ce parti pris. Elle s'était employée en vain à faire modifier en sens inverse certains éléments de cette répartition.

Elle a aujourd'hui gain de cause puisque le bout d'article fatidique doit revenir devant le Parlement pour une nouvelle mouture. Au cours d'une prochaine session extraordinaire du Parlement, a déjà laissé entendre M. Pisani.

La décision du chef de l'Etat à qui il appartient de *« demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles »* (article 10 de la Constitution), est donc d'aller vite.

En l'espèce, la possibilité devenait nécessité après la décision du Conseil constitutionnel. La réponse à ces premières questions permettra de poser ensuite celle de la date possible des élections et, plus généralement, de la mise en œuvre du dispositif de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.

En vérité, si cette dernière question préoccupe — contradictoirement — tous les habitants de Nouvelle-Calédonie, le jeu des interrogations désormais ouvertes est presque sans fin. Eventuellement sollicité de nouveau, le Conseil constitutionnel dira-t-il à quelle aune on peut mesurer les limites à ne pas dépasser en matière de représentativité électorale bien comprise ?

Dans le cas contraire, la question ne demeurera-t-elle pas bizarrement ouverte, après la décision du 8 août ?

MICHEL KAJMAN.

Les aller-retour de M. Baumet

(Suite de la première page.)

Le sénateur du Gard ignorait-il qu'un changement de groupe annoncé au président du Sénat donne lieu à publication au *Journal officiel ?* ou bien sa décision de s'inscrire au groupe RPR prise en bonne et due forme a-t-elle été officialisée à son insu ? Sa surprise en tout cas ne fait aucun doute pour ceux qui l'ont vu le jour de la publication. Quant à celle de ses amis...

M. Claude Pradille lui-même, conseiller général de Nîmes, considéré comme le bras droit du président, affirme qu'il n'ignorait pas les contacts pris par M. Baumet avec M. Chirac, mais qu'il était loin d'imaginer que les choses fussent allées si loin. Il semble que, outre M. Baumet lui-même et les dirigeants nationaux du RPR, seuls les responsables locaux du mouvement chiraquien étaient au courant ; et ils ne s'attendaient pas que la décision du président du conseil général serait annoncé si tôt.

A gauche

Mercredi, plusieurs amis de M. Baumet viennent le voir. Il y a là des gens de sa génération — il a quarante-deux ans — et des *« anciens »* élus ruraux d'une vieille et toujours forte tradition socialiste qui soutiennent depuis son élection à la présidence du conseil général, en mars 1979, le gestionnaire compréhensif et le jeune *« battant »* mal aimé à Paris. Les uns et les autres lui font part des réactions enregistrées depuis la veille. C'est simple : le Gard et eux-mêmes sont à gauche. Que M. Baumet ait des ambitions régionales, qu'il veuille même disputer la mairie de Nîmes à M. Bousquet, et que le RPR en conflit avec le premier magistrat de la ville, lui offre une alliance tentante, c'est son affaire. Mais le conseil général ne peut pas être dirigé autrement qu'à gauche. Vingt socialistes et douze communistes sur trente-six conseillers généraux : l'analyse ne manque pas de bon sens.

M. Baumet quitte Nîmes en début d'après-midi, à demi convaincu, semble-t-il. Ses amis se réunissent de nouveau jeudi matin, tandis que le RPR départemental souhaite la bienvenue au sénateur et qu'un conseiller général du Parti républicain, M. Robert Ruas, maire de Saint-Jean-du-Gard, se déclare prêt à figurer sur la liste de M. Baumet. M. Bousquet, de son côté, tire les conséquences de sa rupture avec le RPR : M. Alain Boule, secrétaire départemental du parti chiraquien, se voit retirer sa délégation d'adjoint au maire de Nîmes. Il en sera de même dans la soirée pour deux autres adjoints parce que, selon M. Bousquet, ils étaient informés des tractations menées avec le président du Conseil général. M. Jacques Rosier, président départemental de l'UDF fait une déclaration prudente en faveur de l'union de l'opposition.

Le RPR « déconsidéré »

M. Baumet est dans un chalet alpin, sans téléphone. Pour lui parler, il faut attendre qu'il appelle d'une cabine. L'appareil de M. Pradille sonne enfin en début d'après-midi. Le président a préparé une déclaration grandiloquente et embrouillée au possible. Qu'importe ! La phrase essentielle y est : *« Je réintègre le groupe des non-inscrits ».* M. Pradille pense qu'il faut maintenir l'intention de former une liste pour les élections législatives : ce sera une carte pour les jours difficiles qui s'annoncent. M. Baumet ne veut pas, puis il se ravise. Finalement dans la soirée : le président ex-PS, ex-non-inscrit, ex-RPR est *« toujours pour les élections législatives dans un esprit de large rassemblement afin de prouver* [son] *indépendance ».* Les amis de M. Baumet prennent le temps de souffler ; le RPR est embarrassé. M. Bousquet arbore un large sourire. *« Jacques Chirac s'est doublement trompé,* nous dit-il. *Il a perdu en moi un ami et a déconsidéré le RPR dans le Gard et peut-être ailleurs. »*

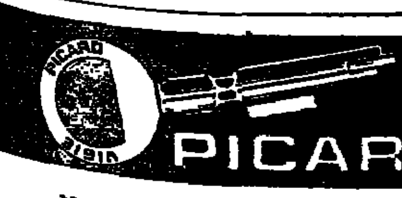
Il est temps d'essayer de comprendre. Le personnage d'abord. Maire de Pont-Saint-Esprit, gaulliste de cœur dit-il, M. Baumet s'était inscrit au Mouvement des radicaux de gauche entre les deux tours des élections cantonales de septembre 1973 pour obtenir au second tour le désistement en sa faveur du PS et du PCF. Six ans plus tard, devenu socialiste, il accède à la présidence du conseil général. Pour les plus âgés, c'est un fils ; pour les plus jeunes, un frère. Il a de l'ambition, pour lui-même et pour son département. Il n'oublie ni l'un ni l'autre. On l'admire et on lui est reconnaissant.

Mais à Paris, on n'a pas oublié qu'il avait misé sur Michel Rocard, et c'est Mme Dufoix qui est promue en 1981 au rang de personnalité socialiste gardoise de dimension nationale. Deux ans plus tard, le PDG de la maison de couture Cacharel, M. Bousquet, enfant de Nîmes, entre en politique et enlève la mairie aux communistes. M. Baumet se voit réduit à un rôle de notable. Il est convaincu de mériter mieux. Le Parti socialiste va gagner le terrain perdu par les communistes. Il lui faut un chef de file. Mme Dufoix ne convient pas à tout le monde. M. Cambacérès, maire de Sommières appartient au cabinet de M. Defferre. M. Baumet exploite l'avantage que lui offre cet adversaire, vite catalogué comme *« Parisien »* et *« sectaire ».*

Le RPR, qui avait contribué au succès de M. Bousquet à Nîmes, ne supporte pas le refus du maire de s'engager aux côtés de M. Chirac. Puisque le PDG de Cacharel ne veut pas être dans un parti, qu'il se contente de gérer Nîmes et ne s'occupe pas des élections législatives ! Et, en janvier dernier, M. Chirac recevait à l'Hôtel de Ville de Paris M. Baumet. Pour le RPR, peu représenté dans le département et dans la région, l'alliance avec le président du conseil général du Gard offrait une chance de faire basculer une vieille région socialiste en ralliant une partie de ses élus et de ses électorats ruraux que la gauche a pu décevoir depuis 1981.

M. Baumet, symptôme de la maladie chronique du socialisme languedocien, pouvait peut-être lui porter le coup qui livrerait la région à la droite. M. Chirac et ses amis ont trop présumé d'un symptôme.

PATRICK JARREAU.





société

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE BATEAU DE GREENPEACE

UNE PETITE AGENCE DE VOYAGES A PARIS

L'Odyssée de l'« Ouvéa »

Il n'existe que deux ou trois agences de voyages en métropole qui proposent des locations de bateaux à partir de Nouméa. Parmi elles, Odyssée, une petite société familiale créée en 1971 et située rue du Ranelagh, à Paris (16e). Selon toute vraisemblance, c'est cette agence qui a servi d'intermédiaire dans la location du voilier *Ouvéa*, mystérieusement disparu au large de la Nouvelle-Calédonie.

Directeur de l'agence et féru de voile, M. Claude Leroy cultive la prudence et la discrétion. Pas question d'essayer de reconstituer avec lui le parcours des quatre équipiers de l'*Ouvéa* avant leur embarquement, ni d'esquisser le portrait de celui qui a signé le contrat de location et, encore moins, de connaître son identité. Obstinément, M. Leroy se retranche derrière le *« devoir de réserve »* qui incombe, assure-t-il, à tout responsable d'une agence de voyages. *« Tous nos clients ont droit à la discrétion, quels qu'ils soient. »* Il est vrai que, lorsqu'on paie plus de 4 000 francs par semaine (et par personne) pour quelques jours de tranquillité dans les mers des tropiques, on a sans doute mérité une telle protection de son anonymat.

Peur de voir des « étrangers » s'immiscer dans ses affaires ? M. Leroy fuit la précision. Il a effectivement loué, dit-il, *« plusieurs »* bateaux *« récemment »*, à partir de Nouméa. Combien ? *« Nous ne fournissons pas de statistiques »*. En tous cas, insiste-t-il, *« nous ne connaissons pas le nom* Ouvéa ». De fait, le nom des bateaux ne figure généralement pas sur le contrat de location, qui ne fait état que de leur modèle. Soudain, M. Leroy emploie le singulier : *« Jusqu'à preuve du contraire, le bateau que j'ai loué n'a pas disparu, puisque je n'en ai pas été informé depuis Nouméa »*.

De fil en aiguille, il apparaît qu'il est étonnamment facile de louer un voilier. Dans ce milieu du nautisme, où s'effectuent parfois des convoyages d'embarcation plus ou moins licites, la liberté est jalousement préservée. Aucun papier d'identité, aucun certificat d'aptitude à la navigation n'est réclamé. Il suffit de payer d'avance comme l'ont fait les équipiers de l'*Ouvéa*. Ceux-ci ont également pu louer leur bateau par écrit, sans même se présenter chez Odyssée. Le contrat ne mentionne que l'identité du locataire et le nombre maximum d'équipiers. Quant à l'itinéraire, dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, les bateaux sont généralement loués pour un circuit *« dans la limite des eaux territoriales mélanésiennes »*, indique M. Leroy, qui ajoute presque involontairement : *« C'est la première fois que des clients louent un bateau pour aller en Nouvelle-Zélande, surtout en juin, alors que c'est l'hiver. »*

Il arrive « fréquemment » qu'Odyssée favorise la rencontre d'équipiers solitaires, ajoute M. Leroy. Refusant toujours farouchement de se placer dans l'hypothèse où il aurait loué l'*Ouvéa*, il n'en laisse pas moins échapper certaines indications : *« Il est tout à fait possible que ces gens se soient rencontrés à la suite des informations que je leur ai données sur la croisière. » « Mais, se reprend-il, cela ne veut pas dire physiquement, il se peut que nous les ayions seulement mis en rapport. »* Et, selon lui, *« leurs noms ne sont pas connus dans les milieux de la voile »*.

Impossible d'en savoir plus : *« Cela regarde la police, pas la presse. »* Vendredi soir, M. Leroy et sa femme, employée également à l'agence, devaient fermer boutique pour près de deux semaines...

C. C.

Xavier Maniguet, le toubib baroudeur

De notre envoyé spécial

Dieppe. — Mais qu'allait-il donc faire dans ce voilier, le docteur Xavier Maniguet ? Tous les parents et amis de ce toubib baroudeur se posent aujourd'hui la question. Certes, l'homme n'est pas un pantouflard. Toujours par monts et par flots, promenant son stéthoscope des plates-formes de recherche pétrolière offshore aux clubs de vacances des antipodes. Risque-tout ? Oui, d'accord. N'est-il pas propriétaire d'un avion biplan Stamp 1936, *très coté paraît-il*, avec lequel il aime à s'adonner à la voltige aérienne ? Ne s'est-il pas spécialisé dans la médecine de la plongée sous-marine ? Mais agent secret ? Lâchez le mot, et tout l'aéroclub de Dieppe s'esclaffe bruyamment. *« Alors ça non, ça n'est pas du tout le genre »*, s'exclame M. Rémy Boucher, président du club.

Sans doute, quand il arrivait au volant de sa Porsche et arborant son éternel bronzage dans la petite cité, près de Dieppe, d'Arques-la-Bataille où son père exerce la profession de médecin de famille, il ne passait pas inaperçu. *« Partant pour tous les coups, ça oui »*, explique un de ses camarades du club. Cet enfant du pays, né à Arques voici trente-huit ans, célibataire, est grand chasseur, *« de gibier à poil et à plume »*, *précise-t-on finement* au club.

Dès son retour des mers du sud, à la fin du mois de juillet dernier, et peut-être pour se *consoler de ses déboires maritimes*, le médecin est revenu voler sur son biplan : *« Il avait l'air ennuyé, il nous a dit seulement qu'il avait eu des problèmes dans cette équipée. Si l'on avait pu prévoir que cela prendrait ces proportions... »*

L'engagement supposé — selon des services de police parisiens — du docteur Maniguet à l'extrême droite laisse rêveurs tous ses camarades de vol : *« De toute façon, ici, on ne parle ni politique ni boulot. »* A la mairie d'Arques-la-Bataille, tenue par le PCF depuis 1971, on est tout aussi sceptique. Certes, la famille Maniguet ne compte pas parmi les supporters du maire en place. *« Aux dernières municipales*, explique le secrétaire de mairie, *nous avions publié dans notre bulletin une photo aérienne d'Arques. La mère de Xavier a protesté, en disant qu'il s'agissait d'une photo de son fils et que nous n'avions pas le droit de l'utiliser. »* Pour un pédigree d'activiste, c'est mince...

Dans son cabinet d'Arques, le docteur Maniguet père réserve ses déclarations à la justice. *« Mon fils pratique tous les sports*, finit-il tout de même par *expliquer. La voile, il n'en avait jamais fait. Il est entré en contact, par l'intermédiaire de l'agence parisienne Odyssée, avec cet équipage qui recherchait un médecin. Mais le voilier n'a nullement été loué à son nom, comme cela a été écrit. Il ne s'est aperçu qu'à la fin de la traversée de la nature un peu spéciale du voyage. Aujourd'hui d'ailleurs, il n'est nullement en fuite. Il se présentera si nécessaire à la justice. »* S'il n'est pas en fuite, Xavier Maniguet depuis que son rôle — involontaire — a été rendu public, est pour le moins en fugue. Nul ne l'a aperçu depuis plusieurs jours dans son pied-à-terre de Dieppe où il revient toujours se délasser entre deux aventures au bout du monde — la dernière en date était un contrat avec Total au large d'Abu-Dhabi. Quant à son répondeur téléphonique, il répète inlassablement : *« Messieurs les journalistes, j'ai été mêlé malgré moi à une affaire qui ne me concerne en rien... »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les pirates de la non-violence

M. David Mctaggart, Canadien, cinquante deux ans, président et fondateur de Greenpeace International a demandé à être reçu par M. François Mitterrand. Au siège parisien de l'organisation, on ne fait aucun commentaire sur cette éventuelle rencontre, pas plus que sur la désignation par le gouvernement français d'une commission d'*enquête sur l'attentat contre* le *Rainbow-Warrior*.

Ne jamais sous-estimer son adversaire. Ceux qui se sont attaqués au *Rainbow-Warrior* sont tombés dans ce piège. Les gens de Greenpeace : des écolos pacifistes, des rigolos sur un mouille-cul, qu'on va calmer avec deux pétards, pensait-on sans doute. L'organisation internationale Greenpeace — la paix verte — peut en effet tromper son monde. Vue de loin, elle ressemble à l'un de ces comités de *défense* qui ont *foisonné* à travers le monde depuis vingt ans.

Mais le mouvement a plusieurs qualités qui se trouvent rarement réunies chez les « amateurs » : la motivation de ses militants, leur imagination tactique, le courage physique, une organisation multinationale, un financement toujours renouvelé notamment dans les pays anglo-saxons où les dons sont fréquents, et donc la permanence.

Les buts et les moyens de l'association sont clairs : défendre la paix et le patrimoine naturel mondial. Ce qui implique de combattre les tenants de la bombe atomique, les pollueurs, les chasseurs. La *lutte doit se faire sans violence*, mais en s'opposant physiquement à ses adversaires. Bref, on risque sa peau pour paralyser l'autre.

Greenpeace a une déjà longue histoire et presque une *légende*.

Ses exploits passent dans la légende

Fondée en 1969 par un groupe de pacifistes canadiens flanqués de hippies et de déserteurs américains, l'association commença par monter une expédition contre les expériences nucléaires « made in USA » dans les îles Aléoutiennes. Cette origine maritime a orienté son destin. La plupart de ses actions de commando se situent sur les océans et, si le secrétariat est en Grande-Bretagne, le noyau dur du mouvement se trouve toujours à Vancouver, port canadien sur le Pacifique.

Les « mouille-cul » affrétés par Greenpeace se sont portés contre les navires baleiniers soviétiques ou autres, puis au-devant des bateaux-poubelles qui se délestent de leurs déchets toxiques. *On a* vu les militants de la « paix verte » sur la banquise, s'interposant entre les tueurs et les jeunes phoques. Ils se sont hissés sur les grues du port de Cherbourg pour protester contre le transport par mer des combustibles nucléaires. On les a vus encore en baie de Seine tentant d'empêcher des maries-salopes de se débarrasser des « boues jaunes ». Mais, surtout, depuis une douzaine d'années, ils se mesurent régulièrement avec la marine française, chargée de maintenir au large les importuns durant les campagnes d'essais atomiques à Mururoa.

Il faut avoir enjambé sans façon la rambarde du *Rainbow-Warrior* — le Combattant de l'arc-en-ciel — pour comprendre Greenpeace. Le bateau est à l'image du mouvement : peinturluré de slogans fanfarons, mais solide et accoutumé depuis longtemps aux coups de tabac. C'est un ancien chalutier britannique, rustique, inconfortable, mais tenant la mer, toutes les mers.

A bord, le capitaine et le chef des machines sont toujours d'anciens professionnels qui ont fait leurs preuves. Vieux loups de mer, mauvais coucheurs, mais sachant commander. Il y a aussi des bricoleurs illuminés et géniaux qui assurent les transmissions, des acrobates du *Zodiac*, des musiciens pour recueillir des fonds au cours des croisières.

Les autres membres de l'équipage, filles et barbus de toutes nationalités, ressemblent à une sorte de légion étrangère à effectifs variables, allant et venant selon des horaires fantaisistes, avec humour et décontraction. La langue commune est évidemment l'anglais. Les cabines snt rarement rangées à l'équerre, la tambouille est souvent approximative, mais quand viendra l'heure de l'action, ces matelots de pacotille *seront sur le pont et à la* mer, prêts à *risquer* leur vie pour sauver une baleine.

Certains ne sont montés à bord qu'une fois, d'autres ont fait plusieurs campagnes. Dans tous les grands ports du monde, Greenpeace peut compter sur des militants disposés à embarquer ou, plus modestement, à donner la main à la manœuvre. Le mouvement a des bureaux dans quinze pays. Il dit compter six mille adhérents en France.

Enfin, Greenpeace sait ce que média veut dire. Il y a toujours sur le *Rainbow-Warrior* des photographes dont les images accusatrices *feront le tour des rédactions* et, bien sûr, quelque chroniqueur pour corser la saga. Bien *faire* et le faire dire.

Les héros anonymes de Greenpeace ont donné à leur association une aura mondiale extrêmement brillante, notamment dans les pays anglo-saxons. Faire violence à des non-violents sympathiques, c'était à coup sûr soulever la réprobation des opinions publiques des Etats scandinaves et de toutes les nations de langue anglaise. Pas seulement un crime, une faute...

MARC AMBROISE-RENDU.

L'ombre du général

M. Bernard Tricot a toujours été l'homme des *missions* difficiles et discrètes. Ce juriste au très rare sourire, né à Aurillac le 7 juin 1920, entré au Conseil d'Etat en avril 1945, a joué, dans l'ombre du général de Gaulle, un rôle-clé dans le dénouement de l'affaire d'Algérie.

Ancien collaborateur de Christian Fouchet, ministre gaulliste des affaires tunisiennes et marocaines du cabinet Mendès France *en 1954, il poursuit sa carrière* en Tunisie, notamment comme directeur de cabinet de Roger Seydoux, haut commissaire de France. Les voies subtiles de la *décolonisation lui sont familières*.

A l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, il dirige le cabinet du secrétaire général pour les *affaires algériennes, René Brouillet. Georges Pompidou*, son compatriote du Cantal, le fait entrer à l'Elysée en janvier 1959, comme conseiller technique. Il s'y rendra vite indispensable : *« Pour l'Algérie, voyez Tricot »*, répète le général. Il est *en* effet le dépositaire des secrets — et des hésitations de sa politique.

En 1960, Bernard Tricot rencontre secrètement, en *Algérie*, Si Salah, chef de la willaya IV, que tente la « paix des braves », et le conduit à l'Elysée. De Melun à *Evian*, il participe aux conférences qui aboutirent à la paix. Reste à le faire sur le terrain : il devient délégué général du haut commissaire de France, Christian *Fouchet*.

A son retour, en juillet 1962, autre mission sans joie : secrétaire général de l'administration du ministère des armées, il lui *revient d'aider M. Pierre Messmer à réorganiser* une armée encore sous le choc de l'Algérie.

De Gaulle, en 1967, rappelle l'indispensable Tricot. Secrétaire général de la présidence de la *République*, il est plus que jamais le « Père Joseph » du général. Désormais sorti de l'ombre, il est une cible — impavide — pour les antigaullistes. C'est lui qui, le 29 avril 1969, annonce que le général, parti à Colombey, ne reviendra pas à l'Elysée.

Revenu au Conseil d'Etat, où il préside la sous-section du contentieux — où siège un jeune auditeur, M. Laurent Fabius, — il *rédige*, en 1975, le premier rapport de la commission Informatique et libertés, préside la mission *qui prépare la réforme* de l'architecture. Fin juillet 1980, il est nommé président de la Commis*sion des opérations de Bourse*. De retour au Conseil d'Etat en juillet 1984, il est chargé par M. Bérégovoy d'un *rapport* sur l'intermédiation financière.

J. P.



Dessin de SZLAKMANN.

M. François Bernard

M. François Bernard, qui seconde M. Bernard Tricot dans l'enquête sur l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, est conseiller d'Etat et secrétaire général pour l'*administration des armées au ministère* de la défense. Il a été directeur du cabinet civil et militaire de M. Charles Hernu de 1981 à 1984.

[Né le 21 décembre 1933 à Metz (Moselle) et ancien élève de l'ENA, M. François Bernard a fait une grande partie de sa carrière au Conseil d'Etat, où il est conseiller d'Etat depuis 1983. En 1961, il a appartenu au cabinet du ministre *de la santé publique* (Joseph Fontanet) dans le gouvernement de M. Michel Debré. En 1963, il est conseiller technique auprès du directeur général des affaires culturelles au ministère des affaires étrangères. En 1972, il représente la France auprès de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et il est, en avril et en mai 1974, conseiller technique auprès de M. Alain Poher, président de la République par intérim à la mort de Georges Pompidou. Il a été nommé secrétaire général par l'administration des armées le 3 janvier 1985.]

Les policiers reprennent les recherches au départ

(Suite de la première page.)

Sa personnalité intrigue. Médecin, il n'exerce pas dans l'Hexagone, mais a travaillé de 1978 à 1984, par l'intermédiaire d'une société d'intérim, comme médecin de chantier sur les plates-formes pétrolières de la compagnie CFP-Total à Abou Dhabi. Ce grand sportif semble surtout avoir une passion, parmi d'autres : la plongée sous-marine. Or, il a fallu des plongeurs expérimentés pour poser deux bombes perfectionnées à prise magnétique, sous la coque du navire de Greenpeace, accosté dans le port d'Auckland. De plus, les deux bouteilles de plongée retrouvées à 3 kilomètres du lieu de l'attentat, avec un Zodiac, également de fabrication française, ne sont pas à air comprimé, mais à oxygène. Or, ce dernier étant toxique à plus de 10 mètres de fond, ce type de matériel n'est utilisé que dans des circonstances précises par des nageurs *expérimentés* : nager entre deux eaux, en évitant les habituelles bulles d'air remontant à la surface.

Autre mystère : les opinions politiques du docteur Maniguet. Son entourage réfute toute assimilation à l'extrême droite, tandis que les services *policiers maintiennent* leur conviction de son engagement extrémiste. Enfin, le propriétaire de l'*Ouvea* à Nouméa assure que l'équipage venu prendre livraison du voilier en modifia l'équipement en embarquant un matériel perfectionné, notamment pour les communications radio. Il a ainsi la certitude que son bateau a été sabordé, les trois membres restants de l'équipage ayant repris sur un autre bord, ce matériel leur permettant d'organiser sans difficulté un tel rendez-vous en haute mer.

L'adjoint de Bob Denard

Parallèlement aux préparatifs de ce mystérieux équipage, un couple organise d'apparentes vacances : Sophie-Claire et Alain-Jacques Turenge prennent un avion à Londres pour la Nouvelle-Zélande. Sur place, ils louent un mini-bus, jouent les touristes, rencontrent les hommes de l'*Ouvéa* et sont, finalement, interpellés après l'attentat, alors qu'ils allaient rendre leur véhicule. La police suisse confirme que leurs passeports helvétiques sont faux.

Pour les Néo-Zélandais, ce couple, qui se refuse à toute déclaration, est en fait français. Qui sont-ils ? Une enquêtrice néo-zélandaise, Mme Cushla Watson, est, depuis mercredi, à Paris pour le savoir. Sophie Turenge est-elle en fait, comme l'a affirmé *VSD*, un capitaine de la DGSE, le service de renseignement français ? En tout cas, elle ne figure pas dans les rôles militaires du service. Serait-elle un membre civil « assimilé », selon la technologie militaire, avec ce grade ?

Dernier morceau du puzzle : René Dulac, grand prestataire en mercenaires, ancien adjoint de Bob Denard, aurait constitué l'équipe de l'attentat. Sa société a son siège à Londres. Dans le passé, il a souvent côtoyé les services de renseignement français, la sous-traitance étant la règle dans ce domaine. Sa dernière grande opération fut le recrutement, durant l'été 1983, de trente-cinq anciens militaires pour renforcer les troupes d'Hissène Habré, alors qu'elles étaient en difficulté sous le *feu libyen* à Faya-Largeau. Préparé par des militaires français à Bangui (République centrafricaine), ils furent chargés d'utiliser des missiles américains sol-air Redeye, durant une semaine. Avec de maigres résultats, puisqu'ils durent être rapatriés en une nuit, d'urgence. La France, qui n'intervenait pas alors directement au Tchad, était au courant, mais le signataire du contrat était l'ambassadeur tchadien à Paris.

Tels sont les éléments en possession des enquêteurs. Ils permettent d'établir que cette équipe très spéciale évolue aux confins des mercenaires et des activistes et que, de ce fait, elle eut sans doute des liens avec *les services spéciaux* français dans le passé. Quant à la responsabilité directe de ceux-ci dans l'attentat, rien ne la confirme en l'état actuel : ces professionnels ont curieusement laissé beaucoup de traces « made in France » en Nouvelle-Zélande.

Cette dimension de l'affaire est évidemment la priorité de l'enquête administrative — et non policière — de M. Bernard Tricot, appuyé par un autre conseiller d'Etat, M. François Bernard. Sa première visite fut, jeudi après-midi, pour l'amiral Pierre Lacoste, le patron de la DGSE. M. Tricot a formulé deux demandes : consulter le dossier Greenpeace du contre-espionnage français, connaître l'organigramme de ce service dans le Pacifique. Seconde demande qui n'est pas anodine, car l'une des certitudes des enquêteurs est que les clefs de l'attentat ne sont pas seulement à Paris, mais à Nouméa.

EDWY PLENEL.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Clarté totale » ?

« Voilà une affaire où François Mitterrand a réagi promptement, dans une clarté totale et sans la moindre équivoque. » L'éditorialiste du *Matin de Paris*, Richard Liscia, est bien le seul à avoir été aveuglé par la clarté de l'affaire Greenpeace.

Dans *le Figaro*, Xavier Marchetti rapproche l'affaire du... projet de statue du capitaine Dreyfus et de l'enseignement des langues régionales, pour estimer que la démarche de François Mitterrand consiste à *« renforcer le pouvoir d'Etat et ne jamais négliger les symboles »*. Selon lui, l'ouverture d'une enquête procède de *« la manipulation hypocrite et officielle du symbole de l'antinucléaire »*. *« La responsabilité politique (...) du président, qui, sous la Ve République, est obligatoirement au courant de ces sortes d'affaires »*, est aussi évoquée dans *l'Humanité*, par Claude Lecomte.

En revanche, nul ne met en cause le choix de M. Bernard Tricot, ancien collaborateur du général de Gaulle. A l'exception du *Quotidien de Paris*. *« M. Tricot est trop indiscutable pour que sa nomination ne soit pas discutée »*, estime Stéphane Denis dans le journal de Philippe Tesson. *« Faire appel à lui plutôt qu'au directeur de la DGSE, à un collaborateur de M. Hernu ou de M. Fabius, c'est avoir une intention politique bien précise (...). A l'avance, le pouvoir se trouve suspect quand il parle (...). La précaution qu'est M. Tricot a déjà des odeurs, une couleur de calcul politique. »*

France-Soir, pour sa part, préfère revenir sur les faits eux-mêmes, en donnant la parole à *« un officier de la DGSE »*, qui s'étonne de l'abondance des indices laissés sur place par les saboteurs du *Rainbow-Warrior*. *« Il ne manque plus que la baguette de pain, le béret basque et le litre de beaujolais »* pour accuser la France, explique-t-il.





JUSTICE

AU TRIBUNAL DE STRASBOURG

Un prévenu français a failli être interdit de séjour sur le territoire... français

De notre correspondant

Strasbourg. — *« Je demande quatre ans ferme et une interdiction définitive de séjour sur le territoire français, car ce n'est pas comme ça qu'on use de l'hospitalité. »*

« Mais je suis Français », s'exclame M. Férid Kaddour. C'était jeudi matin 8 août, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, un échange étonnant entre le représentant du ministère public, M. Dominique Debus, et un prévenu parisien âgé de trente-neuf ans, M. kaddour, patron d'une boutique de thé dans le onzième arrondissement et suspecté d'être le « gros fournisseur » d'une filière de résine de cannabis entre Paris et Strasbourg.

Car M. Kaddour est incontestablement Français, comme l'indiquait tout de suite le président, Mme Sonia Garrigue : *« Calmez-vous, le tribunal s'en apercevra. »* L'erreur manifeste du réquisitoire reprenait l'esprit de l'arrêt de la chambre criminelle de la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin), refusant le 28 mai dernier la liberté au prévenu, compte tenu des « origines de l'inculpé » et « des risques très sérieux de fuite à l'étranger ». *« Une décision raciste »*, commente M. Kaddour, né en 1946 en Tunisie, alors protectorat français, de mère française et de père tunisien, et déclaré Français en 1960, sans que cela soit contesté depuis.

Cette attitude — *« peut-être légère »*, dira M. Debus lui-même — des magistrats de Colmar a un peu masqué le reste de l'affaire : treize inculpés présents, dont huit Strasbourgeois, une « filière à quatre niveaux », selon le réquisitoire. Le circuit de distribution local autour de quelques jeunes plus ou moins réguliers, le « courtier » de la ligne SNCF, Pierre Ahlers, le fournisseur parisien — ce serait M. Kaddour — et un petit groupe d'Africains, Zaïrois ou Centrafricains, demandeurs d'asile, spécialisés à Paris dans l'herbe de cannabis.

Les Strasbourgeois ont vingt ans, ou un peu moins. Ils achètent, revendent pour racheter, et peut-être pour oublier désœuvrement et chômage. Leur lieu de rencontre : le centre commercial de la place des Halles, à Strasbourg, et quelques appartements. En règle générale, ils reconnaissent la consommation et la vente, mais contestent les quantités ou les tarifs : 18 à 22 F le gramme, disent-ils, 40 F, calculent les douanes. L'enjeu avoué, ce sont les amendes douanières, la seconde peine des trafiquants de stupéfiants.

Pierre Ahlers est un personnage plus complexe. Il a fait plusieurs trajets entre Paris et Strasbourg. Il reconnaît être le fournisseur des « fourmis » strasbourgeoises, mais le « gros poisson », déclarait-il dès sa garde à vue, c'est Férid Kaddour, qui lui aurait vendu plus de 10 kilos de résine entre septembre 1984 et début 1985. Aujourd'hui, comme lors de sa confrontation avec le commerçant parisien, Pierre Ahlers se rétracte : *« Il fallait donner quelqu'un : j'ai donné celui-là »*.

Férid Kaddour n'a pas varié : *« Ahlers venait chez moi boire un thé, passer des coups de fil à la gare de l'Est. Je l'ai viré après qu'il ait manipulé de la poudre sur une table. C'est alors qu'il m'a menacé. »* La présidente n'est pas convaincue : *« Vous avez reconnu consommer du cannabis depuis vingt ans, et Ahlers a donné toutes les précisions sur votre arrière-boutique ! »* *« Il pouvait tout en connaître en quelques passages »*, s'insurge Kaddour. Son défenseur, Me Houver, plaide la relaxe, et, surtout, attaque les « errements » sur la nationalité de son client, que M. Kaddour se promet d'ailleurs de poursuivre.

Le tribunal a jugé Férid Kaddour coupable de la vente à Pierre Ahlers et l'a condamné à vingt-quatre mois d'emprisonnement, dont douze ferme, le jeune Strasbourgeois à trente mois dont vingt avec sursis. Tous les autres inculpés sont condamnés à de courtes peines de prison, souvent assorties d'un large sursis et couvertes par leur détention préventive. Les Strasbourgeois sont presque tous libres et les Africains — et eux seulement — définitivement interdits de séjour en France.

JACQUES FORTIER.

● *Les époux Villemin assignent* France-Soir *en diffamation.* — Jean-Marie et Christine Villemin, les parents de Grégory, assassiné le 16 octobre 1984, ont demandé l'assignation pour diffamation, devant le tribunal de grande instance de Paris, de M. Jean-Michel Jeandon, journaliste à *France-Soir*, et de M. Robert Hersant, directeur de cette publication.

Les époux Villemin réclament 1 million de francs de dommages et intérêts et mettent en cause une série d'articles signés du journaliste entre le 2 mai et le 22 juillet, qu'ils considèrent, selon les termes de l'assignation, comme « diffamatoires et empreints d'une mauvaise foi exceptionnelle ».

● *RECTIFICATIF.* — C'est par erreur que nous avons indiqué dans *le Monde* du 9 août que des permissions de sortir plus longues peuvent désormais être accordées à certains détenus.

En réalité, ces permissions restent de trois jours, mais les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement peuvent en bénéficier *« sans condition de délai »*, alors que jusqu'ici elles étaient réservées aux détenus *« qui ont exécuté la moitié de leur peine et qui n'ont plus à subir qu'un temps de détention inférieur à trois ans »*.

ÉDUCATION

LES ENSEIGNANTS DE BRETON : PAS DE « CAPES BICÉPHALE »

La confirmation par le conseil des ministres du 7 août de la mise en place en juin 1986 d'un CAPES de breton, destiné à recruter de futurs enseignants de la langue bretonne dans les lycées et collèges, provoque l'étonnement du président de la Société des agrégés, M. Guy Bayet. Inlassable défenseur des enseignants du secondaire et de leurs diplômes, il se demande pourquoi le ministère n'a pas créé un CAPES de français avec une option de langue régionale. Il craint que sous la pression des militants régionalistes le gouvernement ne soit en train de préparer exactement l'inverse, un diplôme où le breton occupe la plus grande place et où les autres disciplines seraient négligées.

Cette annonce du CAPES de breton ne semble pas non plus satisfaire l'Union des enseignants de breton qui explique son refus d'un « CAPES bicéphale anachronique ». Pour ces militants de la cause bretonne, *« seul un CAPES de breton identique à ceux d'anglais, d'espagnol ou d'autres langues vivantes, peut donner les garanties d'une formation sérieuse des maîtres du secondaire et assurer le suivi des études des élèves »*.

● *Francophonie : conférence des communautés ethniques à Montréal.* — Des représentants des communautés francophones d'Europe et d'Amérique du Nord sont réunis à Trois-Rivières (Québec) pour la huitième conférence des communautés ethniques de langue française qui se tient du 8 au 11 août sur le thème Autodétermination et Manipulations. Organisée cette année par le Mouvement national des Québécois en collaboration avec la Société Saint-Jean-Baptiste (favorable à l'indépendance du Québec), la conférence accueille des représentants du Rassemblement jurassien, de l'Union valdôtaine, de la Wallonie libre, de la Société nationale des Acadiens, du Mouvement populaire romand et de la Section française de la Conférence des communautés ethniques de langue française. Rencontre biennale instituée à Genève en 1971, la Conférence a notamment pour but de *« renforcer les liens de solidarité entre les mouvements qui luttent pour l'affranchissement des groupes ethniques victimes de conditions politiques dictées par l'histoire »*. — *(AFP.)*

MÉDECINE

UN RAPPORT OFFICIEL SUR LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ATTEINTS DU SIDA

Dépister, et après ?

Un rapport officiel rédigé à la demande de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, par un groupe de spécialistes du SIDA sera prochainement transmis à M. Laurent Fabius (1).

Ce document émet, pour la première fois, une série d'avis et de propositions visant à améliorer la prise en charge des malades atteints de SIDA et des personnes apparemment saines ayant été en contact avec le virus. Un thème plus que jamais d'actualité après la récente décision du gouvernement de rendre systématique le dépistage de cette maladie chez les 4 millions de personnes qui, chaque année en France, donnent bénévolement leur sang.

Après l'angoisse, la psychose collective et l'identification du virus du SIDA, voici donc les problèmes d'intendance médicale et ceux de politique sanitaire. Comment doit-on prendre en charge les malades ? Comment prendre en charge les personnes apparemment saines, mais dont on sait qu'elles ont été en contact avec le virus et pour lesquelles tout pronostic relève encore de l'art divinatoire ?

Cette dernière question devait immanquablement se poser dès lors que le gouvernement avait décidé le dépistage systématique des anticorps « anti-LAV » chez tous les donneurs de sang de l'Hexagone. Question assortie d'une autre, éthique autant que médicale : faudra-t-il ou non dire la vérité (le résultat du test de dépistage) aux sujets positifs ? Etant bien entendu que des incertitudes subsistent quant à la fiabilité de ces tests et que rien ne permet de dire quelle doit être la conduite thérapeutique à tenir.

« Je souhaite recevoir sur ce point un avis encore plus détaillé. J'ai chargé un groupe d'experts de me remettre ses conclusions dans quelques semaines », déclarait, le 19 juin, M. Laurent Fabius à la tribune de l'Assemblée nationale. Le rapport demandé est aujourd'hui sur le bureau du secrétaire d'Etat à la santé et devrait être prochainement transmis au premier ministre.

Le Comité national d'éthique et un groupe de travail de la Société nationale de la transfusion sanguine ont déjà émis leur avis quant à l'information des donneurs de sang (*le Monde* daté 23-24 juin). Le groupe de travail adopte la même position (informer systématiquement le donneur) en avançant quatre types d'arguments :

1) *« Le donneur peut être considéré comme implicitement demandeur de cette information »* ;

2) Le SIDA ne constitue pas une situation exceptionnelle : le dépistage de la syphilis et celui de l'hépatite virale de type B posent des problèmes équivalents ;

3) Le SIDA n'est pas *stricto sensu* un cancer, pour lequel un article du code de déontologie médicale permet une dissimulation du diagnostic. A la différence d'une tumeur maligne, le SIDA est en effet une maladie transmissible : *« L'absence d'information, en empêchant le donneur de mettre en œuvre les précautions qui s'imposent vis-à-vis de lui-même et de son entourage, réduit l'intérêt du dépistage »* ;

4) Il est de l'intérêt du donneur de pouvoir bénéficier d'une surveillance médicale régulière.

Six postes à la Salpêtrière

Ces principes étant établis, les auteurs du rapport formulent une série de propositions concernant la communication, en pratique, des résultats : *« La charge émotionnelle qui s'attache au SIDA joue (...) un rôle important. Il appartient au corps médical d'en tenir compte, et l'information ne peut se limiter au simple énoncé des résultats du test. »* Il faut aussi *« dissiper la confusion très répandue entre SIDA et infection par le virus LAV »*. Selon les auteurs du rapport, la transmission de l'information devra se faire par écrit, une lettre avertissant le donneur qu'une anomalie a été décelée et lui demandant *« dans son intérêt »* de prendre contact avec un médecin. *« Il faut informer le donneur*, poursuivent-ils, *que le test pourra être pratiqué sur son ou ses partenaires sexuels habituels »*.

Le dernier chapitre du rapport traite de la difficile question des structures nécessaires à la prise en charge et à la surveillance médicale. *« Il convient d'envisager les conséquences du dépistage systématique qui identifiera vraisemblablement plusieurs milliers de donneurs séropositifs »*, indiquait M. Edmond Hervé dans sa lettre de mission. Les auteurs du rapport expliquent dans le détail quelle devra être la surveillance médicale de ces personnes. Ils se prononcent surtout pour la création de *« structures de consultation spécialisée et d'hospitalisation »*. *« Il importe*, écrivent-ils, *d'éviter que les établissements de transfusion sanguine ne soient sollicités par des personnes exclusivement désireuses de connaître leur état sérologique vis-à-vis du LAV. Il est donc indispensable que l'organisation de la santé publique du pays offre la possibilité d'une prise en charge médicale appropriée. »* Les auteurs estiment que le dépistage du SIDA ne devrait être réalisé que par des laboratoires *« publics ou privés spécifiquement agréés »*. Ils qualifient enfin de *« mesure indispensable »* le remboursement de ces tests par la Sécurité sociale.

Quelles suites donnera-t-on à cette série de propositions ? Avec la mise en place le 1er août dernier du dépistage systématique du SIDA chez les donneurs de sang, une seule mesure concrète a été prise : la création de six postes hospitaliers dans le service accueillant les malades atteints de SIDA à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. A l'Assistance publique de Paris, on indique, en substance, que l'actuel potentiel d'hospitalisation est suffisant et qu'aucune création de service spécialisé n'est envisagée.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le groupe de travail était constitué de MM. Jean-Baptiste Brunet, Jean-Claude Gluckman, Bahman Habibi, Jean Michaud, Luc Montagnier, Jean Peaneau et Willy Rozenbaum.

● *Une découverte américaine pour augmenter les défenses de l'organisme.* — La société américaine CETUS, spécialisée dans les manipulations génétiques, a annoncé, le 7 août à New-York, qu'une de ses équipes était parvenue à cloner le gène humain qui dirige la synthèse d'un facteur de croissance des cellules sanguines. Cette substance, baptisée *« CSF-1 »*, a pour effet de stimuler la croissance des cellules spécialisées dans les défenses immunitaires (macrophages et granulocytes). Elle pourrait, à terme, constituer un nouvel outil thérapeutique vis-à-vis de l'ensemble des maladies caractérisées par une déficience du système immunitaire. CETUS a déposé une demande d'expérimentation clinique auprès du Food and Drug Administration.

LES DOUZE LITS DU PAVILLON LAVERAN

Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière. Pavillon Laveran, troisième étage. Depuis le début de l'épidémie, le service des maladies parasitaires et tropicales du professeur Marc Gentilini accueille les malades atteints du SIDA. Le seul service français « spécialisé », avec l'hôpital Claude-Bernard.

Un service bien connu des malades américains : plusieurs dizaines y sont déjà venus, payant de leur poche les frais d'hospitalisation (2 000 F par jour). Un service surchargé aussi. *« Nous avons en permanence une douzaine de malades hospitalisés. La liste d'attente, pour les consultations est d'un mois*, explique le docteur Willy Rozenbaum. *Et je suis parfois obligé de laisser des malades chez eux quinze jours avec de la fièvre avant de pouvoir les accepter. Nous avons ouvert un service de jour : en fait deux brancards sur lesquels nous voyons dix malades par jour. »* Pour les malades l'alternative est dramatiquement simple : l'hôpital ou le domicile, aucune maison de repos n'accepterait de les accueillir.

Au troisième étage du pavillon Laveran, l'équipe soignante est régulièrement informée sur la maladie qu'elle prend en charge. Un psychiatre travaille bénévolement. *« Une prise en charge médicale et psychologique minimum*, explique-t-on, *compte tenu de l'angoisse des malades et des réactions de panique que déclenche cette maladie. »*

J.-Y. N.

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA AU MALI

Plus de cinq cents personnes sont mortes, victimes du choléra, au Mali, depuis le début de l'année. Avec la saison des pluies, l'épidémie se propage : en moins de quatre semaines, mille trente et un nouveaux cas ont été recensés, dont cent soixante-douze mortels.

Dans son dernier relevé épidémiologique, l'Organisation mondiale de la santé rappelle que trente-cinq pays sont actuellement touchés par la septième pandémie cholérique. En 1984, le choléra a touché dix-neuf pays africains. Sur ce continent, la maladie se manifeste par des épidémies périodiques. *« Les vaccins*, indique l'OMS, *ne confèrent qu'une immunité partielle de courte durée, et les campagnes de vaccination donnent à la population un sentiment trompeur de sécurité et aux administrateurs sanitaires une illusion de devoir accompli. »*

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Henri et Michèle MUHLBACH,
Laurence et Carole,
ont la joie de faire part de la naissance de

David,

le 28 juillet 1985.

51 ter, Avenue de Belloy,
78110 Le Vésinet.

Décès

— Mme Michel Constanty,
Hélène et Christian Duffau,
Philippe, Brigitte, François
et Laurent Constanty,
M. René Constanty,
Mme Louis Grisoli,
Mme Adrien Constanty,
M. et Mme José Johannet,
ont la tristesse de faire part de la mort accidentelle de

M. Michel CONSTANTY,
ingénieur civil des mines,
croix de la Valeur militaire,

survenue le 5 août 1985.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière des Batignolles, seront célébrées le mardi 13 août, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

45, rue Héricart,
75015 Paris.

— Jean-André Dupont,
son mari,
Hervé et Katia Dupont-Monod,
Olivier et Isabelle
Dupont-Richard-Molard,
Béatrice et Marc Unal-Dupont,
ses enfants,
Clara, Sylvère, Aline,
Germain, Vincent, Pauline,
ses petits-enfants,
Mme Janine Grière,
sa sœur, et ses enfants,
M. François Gerhardt,
M. et Mme Georges
et Marguerite Ligonnière
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Rolande DUPONT,
née Terlutte

survenue brusquement à Boisset-Gaujac (Gard), le 7 août 1985.

Un service est célébré au temple de l'Eglise réformée de Bagard, le 9 août.

« Cela va bien, bon et fidèle serviteur... »
(Matthieu, 25,21.)

125, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
« *Les Rouquets* »,
Boisset-Gaujac,
30140 Anduze.

— Nous apprenons la mort du

Colonel Noël Georges PALAUD,
Compagnon de la Libération.

[Né le 24 décembre 1910 à Coulounieix-Chamiers (Dordogne), M. Palaud a été fait compagnon de la Libération le 19 octobre 1945. Après une campagne de France au cours de laquelle il obtient une médaille militaire et deux citations, il est fait prisonnier en juin 1940. Evadé, il passe par l'Espagne pour rejoindre Londres. Il prépare les combats de la résistance contre les Allemands qui après le débarquement convergent vers le front de Normandie. Arrêté en 1944, il est déporté à Dachau.]

— Cécile Straggiotti-Thiault,
Marie-Thérèse et Daniel Vernet,
Michelle et Olivier Centlivres,
Gabrielle et Maurice Nauchen,
Jean-François et Suzanne Straggiotti,
Dominique et Danielle Laufer,
et leurs enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Gabriel STRAGGIOTTI,

survenu le 7 août à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La messe sera célébrée à Monthey le samedi 10 août.

1870 Monthey (Suisse).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Louise WUILLEUMIER,
croix de guerre,
infirmière volontaire
1914-1918 et 1939-1945,

survenu le mercredi 24 juillet 1985 à Paris dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Mme F.-G. Pariset,
sa sœur.
Des familles Wuilleumier, Ropars, Turquety et Pariset,
sa belle-sœur, ses neveux.

Elle avait fait don de son corps à la science.

124, rue de Javel,
75015 Paris.

« N'aimons pas en paroles, mais en actions et avec vérité. »
I Jean, 3. 18.

Anniversaires

— Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mme Aline SZERYNG,

décédée il y a seize ans.

Georges Szeryng,
Paris,
Henryk Szeryng,
Mexico.

— Le 10 août 1975 disparaissait

Ferdinand TEULE,

bouquiniste des Quais de Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

● *Précision.* — M. Pierre Denizet, nommé délégué interministériel à la sécurité routière et directeur de la sécurité et de la circulation routières au conseil des ministres du 7 août (*le Monde* du 8 et du 9 août), nous prie de préciser qu'il était depuis le 1er juin 1983 directeur des équipements et des constructions au ministère de l'éducation nationale.

FAITS DIVERS

La persistance des incendies en Corse

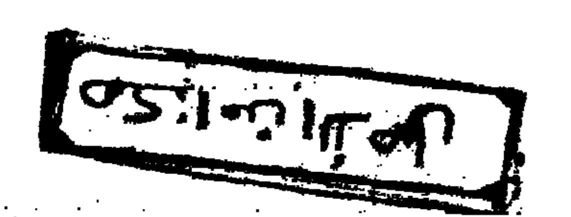
UN PYROMANE EST PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPOT

De nombreux foyers persistaient, jeudi 8 août, en fin d'après-midi sur l'ensemble de la Corse, où l'absence de vent a permis cependant aux pompiers et à la sécurité civile de contenir les incendies.

Un pyromane présumé, M. Antoine Orsatelli, ciquante-trois ans, sans profession et, selon les gendarmes, ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales, a été arrêté, mercredi à Casabianca (Haute-Corse) par la gendarmerie de La Porta, inculpé jeudi à Bastia « d'incendie volontaire » et placé sous mandat de dépôt.

En Corse-du-Sud, un spectacle de désolation s'offrait à la vue, jeudi matin, dans la petite commune de Conca. Collines décharnées d'où se dégage une forte odeur de brûlé, pins roussis par les flammes, squelettes noircis de chênes centenaires : Conca est aujourd'hui une localité écologiquement sinistrée.

Parmi les deux principaux foyers subsistant jeudi, en fin d'après-midi, celui qui est situé dans le triangle Conca-Tarco-Pavone (Corse-du-Sud) et qui s'étend sur 7 kilomètres d'un côté et de 5 kilomètres de l'autre, bien que circonscrit dans sa partie centrale, se déplaçait lentement vers le sud en direction de Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio et vers les crêtes des montagnes, à l'est, mais les nouvelles zones menacées ne comportent pas d'habitations isolées et de hameaux.



culture

FESTIVALS A PARIS

Le cycle des cantates de Bach

Dans le Bach Werke Verzeichnis (catalogue des œuvres de Bach, autrement dit : BWV) dressé par Schmieder en 1950, les cantates occupent les deux cent quarante-neuf premières places ; par l'importance de ce monument, ou plus exactement de ce qui nous en est parvenu, *l'ancienne habitude de* faire figurer les œuvres sacrées en tête des catalogues trouve ici une justification supplémentaire. Pourtant, il apparaît que Schmieder n'a pas procédé avec ordre et qu'une anarchie chronologique règne dans son classement ; Gérard Zwang y a récemment mis bon ordre (1), et l'on devrait désormais remplacer l'antique BWV par un moderne ZK ou ZW : la lettre Z désignant le Zeitrechnung (numérotation chronologique) ou Zwang Verzeichnis (catalogue Zwang), le K étant attribué aux cantates d'église (Kirchlich), le W aux cantates profanes (Weltlich), *à moins qu'on ne préfère dire*, par exemple : *Amore traditore*, cantate profane BWV 203 ZW 2, ce qui devrait permettre de jouer à la bataille navale avec le double catalogue du Cantor.

Mais d'autres batailles se livrent dans l'ombre entre les partisans du diapason officiel et les « baroquisants » qui jouent Bach un demi-ton plus bas, et encourent, pour « filouterie et tromperie sur la marchandise », la malédiction de Gérard Zwang. Ce sont les mêmes qui préfèrent aux voix de femmes celles de jeunes garçons, dont Bach était, il faut bien le dire, obligé de se servir. Entrer dans de telles querelles oblige à un fanatisme réducteur : les traditions évoluent, les modes changent, et pour être assuré d'avoir tort *un jour, il suffit d'affirmer dès à présent* qu'on a raison.

Le juste milieu

Les membres de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et le Chœur BWV, qui exécutent chaque lundi à *l'église Saint-Séverin* la cantate appropriée au calendrier liturgique réformé, ont adopté le diapason bas (415 Hz), utilisent des instruments *anciens ou des copies, ignorent le* catalogue Zwang, comptent une haute-contre parmi les solistes, mais admettent les femmes dans le chœur *comme dans l'orchestre, ainsi que* pour chanter la partie de soprano solo. Cette politique du juste milieu ne saurait satisfaire ni les anciens ni les modernes, mais son pragmatisme les rend assez sympathiques ; comme, à l'évidence, tous ces jeunes talents sont d'authentiques musiciens capables, comme on dit, de distinguer un do d'un *si* et soucieux de servir le vieux Bach, on ne saurait sérieusement leur en dénier le droit.

On n'en est que plus libre, alors, pour déplorer dans le concert du 5 août que la cantate 94 (ZK 82), avec ses chromatismes tourmentés exprimant les tracasseries du monde dont le croyant doit se séparer, ait peut-être été étudiée un peu vite, car même avec de « vieux coucous délabrés » il doit être possible d'obtenir un jeu plus ferme et une articulation plus précise. La Messe brève en la majeur était, de ce point de vue, plus satisfaisante, mais dans les deux cas la délicatesse et certains raffinements d'interprétation offraient une compensation suffisante.

Pourtant, le moment le plus fort du concert restera l'exécution du grand motet *Jesu, meine Freude* par les vingt voix du Chœur BWV. Ce chœur, formé de musiciens professionnels, instrumentistes pour la plupart, ne saurait rivalier pour la puissance avec les ensembles constitués exclusivement de chanteurs, mais par la rigueur de la mise en place et la spontanéité de l'émission, il redonne à cette œuvre illustre toute la fraîcheur de la découverte. Pierre Sechet, qui dirigeait l'ensemble du concert, recueillait sans doute les fruits du travail préalable de Béatrice Berstel, directrice musicale ordinaire du Chœur BWV. Il convient donc de les associer dans l'hommage qu'on doit rendre aux serviteurs discrets des grandes causes.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts les lundi 12, 19 et 26 août à l'église Saint-Séverin.

(1) *Guide pratique des cantates de Bach*, éditions Robert Laffont, 1982.

Le premier été de la danse

Un festival de danse l'été à Paris ? L'idée n'est pas déraisonnable si l'on pense à la population restée sur place durant ces deux mois et aux nombreux étrangers qui se heurtent à des portes de théâtre fermées. Serge Keuten et quelques amis ont décidé, avec l'appui de la Mairie de Paris, d'ouvrir à la danse l'Espace Ronsard, ancien bâtiment de la Compagnie des eaux transformé en gymnase.

Si les bancs sont durs, l'endroit est vaste, convenablement équipé, à portée des cars de touristes venus visiter Montmartre ou des jeunes qui errent dans les jardins voisins. « L'été de la danse à Paris », étalé sur juillet et août, propose des matinées et des soirées de ballets, des stages, des rencontres et même un concours de chorégraphie. S'il ne peut prétendre rivaliser avec les festivals de Montpellier, Arles, Aix, Avignon, c'est moins par le manque de moyens que par le choix des programmes qui le situent dans un genre sympathiquement ringard avec des œuvres signées Michel Caserta, François Guilbard, ou la prestation du médiocre ballet classique d'Anne Puissegur...

Dans ce contexte, *le Silence des sirènes*, présenté par la compagnie Arcor, peut passer pour une audace. Mais cette pièce de Christine Gérard et Daniel Dobbels – mise en écriture gestuelle de certains fragments de Kafka – donne au spectateur le sentiment d'errer dans un mauvais rêve. En revanche, un concours de jeunes compagnies, organisé à l'occasion de cet « Été de la danse », a permis de mettre en valeur les qualités chorégraphiques et le haut niveau professionnel de Marilen Breuker, qui l'emporte de loin sur des groupes venus de Marseille, du Lot, de Grenoble ou du Val-de-Marne, ne dépassant guère le stade de l'expression corporelle.

Lauréate de Bagnolet en 1979, Marilen Breuker est d'origine argentine. Elle a été formée à la Folkwangschule d'Essen, où se transmettent les techniques de danse expressionniste héritées de Kurt Jooss et de Laban. On l'a vue depuis dans la compagnie de Suzanne Linke. Son tempérament la porte vers un théâtre dansé, efficace, directement lisible. Ses deux ballets primés au concours de Paris, *Solitude* et *Quand les murs parlent*, développent les rapports dramatiques à l'intérieur d'un couple, puis un quatuor, dans une gestuelle précise, parfois très liée, parfois décomposée à la manière de certains effets cinématographiques. Le public peut ainsi faire aisément la part du réel et des fantasmes dans les rapports entre individus et saisir la sous-jacence des comportements.

On pense à plusieurs reprises à Pina Bausch, autre produit de l'école d'Essen, qui travaille dans le même registre. Mais Marilen Breuker n'a pas encore réussi à échapper aux stéréotypes expressionnistes ; il lui reste à inventer ses propres métaphores et à trouver son style.

Aujourd'hui, le groupe expérimental d'Essen est dissous, Reinhilde Hoffman est à Brême, Suzanne Linke entreprend une carrière de soliste, Pina Bausch pourrait quitter Wuppertal. Marilen Breuker a créé en juin dernier sa compagnie, l'Icosaedre Danse Théâtre, avec trois danseurs, Jean-Michel Lacomme, Luc Petton et Christine Brunel. Elle s'est installée en France pour continuer ses recherches et bénéficie depuis cette année d'un embryon de subvention du ministère de la culture.

MARCELLE MICHEL.

★ Espace Ronsard (2, rue Ronsard, 75018 Paris). Marilen Breuker, jusqu'au vendredi 9 août, 20 h 45, et le samedi 10, à 15 h 30.

MUSIQUE

Le calendrier européen

L'Année européenne de la musique se poursuit, avec, à l'étranger, une série de manifestations brillantes. Le festival *écossais d'Edimbourg, du 9 au* 31 août, affiche deux productions de l'Opéra de Lyon : *l'Etoile*, de Chabrier, et *Pelléas et Mélisande*, de Debussy ; il accueillera aussi l'Orchestre national de France, dirigé par Wolfgang Sawalisch, et l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, sans oublier l'ensemble Les Arts florissants, et son chef William Christie.

Les concerts d'été de Tivoli, à Copenhague, sont marqués par la venue de l'Orchestre des jeunes de la Communauté Européenne, dirigé par Claudio Abbado, dans la *Deuxième Symphonie* de Mahler, le 16 août. Le 20, à San-Sebastian (Espagne), on pourra entendre la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, et l'Orpheon Donostiarra dans *le Messie*, de Haendel. A Stavelot, (Belgique), double récital du violoniste Arthur Grumiaux, les 23 et 24 août.

Enfin le Festival de musique ancienne d'Utrecht (Pays-Bas) propose du 31 août au 4 septembre un programme consacré à Schütz, Cavalli et Cavalieri ; il accueillera notamment Gustav Leonhardt, Reinhardt Göbel et le Musica Antiqua de Cologne, et René Jacobs. Signalons enfin la clôture, le 17 août, du stage organisé autour du compositeur Yannis Xenakis par le Centre Acanthes 85 à Delphes (Grèce). De nombreux concerts, donnés par les professeurs (dont Elisabeth Chojnacka pour le clavecin et Claude Helffer pour le piano) et les élèves, accompagneront cette fin de stage.

CINÉMA

La reprise du « Van Gogh » de Minnelli

Les Américains sont des amours. Ils ont tellement peur qu'on n'y croie pas que non seulement ils remplissent la tapisserie, mais bouchent les fonds et font deux points sur une seule maille. On ne peut pas situer un paysage de l'Ile-de-France sans aussitôt voir passer à l'arrière-plan, comme si de rien n'était, une belle cavalière qui monte en amazone avec un enfant serré dans son dos. On ne peut pas situer la place d'une petite ville du Midi sans aussitôt voir défiler *un curé avec son enfant de chœur et* son encensoir. C'est toujours par le faux qu'on atteint le criant de vérité.

Les mineurs du Borinage comme *les Arlésiens parlent l'hollywoodien*. Gauguin, c'est Zorba le Grec, alias Anthony Quinn. Et notre rouquin de Vincent expire comme E.T. en chuchotant : *« I want to go home. »* Les lettres à Théo semblent « rewritées » par Tennessee Williams. La ville d'Arles n'a sans doute jamais vu autant d'Arlésiennes que lorsque l'équipe de Vincente Minnelli y a débarqué, en 1955, pour saisir entre deux plans de studio « the french touch » en décors naturels. Et le mistral n'a jamais déraciné autant d'arbres que les mains expertes des techniciens chargés de simuler ses effets en hors champ.

Kirk, ne tourne pas trop la tête, on va voir le sparadrap qui écrase ton oreille – *« Oui, c'est bien la gauche »*, répète la script. Douglas-Van Gogh va jouer de profil toute la dernière demi-heure. Là où Robert Bresson aurait hésité entre une aile de corbeau, peut-être, ou seulement son bruissement, mais n'est-ce pas encore trop, Minnelli fait pleuvoir une nichée sur notre neurasthénique. La folie de Vincent est bien sûr un sifflement dans son oreille.

A un moment, Vincent est joyeux, il peint de nuit des étoiles grosses comme des boules de feu, il a dressé sur son chapeau de paille des chandelles pour y voir clair : c'est la plus belle image du film. – H. G.

★ *La Vie passionnée de Vincent Van Gogh* : voir les grandes reprises.

THÉATRE

« CHOME QUI PEUT » au Lucernaire

Planches de salut ?

A la fin de l'année dernière, le comédien Guy Bertil décide d'aider les chômeurs à sortir de la détresse, à retrouver une dignité perdue en même temps que leur travail. Il veut leur donner les moyens de s'exprimer sur une scène. Sans trop de mal, il embarque dans l'aventure Christian Le Guillochet, directeur des Théâtres de Paris et du Lucernaire. Celui-ci met à sa disposition une partie de ses locaux de la rue Blanche ; commencent alors les auditions. Car ils sont nombreux, les sans-emploi qui veulent brûler les planches : Guy Bertil en sélectionne une vingtaine et dirige les répétitions du spectacle qu'il a imaginé pour eux : *Chôme qui peut*.

C'est d'abord, au printemps, une timide représentation devant les malades de l'hôpital Broussais, puis plusieurs autres à Mâcon au mois de juin. Guy Bertil, en effet, n'envisageait pas – dans l'immédiat du moins – de proposer un spectacle joué par des amateurs à un théâtre parisien. Pourtant, à la mi-juillet, la troupe s'installe pour deux mois au Lucernaire. Christian Le Guillochet, qui dénonce les méfaits de la *« national-éducation »*, entrevoit derrière *Chôme qui peut* la *« prise du pouvoir culturel »* par les masses laborieuses, et l'*« abolition du chômage par l'accès à l'intelligence »*.

De son côté, le Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) est moins enthousiaste. Il s'indigne notamment de ce que la troupe soit accueillie par un théâtre subventionné (le Lucernaire est un centre national d'art et d'essai) quand tant de professionnels n'ont pas de travail. *« C'est un mauvais coup de l'été*, conclut le SFA. *Nous donnerons à cette affaire les suites qui s'imposent. »*

Guy Bertil n'entend pas en rester là pour autant, convaincu du bien-fondé de son initiative. *Chôme qui peut* n'est que la première pierre de l'édifice qu'il se propose de bâtir. Il veut maintenant créer un « théâtre des chômeurs », où les sans-emploi pourraient présenter toutes sortes de spectacles ; il cherche les mécènes qui lui confieront une salle. En attendant, *Chôme qui peut* sera joué à Rome (du 4 au 8 décembre), et une tournée au Canada est envisagée. Les « comédiens » prennent goût au théâtre ; des vocations naissent. L'un d'entre eux, pour gagner un peu d'argent (ils ne sont pas rétribués pour la pièce), travaille... au restaurant du Lucernaire.

Mais un chômeur qui veut devenir acteur ne fera-t-il pas un acteur de plus au chômage ? Les comédiens amateurs, malgré leur évidente bonne volonté, ne risquent-ils pas d'inspirer plus de pitié que de respect ? Et, accaparés par un spectacle qui ne devait être qu'un tremplin pour les relancer dans la vie professionnelle, comment vont-ils résoudre, matériellement, le problème du chômage ?

S. DURAND-SOUFFLAND.

★ Lucernaire (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris), à 20 heures. Jusqu'au 21 septembre.

PETITES NOUVELLES

■ **LE FILM DE COMÉDIE A VEVEY.** – Le cinquième Festival international du film de comédie aura lieu à Vevey (Suisse) du 19 au 25 août. La Grèce et l'Espagne seront représentées pour la première fois dans la sélection, où, auprès des grands pays européens, figure un film présenté par la Côte-d'Ivoire. Placé, sous la présidence d'honneur de Lady Oona Chaplin, la manifestation propose aussi un hommage à François Truffaut, avec trois de ses films et une rétrospective, « Vingt-cinq ans de comédies à l'italienne », de 1960 à nos jours, préparée avec la Cinémathèque de Lausanne.

■ **CONCOURS DE CLAVECIN.** – Trente-quatre clavecinistes venus de treize pays participeront au septième concours biennal international de clavecin du vingtième Festival estival de Paris. Les épreuves, qui sont publiques, auront lieu à la Maison de Radio-France du 21 au 29 août.

■ **PROLONGATION.** – L'exposition « Autour du parfum du seizième au dix-neuvième siècle » est prolongée au Louvre des antiquaires jusqu'au 29 septembre. (2, place du Palais-Royal, 75001 Paris).

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Campagne

LE bruit a été si sourd que la branche s'est affalée sur la table sans que les déjeuneurs aient eu le temps de se garer ; le vent qui l'avait cassée avait aussi couvert le bruit de la déchirure. Chacun s'est ébroué pour rattraper les tasses, la cafetière, le sucrier, que la palme de feuilles avait éparpillés. L'ordre est revenu et avec lui, pour un moment, la conversation que les fins de repas effilochent puis étouffent.

L'après-midi, la vaisselle attend qu'un plus courageux que les autres dandine en direction de la cuisine, abruti encore du soleil qui flétrissait les salades plus rapidement que les morsures de la vinaigrette. Repus, les paresseux entêtés de vin tiède somnolent d'un œil, l'autre lorgnant vers le ciel que le vent a lavé de ses nuages.

Mais le vent rapporte bientôt ce qu'il a chassé. Plus gros, plus noirs, les nuages reviennent et cette fois crèvent, d'un coup noyant tout, choses, bêtes et gens. En hâte on rafle les restes de la table, *pour se sauver* de la pluie qui prend des allures de torrent. La petite troupe des hommes, bien réveillée mais dépitée, regarde, en retrait de la porte, les vaches ployer l'échine sous l'orage, collées l'une à l'autre, semblables à des prisonniers qui frémiraient sous la schlague.

La pluie, qui se marie si bien à toutes les campagnes, est mal aimée des citadins. Un citadin, c'est un homme qui n'aime pas la pluie. Une définition qui en vaut une autre. La pluie gâche l'idée qu'il se fait de la campagne. Elle le trompe en se dérobant à ses vœux. Pleuvait-il sur le hameau de Marie-Antoinette ? La « malheureuse reine » sert encore de modèle aux républicains. Chacun veut son hameau, mais à l'image de celui de l'Autrichienne, policé, propre, enrubanné, sans pluie ni boue, ni bruit, sans beuglements qui troublent la sieste, *sans orage pour gâter* la promenade.

⁂

« *LA campagne*, disait Meilhac, à moins que ce ne fût Halévy, son compère en opérettes, *cet endroit où les oiseaux sont crus.* » Avec son parler-Paris, le librettiste d'Offenbach en vraie fleur du boulevard exprimait bien ce que la campagne a d'inexorablement exotique aux yeux d'un citadin. Elle est devenue pourtour de ville, espace entre deux villes cernées par deux villes, assiégée par elles, conformément à une bizarre évolution de l'Histoire.

Jadis, la ville protégée par ses murailles était un refuge pour sa banlieue. Les murailles détruites (le péril vient désormais du ciel), la ville s'est déversée sur la campagne, menace neuve pour la population rurale, séduite, appâtée, subornée, achetée par l'argent que la ville dépense par poignées alors qu'on ne cesse de le compter dans cette autre partie de la France.

Ce pays n'en finit jamais d'être divisé. A lire les journaux, il n'existerait qu'un clivage, celui qui oppose la droite et la gauche, *réserve faite de l'identification de l'une et de* l'autre. La belle idée ! Ville d'un côté, campagne de l'autre, continuent d'être d'inévitables pierres de touche au plus profond de la vie politique, autrement dit des divisions.

Durant ces périodes préélectorales, le candidat qui doit conquérir simultanément les deux camps s'entendra accuser de ne parler que pour la ville, plus couramment d'ailleurs que l'inverse. Il est à ce titre candidat contestable parce que soucieux d'une seule moitié du pays ou soupçonné de l'être. Les fabricants de circonscriptions électorales ont beau mêler les rues et les champs, la distance persiste entre les mains douces et les mains rudes.

La campagne se méfie des villes et les villes n'ont guère idée de ce qu'est la campagne. Quoi de plus parlant sur ce chapitre que ces « résidences secondaires », secondaires comme on dirait subalternes ou négligeables. *En temps de guerre la ville courtise la campagne* ; en temps de paix elle l'occupe.

Les denrées redevenues abondantes et même excessives (les « surplus », ce mot affreux des pays encombrés de leur profusion), plus n'est besoin, pense le particulier, d'avoir égard pour celui qui produit. D'autant qu'il produit trop et vient, jusque dans les villes, gémir sur les malheurs du trop-plein, gêner la circulation et défier la police. A se demander si le paysan quelquefois ne rêve de la guerre qui lui redonnerait la faculté de tenir *la dragée haute au citadin. Surtout depuis que* les bombes visent les villes et épargnent les terres. En 1940 l'ennemi n'a pas plus brûlé les récoltes qu'il n'a empoisonné les puits. *Il s'est emparé des premières et a* gardé les seconds.

⁂

POURTANT, si les agriculteurs sont, politiquement parlant, l'objet de tant de précautions de la part des gouvernants, c'est sans doute que le souvenir des famines qu'il ne faut pas chercher bien loin reste vivace.

La faim, il est encore des vivants pour se rappeler qu'elle leur a été racontée par ceux qui l'avaient connue. Non pas la faim d'aujourd'hui, c'est-à-dire la gêne, mais la faim à l'éthiopienne, celle qui amaigrit tout le monde et tue, à la faible exception de ceux qui ne subissent jamais rien, de ceux que n'affecte ni guerre ni disette.

La population agricole a beau diminuer *jusqu'à représenter moins de 10 % des* actifs, par suite son importance électorale se restreindre assez pour qu'on songe à la méconnaître, la patience dont témoignent les *gouvernements successifs ne se relâche pas.* L'indulgence fiscale dont bénéficie le monde paysan ne connaît pas de pause. Mais qui n'aurait pas de révérence pour la main qui nourrit ?

Le président Reagan, peut-être, qui ne se *montre pas troublé* que tant de fermiers soient guettés à leur tour par la famine et tentent de la fuir en même temps que leurs dettes. Comme si Ronald Reagan n'avait cure que renaissent *les Raisins de la colère*. A moins qu'il n'ait plus crûment soulevé à leur juste poids électoral les colères paysannes et estimé en tout cas que la police pouvait avoir raison de ce désespoir, sans qu'il en pâtisse sur le terrain de la popularité.

⁂

DE ce côté-ci de l'Atlantique, tous pays de la Communauté confondus, on ménage encore le monde rural, mais *en France on ne l'appelle déjà plus en tant* que tel au gouvernement. Il n'est plus une référence. Le groupe des Indépendants et paysans, qui eut un président du conseil sous *la IVe République en la personne de* M. Antoine Pinay, ne se survit plus que sous la forme d'un groupuscule soutenu par l'extrême droite et animé par elle.

Certes M. Pinay, toujours alerte, n'était pas paysan, ni même, comme on dit maintenant, exploitant agricole (il était tanneur à Saint-Chamond, dans la Loire), mais il gouvernait sous le *label* de la paysannerie qui disait son mot, exigeait son dû pour toutes les architectures ministérielles.

M. Marcellin, plus connu pour ses ardeurs policières que pour son poste à l'agriculture, fut l'un des derniers, vraisemblablement, à tenir ce drapeau au gouvernement sous la Ve République. Mieux vaut de nos jours se prévaloir de l'ENA ou du professorat. Il a fallu la démission de M. Rocard pour qu'un inspecteur des finances fût remplacé à l'agriculture par un homme sorti du monde agricole et bien connu de lui avant toute incursion dans *l'univers du pouvoir. Même si M. Nallet doit* plutôt sa carrière aux tribunes syndicales qu'à son maintien stable sur le siège des tracteurs.

Mais on ne demande plus à l'homme qui sollicite les suffrages paysans de savoir sarcler ou biner, tailler des vignes ou repiquer de la porette. N'importe qui peut avoir l'ambition de parler au nom des paysans. L'instruction a fait de tels progrès !

Même s'il ne distingue pas une hollandaise d'une normande, on verra le candidat à la candidature au cul des vaches, n'hésitant pas à souiller ses escarpins pour décrocher le gros lot de mars prochain. Pour briller à Paris il jouera à la bergère, évitera de pincer les narines quand l'odeur est prenante, lèvera le coude à chaque ferme et veillera à se tordre les pieds sans jurer, contrairement à Mme Tournebroche, fugitive héroïne de la Comtesse de Ségur vite ramenée à l'arrière-cuisine de ses débuts.

Tout cela pour une législature dont la longévité probable devrait dissuader les plus enragés des parieurs. Mais que ne ferait-on pas pour un macaron bleu et rouge qui, exhibé derrière un pare-brise, permet, entre autres privilèges, de braver en ville, à Paris !, les interdictions de stationner.





SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte : Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Boulevard du music-hall.
ESPLANADE DE LA DÉFENSE, 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.
LUCERNAIRE (544-79-79), 21 h 30 : Duo d'idylle.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : Lauréat du concours 85.
MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)
La Table Verte, 22 h : M. Menahemoff, M. Beckhouche (Franck, Debussy, Ravel...).
Lucernaire, 19 h 30 : S. Bourdeix (Beethoven, Debussy).
Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Vivaldi, Albinoni, Corelli).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.
FONDATION ARTAUD (582-66-77), à partir de 22 h : Festival Free Fela : Moustic et Pompon-Jombo's.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Have Perce (+ 20 h 30) ; 0 h 30 : Loalwa.
MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 9 août

MUSIC-HALLES (261-96-20), 22 h : P. Escoffier et son quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Gazoline.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penoa, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)
MAIRIE DU Ve, 18 h 30 : Camerata Bern (Chaynes, Malec, Berio...).

En région parisienne

FLAGY, Festival (85) 59-47-09 : Cocktail Bloody Mary.
SAINT-GERMER-DE-FLY, abbaye bénédictine, 20 h 45 : Quatuor Dussol (Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, le Rosier de Madame Husson, de B. Deschamps ; 19 h, Dernière jeunesse, de J. Musso ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : le Rendez-vous, de Koïchi Saito.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Sherlock Holmes in pursuit to algiers, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur ; 19 h, Cinéma chinois : Vive la jeunesse, de Huang Shuqin.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE FEU SOUS LA PEAU (Fr.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (636-63-20). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
LA GROSSE MAGOUILLE (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
GYMKATA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).
JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
STARMAN (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (354-14-04).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
CABARET (A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (243-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (882-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MAMAN KUSTER S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BASTON, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (293-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
DIESEL, film français de Robert Kramer : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR, film américain de Michael Crichton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SAINT-TROPEZ INTERDIT (**), film français de José Benazeraf-Georges Cachoux : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES ZÉROS DE CONDUITE : film américain de Neal Israel (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 9 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Numéro un : Julio Iglesias.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier, présentée par Yves Lecoq.
Autour du chanteur espagnol à l'audience internationale, Sylvie Vartan, Dalida, Nana Mouskouri, Annie Cordy.
21 h 50 Variétés : Chapeau (Dalida).
De M. et G. Carpentier.
La divine Dalida en solo et avec Thierry Le Luron ou Raymond Devos.
22 h 45 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Journées de pêche en traîneau.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Six épisodes qui retracent les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde peu convaincante.
21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les nouvelles sont bonnes » sont invités : Mireille Best (« Une extrême attention »), Maurice Pons (« Douce-amère »), Gabrielle Rolin (« Souriez, ne bougez plus ! »), Marcel Schneider (« Histoires à mourir debout »), Jean Vautrin (« Baby-boom »), Roger Vrigny (« Accidents de parcours »).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-été : Trafic.
Film français de J. Tati (1970), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostrel, F. Maisongrosse, T. Kneppers.
Monsieur Hulot, inventeur d'une voiture de camping, accompagne le prototype que sa firme doit présenter au Salon automobile d'Amsterdam. Comédie burlesque sur les difficultés de la circulation routière, le culte de la voiture. Le don d'observation de Tati.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Manimal.
Réal. L. Martinson.
No 7. Jonathan et Brooke tentent d'empêcher la transformation d'un charmant petit village de montagne en station de jeu...
21 h 15 Vendredi : Ulysse appelle Maldita.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère (rediff.). Un reportage de Marianne Lamour et Eddy Cherki.
Rediffusion d'une extraordinaire émission. Où l'on montre que l'on est en train de changer de mœurs, de civilisation, que l'aventure n'est plus Paris-Dakar, ni les safaris-photos au Kenya : l'aventure, aujourd'hui, le grand jeu, c'est Minitel. A Strasbourg, des milliers de gens passent leur journée et leur nuit à s'envoyer des messages. C'est la folie, on drague, tous sexes, tous milieux, tous âges confondus. « Tigresse en folie », « Coup de lune »... l'anonymat libère les messages, on rencontre des milieux qu'on ne côtoierait pas, on fantasme. Mais le jeu peut être dangereux. Minitel fait et défait les couples. Certains ne peuvent s'arrêter. Les réalisateurs ne se sont pas étendus sur les risques mais ont su saisir cette espèce de tranformation des valeurs et des mentalités, le côté « révolution invisible ».
22 h 10 Journal.
22 h 30 Spécial Tropiques.
Festival d'Angoulême 1984 : le groupe haïtien Zéklé. Découvert en France à l'occasion de ce festival, un des groupes les plus créatifs d'Haïti. Une musique au rythme dur, puissant, très propre. Un jazz qui « voyage » et fait danser.
23 h 25 Rencontres de l'été.
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Berceuse », de Chopin, interprétée par Alice Ader, piano.

CANAL PLUS

19 h 5, L'esclave Isaura ; 19 h 45, Top 50 ; 20 h 55, Un soir au music-hall, film de H. Decoin ; 22 h 40, Parlez-moi d'amour, film de M. Drach ; 0 h 15, le Motel rouge, film de R. Erlet ; 2 h, Bienvenue, Mr Chance, film de H. Ashby ; 4 h, Festival de jazz d'Antibes 84 (Chick Corea) ; 4 h 30, L'homme au katana ; 5 h 15, Phantasme, film érotique de J. Rougeron.

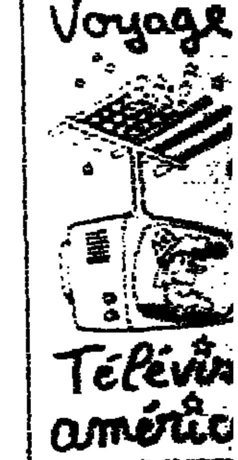
FRANCE-CULTURE

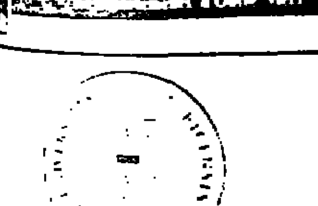
20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation du village de Tuchan, avec l'ensemble Accroche-Notes.
22 h 30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « In Sommerwind » de Webern. Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur, de Beethoven, Symphonie no 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. C. Zacharias, piano.
22 h 25 Les pêcheurs de perles : œuvres de Prokofiev, Debussy, Rivier, Bizet.
0 h Musique traditionnelle : les muezzins de Turquie.

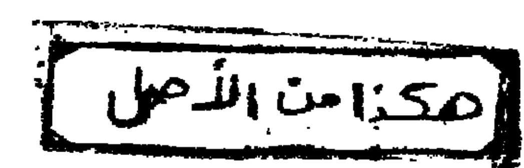
Les programmes du samedi 10 et du dimanche 11 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »











COMMUNICATION

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

Les festivals

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.). Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : la Poursuite impitoyable ; 16 h : Louisiana Story ; 18 h : Rêves de femme ; 20 h : Furie ; 22 h : L'homme qui rétrécit.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), O toi ma charmante.
COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), De l'or en barres.
M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : Un shérif à New-York. Salle 2, L'inspecteur ne renonce jamais.
E. ROHMER, Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; + Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau Mariage, Pauline à la plage.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Charles mort ou vif.
GENE TIERNEY (v.o.), *Action Christine*, 6e (329-11-30) : Le ciel peut attendre.



Ceux qu'on n'attendait pas

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Los Angeles. – *« Dish, here ! »* Le taxi ralentit sur Hollywood Freeway. A gauche, dans le jardin d'une petite *villa, trône une parabole* de 3 mètres de diamètre pointée à 40° vers le ciel. Une telle antenne permet de capter les programmes transmis par *satellites à tous les réseaux câblés*, de recevoir à domicile Home Box Office, Disney Channel ou Playboy Channel sans être raccordé au câble, sans payer d'abonnement. *« Celle-ci vaut 3 000 dollars*, estime le chauffeur de taxi (qui rêve de s'en acheter une), *mais on peut en trouver moins cher, d'occasion. »*

Les antennes de réception satellite ont poussé depuis deux ans comme des champignons sur les toits des *hôtels de Manhattan comme au fin* fond du Texas. Les estimations les plus réalistes en dénombrent déjà un million. Une nouvelle pièce dans *l'échiquier de l'audiovisuel américain*, qui a de quoi perturber tant les industriels du câble que les producteurs de programmes. Ces derniers ont réagi *vigoureusement en attaquant en* justice cette « réception pirate ». Peine perdue : en octobre dernier, le Congrès déclarait parfaitement légale la possession et la commercialisation des paraboles. Aux producteurs de trouver un moyen de faire payer ces abonnés inattendus.

HBO et les autres chaînes payantes ont décidé de coder leurs programmes et de commercialiser des décodeurs. Elles vont même plus loin : pourquoi ne pas utiliser les satellites de télévision directe pour toucher les immenses étendues rurales non câblées, en associant au projet les industriels des réseaux ? *L'audiovisuel américain a une étonnante faculté d'adaptation aux bouleversements technologiques.* Satellites, micro-ondes, vidéodisques, on essaye tout, quitte à essuyer les plâtres, à subir de cuisants échecs financiers. Avec la conviction qu'un *jour ou l'autre le marché peut exploser là où on l'attend le moins.*

Qui aurait misé il y a deux ans sur la vidéo ? Le parc de magnétoscopes stagnait à six millions d'unités et l'abondance offerte par le câble semblait décourager toute nouvelle offre de programmes. Aujourd'hui, il y a vingt *millions* de magnétoscopes aux Etats-Unis et le marché du film sur vidéocassette tourne au rythme de cinquante *millions* d'unités par an. Après avoir mené en vain une bataille juridique contre le magnétoscope, Hollywood a brusquement changé de stratégie, décidant de faire de l'édition vidéo un marché de masse. En deux ans, le prix de la cassette vendue au vidéoclub est passé de 80 dollars à 39 dollars, puis récemment à 19 dollars. *Pari gagné : les* bénéfices sur la vidéo représentent déjà plus de 20 % des recettes du cinéma américain.

Chaque année, l'imprévu technologique vient bouleverser l'économie et les rapports de force de l'univers de l'image. Chaque année le marché américain en ressort plus fort. Sous l'apparent empirisme, ce dynamisme industriel se nourrit d'une règle d'or : organiser une stricte hiérarchie des médias pour obtenir une remontée cohérente des recettes. Vidéo, télévision payante, chaînes nationales, câble, télévisions indépendantes, chaque programme est rediffusé sous des emballages différents, commercialisé jusqu'à satiété. En regard, la télévision française, avec ses millions engloutis en une seule diffusion, fait encore figure d'artisanat *primitif* et luxueux.

FIN

LE SATELLITE DE TÉLÉVISION TDF 1

M. Georges Fillioud a informé le grand-duché de Luxembourg des décisions de Paris

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a rencontré à Luxembourg, le jeudi matin 8 août, M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois. Il s'agissait pour la France de renouer avec le grand-duché, à propos des projets communs de télévision par satellite, un dialogue interrompu depuis plusieurs mois.

M. Fillioud a, en particulier, informé M. Santer des décisions prises le 31 juillet par le gouvernement français et de l'ensemble des problèmes que soulève le nouveau paysage audiovisuel en train de se forger à Paris. Le secrétaire d'Etat français a indiqué, d'autre part, au président luxembourgeois qu'il attendait maintenant les propositions de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), tant pour les canaux du futur satellite TDF 1 que pour le second réseau *« multiville »*, par voie hertzienne.

La visite de M. Fillioud à Luxembourg, si elle ne clarifie pas totalement les incertitudes actuelles sur l'organisation future du satellite (*le Monde* du 9 août), confirme toutefois la direction suivie actuellement par le gouvernement français.

De son côté, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, nous a déclaré ce vendredi 9 août : *« La CLT n'a pas l'habitude de traiter ses affaires d'investissements sur la place publique, surtout lorsqu'elles sont liées à des questions de souveraineté concernant des Etats avec lesquels elle est en rapport. En plein accord avec l'Etat luxembourgeois dont elle est concessionnaire, elle a fait connaître au gouvernement français sa candidature à l'exploitation de deux canaux sur le satellite TDF 1 et d'un réseau terrestre* « multivilles » *en France, avec lequel elle accepte d'être associée à Télé Monte-Carlo – ce que le président du gouvernement luxembourgeois a confirmé, le 8 août à M. Fillioud.*

« La participation de la CLT au capital de la société d'exploitation des satellites est une question différente, et d'ailleurs marginale, qui devait être revue avec les responsables de cette société une fois certaines questions clarifiées, et, avec le gouvernement français dans le cadre d'une négociation globale qui vient d'être réamorcée. Les réponses appropriées seront données dans le cadre de ce processus et non par voie de presse. »

Cette déclaration est, de toute évidence, une réponse au communiqué publié, mercredi 7 août, par M. Jacques Pomonti, président de l'INA et chargé par le premier ministre de préparer les conditions d'exploitation du satellite. Dans ce communiqué, M. Pomonti a livré son projet pour la future société d'exploitation sans y envisager la présence de la CLT. D'autre part, le président de l'INA y a également indiqué que *« la constitution de cette société est distincte de l'affectation qui sera faite des canaux de satellites »*.

Enfin, M. Robert Maxwell, l'homme de presse britannique travailliste, a confirmé, jeudi 8 août, à Londres, par la voix d'un porte-parole, qu'une de ses sociétés était prête à acquérir 20 % des parts de la société d'exploitation chargée de commercialiser les canaux des futurs satellites de télévision français, TDF1 et TDF2. Rappelons que la présence de ce groupe britannique dans la partie étrangère du capital de la future société anonyme qui exploiterait les satellites, a été envisagée par M. Pomonti.

Pionnier de la télévision par câble

M. TED TURNER VA RACHETER LA METRO GOLDWYN MAYER

M. Ted Turner, le patron de Cable News Network, fait décidément beaucoup parler de lui depuis quelque temps. Après s'être lancé, vainement, à la conquête de la chaîne CBS, le pionnier de la télévision par câble, a annoncé, mercredi 7 août, l'acquisition au comptant de la Metro Goldwyn Mayer United Artists pour 1,5 milliard de dollars. *Le principe de la fusion entre MGM* et Turner Broadcasting System doit cependant encore être approuvé par les assemblées des actionnaires des *deux sociétés, ainsi que par les autorités* judiciaires fédérales.

Les représentants de M. Turner et de MGM-UA ont pécisé qu'immédiatement après la réalisation de cette transaction, ils céderaient United Artists Corp. pour 470 millions de dollars à la firme Tracinda, qui *est actuellement*, avec 50,1 % du capital, le plus gros actionnaire de MGM-UA. Le président de la société cinématographique, M. Frank Rothman, s'est félicité de cet accord en affirmant qu'il apporterait *« un grand bénéfice aux actionnaires »*. Pour les neuf premiers mois de la présente année fiscale, MGM a enregistré 66,2 millions de dollars de pertes pour un chiffre d'affaires de 478 millions de dollars.

L'annonce des nouveaux projets de M. Ted Turner a suscité, dans un premier temps, un certain scepticisme à Wall Street, où l'on se demande si le dynamique homme d'affaires possède bien les moyens de financement nécessaires à la réalisation de l'opération. En 1984, Turner Broadcasting a eu un bénéfice de 10 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 281,7 millions de dollars.

L'échec devant CBS

Il y a quelques jours, M. Turner avait dû admettre qu'il avait échoué dans sa tentative de prendre le contrôle de la chaîne de télévision CBS. Le patron de CNN avait cru possible de parvenir à ses fins sans avoir à débourser d'argent frais, en finançant le rachat des actions de CBS avec des titres de toutes sortes, dont certains considérés comme douteux. Cette offensive avait été contrecarrée par les dirigeants de la chaîne, qui avaient annoncé, début juillet, leur intention de procéder au rachat de 21 % de son capital pour une somme voisine de 1 milliard de dollars.

Les espoirs de M. Ted Turner s'étaient définitivement évanouis, fin juillet, lorsque la Commission fédérale des communications et un juge fédéral d'Atlanta (Georgie), ville où se trouve le siège de la compagnie de M. Turner, avaient donné leur feu vert à la procédure envisagée par le groupe CBS.

SPORTS

NATATION

STÉPHAN CARON, CHAMPION D'EUROPE

La nage « cool »

Le Rouennais Stéphan Caron est devenu, jeudi 8 août, dans le bassin du Drapeau-Rouge à Sofia, le quatrième nageur français champion d'Europe du 100 mètres nage libre après Alex Jany en 1947 et 1950, Alain Gotvallès en 1962 et Michel Rousseau en 1970. A moins de dix-neuf ans, le Français était le benjamin d'une finale qui s'avérait très indécise. Les temps réalisés par chacun avant les championnats d'Europe plaçaient les huit finalistes dans la même seconde.

L'incertitude allait se prolonger encore quelques secondes après l'arrivée à cause des bégaiements d'un chronomètre qui attribuait la victoire à un autre Stéphan, le Suisse Volery. Caron était pourtant certain de son succès, tout comme l'avait été, quelques jours auparavant, Michel Rousseau en prophétisant : *« Stéphan sera champion d'Europe jeudi. »* Cette affirmation ne devait rien à la méthode Coué car le jeune athlète français était en grande forme. Tandis que ses adversaires avalaient les kilomètres à l'entraînement, Stéphan Caron révisait son baccalauréat (*le Monde* du 7 août), ne mettant les bouchées doubles qu'au cours du stage de préparation à Vittel. Adepte de la méthode « soft », son entraîneur, Guy Boissière, l'a amené « sans brûler les étapes » à sa meilleure condition au bon moment.

La médaille d'or de Stéphan Caron n'est pas seulement le fruit d'une course tactique intelligente contre le champion du monde Joerg Woithe (RFA) puisque le Français a battu à deux reprises son record de France : d'abord en sétrie le matin avec 50 s. 56, puis en finale en 50 s. 20.

Seulement dix-neuvième sprinter mondial en 1984, Caron conserve une marge de progression importante jusqu'aux Jeux Olympiques de Séoul, qui sont l'objectif majeur de sa carrière naissante. A la fin du mois d'août il participera aux Universiades de Kobé (Japon), où il *pourrait rencontrer Matt Biondi*, le nouveau « monstre » du sprint mondial. Mais Caron ne se fait pas d'illusions. *« Kobé*, dit-il, *ce sera des vacances en attendant de reprendre la fac et l'entraînement au mois d'octobre. »* Avant les championnats du monde à Madrid en 1986.

LES RÉSULTATS

MESSIEURS

100 m libre. – 1. Caron (Fr.), 50 s 20 ; 2. Woithe (RDA), 50 s 38 ; 3. Volry (Sui.), 50 s 70.

200 m dos. – 1. Polianski (URSS), 1 mn 58 s 50 ; 2. Zabolotnov (URSS), 2 mn 1 s 88 ; 3. Baltrusch (RDA), 2 mn 2 s 57.

Plongeon. – 1. Knuths (RDA), 581,46 pts ; 2. Killat (RFA), 579,63 pts ; 3. Rinaldi (It.), 561,30 pts.

DAMES

100 m dos. – 1. Weigang (RDA), 1 mn 2 s 16 ; 2. Zimmermann (RDA), 1 mn 2 s 60 ; 3. Shibaeva (URSS), 1 mn 3 s 12.

400 m nage libre. – 1. Strauss (RDA), 4 mn 9 s 22 ; 2. Moehring (RDA), 4 mn 10 s 55 ; 3. Bendeberova (URSS), 4 mn 14 s 44.

4 × 100 m nage libre. – 1. RDA, 3 mn 44 s 48 ; 2. RFA, 3 mn 47 s 38 ; 3. Pays-Bas, 3 mn 48 s 59... 6. France, 3 mn 51 s 67 (record de France).

FOOTBALL

LIVERPOOL ET LA JUVENTUS VEULENT ORGANISER UN MATCH AMICAL

Les équipes de football de Liverpool et de la Juventus de Turin ont annoncé, jeudi 8 août, dans un communiqué commun, leur intention de disputer un match amical dont les bénéfices iront aux familles des victimes du drame du Heysel, où trente-huit personnes ont trouvé la mort, le 29 mai dernier, lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Organisée sous l'égide de l'UEFA, cette rencontre opposera une sélection des deux clubs à une équipe du reste de l'Europe. Ni la date, ni le lieu de ce match n'ont été précisés.

Parallèlement, la commission d'appel de l'UEFA, réunie à Zurich jeudi 8 août pour examiner les demandes de clémence de Liverpool et de la Juventus, a confirmé purement et simplement les sanctions prises le 20 juin dernier. Les « Reds » devront patienter jusqu'à la saison 1989-1990 – soit trois ans de plus que les autres clubs anglais – pour participer à une compétition européenne, et la « Juve » disputera ses deux prochains matches européens à domicile à huis-clos.

M. BORD MÉCONTENT DES ARBITRES

(De notre correspondant)

Strasbourg. – *M. Bord n'est pas* content. Le président du Racing-Club de Strasbourg, ancien ministre (RPR), n'a pas du tout apprécié l'arbitrage de la rencontre Monaco-Strasbourg, vendredi 2 août, remportée 2-0 par les Monégasques. *« Sur le premier but, il y avait main de Bravo ; sur le second, Bellone était largement hors jeu. »* Alors, cassette vidéo sous le bras, M. Bord est allé plaider la cause de ses joueurs et défendre l'arbitrage *« vraiment professionnel »* devant la commission de discipline, puis en face de M. Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football. A ses yeux, Strasbourg a perdu trois *points depuis le début de la saison* sur des *« irrégularités graves d'arbitrage »*.

L'ancien ministre propose que les arbitres soient d'anciens joueurs ou des cadres techniques du football, et qu'ils soient passibles de sanctions. Surtout, il comprend mal que l'image télévisée ne puisse remettre en cause la souveraineté des arbitres, souvent trop loin de l'action, et pas toujours en forme pour suivre quatre-vingt-dix minutes de jeu.

M. Sadoul aurait promis au président strasbourgeois d'ouvrir le dossier de l'arbitrage lors du séminaire national sur le football organisé en septembre prochain.

J. F.

INFORMATIONS « SERVICES »

Solution des Jeux du jeudi

Des mots et des nombres

ANAGRAMMES

a) incognito ; b) pourpoint ; c) serpentin ; d) triathlon ; e) zigzaguer.

SUITES LOGIQUES

a) 127. L'écart est de 24 entre chaque nombre ;

b) 6. Chaque nombre est obtenu par multiplication des chiffres qui composent le précédent ;

c) 81. Alternance de puissances de 2 et de 3.

QUI A DIT QUOI ?

1. Jacques Chirac ; 2. Henry Kissinger ; 3. Sacha Guitry ; 4. Yvette Roudy ; 5. Pierre Lajoinie.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 AOUT

« Œuvres d'art et souvenirs de sainte Marguerite », 15 h 30, 36, rue Saint-Bernard.

« Gustave Doré au Petit Palais », 14 heures, 30, avenue Winston-Churchill.

« Visite de l'hôtel Botterel-Quintin, fin dix-huitième, décor d'influence pompéienne », 15 heures, 44, rue des Petites-Écuries (A. Ferrand).

« L'île de la Cité inconnue, Notre-Dame et les bâtisseurs de cathédrales », 15 heures, métro Cité (M. Ragueneau).

« Chartres le soir, illuminée », tél. : (1) 274-22-22.

« Exposition « Les Grands Boulevards » au musée Carnavalet », 10 h 30, 23, rue de Sévigné.

« L'Opéra, le salon Garnier », 13 heures et 15 h 30, hall d'entrée (C.A. Messer).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise.

« De Latude au duc d'Enghien, les prisonniers célèbres du donjon de Vincennes », 15 heures, entrée principale château.

« Giverny, le jardin et les ateliers de Claude Monnet », « les hôtels d'Evreux et Castagnier » : pour ces deux visites, tél. : (1) 526-26-77.

« Sur les pas des Templiers, rituel d'initiation, vie conventuelle », 15 heures, métro Temple (I. Hauller).

« *Le quartier Saint-André-des-Arts* », 10 h 30, fontaine Saint-Michel (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux Quartier Saint-*Merri-Quincampoix* », *15 heures*, parvis Hôtel-de-Ville devant la poste (G. Botteau).

« *Le Donjon du Louvre de l'enceinte* de Philippe Auguste », 15 heures, musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain l'Auxerrois.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 9 août :

UN DÉCRET

- Modifiant le tarif des salaires exigibles pour la délivrance des renseignements hypothécaires.

DES ARRÊTÉS

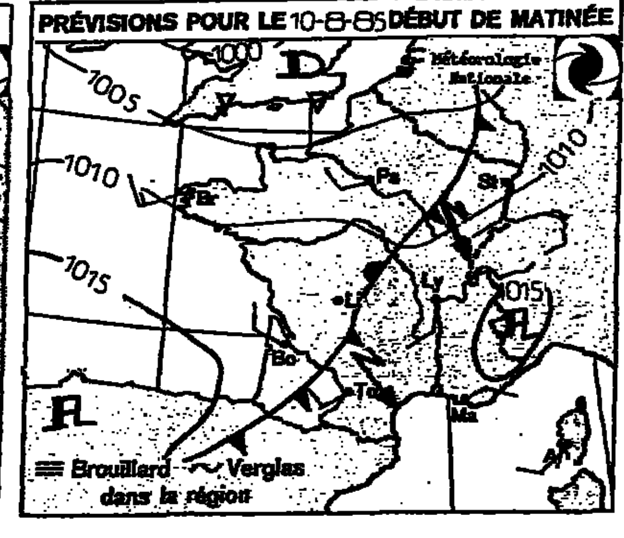
- Relatif à l'organisation et au fonctionnement de la commission de l'information et de la bureautique du ministère de la justice.
- Portant modification de l'arrêté du 1er septembre 1978 portant création d'espaces contrôlés et réglementés à Chambéry.
- Relatif aux garanties de technique et de sécurité des centres et écoles de voile.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09-08-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-8-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 août à 0 heure et le samedi 10 août 1985 à minuit.

Situation générale :

Une vaste dépression centrée au nord de l'Irlande dirige un flux cyclonique de sud-ouest à travers la France. Une perturbation située sur les régions de l'Ouest vendredi matin s'enfonce lentement à travers le pays et favorisera une évolution orageuse sur le relief.

Samedi : Sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, du soleil et de la chaleur avec des températures de 26 à 30 degrés. Le vent de nord-ouest se lèvera l'après-midi en Languedoc-Roussillon. Du Sud-Ouest au Massif Central, aux Ardennes, aux Vosges et au nord des Alpes, temps couvert ou le devenant rapidement le matin. Les nuages seront accompagnés de pluie et parfois même d'orages. En cours d'après-midi, retour d'éclaircies, mais le temps restera humide et lourd et des foyers orageux éclateront, particulièrement près du relief. Les températures atteindront 25 à 28 degrés.

Partout ailleurs, assez belles éclaircies en début de journée, puis c'est un ciel capricieux qui va s'établir avec des averses par moment du nord de la Loire aux Flandres. Le vent d'ouest sera assez fort avec des rafales en Manche. Les températures de 17 à 19 degrés sur le littoral avoisineront 22 à 24 degrés dans l'intérieur.

Évolution pour dimanche : Sur une moitié sud-est de la France, temps ensoleillé le matin, parfois lourd l'après-midi, avec développement de foyers orageux en montagne. Températures de 25 à 28 degrés.

Sur la moitié nord-ouest temps plus perturbé avec éclaircies entrecoupées de passages d'averses, surtout de la Bretagne au Pas-de-Calais, avec des vents d'ouest assez forts. Températures de 18 à 24 degrés l'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second, le minimum dans la nuit du 8 août au 9 août) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 29 et 19 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Bréhat, 21 et 13 ; Brest, 17 et 14 ; Cannes, 26 et 14 ; Cherbourg, 20 et 15 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Dijon, 25 et 11 ; Dinard, 23 et 15 ; Embrun, 25 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 13 ; La Rochelle, 23 et 15 ; Lille, 23 et 14 ; Limoges, 25 et 15 ; Lorient, 20 et 16 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Menton, 27 (maxi) ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 16 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 23 et 13 ; Pau, 29 et 15 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 22 et 14 ; Rouen, 22 et 13 ; Saint-Etienne, 27 et 14 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Toulouse, 30 et 13 ; Tours, 13 (mini).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 21 et 16 ; Madrid, 34 (maxi) ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 11 août

Provins, 14 h : meubles rustiques, bibelots, pianos ; **Rambouillet**, 14 h 30 : armes, sciences, marines.

PLUS LOIN

Samedi 10 août

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles.

Dimanche 11 août

Bayeux, 14 h : tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art ; meubles ; **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles.

FOIRES ET SALONS

Brioude (43) ; **Chabris** (36) ; **Lanuejouls** (12) (samedi seulement) ; **Monte-Carlo** ; **Saint-Avold** (57) ; **Saint-Girons** (09) (jusqu'au 15 août) ; **Thiviers** (24) ; **Trie-sur-Baïse** (65) ; **Marciac** (32) ; **Bouchamps-lès-Craons** (53) ; **Nolay** (21) ; **Isle-sur-la-Sorgue** (84) : du 15 au 18 août ; **Cabourg** : du 15 au 19 août ; **Divonne-les-Bains** : les 16 et 17 août ; **Cagny** (76) : du 15 au 19 août ; **Sainte-Suzanne** (53) : 18 août ; **Villefranche-de-Périgord** : 24 et 25 août ; **Barfleur** (50) : du 23 au 25 août ; **Saint-Léonard-en-Beauce** : 24 et 25 août ; **Brassac** (81) ; **Gien** (45) ; **Luxeuil-les-Bains** (70) ; **Salies-de-Béarn** (64) ; **Samatan** (32) : du 24 au 26 août ; **Avignon** ; **Annecy** : du 30 août au 2 septembre ; **Bonneval** (28) ; **Lectoure** (32) : 31 août et 1er septembre.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

LOTO NATIONAL

N° 32 — TIRAGE DU MERCREDI 7 AOUT 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 10 AOUT 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 14 AOUT 1985 ET LE SAMEDI 17 AOUT 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	7	2 428 510,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	88	50 375,00 F
5 BONS N°s	2 083	6 685,00 F
4 BONS N°s	123 993	110,00 F
3 BONS N°s	2 271 314	9,00 F

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

• Ecoles nationales vétérinaires

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Guy Aboudaram (174e) ; Jean-Philippe Achddou (278e) ; Marc Agosto (212e) ; Albert Agoulon (467e) ; Marie-France Aguilar (380e) ; Frédéric Alaux (169e) ; Thierry Alavoine (242e) ; Dominique Allard (427e) ; Eric Alvarez (232e) ; Vincent Ammann (102e) ; Loïc Amoureaux (517e) ; Sandrine Amsler (10e) ; Marie-Pauline Apprin (518e) ; Paul Arnaud (291e) ; Christophe Arnoult (126e) ; Anne Attenoux (75e) ; Nathalie Aubailly (206e) ; Virginie Aubert (417e) ; Dany Auguste (444e) ; Catherine Aupetit (1re) ; Gilles Auptel (361e) ; Philippe Babitch (431e) ; Marie-Odile Bachy (104e) ; Damien Balde (209e) ; Sandrine Ballon (459e) ; Jean-Christophe Barland (395e) ; Bertrand Barraud (90e) ; Jean-Pascal Barrier (16e) ; Francis Batista (249e) ; Thierry Battais (147e) ; Marc Baudoux (235e) ; Eric Baudrillard (51e) ; Philippe Bayol (108e) ; François Beaudeau (49e) ; Didier Beauvois (4e) ; Thierry Bedossa (100e) ; Florence Belissent (178e) ; Agnès Benamou (253e) ; Henri Benard (400e) ; Philippe Benoit (132e) ; Stephan Bente (150e) ; Frédéric Bernard (241e) ; Franck Berthe (498e) ; Christophe Berthelot (511e) ; Béatrice Besche (103e) ; Juliette Besso (296e) ; Jean-Jacques Birck (203e) ; Bruno Bisson (397e) ; Jean-Pierre Blanchard (236e) ; Valérie Bland (285e) ; Eric Blomme (366e) ; Philippe Blumstein (382e) ; Jean-Christophe Bocquet (508e) ; Denis Boddaert (37e) ; Thierry Boissieras (130e) ; Damien Bolon (28e) ; Fabienne Bonefant (7e) ; Cyrille Bonnamy (163e) ; François Bouchard (58e) ; Gaëlle Bouchon (506e) ; Olivier Boulin (231e) ; Thierry Bourbouze (317e) ; Ludovic Boure (201e) ; Sylvie Bourrelier (234e) ; Jutta Bouvard (173e) ; Myriam Bramoulle (185e).

Olivier Brassart (474e) ; Brigitte Brasseur (368e) ; Serge Brengues (298e) ; Jean-François Breton (470e) ; Emmanuel Briant (252e) ; Anne Brière (156e) ; Elisabeth Brignol (461e) ; Gérald Brion (214e) ; Laurence Brochier (45e) ; Marie-Claude Bruckner (238e) ; Eric Brunier (247e) ; Eric Bureau (345e) ; Eric Buton (426e) ; Jean-Stéphane Cadoux (449e) ; Sylvie Campaner (487e) ; Valérie Campos (408e) ; Jérôme Camus (330e) ; Myriam Cantrelle (446e) ; Jean-Marc Carbonière (122e) ; François Carpentier (12e) ; Olivier Carrel (119e) ; Catherine Carrère (213e) ; Philippe Carron (91e) ; Emmanuel Castellan (464e) ; Eric Cavaloc (463e) ; Stephan Cayre (331e) ; Eric Cesbron (355e) ; Corinne Cessac (410e) ; Patrick Chabrol (360e) ; Yves Chaduc (48e) ; Vincent Chalain (40e) ; Françoise Chambon (34e) ; Isabelle Chamouton (155e) ; Fabrice Chandre (82e) ; Christophe Charles (407e) ; Pierre Charollais (404e).

Philippe Charrier (20e) ; Pascale Chavatte (106e) ; Pascale Chicha (139e) ; Christophe Chiche (272e) ; Véronique Choquart (379e) ; Yves Chourrout (64e) ; Cécile Chuberre (273e) ; Olivier Claude (111e) ; Cyril Clément (72e) ; Hervé Clément (215e) ; Eric Clua (484e) ; Pascale Costantiec (179e) ; Bruno Cochet (279e) ; Isabelle Colin (494e) ; Jean-Philippe Collet (180e) ; Catherine Collignon (527e) ; Sophie Colomer (50e) ; Brice Conan (151e) ; Jean-Eric Coppin (442e) ; Maxime Coquet (22e) ; Annie Corbin (243e) ; Etienne Cordier (27e) ; Frédérique Cordier (145e) ; Hubert Cornu de la Fontaine (131e) ; Isabelle Coste (383e) ; Françoise Cotte (276e) ; Claude Couquet (92e) ; Sophie Courrière (125e) ; Fabrice Crépin (465e) ; Nathalie Crevier (402e) ; Alexis Cukier (270e) ; Nathalie Cunaccia (405e) ; Anne-Marie Dahan (116e) ; Vianney Dalibard (365e) ; Patrick Daniel (170e) ; Manuel Daniel-Lacombe (248e) ; Maryline Danbie (363e) ; Laurent David (388e) ; Gilles de Crémoux (191e) ; Raoul de Fontbonne (2e) ; Guillemette de la Chapelle (218e) ; Sophie Debricon (283e) ; Thierry Decelle (323e) ; Vincent Dedet (196e) ; Jean-Marc Deganchy (188e) ; Bruno Delassus (387e) ; Carole Delgado (68e) ; Pierre Delgove (35e) ; Françoise Dellus (525e) ; Catherine Delouche (216e) ; Caroline Denesvre (396e) ; Nicolas Denormandie-Bourse (320e) ; Franck Derouvroy (409e) ; Anne Desguerre (303e) ; Franck Desitter (210e) ; Isabelle Deuve (289e) ; Pierre-Christophe Dhery (339e) ; Christophe Dillenseger (386e) ; Armelle Diquelou (187e) ; Joëlle Dodane (486e) ; Stéphane Doliger (32e) ; Laurence-Marie Donneaud (415e) ; Sophie Dorey (166e) ; Marc Doucet (177e) ; Philippe du Cheyron de Beaumont (54e) ; Martin Dubois (128e) ; Laurence Ducrocq (329e) ; Christophe Ducroux (43e) ; Anne-Christine Dufay (392e) ; Vincent Dumont (432e) ; Pierre-Yves Dumoulin (271e) ; Marc Dupas (423e) ; Anne Dupressoir (83e) ; Luc Durel (167e) ; Jérôme Dussauge (233e) ; Florence Dymek (473e) ; Jean-Yves Edel (197e) ; Marc Eisenzimmer (403e) ; Nicolas Elissalde (314e) ; Frédéric Esnault (65e) ; Hervé Estival (127e) ; Philippe Eustache (159e) ; Hélène Fabert (302e) ; Marie-Pierre Fabre (357e) ; Anne-Caroline Fabry (342e) ; Pascal Fayard (324e) ; frédérique Faye (315e) ; Cécile Fernandez (350e) ; Jean-Dominique Fis (84e) ; Jean Fischer (26e) ; Jacques Fleury (137e) ; Roselyne Fleury (526e) ; Stéphane Floc'h (349e) ; Benoît Forestier (480e) ; Dominique Forget (346e) ; Valérie Foucon (205e) ; Edmond Fournier (335e) ; Bruno Fourrier (33e).

Flora Fremont (239e) ; Michel Fressart (256e) ; Catherine Fritsch (182e) ; Christèle Froeschle (398e) ; Luc Froidefond (306e) ; Christophe Gachet (492e) ; Jean-Christophe Gachet (399e) ; Sabine Gagnet (515e) ; Hugues Gaillot (38e) ; Serge Galerne (193e) ; Hélène Gallois-Bride (17e) ; Véronique Gallone (3e) ; Patrick Gambade (52e) ; Yvan Gamet (422e) ; Pierre Garcia (129e) ; Emmanuelle Garnier (41e) ; Christophe Garrot (36e) ; Cécile Gaspar (510e) ; Gérard Gaube (318e) ; Laurent Gauneau (168e) ; Jérôme Gauthier (175e) ; Franck Geay (344e) ; Éric Gérard (186e) ; Valérie Gérard (109e) ; François Gérand (19e) ; Sylvain Gerbet (93e) ; Sophie Giraud (113e) ; Sylvain Girodon (495e) ; Dany Girot (499e) ; Catherine Godie (94e) ; Christine Goffiot (67e) ; Hervé Gomichon (390e) ; Sylvie Gordiz (509e) ; Patricia Gorget (356e) ; Éric Goujard (53e) ; Patrick Govart (46e) ; Isabelle Goy (13e) ; Laurence Gramain (223e) ; Stéphane Grandcolas (416e) ; Pierre-David Gras (419e) ; Karine Gratton (375e) ; Jean-François Grée (225e) ; Jean-Noël Grégory (86e) ; Laurence Greuez (434e) ; Christine Grossin (504e) ; Isabelle Guibout (149e) ; Jérôme Guillemet (385e) ; Éric Guillemot (287e) ; Isabelle Guizien (61e) ; Christine Hamman (450e) ; Marie-Pierre Harnist (325e) ; Philippe Hebras (79e) ; Philippe Henry (281e) ; Pascal Héritier (348e) ; Cécile Hoffer (56e) ; Agnès Hom (297e) ; Clothilde Homola (227e) ; Xavier Hot (161e) ; Arnaud Houdre (326e) ; Pascale Houpert (117e) ; Emmanuelle Houssard (476e) ; Françoise Hugon (42e) ; Martine Hugon (343e) ; Sylvie Huiban (391e) ; Vincent Hurez (171e) ; Franck Iceaga (141e) ; Jean Issartial (353e) ; Frédéric Jacquet (377e) ; Frédéric Jacquet (439e) ; Maryline Jambon (267e) ; Isabelle Jeudy (299e).

Pierre-Yves Joland (11e) ; Thomas Jordand (107e) ; Olivier Jouanen (153e) ; Jean-Luc Jubenot (458e) ; Hélène Karoubi (69e) ; Pascale Kiner (194e) ; Stanislas Kirchner (262e) ; Stéphane Klotz (63e) ; Anne Knoery (101e) ; Birgit Krabe (6e) ; Estelle Kranzer (73e) ; David Kreiss (158e) ; Patrick La Marle (76e) ; Hervé Laberthe (135e) ; Jacky Laborieux (143e) ; Catherine Laboureau (488e) ; Jean-Pierre Labre (39e) ; Pierre-Yves Lacampagne (512e) ; Anne-Claire Lacheze (505e) ; Sophie Lacourcelle (370e) ; Magali Lacroix (466e) ; René-Pierre Lagreze (265e) ; Daniel Lairy (62e) ; Thierry Lajous (481e) ; Bruno Lalue (389e) ; Henri Lamaignère (261e) ; Thierry Lannier (327e) ; Rozenn Larnicol (451e) ; Florence Launay (112e) ;

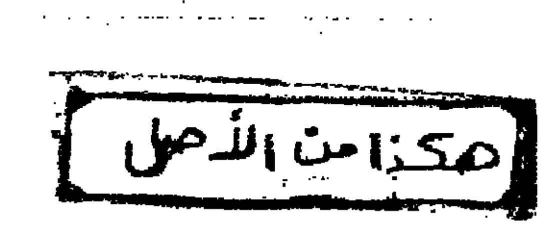
Jean-Michel Lavergne (454e) ; Xavier Le Boucher d'Herouville (478e) ; Erwan Le Bris (160e) ; Ronan Le Goas (71e) ; Florence Le Goec (513e) ; Anne Le Martret (217e) ; Marc Le Thomas (118e) ; Philippe Leandri (220e) ; Christophe Lebœuf (456e) ; Frédéric Lebœuf (266e) ; Jean-Pierre Lebreton (460e) ; Jean-Charles Lecerf (337e) ; Thierry Leclere (268e) ; Laure Lecoin (472e) ; Catherine Leducq (70e) ; Pascal Lefebvre (462e) ; Denys Legros (55e) ; Olivier Lemarignier (313e) ; Thierry Lemoine (394e) ; Laurence Lenoir (57e) ; Nicolas Leoville (378e) ; Eric Lerche (96e) ; Nicolas Leroux (333e) ; Isabelle Leschelle (448e) ; Vincent Leseur (240e) ; Philippe Lesimple (123e) ; Sophie Lethuillier (524e) ; Myriam Levi (413e) ; Eric Lewandowski (99e) ; Thomas-Olivier Lilin (114e) ; Michel Looze (144e) ; Joachim Lopes de Lima (292e) ; Philippe Lorrain (25e) ; Bénédicte Louvard (490e) ; Christian Mafioly (5e) ; Vincent Mabé (74e) ; Jérôme Maire (367e) ; Loïc Malarbet (340e) ; Fabienne Manni (258e) ; Olivier Marcdargent (157e) ; Olivier Marchal (441e) ; Antoine Marchand (207e) ; Magali Maréchal (59e) ; Laurent Marescaux (23e) ; Patrick Maron (493e) ; Aline Marouby (229e) ; François Martin (310e) ; Sabine Martin (482e) ; Stéphane Martinot (164e) ; Dominique Marx (110e) ; Xavier Massin (479e) ; Christine Masson (204e) ; Pascal Mathian (457e) ; Olivier Matray (189e) ; Sophie Mauffre (421e) ; Alain Mayer (269e) ; Caroline Mayer (332e) ; Franck Mazetier (260e) ; Pierre Meheust (351e) ; Matthieu Melin (89e) ; Manuel Mersch (221e) ; Stéphane Mery (140e) ; Alain Mesplède (237e) ; Carole Micmacher (295e) ; Laurence Micout (284e) ; Alain Militon (134e) ; Nathalie Millet (66e) ; Philippe Milord (77e) ; Annie Mingous (514e) ; Laurent Mogenet (47e) ; Gilles Moizant (124e).

Franck Mollard (222e) ; Isabelle Molli (447e) ; Jean-Luc Molvot (384e) ; Sylvie Monier (428e) ; Serge Monnier (440e) ; José-Djahne Montabord (496e) ; Laurent Montange (437e) ; Eric Mouchot (277e) ; Pierre-Yves Mourgue (528e) ; Patrick Moussour (359e) ; Eric Msika (31e) ; Patrice Mugnai (294e) ; Silvia Naulleau (200e) ; Patrice Nezac (44e) ; Laurent-Jean Neuhart (300e) ; Tra Nhan Nguyen (176e) ; Anne-Marie Nicolas (393e) ; Yves Nicolas (133e) ; Philippe Nicollet (469e) ; Alain Noah (211e) ; Michèle Nodiot (369e) ; Stéphane Oudart (414e) ; Xavier pacholek (165e) ; Jean-Pierre Pallandre (430e) ; Pascal Parcollet (98e) ; Patrick Parisot (483e) ; Pascal Pasquini di Barbieri (301e) ; Alain Paul (418e) ; Xavier-Arnauld Pavard (136e) ;

Sandrine Payen (60e) ; Michèle Payrière (485e) ; Catherine Pècheur (322e) ; Vincent Pelazza (523e) ; Nathalie Pellen (477e) ; Didier Pellet (105e) ; Philippe Pericard (507e) ; Michel Perret (445e) ; Eric Perrier (519e) ; Claire Perrot (190e) ; Christian Pescadere (282e) ; Isabelle Peyron (172e) ; Marie Pham Huu Trung (371e) ; Christian Philippon (468e) ; Olivier Piazza (520e) ; Bénédicte Picaud (245e) ; Sophie Picavet (81e) ; Etienne Pierron (121e) ; Thierry Pieters (183e) ; Nathalie Pihier (230e) ; Lydie Pinori (502e) ; Isabelle Pion (308e) ; Gilles Poisson (319e) ; Michel Polard (30e) ; Carole Pommarede (420e) ; Christophe Pouillaude (250e) ; Agnès Poujade (152e) ; Sylvie Poux (219e) ; Sophie Proton (18e) ; Jérôme Proust (522e) ; Franck Proux (362e) ; Karine Proux (489e) ; Xavier Quentin (259e) ; Véronique Quintavalle (411e) ; Cécile Rabeuf (429e).

Pierre-Emmanuel Radigue (307e) ; Pascal Ramassamy (381e) ; Jean-Marc Ramond (148e) ; Antoine Rault (264e) ; Thierry Ravinet (305e) ; Joanna Rawa (87e) ; Anne Raynaud (24e) ; Olivier Recourse (358e) ; Jean-Philippe Regeaud (85e) ; Chantal Renault (503e) ; Yves Renaux (195e) ; Catherine Resch (334e) ; Marc Ribeaucourt (202e) ; Laurence Riberprey (436e) ; Corinne Ribier (228e) ; Philippe Richard (497e) ; Arnaud Riga (376e) ; Fabienne Ringot (435e) ; Jean-François Ringot (364e) ; Jean-François Riou (373e) ; Nathalie Rivet (8e) ; Sophie Robart (316e) ; Olivier Rombi (184e) ; Mario Roméro (328e) ; Florence Roque (425e) ; Christophe Rosaz (401e) ; Frédérique Rossignol (406e) ; Dominique Rouillard (275e) ; Christophe Rousseau (374e) ; Christian Rouy (115e) ; Olivier Roy (286e) ; Claude Rüger (78e) ; Marie-Hélène Saint (521e) ; Philippe Saliou (226e) ; Benoit Salomon (288e) ; Thierry Savary (501e) ; Valérie Savatofski (347e) ; Bruno Savoye (80e) ; Nathalie Savoye (452e) ; Lionel Schilliger (491e) ;

Eric Schmitt (255e) ; Frédéric Schorsch (21e) ; Valérie Schouteeten (453e) ; Pascale Schumacher (199e) ; Carole Schwab (138e) ; Claire Scicluna (280e) ; Stéphane Ségal (97e) ; Jean-Luc Sevin (341e) ; Jacqueline-Marie Simatos (455e) ; Thierry Simmonnet (372e) ; Frédéric Simon (198e) ; Isabelle Somerville (471e) ; Patrick Soubeyran (293e) ; Jean-Luc Souche (251e) ; Frédéric Soulie (154e) ; Denys Sournac (146e) ; Olivier Soussan (354e) ; Gilles Strecker (14e) ; François Subrenat (246e) ; Annick Taille (336e) ; Nathalie Tavernier (516e) ; Annick Thoreux (208e) ; Cyril Trieux (181e) ; Christophe Torrelli (88e) ; Pascale Toson (15e) ; Thierry Touzet (192e) ; Frédéric Treuil (29e) ; Christine Trillou (475e) ; Nathalie Tronco (9e) ; Jérôme Trotignon (352e) ; Maurice Tubul (321e) ; Isabelle Vangoetsenhoven (263e) ; Odile Vansteene (424e) ; Albert Veillon (290e) ; Franck Venier (433e) ; Fabrice Vergonjeanne (304e) ; Franck Viaud (412e) ; Marie-Pierre Vie (311e) ; Catherine Viguie (500e) ; Frédéric Villard (274e) ; Stéphane Villemin (120e) ; Thierry Virely (309e) ; Marie-Chrstelle Vitaud (162e) ; Catherine Vogt (438e) ; Jean-Christophe Vullierme (142e) ; Hélène Waltzer (95e) ; Claire Wehenkel (257e) ; Béatrice Wenger (224e) ; Sonia Wittreck (312e) ; Agnès Wlosniewski (338e) ; Thierry Ximenes (244e) ; Eric Zunino (443e) ; Christophe Zwick (254e).



économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle baisse à 8,66 F

Le repli du dollar s'est poursuivi, vendredi matin 9 août, sur toutes les grandes places financières. Le « billet vert » s'est échangé à 8,64 F (contre 8,6690 F la veille) et à 2,8275 DM (contre 2,8373 DM). La troisième et dernière adjudication faite par le Trésor américain (6,5 milliards de dollars) s'est placée aussi facilement que les précédentes, et la tension redoutée sur le front monétaire n'a pas eu lieu. Le phénomène a entraîné de nouvelles ventes de dollars, mais sans précipitation, assurait-on dans les milieux financiers. Les affaires ont été assez calmes dans l'ensemble. Cependant, cette nouvelle baisse de la devise américaine a favorisé un raffermissement du deutschemark vis-à-vis du franc français : 3,0560 F, contre 3,0539 F. Mais les cambistes ne paraissaient pas s'inquiéter outre mesure sur le sort de la devise française.

Pétrole : reprise de la production en dehors de l'OPEP

La production des pays non membres de l'OPEP, après avoir diminué depuis le mois de mai, en raison de travaux de maintenance en mer du Nord, devrait de nouveau augmenter au second semestre, pour atteindre, à la fin de l'automne, des niveaux records. Selon le bulletin mensuel de la société Enerfinance, *la production des pays non OPEP, tombée en juin à 21,8 millions de* barils/jour (– 3 % par rapport à la moyenne du premier trimestre), devrait remonter à 22,7 millions de barils/jour au troisième trimestre, et *dépasser pour la première fois au cours des trois* derniers mois de l'année le seuil de 23 millions de barils/jour. Pour l'ensemble de l'année 1985, la production non OPEP devrait atteindre 22,7 millions de barils/jour en moyenne, soit près de 1 million de barils/jour de plus que l'an passé et 2,1 millions de barils/jour de plus qu'en 1983.

Vin : les producteurs californiens cherchent à obtenir des mesures protectionnistes

Le juge de la Cour fédérale américaine pour le commerce international, M. James R. Watson, a rendu, jeudi 8 août, un jugement en faveur des producteurs de raisins californiens qui demandent depuis un an des mesures protectionnistes contre les importations de vins de table en provenance de France et d'Italie. Le juge Watson, déjà célèbre pour avoir précédemment rendu des décisions favorables aux producteurs américains d'acier au détriment des productions européennes, a estimé que les conclusions de l'ITC n'étaient pas fondées. Il a contraint celle-ci à réétudier la plainte initiale déposée par les producteurs californiens. Ce n'est qu'au terme de cette nouvelle procédure – *et au cas où* elle arriverait à des conclusions différentes – que la commission pourrait recommander au président américain une augmentation des droits de douane à l'importation de ces produits. – (AFP.)

« ... A.O. émis par la société indienne COMPUTER MAINTENANCE CORPORATION LTD pour la fourniture de 100 micro-ordinateurs destinés à être installés dans des banques indiennes entre octobre et décembre 1985... »

DEPUIS AVRIL, LE PRIX D'ACHAT DU PÉTROLE POUR LA FRANCE A BAISSÉ DE 14 %

Le gouvernement réexamine sa politique énergétique

Vive la baisse du dollar ! Les Européens vont enfin pouvoir profiter de la chute des prix du pétrole, *ce n'est pas trop tôt. L'escalade du* billet vert pendant deux ans les en avait privés. Depuis le mois d'avril, le glissement continu des cours de la monnaie américaine joue dans le bon *sens et accentue l'effritement* des prix du brut. Résultat : une baisse de 13 % en quatre mois du coût d'achat du brut pour les cinq principaux pays européens (1). Selon les calculs de l'Agence internationale de l'énergie son prix est désormais retombé quasiment à son niveau de la fin de 1982. Avec deux ans et demi de retard sur les Etats-Unis et le Japon, le Vieux Continent bénéficie donc du choc pétrolier en retour.

Pour la France la baisse atteint 14 % d'avril à juillet inclus, soit environ 7 milliards de francs, l'équivalent d'un tiers du déficit commercial prévu cette année (20 milliards). Tant mieux pour la balance commerciale. Tant mieux aussi pour le consommateur français qui, pour la première fois, commence à sentir réellement les effets du retournement du marché pétrolier. Depuis le printemps, la liberté des prix aidant, les tarifs intérieurs de tous les produits pétroliers ont diminué, retrouvant leur niveau de la fin 1984, voire, pour le fioul lourd, utilisé dans l'industrie, celui du début de l'année dernière.

Trop beau pour durer ? L'arrivée soudaine de cette manne pose un vrai problème de politique économique. L'Etat doit-il, comme aux Etats-Unis, laisser cette baisse se répercuter librement sur les tarifs intérieurs ou au contraire la récupérer en imposant de nouvelles taxes ? Dans le premier cas, les effets positifs pour l'économie sont rapides et directs : baisse de l'inflation – une diminution de 14 & des prix des produits pétroliers réduit l'indice des prix de un point – et relance économique de nombreux secteurs comme la chimie, les transports, l'automobile, etc. Dans la seconde hypothèse, les effets de la baisse des prix du pétrole sont plus lents et plus diffus, la manne allant grossir les caisses de l'Etat, ce qui contribue à équilibrer le budget mais n'a aucun effet immédiat sur les prix ou l'activité économique.

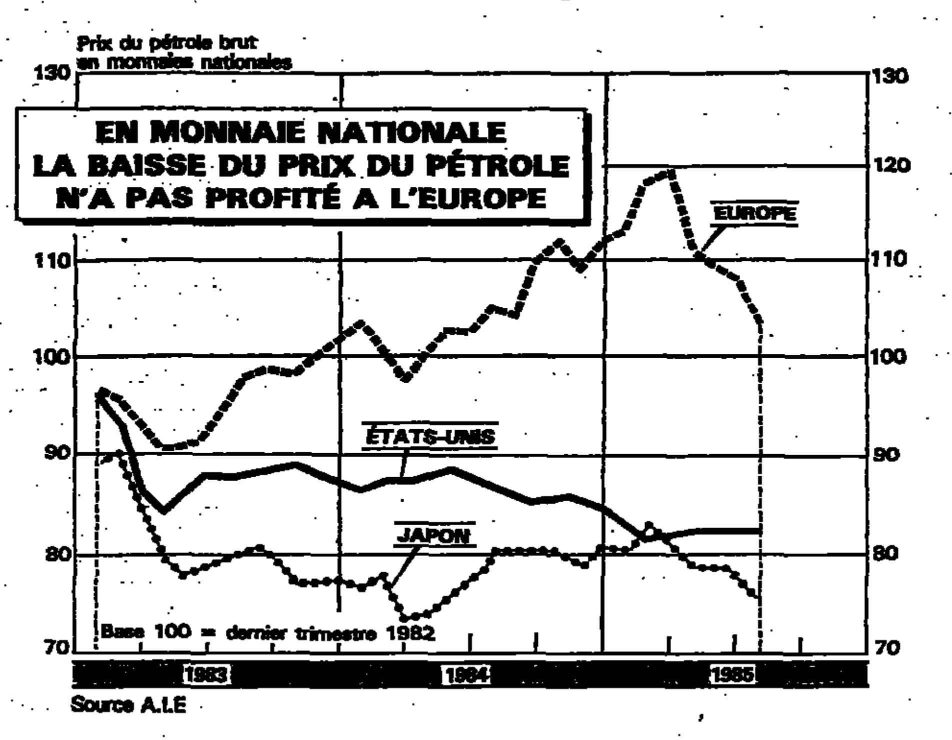
Depuis trois ans, le gouvernement français avait clairement choisi la seconde voie. Toute baisse était donc aussitôt absorbée par le fisc. En janvier 1983, les taxes représentaient 52 % du prix du super, aujourd'hui plus de 61 %. Stratégie justifiée, car conforme à la politique énergétique a moyen et long terme de la France tendue depuis dix ans vers des objectifs ambitieux d'indépendance énergétique. Couvrir en 1990 la moitié des besoins par des énergies d'origine nationale suppose de tout miser sur le développement de l'électricité nucléaire et les économies d'énergie, donc de maintenir des prix élevés pour les produits pétroliers. La politique tarifaire du gouvernement avait été précisée en ce sens, en septembre dernier : à l'avenir, les prix de l'électricité devraient évoluer moins vite – d'un point – que l'inflation, tandis que ceux des carburants ou du fioul *« étaient appelés à croître en 1984 et 1985 à un rythme supérieur de 2 % à celui de l'inflation »*, avait déclaré le secrétaire d'Etat à l'énergie.

En sens inverse pèsent le souci d'équilibrer le budget et... les intérêts des autres lobbies énergétiques, au premier rang desquels EDF.

Car la baisse des prix du pétrole ne fait pas que des heureux. Les partisans de l'électricité nucléaire, des économies d'énergie ou du charbon national, voient d'un œil inquiet la compétitivité des produits pétroliers s'améliorer *au détriment de la leur.* Certes, les écarts de coût entre les différentes énergies restent considérables.

Il faudrait que les prix du fioul soient divisés par trois ou par quatre pour que la rentabilité des centrales nucléaires soit remise en question. De même les économies d'énergie *demeurent intéressantes tant que les* tarifs du pétrole ne baissent pas de moitié. La marge est donc large, puisque personne en l'état actuel des choses ne prévoit un effondrement réel des prix du brut.

Mais les consommateurs ne font pas de calculs de rendement aussi compliqués. Si les tarifs de l'essence, du fioul baissent, ils modifieront vite leurs comportements et leurs choix. EDF risque ainsi de voir sa politique commerciale complètement prise à revers. Depuis dix ans, l'établissemnt a mis l'accent sur le développement du chauffage électrique, dont plus de trois millions de foyers sont aujourd'hui équipés. Pour ce faire, il a systématiquement privilégié, dans ses tarifs, les usagers domestiques au détriment des industriels. Ainsi, de 1973 à 1983, les tarifs basse tension pour les particuliers ont diminué, en francs constants de 2 %, alors que ceux de la grosse industrie – haute tension – ont, eux, augmenté de 47 % ! En clair, on a fait payer à l'industrie la baisse des prix du kilowatt vendu aux ménages.



Depuis le début de 1983, les prix du pétrole brut, en dollars, ont diminué de 20 % environ. Mais cette baisse n'a pas eu dans tous les pays le même impact, du fait de l'évolution des cours des monnaies. Globalement, le coût du brut pour l'ensemble des pays de l'OCDE a diminué de 16 % depuis le dernier *trimestre de 1982*. Plus forte que la moyenne *aux Etats-Unis et au Japon*, cette baisse a été totalement annulée pour l'Europe, où le prix du pétrole, en monnaies nationales, a augmenté de près de 20 % jusqu'en mars 1985, pour retomber ensuite d'environ 13 % grâce à la baisse du dollar.

20 dollars par baril ?

Cette politique risque d'être remise en question. Cette fois, la baisse du coût des importations de pétrole est importante, et, contrairement aux précédentes, risque d'être durable. Sur le marché international, les cours du brut, comme ceux du dollar, semblent orientés pour un bon moment à la baisse. Dans le domaine pétrolier, on prévoit même d'ici la fin de la'année un nouveau glissement des prix, qui pourraient tomber l'an prochain aux alentours de 20 dollars par baril, soit 25 % de moins qu'aujourd'hui. Avec un dollar à 7,50 francs, la baisse pour la France, pourrait dépasser 35 %.

En période préélectorale, la tentation sera donc très forte de donner satisfaction aux consommateurs, tout en favorisant la croissance sans risque de relancer l'inflation. D'autant que cette politique ne nécessite aucune explication. Il suffit de laisser faire. Au contraire, un nouvel alourdissement des taxes par nature impopulaire devra, compte tenu des baisses attendues, être très important. Il risque en outre d'attiser la colère des compagnies pétrolières. Celles-ci ont d'ailleurs déjà pris les devants en lançant début juillet une vaste campagne publicitaire sur le thème : *« Quand ça baisse à la pompe, l'impôt pompe la baisse. »*

Deux piliers

Cette politique risque d'être entravée, d'une part par la baisse des prix du fioul lourd, avec lequel EDF devra désormais compter dans l'industrie – alors que depuis dix ans ses prix avaient été multipliés par quinze, – d'autre part par la nouvelle politique tarifaire que le gouvernement a décidé de lui imposer afin de corriger à terme ces distorsions. Le développement des ventes d'électricité risque donc d'en souffrir.

La politique énergétique française définie par le gouvernement de M. Mauroy en juillet 1983 reposait sur deux piliers : les économies d'énergie et la croissance de l'électricité nucléaire. Le premier est, à en croire les prévisions de budget pour 1986, sérieusement ébranlé : l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie verrait ses crédits amputés de plus des deux tiers, ce qui reviendrait à stopper toute aide *aux investissements d'économie* d'énergie. Reste le second. Le gouvernement de M. Fabius pourrait-il, en laissant faire la baisse des prix pétroliers, le secouer à son tour ? La question est clairement posée au sein du gouvernement. Pour l'heure, tous les nouveaux projets de taxes sur les produits pétroliers étudiés depuis le début de l'été sont gelés, dans l'attente d'un réexamen de la politique énergétique prévu en septembre.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France, Italie et Espagne.

L'EMBARRAS D'EDF

D'ici à 1988, EDF devra appliquer à tous ses nouveaux abonnés, disposant d'une puissance d'au moins 12 kilowatts, ce qui correspond aux *besoins* d'un appartement équipé d'un chauffage électrique, des tarifs nettement plus élevés l'hiver que l'été. C'est logique, puisque *l'électricité en période de pointe* – l'hiver, – est produite à partir du fuel et du charbon, et coûte deux à trois fois plus cher que celle produite en base, *c'est-à-dire* toute l'année, par les centrales nucléaires.. Or jusqu'ici seuls les industriels se voyaient imposer un tarif saisonnalisé, alors que les particuliers possédant un chauffage électrique, principaux responsables de la pointe de l'hiver, payaient le même prix toute l'année.

Cette décision rendra le chauffage électrique, jusqu'ici anormalement bon marché, moins compétitif à l'heure où son principal concurrent, le fuel domestique, risque de voir son *prix diminuer. Elle obligera donc* l'établissement à faire des efforts accrus de productivité, ce qui n'a pas été jusqu'ici, tant s'en faut, son principal souci, et risque de provoquer quelques grincements de dents chez les syndicats. Depuis cinq ans, a-t-on calculé au sein de l'administration, la productivité d'EDF a diminué d'environ 25 %, l'augmentation de sa production + 25 %) ne s'étant pas traduite par une baisse, mais par une hausse de ses coûts (plus 17 % en francs constants). *D'où un manque à* gagner pour l'économie d'environ 30 milliards de francs !

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6250	8,6300	+ 123	+ 138	+ 240	+ 270	+ 660	+ 760
$ can.	6,3480	6,3540	+ 25	+ 45	+ 60	+ 96	+ 97	+ 194
Yen (100)	3,6243	3,6279	+ 102	+ 112	+ 203	+ 221	+ 637	+ 688
DM	3,0542	3,0570	+ 129	+ 140	+ 264	+ 279	+ 758	+ 806
Florin	2,7174	2,7198	+ 81	+ 88	+ 171	+ 184	+ 529	+ 569
F.B. (100)	15,0998	15,1191	– 75	+ 30	– 134	+ 23	– 243	+ 86
F.S.	3,6938	3,6983	+ 161	+ 177	+ 325	+ 348	+ 898	+ 968
L (1 000)	4,5611	4,5686	– 175	– 120	– 328	– 266	– 904	– 798
£	11,7214	11,7368	– 196	– 158	– 374	– 300	– 737	– 560

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8
DM	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16
Florin	6 1/8	6 3/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/8	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 3/8	10	10 3/8
F.S.	2 1/2	3	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	8	15	13	15 1/2	13	15	13 1/2	15
£	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 1/2	11	10 1/4	12 1/2	11 7/8	13 1/8	12	13 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **ELF France passe un contrat avec Technip.** – La société Technip vient de se voir confier le soin de réaliser les travaux d'ingénierie de l'unité de Méthyl tertio butyl éther (MTBE) que la compagnie pétrolière ELF France a décidé de construire à Feyzin (Rhône). L'installation projetée aura une capacité de 40 000 tonnes/an et sera opérationnelle dans dix-huit mois. Le coût global de l'investissement s'élève à 50 millions de francs. Le MTBE est un additif chimique employé pour relever l'indice d'octane de l'essence et destiné à se substituer pour partie au plomb. Le groupe américain ARCO avait annoncé l'hiver dernier (*le Monde* du 23 février) son intention de construire à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) une unité d'alcool tertiobutylique (TBA) de 430 000 tonnes. Le TBA est un autre adjuvant de l'essence sans plomb.

● **Les Ateliers de la Chaînette en règlement judiciaire.** – Le tribunal de commerce de Bressuire (Deux-Sèvres) a prononcé le 8 août la mise en règlement judiciaire des Ateliers de la Chaînette (ADC), entreprise métallurgique qui emploie trois cent quatre-vingts personnes à Parthenay. Ce jugement laisse un sursis à l'entreprise, qui connaissait des difficultés financières. Une tentative de reprise des ADC par un pool bancaire mené par la *Société générale* avec l'appui du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) avait échoué en juillet, provoquant des manifestations à Parthenay. Les ADC, spécialisés dans les charpentes métalliques, sont l'une des plus importantes entreprises des Deux-Sèvres.





SOCIAL

La Maison des chômeurs fermée deux mois pour « cause de vacances »

« Fermée pour cause de vacances », la Maison des chômeurs, au n° 9 de la rue de la Fontaine-au-Roi (Paris-11e), est déserte depuis le 1er juillet. Un écriteau, sur la porte, annonce sa réouverture pour le 1er septembre.

Installé au château de Bais (Mayenne), où il séjourne depuis le début juillet, M. Maurice Pagat, l'animateur du mouvement, explique sa décision par la fatigue. *« Il fallait souffler, reprendre des forces »*, dit le fondateur du Syndicat des chômeurs qui, en novembre 1984, put ouvrir la première Maison des chômeurs, donnant ainsi naissance à un vaste élan à travers toute la France, toutefois ébranlé par le semi-échec de la manifestation nationale organisée à Paris le 30 mai dernier.

« On ne peut pas être partout », explique encore M. Pagat, pour qui il était *« difficile de faire tourner »*, pendant l'été, et la maison des chômeurs et le château de Bais, mis à la disposition de son organisation par le châtelain pour en faire un centre d'hébergement et un lieu de formation.

Ces dernières semaines, en effet, quelques dizaines de personnes et une petite douzaine de TUC, employés sur place, se sont retrouvés dans le château. Avec des fortunes diverses, elles y ont poursuivi les discussions du printemps, cherché les moyens de structurer leur mouvement, ce qui, de l'aveu même de M. Maurice Pagat, *« ne va pas sans un certain nombre de difficultés inévitables dans ce genre de choses »*.

En contrepartie, il fallait donc fermer la Maison des chômeurs de Paris pendant deux mois, assure M. Pagat, tandis que les maisons de province, elles, n'interrompent leur service qu'un mois au plus. Tous ceux qui avaient pris l'habitude de s'y retrouver, chômeurs de longue durée âgés le plus souvent de vingt-cinq à quarante ans, *« prêts à basculer dans la marginalité »*, n'ont plus ce point de repère, ce soutien réconfortant. La boîte aux offres d'emploi, qui avait permis le placement de sept cent cinquante personnes, ne fonctionne plus.

Difficultés

Les médecins, les assistantes sociales et les conseils juridiques ne tiennent plus leurs permanences, abandonnant ainsi, et peut-être au pire moment de l'année, ceux qui sont à la dérive. *« Il y en a qui sont en vacances »*, objecte M. Pagat, qui fait observer que bien des centres d'hébergement ou de repos parisiens sont actuellement fermés, ajoutant, par comparaison avec la fermeture estivale des entreprises, que *« chacun est où il le veut »* pendant les congés.

Il semblerait toutefois que cet arrêt de la fonction sociale de la Maison des chômeurs, qui a mis en évidence l'ampleur du problème posé par la perte d'un emploi, corresponde à un moment particulier de la campagne lancée par M. Pagat. Après ses premiers succès, le mouvement éprouve manifestement des difficultés. M. Pagat lui-même évoque la nécessité, pour la rentrée de septembre, de *« distinguer les services »* et de ne pas *« mélanger »* les différentes catégories de chômeurs dans un seul lieu, devenu d'ailleurs trop petit et pas nécessairement adapté sur le plan de la sécurité. *« Les plus déstabilisés »*, *« les plus marginaux »*, pour lesquels la priorité demeurerait, devraient pouvoir trouver les services sociaux dont ils ont besoin ailleurs que dans les locaux d'accueil pour les chômeurs « normaux », cadres ou employés, que le syndicat voudrait rassembler. *« Envahissants »*, *« nombreux »*, les premiers nuiraient à la venue des seconds et, affirme M. Pagat, *« il faut apporter des réponses différentes pour que chacun puisse trouver sa place »*.

Deux choix seraient alors possibles. Ou la Maison des chômeurs *« réduira un peu »* ses activités, ou elle s'étendra, par l'ouverture d'un autre local. Des contacts sont en cours.

ALAIN LEBAUBE.

Le déficit de l'assurance-chômage

M. BERGERON DEMANDE AU GOUVERNEMENT LE RÉÉCHELONNEMENT OU L'ANNULATION DE L'EMPRUNT DE 12 MILLIARDS

Dans la perpective des négociations qui doivent s'ouvrir, en septembre, entre les partenaires sociaux, pour établir une nouvelle convention UNEDIC et résorber le déficit du régime d'assurance-chômage, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et président de cet organisme paritaire, a renouvelé, le 6 août, la mise en garde qu'il avait déjà formulée le 11 juin dernier (*le Monde* du 13 juin).

S'adressant cette fois à M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, M. André Bergeron demande au gouvernement, dans sa lettre, *d' « étudier les moyens permettant le rééchelonnement du remboursement de l'emprunt souscrit par l'UNEDIC* (12 milliards de francs remboursables sur sept ans) *et si possible l'annulation pure et simple de la dette »*.

Cette proposition, déjà évoquée, avait été également formulée par M. Yvon Gattaz, président du CNPF, lors de son entrevue avec M. Laurent Fabius, le 7 août. Les milieux patronaux ne cachent pas que toute solution permettant de différer ou d'annuler le remboursement de l'emprunt aurait leur aval, sachant que le régime d'assurance-chômage, en exploitation, est équilibré.

M. Bergeron, quant à lui, s'il ne se fait pas trop d'illusions sur sa proposition, entend, par cette démarche, faire en sorte que ce dossier délicat ne soit pas oublié et, surtout, veut éviter qu'on puisse penser que les négociations de juillet, portant sur le relèvement de la cotisation pour la revalorisation de l'allocation des chômeurs en fin de droits, ont mis un terme aux difficultés de l'UNEDIC.

De fait, et selon des études récentes, le déficit attendu pour la fin de 1985 serait pratiquement inchangé — 3,5 milliards de francs, écrit M. Bergeron, 2,2 milliards plus vraisemblablement — et le trou de trésorerie au 10 du mois, au moment des versements, s'aggraverait de mois en mois (2,4 milliards en août, 2,9 en septembre, 3,7 en octobre, 3 en novembre et 3,9 en décembre). Dans ces conditions, la nouvelle convention devrait logiquement prévoir une augmentation des cotisations sociales pour les salariés et les employeurs.

● **Le restaurant des « Lip » dépose son bilan.** — *« Au chemin de Palente »*, le restaurant tenu par une coopérative ouvrière qui employait sept personnes, a déposé son bilan, mais a obtenu du tribunal de commerce de Besançon (Doubs) l'autorisation de poursuivre son activité. A l'origine, le restaurant de l'entreprise horlogère Lip, le *Chemin de Palente*, faisait de la restauration « sauvage » au temps du conflit. Légalisé en octobre 1980, le restaurant avait déménagé et s'était installé à côté de la nouvelle usine Les industries de Palente (Lip).

● **Augmentation du montant des prêts PAP.** — Les prêts à l'accession à la propriété (PAP) pourront atteindre un montant de 72,5 % (au lieu de 70 %) du coût d'une construction neuve de logement ou d'une acquisition réhabilitation. Lorsque les ressources du ménage acquéreur sont inférieures à 70 % du plafond des ressources, le montant du PAP pourra atteindre 82,5 % (au lieu de 80 %) du coût de l'opération. Cette décision fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* du 8 août. Les PAP, qui bénéficient d'une aide à la pierre, ouvrent droit au versement de l'aide personnalisée au logement. — *(APL.)*

● **Grève dans la marine marchande italienne.** — Sept cents commandants et chefs mécaniciens de la marine marchande italienne ont commencé le jeudi 8 août une grève de 24 heures pour protester contre le non renouvellement de leur convention collective arrivée à échéance depuis plus de vingt mois. Les syndicats réclament notamment le statut de « dirigeants » pour les officiers. Le ministre de la marine marchande a annoncé qu'il ferait réquisitionner les officiers en grève pour éviter les perturbations dans le trafic maritime : la mesure été notamment prise à Gênes et à Civitavecchia (au nord de Rome), ce qui a permis à plusieurs navires de partir à l'heure prévue pour la Sardaigne et la Sicile. — *(AFP.)*

TOURISME

Un été américain

Le tourisme français se porte bien. Selon M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, la saison est particulièrement satisfaisante. L'excédent de la balance touristique pourrait atteindre en fin d'année entre 30 et 40 milliards de francs. Si les Français ont semble-t-il réduit leurs dépenses de vacances, les étrangers ont afflué cette année.

La palme revient aux Américains, qui profitent d'un change très avantageux, mais les Britanniques reviennent en force. Les Allemands, les Néerlandais et les Italiens restent des touristes. Le nombre des Japonais continue à progresser. Jusqu'ici les taux d'occupation des campings, des gîtes et des villages de vacances ont été corrects, mais plutôt médiocres dans l'hôtellerie de petit standing.

Dans les hôtels et les campings quatre étoiles les taux d'occupation ont été « très bons ». En définitive, les professionnels du tourisme envisagent le mois d'août avec optimisme.

POINT DE VUE

Bizarreries

par HENRI DE LASSUS (*)

IL y a toujours eu chez l'homme l'appétit de la connaissance, la quête de la richesse, le défi lancé à la routine : naquirent ainsi Marco Polo, Stevenson, Rimbaud, tant d'autres ancêtres de nos voyageurs contemporains. En quoi différent-t-ils, au fond, des visiteurs pressés de 1985, touristes d'affaires et de loisirs, vacanciers pour voir et pour faire ? C'est que partout surgit une nécessité nouvelle, celle d'évacuer les contraintes de la civilisation urbaine, de changer d'environnement pour se re-créer.

L'accroissement du temps de loisirs, la banalisation des transports, ont engendré un formidable flux économique : plus de 20 000 hôtels ouverts en France, 85 000 restaurants, 2 millions de places de camping disponibles, des dizaines de milliers de monuments et de paysages animés par le sport, la cure, le repos, la culture et la fête, 31 millions de concitoyens consommateurs, 34 millions de visiteurs étrangers, 65 milliards de recettes en devises, 29 milliards de solde positif. Mieux que tout autre secteur économique !

Cascade de chiffres soulignant la consommation de masse *« qui attire l'initiative et provoque l'industrie »*, comme le dit M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Mais quelle industrie bizarre ! Standardisation, normalisation, répétition, ont créé le profit industriel. Originalité, novation, découverte, définissent l'attrait touristique. Pour exprimer une politique du tourisme, il faudra certes mettre en jeu des technologies mutantes, des financements modernisés, des entrepreneurs professionnalisés par de nouveaux savoirs. Mais aussi savoir conserver les caractères fondamentaux du tourisme.

POUR QUELS OBJECTIFS ? — La Communauté européenne bute actuellement sur un plafond de taux de départ en vacances à 55 %-60 %. Sachant que 25 % des Européens resteront probablement casaniers, le gain possible est limité. Une meilleure redistribution sociale, un meilleur étalement du temps, accentueront peu la tendance. Le marché international doit être considéré tout autrement : 250 millions de touristes aujourd'hui, 450 millions à l'horizon 2000. Pour conserver notre part de marché — 15 % — apprêtons-nous donc à recevoir soixante-dix millions d'étrangers.

Périlleux défi ! La qualité de l'accueil devient dès lors le premier atout concurrentiel : il invite à la répétition du voyage, à l'apprentissage plus approfondi de nos valeurs. Le fermier du Wisconsin, la secrétaire d'Osaka, l'informaticien de Sao-Paulo, le commerçant de Singapour, en viendront à l'admiration pour Versailles, le foie gras, le ski et l'après-ski, mais aussi pour Ariane et la carte à mémoire.

SUR QUELLE STRATÉGIE ? — Sous l'impulsion générale de l'Etat, il s'agit de rendre notre marché plus fluide, d'exploiter plus harmonieusement notre patrimoine en guidant la consommation, de préserver la diversité créatrice de nos producteurs tout en consacrant notre ressource humaine à l'accueil et à l'animation.

Pour cela il faudra rendre le marché plus fluide. Nos visiteurs, chaque jour plus exigeants, réclament la régularité et la qualité du service, la notoriété de l'enseigne, la redondance de la signalisation, la tranquillité du forfait. Nos hébergements, notre restauration, ont d'innombrables attraits, mais généralement sans définition technique disponible. Autant de difficultés pour l'information.

L'idéal serait que le consommateur maîtrise lui-même l'information touristique. Supposons que prêt à dépenser 200 à 3 000 F et vous arrêtant à votre station-service, vous puissiez rechercher par vidéo le produit touristique qui vous convienne à 40 kilomètres à la ronde et le réserver grâce à votre carte de crédit ! Improvisation du désir et choix comparatif des offres : voilà créé l'hypermarché du loisir. On y viendra, soyons-en certains.

Il y a autre chose. La promotion, la commercialisation, la qualité, la communication, tout cela dépasse souvent la capacité d'autofinancement de la plupart de nos entrepreneurs d'hébergement et de restauration. Certains peuvent à la fois désirer posséder les murs et exploiter le fonds. Quoi de commun, pourtant, entre un investissement amortissable en plus de trente ans et une exploitation commerciale innovatrice, sans cesse remise en cause ? Chacun gagnerait à la séparation pour autant que la mentalité industrielle l'emporte sur la fierté du propriétaire et que se mettent en place des formes de financement plus innovantes.

Des tours Eiffel à inventer

COMMENT EXPLOITER PLUS HARMONIEUSEMENT NOTRE PATRIMOINE ? — Les Etats-Unis offrent des paysages plus grandioses, l'Espagne plus de soleil, l'Italie plus de gaieté : de toutes les destinations du tourisme de masse, la France peut sans mal prétendre au maillot jaune. Mais que de soucis à l'horizon ! 65 millions de vacanciers aujourd'hui, 105 millions demain, peut-être, les trois quarts répartis en été sur un dizième du territoire.

Pourquoi ne pas attirer les consommateurs touristiques vers ces nouvelles tours Eiffel qu'il nous faut inventer ? Les parcs de loisirs, par exemple. L'un avec 10 millions d'entrées annuelles, quatre ou cinq dépassant les 2 millions d'entrées, une cinquantaine allant au-delà des 400 000 entrées, tel est le maillage possible du loisir de l'an 2000. Cet artifice d'aménagement ne peut être une fin en soi, simplement une étape dans l'apprentissage, par le tourisme, de la détente, de la culture, de l'imaginaire et de la science.

Car que d'attraits à découvrir en France ! Seules 1 500 communes sur 17 000 potentielles sont suffisamment intégrées à ce jour dans des « routes de culture », des chaînes d'hébergement, des réseaux d'animation... De même que les grandes entreprises profitent davantage d'un tissu industriel puissant, c'est en irriguant mieux l'intérieur du territoire que nous verrons la fréquentation de nos stations et communes classées s'étendre et s'améliorer. Celles-ci n'apparaîtront plus seulement comme des pôles de qualité entourés d'incertitude mais comme des pôles de quantité au milieu d'un large environnement de qualité.

FORMER DES ENTREPRENEURS ? — Nous en avons beaucoup, et des meilleurs. Seulement le tourisme — comme la politique ! — présente quelque facilité d'entrée. Chacun peu y puiser des succès d'amateur, seuls s'en sortent les vrais « pros ». Pour répondre au défi de la concurrence internationale, ce secteur a besoin de 200 000 diplômés, bac + 2 minimum.

Aujourd'hui déjà, de nombreuses formations initiales aux métiers du tourisme délivrent chaque année trente mille diplômes allant du CAP au BTS. Mais la qualité et l'efficacité de la croissance reposent avant tout sur la capacité des milliers de chefs d'entreprise concernés. Provoquer à la saison creuse quinze mille stages de formation continue au marketing et à la gestion, telle paraît la nécessité de notre système touristique. C'est pour cet effort considérable qu'il convient de mobiliser, dès à présent, les réseaux de formation, spécialement ceux des chambres de commerce et d'industrie encouragés par leurs libertés nouvelles.

Pour favoriser cette évolution d'ensemble, il est besoin d'une administration puissante. Non par le nombre générateur fréquent d'inefficacité, de bureaucratie, mais par l'intelligence et l'enthousiasme qui doivent appuyer l'action des indispensables relais locaux, départementaux et régionaux. Et donner ainsi la prééminence aux hommes de terrain détecteurs de clientèles et catalyseurs de produits. Il y va de la modernisation d'un pan prioritaire de notre économie : consacrons-y tous notre peine, c'est le fonds qui nous manquera le moins.

(*) Directeur du tourisme.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Procter and Gamble : première baisse des profits depuis trente ans

Procter and Gamble, un des plus grands fabricants mondiaux de lessive et de produits détergents (116 millions de francs environ de chiffre d'affaires), célèbre aussi pour ses couches-culottes (Pampers), vient, pour la première fois depuis trente ans de croissance ininterrompue, d'enregistrer une baisse de 28,69 % de ses bénéfices pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Son résultat net atteint seulement 635 millions de dollars (5,46 milliards de francs), contre 890 millions (7,65 milliards de francs). Le quatrième trimestre a été particulièrement mauvais, avec une chute de 37 % des profits. Les dirigeants du groupe attribuent cette rupture de l'expansion aux coûts élevés supportés pour lancer de nouveaux produits. Rien qu'en recherche et développement, ses investissements, pour l'année fiscale écoulée, se sont élevés à 400 millions de dollars (3,5 milliards de francs). Mais, d'après les analystes de Wall Street, Procter and Gamble a perdu de son dynamisme légendaire et n'a pas su contrer la concurrence se révélant incapable de mettre un nombre suffisant d'articles nouveaux sur le marché.

Les trois groupes publics italiens recherchent 17,5 milliards de francs

Le gouvernement italien a autorisé les trois principaux groupes publics de la péninsule (IRI, ENI et EFIM) à lancer des obligations à dix ans pour une valeur totale de 17,5 milliards de francs. Les groupes publics italiens, qui manquent tous cruellement de capitaux propres, pourront ainsi se refinancer sur le marché privé des capitaux. L'Etat italien semble, en effet, incapable d'assurer par des fonds publics son rôle d'actionnaire, le déficit du budget devant atteindre 455 milliards de francs en 1985. Les fonds que les trois groupes sont autorisés à lever sur le marché représentent *grosso modo* la moitié de leurs besoins totaux pour cette année. — *(AFP.)*

Ruée sur les actions de Britoil

La vente par le gouvernement britannique des 49 % qui lui restaient dans le capital de la compagnie pétrolière Britoil a rencontré un vif succès. Il y a eu finalement plus de demandes que d'actions offertes sur le marché. Il est vrai que le gouvernement avait fixé le prix de vente de ces actions 14 % en dessous du cours en Bourse (185 pence, contre 215 pence). Les autorités britanniques craignaient, en effet, de répéter l'échec partiel, en 1982, de la vente de la première partie des actions Britoil. A l'époque, 30 % seulement des actions offertes (51 % du capital) avaient été placées dans le public, le solde étant resté entre les mains des organismes financiers chargés de l'émission. Cette fois, les 242 589 490 actions offertes ont toutes été souscrites, les investisseurs institutionnels britanniques en ayant obtenu la moitié. Le gouvernement s'est réservé le droit de s'opposer à toute prise de contrôle étrangère.

Le rachat de TWA : les salariés se mettent sur les rangs

La bataille pour le rachat de TWA, la sixième compagnie aérienne des Etats-Unis, engagée entre le financier Carl Icahn et une autre compagnie aérienne, Texas Air, connaît un nouvel épisode avec un candidat de la onzième heure : environ un quart des sept mille trois cents salariés de TWA, épaulés par l'homme d'affaires Christopher Bond, ancien gouverneur républicain du Missouri, projettent de lancer une OPA sur les actions de leur compagnie. M. Bond a indiqué qu'il avait réuni environ 1 milliard de dollars à l'aide d'investisseurs américains, mais également européens. TWA possède deux importants centres techniques dans le Missouri, et les salariés craignent pour leurs emplois.

Léopold (articles culinaires) en règlement judiciaire

La société Léopold, de Pfaffenhoffen (Bas-Rhin), qui fabrique des articles de cuisine et des poubelles métalliques, a été mise en règlement judiciaire. L'entreprise emploie 112 personnes, actuellement en congé jusqu'à la fin du mois. Léopold, qui en 1960 employait 800 employés, est allée de licenciements en licenciements. Il y a deux ans, elle employait encore 180 personnes. Mais la concurrence de marques plus connues comme Téfal ou Tournus sur les réseaux d'hypermarchés lui a été fatale, expliquent ses dirigeants.

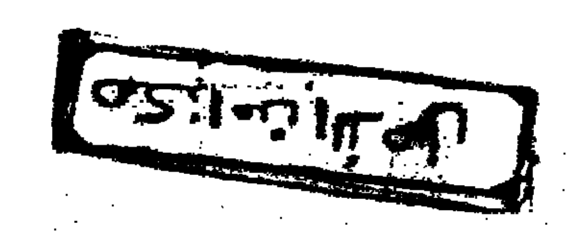
NOMINATIONS

● **Chez Jeumont-Schneider, M. JEAN GANDOIS**, cinquante-cinq ans, ancien PDG du groupe Rhône-Poulenc, a été nommé administrateur. M. Gandois cessera dans un mois ses fonctions de délégué-général du gouvernement belge, auprès du groupe sidérurgique Cockerill-Sambre. Filiale à 100 % du groupe Schneider, Jeumont-Schneider, que préside depuis un an M. Jean-Martin Folz, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 5,8 milliards de francs dans les biens d'équipements électriques, les matériels ferroviaires et les télécommunications.

● **Aux laboratoires ROC (groupe Moët-Hennessy), M. ROBERT MAZE-SPENCIER**, cinquante-cinq ans, est nommé président du directoire. Il en était *précédemment directeur-général.*

● **A la SOGERAP (groupe ELF), M. J. BONNET DE LA TOUR**, a été nommé président, en remplacement de M. J. Questiaux, atteint par la limite d'âge. M. Bonnet de la Tour était, jusqu'à une date récente, directeur financier du groupe ELF.

● **A la direction des pêches et des cultures maritimes du secrétariat d'Etat à la mer, M. PIERRE MARTIN**, cinquante-trois ans, a été nommé directeur (*le Monde* du 9 août). Ancien capitaine au long cours, M. Martin a occupé divers postes comme administrateur des affaires maritimes à Saint-Servan, Saint-Brieuc, Saint-Pierre et-Miquelon, Nantes, Concarneau et aussi à Paris, au secrétariat général à la marine marchande. Il a ensuite été directeur des affaires maritimes pour la région de Bordeaux (novembre 1980), et directeur, depuis décembre 1982, de l'Etablissement national des Invalides de la marine (ENIM).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 août

Légère hausse : + 0,2 %

En repli de 0,23 % la veille, le marché parisien a regagné 0,26 %, jeudi, dans le sillage de Primagaz, un titre plutôt « remué » en ce moment, et qui a mis 10 % à son actif ce jour-là. Parmi les autres titres en hausse, on relève Esso, Midland Bank SA, Labo Bellon, Carrefour, Printemps, Générale de Fonderie, Europe 1, BIS, Crouzet, Télémécanique électrique et SEB, autant de valeurs qui gagnent 2 % à 4 %.

A l'inverse, Penarroya, qui a signé, il y a quelques jours, le rachat, par le groupe RTZ, de sa participation dans la mine portugaise de Neves-Corvo, perd 4 %. Olida, dont le sort continue à susciter quelques préoccupations dans les lambris (la société a confirmé qu'elle négociait avec plusieurs partenaires, sans préciser lesquels), perd 3 %, tandis que Luchaire, Damart, GTM Entrepose, Bouygues, Leroy-Somer, SAT, Beghin-Say et Maisons Phénix cèdent 1 % à 3 %.

Les mines d'or sud-africaines, qui avaient lourdement chuté après les événements survenus dans leur pays d'origine, et dans la perspective de la grève des mineurs, remontent à Paris. Cette reprise s'explique par les discussions aussitôt entamées pour éviter ce mouvement de contestation, et Western Holding regagne 9 % tandis que Free State, President Brand, Western Deep et Goldfields progressent de 3 % à 6 %.

Sur le marché de l'or à Londres, le cours du métal fin s'est établi à 322,90 dollars l'once, contre 320,65 dollars le 7 août au premier « fixing ». A Paris, le lingot était coté 89 950 F (+ 250 F) et le napoléon 565 F en second cours (+ 12 F). Dollar-titre : 8,85/90 F.

Par ailleurs, la Chambre syndicale a suspendu jusqu'à nouvel avis la cotation des actions et des obligations convertibles de la société SOPELEM, en règlement judiciaire depuis le 28 mai.

NEW-YORK

Reprise

Après quatre séances de baisse ininterrompue, une reprise s'est produite, jeudi, à Wall Street. Amorcée après la première heure de cotation, elle s'est poursuivie jusqu'à la clôture. L'indice des industrielles s'est établi à 1 329,85, soit à 4,81 points au-dessus de son niveau précédent. Ce gain, relativement modeste, n'illustre pas cependant l'ampleur du mouvement. Le bilan de la journée est beaucoup plus révélateur. Sur 1 984 valeurs traitées, 1 073 ont monté, 474 ont baissé et 437 n'ont pas varié.

Ce redressement était plus ou moins attendu. La vaste opération de refinancement (21,75 milliards de dollars), lancée cette semaine par le Trésor américain, avait littéralement empoisonné l'atmosphère, les opérateurs redoutant qu'elle n'entraîne une hausse des taux d'intérêt. Finalement, la troisième et dernière tranche de l'émission (6,5 milliards de dollars) s'est placée aussi facilement que les précédentes, sans agir sur le loyer de l'argent. Le marché a poussé un véritable soupir de soulagement. *« Désormais, les investisseurs vont pouvoir prêter plus d'attention à l'évolution de l'économie »*, disait un analyste, qui n'excluait pas une hausse d'été, sans se prononcer toutefois sur la date de l'événement et sur sa durée.

L'activité a un peu augmenté, et 102,87 millions de titres ont changé de mains, contre 100,04 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 août	Cours du 8 août
Alcoa	34 1/4	34
A.T.T.	21	21 1/8
Boeing	48 1/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	55 1/2	55 3/8
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 3/4
Eastman Kodak	45	45
Exxon	50 1/2	51 3/8
Ford	44 1/4	44 3/4
General Electric	62 1/2	62 1/8
General Foods	75 7/8	75 7/8
General Motors	70	70 1/4
Goodyear	28 3/8	28 1/8
I.B.M.	129 3/8	128 1/2
I.T.T.	33 1/4	33
Mobil Oil	29 1/8	29 3/4
Pfizer	48	48 1/2
Schlumberger	37 3/8	37
Texaco	36 1/4	36 1/8
U.A.L. Inc.	56 7/8	57 1/8
Union Carbide	50 3/8	50 3/4
U.S. Steel	30 1/4	30 1/4
Westinghouse	33 7/8	34 1/4
Xerox Corp.	52 3/8	52 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUSPENSION DE COTATION DE SOPELEM. – La Chambre syndicale des agents de change a suspendu, le 8 août et *« jusqu'à nouvel avis »*, la cotation des actions et obligations de la société SOPELEM, négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris (*le Monde* du 9 août). Cette société de fabrication d'appareils d'optique de précision, d'électronique et de mécanique à usage civil et militaire, est en règlement judiciaire depuis le 28 mai dernier, et la Chambre précise qu'elle a reçu les représentants de la firme. Ceux-ci l'ont informée qu'*« ils avaient engagé des pourparlers avec plusieurs groupes industriels et financiers en vue de déterminer les conditions dans lesquelles l'exploitation de SOPELEM pourrait être poursuivie »*. Les dirigeants de l'entreprise ont précisé, à cette occasion, qu'*« un communiqué de presse devrait être publié, dans la première quinzaine du mois de septembre prochain, pour faire connaître la suite donnée aux négociations en cours »*.

RÉMUNÉRATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS RHONE-POULENC. – Réunis en assemblée générale le 5 août 1985, les porteurs de titres participatifs émis par Rhône-Poulenc SA, en juin 1983, ont pris connaissance des conditions de rémunération de leurs titres, qui comprend une partie fixe et une partie variable exprimée en pourcentage de la valeur nominale (1 000 F) de ces mêmes titres. La partie fixe est égale à 7 % et la partie variable à 3 %, multipliés par *« le coefficient de participation »*. Pour 1985, ce dernier, qui ressort du rapport établi entre le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1984 et le chiffre d'affaires, également consolidé, de l'exercice 1982, à structure comparable, s'est établi à 1,293. En conséquence, précise Rhône-Poulenc, la rémunération attribuée aux titres participatifs et payable le 1er octobre 1985 sera égale à 108,79 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	7 août
Valeurs françaises	116,2
Valeurs étrangères	95,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 août	8 août
Indice général	215,5	215,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 août	9 août
1 dollar (en yens)	238,55	238,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 8/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

● : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1602	1600	1600	– 0 12
1030	B.N.P.	940	940	943	+ 0 31
992	C.C.F.	992	992	992	....
187	Elf-Aquitaine	195 50	195 50	196	– 0 25
185	— (certific.)	195 50	194 90	194 90	– 0 30
1270	Epeda-B-Faure	1250	1250	1250	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Ericsson	285 10	285	285	– 0 03
465	Exxon Corp.	453	455	455	+ 0 44
380	Ford Motors	390	396	396	+ 1 53
215	Free State	175	185	180	+ 2 85
143	Gencor	104 50	110 40	110	+ 5 26
280	Gén. Belgique	276 20	275	275 10	– 0 03
560	Gén. Electr.	561	561	564	+ 0 53
615	Gen. Motors	620	622	622	+ 0 32
51	Goldfields	51 20	52 70	52 70	+ 2 92
37	GdMetropolitain	35 50	36 10	36 10	+ 1 69
108	Harmony	94 30	96 60	96 20	+ 2 01
28	Hitachi	27 05	27	27 05	....
695	Hoechst Akt.	695	695	695	+ 1 31
1730	Siemens A.G.	1728	1739	1740	+ 0 69
140	Sony	142	143 40	143 40	+ 0 98
153	T.D.K.	160 90	160 10	160 20	– 0 43
13	Toshiba Corp.	13 10	13 15	13 25	+ 1 14
975	Unilever	960	950	951	– 0 93
385	Unic. Techn.	361 10	366	366	+ 1 35
790	Vaal Reefs	680	730	720	+ 5 88
285	Volvo	280 20	279 70	279 70	– 0 17
370	West Deep	305	317 10	317	+ 3 93
265	West Hold.	206	225	218	+ 5 34
470	Xerox Corp.	461	461	461	....
1 70	Zambia Corp.	1 63	1 68	1 68	+ 3 06

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 710	8 669	8 350	8 950
ECU	6 786	6 800	....	....
Allemagne (100 DM)	304 980	305 390	295	310
Belgique (100 F)	15 130	15 121	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 100	271 180	261 500	276 500
Danemark (100 krd)	84 630	84 530	81	88
Norvège (100 k)	103 900	103 950	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 682	11 753	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 550	6 542	6	7 600
Italie (1 000 lires)	4 576	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	368 180	368 600	3 580	3 760
Suède (100 krs)	103 240	103 240	99	106
Autriche (100 sch)	43 430	43 460	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 205	5 205	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 135	5 130	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 404	6 358	6 130	6 630
Japon (100 yens)	3 646	3 638	3 530	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	89950	90100
Or fin (en lingot)	89700	89950
Pièce française (20 fr)	553	565
Pièce française (10 fr)	435	434
Pièce suisse (20 fr)	548	565
Pièce latine (20 fr)	540	541
Souverain	660	656
Pièce de 20 dollars	3725	3780
Pièce de 10 dollars	1900	1930
Pièce de 5 dollars	1280	1275
Pièce de 50 pesos	3580	3580
Pièce de 10 florins	645	546



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

Moins de 70 000 bouteilles de vin autrichien frelaté ont été saisies en France

On connaît désormais les grandes lignes du projet de loi que le gouvernement autrichien a décidé de présenter au Parlement, convoqué en session extraordinaire le 29 août, après le scandale du vin trafiqué au diéthylène glycol. Ce texte, qui doit constituer la législation *« la plus stricte d'Europe »*, prévoit que toutes les substances additionnelles autorisées pour le vin seront définies et enregistrées. La quantité d'alcool, de sucre et le degré d'acidité devront obligatoirement figurer sur l'étiquette. Le transport du vin devra faire l'objet d'une notification auprès des autorités.

Selon ce projet, la quantité vendangée devra également être notifiée par les viticulteurs aux autorités et publiée. Les peines applicables aux personnes coupables d'avoir frelaté du vin seront rendues plus sévères.

Enfin, le projet prévoit que la réglementation applicable aux vins « de qualité » ou aux « grands crus » soit encore plus stricte que pour les vins de table. Des rendements à l'hectare devront être définis pour ces vins. Ils ne pourront être commercialisés qu'en bouteilles de 0,75 litre maximum. Tout sucre additionnel sera interdit. Pour les « grands crus », la mise en bouteilles devra être effectuée dans la région de production.

Les services de la répression des fraudes ont saisi et consigné depuis le 11 juillet en France moins de 70 000 bouteilles de vin autrichien frelaté par addition de diéthylène glycol, cette substance chimique qui sert à la fabrication d'antigel. Les consommateurs individuels et les restaurateurs clients de ces grossistes importateurs ont été prévenus par lettre de la suspicion, qui pèse sur certains des vins stockés dans leurs caves. Les constatations faites dans les laboratoires des services français rejoignent celles des autorités autrichiennes, tant pour l'existence de la fraude que pour les concentrations résiduelles de cette substance.

En Autriche, trente-sept arrestations ont été opérées depuis que l'affaire a éclaté il y a bientôt un mois. En Allemagne, où la coordination fédérale entre les Länder a mis du temps à se mettre en place, du diéthylène glycol a été découvert dans divers vins (en Rhénanie-Palatinat notamment) et... dans des aromatisants d'origine italienne saisis chez un marchand en gros de Wuppertal. Cependant, le gouvernement de Rhénanie-Westphalie a déclaré, jeudi 8 août, que le dérivé décelé dans ces aromatisants n'est pas toxique et ne présente aucun danger pour la santé. Un malheureux quinquagénaire a même tenté de mettre fin à ses jours, sans y parvenir, avec du vin auquel il avait rajouté lui-même de l'antigel. Au Japon, où les vins autrichiens et ouest-allemands incriminés ont été interdits à la vente, la même substance a été découvete dans quatre vins rouges italiens, mais dans des quantités inférieures : les autorités japonaises ont décidé de ne pas interdire l'importation de ces vins italiens.

En Tchécoslovaquie, où la vente des vins autrichiens avait été interdite à la mi-juillet, les analyses n'ont rien révélé et les ventes ont été à nouveau autorisées.

Le consommateur moyen peut se demander pourquoi le vin échappe à l'étiquetage d'information devenu obligatoire en France depuis 1972 sur les autres produits alimentaires préemballés. En fait, une réglementation communautaire fort compliquée existe dans l'Europe du Marché commun, qui tient compte des coutumes de vinification de chaque région de production.

Le goût des consommateurs pour le « naturel » leur fait croire que l'absence de mention d'additifs sur les étiquettes signifie l'absence d'emploi de produits chimiques lors de la fabrication, que ce soit chez le viticulteur, qui corrige le degré et l'acidité de son vin (la chaptalisation par addition de sucre est le plus connu de ces procédés), que ce soit chez le négociant, qui procède à des coupages (on préfère dire des « assemblages ») et opère des traitements de conservation. Tout cela pour obtenir un vin de table aussi régulier que possible. Il reste que certains traitements chimiques (anhydride sulfureux, acide sorbique, acide citrique, par exemple) sont couramment employés et autorisés avec des règles très strictes d'importance des résidus. Il s'agit essentiellement soit d'acidifier, soit de désacidifier, soit de clarifier, soit de filtrer le vin. En tout, plus de vingt types de traitements ou d'additifs sont autorisés par la réglementation européenne, toutes régions de production confondues.

Il faut bien reconnaître que l'indication sur les étiquettes des méthodes et des substances employées n'aurait rien pour réjouir viticulteurs et négociants, tant la chimie alimentaire est peu attractive pour le consommateur. Les réticences des professionnels, appuyées sur des difficultés techniques, avaient réussi à soustraire le vin à l'étiquetage d'information.

Au-delà, il y a des fraudes, comme celle qui affecte les vins autrichiens, qu'il est normal de réprimer sévèrement.

JOSÉE DOYÈRE.

Le sommet de Casablanca

LES DISCUSSIONS SUR L'ACCORD JORDANO-PALESTINIEN ONT RETARDÉ LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE

Casablanca. *(AFP)* — La séance de clôture du sommet extraordinaire arabe de Casablanca, initialement prévue pour jeudi 8 août au soir, a été reportée à ce vendredi. Ce report, a-t-on indiqué de source bien informée, a été décidé en raison de divergences de vues à propos de la rédaction du communiqué final.

Le roi Hussein de Jordanie, a-t-on ajouté de même source, insistait pour que le communiqué comporte une approbation claire de l'accord jordano-palestinien de février 1985, alors que l'ensemble des participants préféraient éviter de la mentionner afin de ne pas accroître les divergences interarabes. Cet accord, signé entre les deux parties, à Amman, avait fait ces jours derniers l'objet de déclarations contradictoires, parfois au sein même de la délégation palestinienne.

Alors que le chef de la diplomatie palestinienne, M. Farouk Kaddoumi, avait affirmé, à plusieurs reprises, avant l'ouverture du sommet, que l'accord d'Amman ne serait pas soumis aux chefs d'Etat arabes, et que des *« éclaircissements »* seraient simplement fournis à ceux des dirigeants qui en demanderaient, le porte-parole de M. Yasser Arafat, M. Ahmed Abderrahmane indiquait que l'accorde serait discuté par le sommet ainsi que l'avait dit le roi du Maroc lui-même.

Le roi Hussein de Jordanie avait, lors de la séance à huis-clos tenue mercredi soir, demandé à ses pairs de *« soutenir et appuyer »* cet accord qui constitue, selon lui, *« une dernière chance à saisir »* si on ne voulait pas sonner le glas de la question palestinienne. Il avait jugé que cet accord offrait un *« mécanisme d'application »* du plan arabe de Fès.

● *M. Berthelot, secrétaire général adjoint de la CNUCED.* — L'ONU a annoncé officiellement, mercredi 7 août, que M. Yves Berthelot, trente-sept ans, de nationalité française, a été nommé secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Depuis 1981 M. Berthelot dirigeait le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), et auparavant il avait été directeur de recherche à l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE). Il prendra ses nouvelles fonctions à la CNUCED en septembre prochain.

Mort de Louise Brooks

L'actrice américaine Louise Brooks, vedette du cinéma muet, est morte le 8 août à Rochester, dans l'Etat de New-York, des suites d'une crise cardiaque. Elle était âgée de soixante-dix-huit-ans.

Lulu pour l'éternité

Née en 1906 au Kansas, Louise Brooks, à quinze ans, part pour New-York. Elle y apprend la danse, entre chez les Ziegfeld girls, avec un intermède à Londres, au Café de Paris. Elle fait un bout d'essai pour la Paramount et, en 1925, c'est son premier film : *The Street of forgotten men*, de Herbert Brenon.

Déjà, elle ressemble à Lulu. Elle fascine, enchante, tourne beaucoup. En 1928, c'est *Une fille dans chaque port*, de Howard Hawkes. Pabst la remarque, la fait venir à Berlin. Elle a vingt-deux ans, elle devient Lulu pour l'éternité dans le film du même nom. *Le visage lumineux parfaitement ovale*, la frange noire au-dessus des yeux ardents traversent les frontières du temps — comme plus tard la *blondeur fragile de Marilyn*. Mais Louise Brooks ne se suicidera pas.




Elle tourne encore avec Pabst *le Journal d'une fille perdue* et en 1930, en France, avec Augusto Genina *Prix de beauté*. Elle revient à Hollywood, reprend le chemin des studios, joue notamment avec James Cagney *The Steel highway* et *Public Ennemy* de William Wellman, elle apparaît dans *Hollywood Boulevard* de Robert Florey. En 1938, elle s'arrête, après *Overland stage raiders* de Georges Sherman avec John Wayne.

Louise Brooks est trop anticonformiste, trop belle, trop libre d'elle-même et de ses idés pour supporter Hollywood et s'y intégrer. Elle est la seule actrice à faire la grève pour faire respecter les droits et la dignité des comédiens. Elle vit ses passions et ses caprices sans mentir. Elle dit : *« J'avais fait fi de la sécurité et des conventions sociales... Après un an de mariage, j'ai trouvé insupportable d'être un jouet tombé plus bas qu'une fille dont on paye les services. Je suis devenue une sorte de clocharde. C'est alors qu'on m'a rejetée. »*

Louise Brooks divorce du milliardaire Edward Sutherland. Elle se remariera avec Deering Davis. En 1953, elle se convertit au catholicisme. Elle reste une rebelle, insatisfaite, qui ne pardonne pas.

Louise Brooks s'est retirée, elle vit misérablement à Rochester, dans l'Etat de New-York, se souvenant d'une phrase prophétique de Pabst : *« La fin de Lulu sera ta fin. »* Mais Louise Brooks continue d'exercer sa fascination. Son érotisme violent survit aux modes. On retrouve son image dans les livres *(le Surréalisme au cinéma*, d'Ado Kyrou, aux Editions du Terrain vague). Un ouvrage collectif est publié en 1977 aux éditions *Phébus, sous la direction de Roland* Jaccard : *Louise Brooks, portrait d'une anti-star*. Le titre aurait pu être *Nous sommes tous des enragés*, phrase du philosophe Ortega y Gasset, qu'elle cite avant d'ajouter : *« A soixante-neuf ans, j'ai renoncé à me trouver, ma vie ne fut rien. »*

Le cinéaste Richard Leacock lui rend visite à Rochester et tourne un long entretien en deux parties : *Lulu in Hollywood, Lulu in Berlin*. Elle y apparaît vieillie, amère et virulente. En 1983 sont publiées ses Mémoires : *Louise Brooks* (Editions Pygmalion). Elle y manifeste toujours le même anticonformisme. Elle fait revivre Broadway et Hollywood, raconte les péripéties grotesques des tournages, les aventures sexuelles des stars — et les siennes. Elle fait traverser les coulisses de l'Olympe illusoire.

Mais Louise Brooks parle d'un temps révolu qu'elle n'a pas voulu, qu'elle n'a pas su peut-être quitter. Elle est une ombre. Seule vit l'image de Lulu.

COLETTE GODARD.

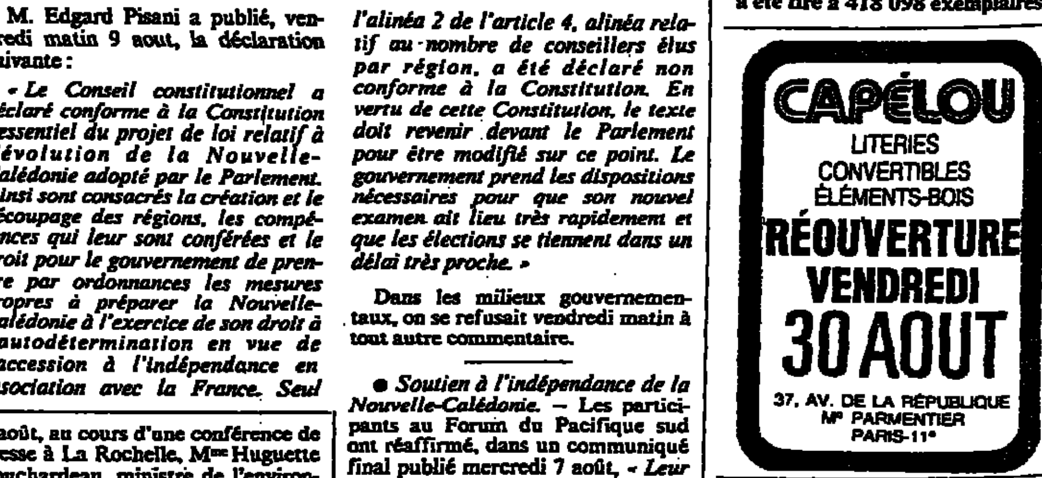
Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8).

VENDREDI 9 AOUT
« le Monde » classique

LUNDI 11 AOUT
« le Monde » reçoit
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
correspondant du « Monde » à Alger
avec
JEAN-MARIE DUPONT

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1985 a été tiré à 418 098 exemplaires

Barrages de mariniers en Seine-et-Marne



Des artisans mariniers bloquaient la circulation, jeudi 8 août, en fin d'après-midi sur la Seine et son affluent le Loing, par deux barrages très proches situés à Saint-Mammès et à Moret (Seine-et-Marne). Les barrages constitués d'une vingtaine de péniches étaient au départ assez lâches mais, dans la soirée, toute la circulation de péniches, barges et bateaux de plaisance était interrompue. Par ailleurs, une cinquantaine de mariniers ont participé dans la même journée à une courte manifestation, sans incident, au péage de Nemours sur l'autoroute du Sud.

Les barrages, maintenus en place toute la nuit, ont été levés le 9 août en début de matinée. Quelque cent cinquante péniches restent néanmoins sur place dans l'attente de la réunion qui se tiendra à Saint-Mammès vendredi après-midi et pour laquelle plusieurs centaines de mariniers sont attendus.

Cette manifestation s'inscrit dans le climat de mécontentement qui a cours depuis plusieurs jours. Les mariniers se plaignent du manque de frêt (entre Montereau et Melun, près de quatre cents péniches se trouvent de fait à quai avec des offres pratiquement nulles), conséquence de la concurrence accrue des autres moyens de transport.

Outre celle des grandes sociétés de transport fluviaux par barges et remorqueurs, c'est surtout celle de la SNCF qui frappe de plein fouet les mariniers.

Déjà, l'an passé, ils n'avaient pas caché leur inquiétude et leur mécontentement face à la crise que connaît la batellerie (l'année 1984 a enregistré une chute du trafic fluvial de 6 %), et les mariniers privés d'emploi avaient, durant les premières semaines de juillet, barré de nombreux canaux.

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Pisani souhaite des élections en Nouvelle-Calédonie « dans un délai très proche »

M. Edgard Pisani a publié, vendredi matin 9 aout, la déclaration suivante :

« Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution l'essentiel du projet de loi relatif à l'évolution de la Nouvelle-Calédonie adopté par le Parlement. Ainsi sont consacrés la création et le découpage des régions, les compétences qui leur sont conférées et le droit pour le gouvernement de prendre par ordonnances les mesures propres à préparer la Nouvelle-Calédonie à l'exercice de son droit à l'autodétermination en vue de l'accession à l'indépendance en association avec la France. Seul l'alinéa 2 de l'article 4, alinéa relatif au nombre de conseillers élus par région, a été déclaré non conforme à la Constitution. En vertu de cette Constitution, le texte doit revenir devant le Parlement pour être modifié sur ce point. Le gouvernement prend les dispositions nécessaires pour que son nouvel examen ait lieu très rapidement et que les élections se tiennent dans un délai très proche. »

Dans les milieux gouvernementaux, on se refusait vendredi matin à tout autre commentaire.

● *Soutien à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.* — Les participants au Forum du Pacifique sud ont réaffirmé, dans un communiqué final publié mercredi 7 août, *« Leur soutien à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie »* et se sont *« réjouis »* du plan gouvernemental français qui prévoit un référendum sur l'autodétermination du territoire avant la fin 1987. Quant au traité de dénucléarisation du Pacifique, le Vanuatu ne l'a pas signé, car son premier ministre, M. Walter Lini, l'a considéré comme *« trop faible »*. — *(Reuter.)*

● *Disparition d'un diplomate soviétique en italie.* — Un diplomate soviétique a disparu la semaine dernière au cours d'une visite à Rome, a annoncé jeudi 8 août l'ambassade d'URSS dans la capitale italienne. M. Vitaly Yourchenko, cinquante ans, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à Moscou arrivé à Rome en juillet, a été vu pour la dernière fois le 1er août dernier alors qu'il quittait la représentation soviétique. L'ambassade a été informée de la disparition par la police italienne. — *(Reuter.)*

● *Grève des camionneurs aux Etats-Unis.* — Les *teamsters* — les camionneurs américains — poursuivent, après de nouvelles discussions le 8 août, une grève entamée il y a quinze jours qui empêche la livraison des véhicules aux concessionnaires. Les membres du syndicat, qui gagnent en moyenne 13 dollars de l'heure (environ 110 francs), s'étaient mis en grève le 25 juillet, estimant que les propositions d'augmentation de salaires avancées par les transporteurs étaient *« totalement inacceptables »*. — *(AFP.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Augmentation d'effectifs chez Boeing.* — Le constructeur américain Boeing a annoncé, jeudi 8 août, qu'il allait augmenter ses effectifs, qui sont actuellement de 99 000 personnes, de 3 100 employés d'ici à la fin de 1985. Ces nouveaux emplois viennent s'ajouter aux 5 900 autres créés au cours des sept premiers mois de 1985, et seront répartis dans toutes les divisions de la société, la division équipements militaires comprise. Le premier constructeur d'avions du monde a également modifié à la hausse ses projets de livraison pour l'année 1985, puisque les nouvelles prévisions font état de 200, et non plus de 194 nouveaux appareils.

● *Mme Bouchardeau : ni « oui » ni « non » au pont de l'île de Ré.* — *« Je n'ai pas à me prononcer pour ou contre le pont de l'île de Ré. En revanche, le devoir de l'Etat est de protéger l'environnement dans l'île avec ou sans pont. C'est ce que nous allons faire »*, a déclaré, jeudi 8 août, au cours d'une conférence de presse à La Rochelle, Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement. De son côté, M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme (et ancien ministre de l'environnement), a déclaré, au cours de la même conférence de presse, qu'il était favorable à la construction du pont *« en raison de son intérêt économique »*. Mais, a ajouté M. Crépeau : *« Je suis aussi attaché que les écologistes à la protection de l'environnement. »*.

● *Un mort à un passage à niveau dans le Lot-et-Garonne.* — Un automobiliste est mort, jeudi 8 août, à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), en voulant franchir un passage à niveau fermé, provoquant ainsi une collision avec un train de marchandises. Le conducteur du train n'a pas été blessé.

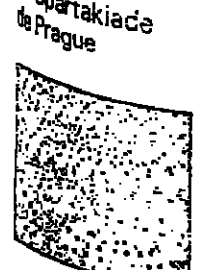
En 1983, indique la direction régionale de la SNCF, sur quatorze collisions qui se sont produites à des passages à niveau de la région de Bordeaux, la responsabilité incombait pour 0,15 % à la SNCF et pour 99,85 % aux automobilistes.

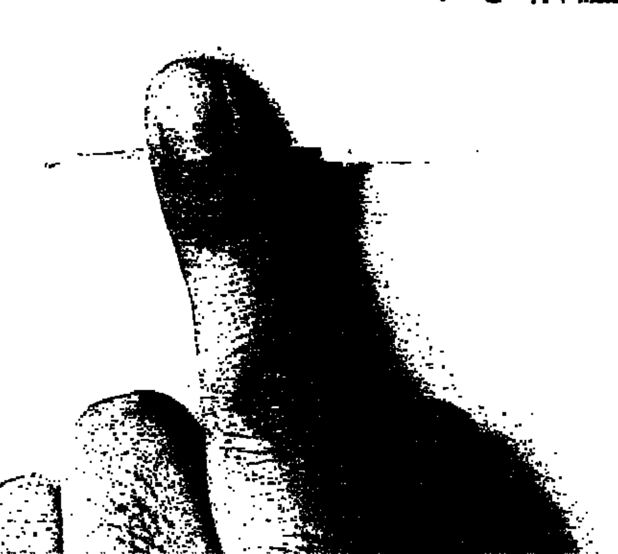
DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
AUJOURD'HUI

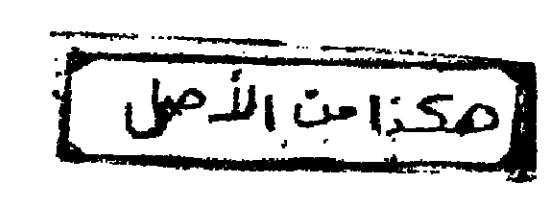
Les places ...ertes de Moscou

Trente mille hectares de parc... et de jardins

LIRE







Les places vertes de Moscou



RALPH NYKVIST/VIVA

Trente mille hectares de parcs et de jardins

A feuilleter les brochures touristiques consacrées à Moscou, on croirait que *la capitale n'est qu'une ville de* brique, de béton et de bronze. On y détaille les cinquante monuments édifiants qui jalonnent les perspectives, les trente-trois musées, les grands magasins, les huit gares, les onze complexes sportifs et les dizaines d'églises à bulbe qui hérissent l'horizon. Un seul monument végétal a droit à quelques lignes : le jardin botanique, dont, il est vrai, les collections d'arbres et de plantes, célèbres dans le monde entier couvrent 365 hectares.

Pas un mot des vastes parcs qui font de Moscou vue d'avion une mosaïque verte et blanche. Les urbanistes municipaux en sont fort marris, eux qui se battent depuis des décennies pour glisser des allées, des pelouses, des boqueteaux et des espaces de jeux entre les quartiers neufs. Chiffres et plans à l'appui, ils affirment que, sur les 90 000 hectares du territoire municipal, à l'intérieur des 110 kilomètres du boulevard périphérique, les parcs et jardins occupent 30 000 hectares. Chaque Moscovite disposerait ainsi de 34 mètres carrés de verdure. Un beau morceau de nature pour compenser l'exiguïté des appartements où s'entassent encore plusieurs familles.

Ces parcs portent des noms héroïques – Cinquantenaire de la révolution d'Octobre, Jeunesse communiste, parc de la Victoire, parc de l'Amitié entre les peuples – mais les activités auxquelles on s'y livre sont tout à fait prosaïques.

Dès le printemps, les Moscovites y prennent le soleil après six mois de neige. Les amoureux osent s'embrasser timidement et la pénombre venue se hasardent à des jeux moins innocents. Enfin seuls ! C'est là encore, dit-on, qu'à la belle saison s'organisent furtivement de brèves rencontres tarifées. Durant les nuits de juillet, lorque Moscou transpire – le thermomètre peut y atteindre 38 degrés, – les pelouses servent de dortoirs.

Il faut sillonner la ville pour goûter le charme discret de ces espaces de liberté. Les bateaux-mouches qui parcourent la Moscova vous déposent au pied des monts Lénine, modeste colline de 80 mètres d'où l'on domine la capitale. Profitant de la dénivellation, de jeunes acrobates s'élancent skis aux pieds sur des toboggans en lamelle de bois et s'élèvent vers le ciel avant de retomber dans le sable. La station suivante, c'est le parc Gorki, la zone récréative la plus courue de Moscou, sorte de Foire du Trône permanente.

Loin en amont, dans un méandre du fleuve, les apparatchiks de haut rang passent leur week-end dans de merveilleuses isbas multicolores serties de bouleaux. C'est le bois d'Argent. Mais le populaire lui aussi peut s'y rendre en trolleybus, pique-niquer dans le sous-bois et canoter grâce à une flottille de bateaux de location.

Moscou la verte, c'est aussi Mocou la bleue. La Moscova, qui a presque le débit de la Seine, traverse *la ville en diagonale et se* tortille furieusement, ménageant des îles et de vastes plans d'eau. Deux ports, l'un au sud, l'autre au nord, permettent de s'embarquer pour ces mers intérieures qui servent aussi de réservoirs à la ville. On peut choisir pour ces mini-croisières de grand steamers blancs qui déposent leurs cargaisons de pique-niqueurs sur les rives boisées, et les attendent jusqu'au soir. D'autres préfèrent les petits coches d'eau, hydroglisseurs facétieux qui se faufilent à toute allure entre les mastodontes et desservent comme des bus aquatiques les villages de l'intérieur.

Les vrais amateurs d'arbres et de fleurs prennent tout simplement le métro pour le Jardin botanique, encore en pleine ville. De mai à octobre, ils sont un demi-million à s'extasier dans ce véritable musée vivant des végétaux russes, où l'on a disposé le long des allées sinueuses vingt-deux mille espèces, y compris une étonnante collection de choux, nourriture numéro un des Soviétiques.

Une dizaine d'autres parcs tout à fait ignorés des touristes et qui s'étendent parfois sur plus de 100 hectares parsèment ainsi l'agglomération. Leur dimension ne doit pas surprendre. Elle est en harmonie avec Moscou et l'immensité de l'Union soviétique. Car le territoire sur lequel s'exerce le pouvoir du conseil municipal et du maire, Vladimir Fedorovitch Promyslov, est dix fois plus vaste que celui de Paris intra-muros. Plaqué sur l'Ile-de-France, le plan de Moscou-ville s'étendrait d'Evry à Sarcelles et de Nanterre à Marne-la-Vallée : 40 kilomètres du sud au nord, 30 d'ouest en est. Or dans cet espace on trouve aussi, chez nous, les bois de Boulogne et de Vincennes, ceux de Meudon et de Verrière, les forêts de Sénart et de Bondy, le bois Notre-Dame, les parcs de Seyran et de La Courneuve. Bref, malgré son découpage administratif et ses interminables banlieues pavillonnaires, la région parisienne n'a pas grand-chose à envier à Moscou question verdure. Dans ces limites, on trouve d'ailleurs en URSS 8,6 millions d'habitants et à peu près autant en France.

Mais, ce qui est propre à la capitale soviétique, c'est que la nature semble s'infiltrer partout dans la cité : le long des avenues larges comme les Champs-Elysées, en suivant les rives de la Moscova et de ses affluents, que l'on n'a pas encore recouverts pour les transformer en égouts comme on l'a fait pour la Bièvre parisienne.

Là-bas les castors s'ébrouent à une demi-heure des grands ensembles. On voit à l'intérieur de la *boucle du périphérique des* vaches au pâturage. Dans les limites administratives de Moscou, plusieurs centaines d'hectares de terres kolkhoziennes sont labourées à l'aide de tracteurs. Entre les blocs d'HLM, les vergers de production fleurissent follement en mai. On croirait alors que les Soviétiques ont accompli la facétie d'Alphonse Allais : installer leur ville à la campagne.

Des castors et des vaches

Bien entendu la faune profite de ces incroyables brèches dans le béton pour visiter les Moscovites. Les gardiens de la basilique Saint-Basile, sur la place Rouge, n'ont pas été autrement surpris de dénicher, à la fonte des neiges, une fouine qui avait hiverné tranquillement à 100 mètres du mausolée de Lénine.

Durant les rigoureux frimas de la saison dernière, des sangliers sont entrés à plusieurs reprises dans des halls d'immeuble. Sur le périphérique, les conducteurs doivent ouvrir l'œil : les élans, lourdes bêtes assez disgracieuses, traversent quotidiennement l'autoroute pour goûter l'herbe des jardins urbains.

Ces incursions sont si fréquentes qu'il a fallu créer un service spécial, fort d'une vingtaine de gardes, de permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour capturer et ramener à la campagne ces visiteurs encombrants. Avec des fusils à cartouches *soporifiques et des véhicules-*grues, la brigade de rapatriement intervient en moyenne deux fois par semaine.

En 1983, un Moscovite, tout de même un peu ébahi, a pu photographier une louve devant un arrêt d'autobus.

Quoi d'étonnant à cela lorsqu'on apprend que la ville de Moscou possède sur son territoire l'un des six parcs nationaux d'URSS. Ces institutions sont rares là-bas. On préfère la solution « réserve naturelle », même lorsqu'elle fait 400 000 hectares. On compte donc cent trente-cinq réserves en Union soviétique, et seulement six parcs nationaux. L'un de ceux-ci, qui couvre 11 000 hectares – l'île des Elans, – commence à quelques verstes derrière l'hôtel Cosmos, un quatre étoiles de deux mille chambres construit par les Français pour les Jeux olympiques de Moscou.

On y passe progressivement du parc aménagé avec aires de jeux, parkings et sentiers écologiques pour écoliers à une nature de plus en plus sauvage, pour finir dans un marais interdit à toute visite. Là, règne dans les brouillards toute la sauvagine de la vieille Russie. Ce terroir était une des chasses des tsars. Il est défendu par des gardes à casquette bleue qui traquent les braconniers, et plus efficacement encore par des nuages de moustiques. Il y a quatre ans on y a réintroduit une colonie de castors, qui a fait souche. Leurs huttes de branchage abritent aujourd'hui plus de soixante individus. *C'est un plaisir* rare que de pouvoir patauger dans ces vasières mystérieuses à une demi-heure du Kremlin.

Il en est un autre, celui-ci accessible à tous. C'est de gagner la réserve de Priokslo-Tekrasny, à 100 kilomètres d'autoroute au sud de Moscou. C'est en somme le Fontainebleau de la capitale soviétique. Dans cette réserve d'Etat de 5 000 hectares, sur les bords de la rivière Oka, une dame à cheveux blancs et à lorgnon vous reçoit au milieu des isbas. Lidia Zablodskaia, sous-directrice de la réserve, ouvre les portes de la vieille bibliothèque, qui ressemble à un cabinet de naturaliste du siècle dernier. Puis un petit bus capable de se faufiler entre les troncs de bouleaux vous emmène au cœur du paradis : à l'enclos des bisons.

Priokslo n'est pas seulement un merveilleux paysage de forêts, de clairières et d'étangs où les élans enfoncés jusque mi-corps broutent les plantes d'eau.

Pas seulement non plus une *réserve de classe internationale* où vivent renards, castors, blaireaux et grouses. C'est aussi le plus grand élevage de bisons du monde.

En trente ans, deux cents bêtes y sont nées, que l'on a expédiées en différents points d'URSS. L'espèce, hier en voie de disparition, compte à présent plus de deux mille individus, dont sept cent soixante vivent dans les forêts soviétiques en liberté totale. A Priokslo, on peut observer ces énormes ruminants de tout près, à travers les grillages, et même plonger la main dans leur toison. Des patriarches de 1 200 kilos viennent vous lécher les doigts en poussant du front la clôture.

Quelques milliers de visiteurs seulement profitent chaque année de cette prodigieuse expérience, alors que Moscou est à deux heures de route. Et rares sont les touristes étrangers, car aucun circuit ne passe par ici.

Moscou la verte, Moscou la sauvage, Moscou inconnue, étaient naguère pratiquement hors de portée des visiteurs d'outre-frontière. Or, il est possible désormais de louer sur place une voiture sans chauffeur (1). Reste à dénicher des cartes, à décrypter les mystères du code de la route. Hors des itinéraires rebattus et loin des groupes moutonniers, voici le nouveau voyage en URSS.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Location de voitures : Intourist, 1, rue Gorki, Moscou. Tél. 203-00-96.

PARCS ET JARDINS DE MOSCOU

MOSCOU
Jardin Botanique
Parc de l'Amitié
Réservoir de Khimki
Parc des Expositions

LIRE

Supplément au numéro 12606
Ne peut être vendu séparément. Samedi 10 août 1985.





Trois mille verstes en auto

Au détour des routes, très contrôlées, d'Union soviétique une hospitalité sans contrepartie.

SEPT heures pour franchir la frontière ! Trois tout d'abord pour parcourir une centaine de mètres. Puis un quart d'heure pour comprendre que nous attendons pour rien. Trois touristes polonais bloqués dans la file interminable l'expliquent avec la sereine patience que leur donne la philosophie de l'habitude. Eux savent qu'ils devront faire la queue pendant plus de vingt-quatre heures avant que les douaniers soviétiques du poste de Shegini ne leur donnent l'autorisation de transiter pendant deux jours par le territoire de l'URSS pour gagner les plages de Roumanie. Mais, assurent-ils, leur queue est le privilège d'un pays frère. *« Vous, Occidentaux, n'avez qu'à doubler. Les formalités seront accélérées. »*

Un quart d'heure de honte en dépassant les centaines de voitures alignées sur le bord de la chaussée. Les douaniers polonais dégagent pour nous les véhicules bouchant la voie. Ils maîtrisent un de leurs compatriotes qui pique une crise de nerfs. Le fantassin soviétique lève la barrière rouge et blanche. Des milliers de Polonais ruminent dans leurs voitures... Le fonctionnaire des douanes se montre plus que poli avec les Occidentaux : *« Ne vous inquiétez pas, ça va aller bistro, bistro* (vite, vite). » Il faudra pourtant encore attendre trois heures et demie pour les fouilles, le démontage complet de la voiture par un mécano spécialisé, et les formalités diverses.

Grandeur et servitude de l'URSS sur quatre roues. Sur l'un des rares parcours autorisés aux touristes occidentaux – les autres routes sont, paraît-il, en trop mauvais état – le voyage permet pourtant, si l'on est prêt à en accepter les contraintes, de traquer les paysages et de guetter quelques bribes de la respiration d'un peuple. Bref, de soulever timidement un coin du lourd rideau tendu par l'organisme officiel Intourist, qui ne cache pas sa préférence pour les voyages organisés.

Les routes soviétiques ont un air de pistes, lentes et longues. Elles ont un petit quelque chose de ces interminables transcontinentales qui traversent les Etats-Unis d'est en ouest. Les camions, plus que les voitures particulières, fréquentent leur goudron grossier en exhalant une fumée noire et nauséabonde. Routes qui montent ou qui descendent, mais surtout qui filent tout droit dans l'immensité du pays, séparées des champs par un double ou triple réseau d'arbres.

Après Lvov (à une centaine de kilomètres de la frontière soviéto-polonaise), la route devient un long couloir qui s'enfonce à travers les vastes terres d'Ukraine. Terres à céréales plus que d'élevage, qui s'étirent à l'infini.

Soudain, un village. A quelque distance de la route, un peu en contrebas, au milieu des arbres, s'alignent les petites maisons traditionnelles en bois peint en bleu ou vert. Le soleil joue sur les feuillages. Des paysannes, foulards, robes imprimées et tabliers, attendent à l'ombre devant leur bicoque. Elles surveillent du coin de l'œil les seaux et les cuvettes en métal remplis de pommes, de prunes, de concombres, de tomates ou de pommes de terre, qui prennent le soleil le long de la route en attendant acheteur. Les vaches et les chèvres broutent tranquillement les bas-côtés.

Le voyageur qui ne contrôle pas sa vitesse s'expose à tous les accidents. S'il n'achève pas sa voiture dans les nombreuses crevasses de la chaussée, il risque de renverser hommes et animaux qui traversent les routes et autoroutes sans regarder. Nul besoin d'aller jusqu'en Asie centrale... Dans les profondeurs de la Russie et de l'Ukraine, on oublie facilement que l'on parcourt le pays des Spoutnik et des Saliout.

Les postes de police jalonnent les axes de circulation tous les 40 ou 50 kilomètres. Ce sont de petites maisons de pierre et de verre, ou un genre de tourelle surplombant la route. Des panneaux font ralentir les véhicules. Les miliciens – casquette et uniforme gris – en arrêtent une bonne partie (contrôle des autorisations de circulation ou de transport de marchandises) à l'aide d'un petit bâton blanc.

Les Occidentaux ont le privilège d'échapper à la plupart des contrôles, du moment qu'ils ne quittent pas le parcours imposé. Peu contrôlés, mais très surveillés. Pas en permanence sans doute, mais suffisamment pour savoir jusqu'où ne pas aller trop loin. Sans nous demander nos papiers, un milicien nous le fait bien sentir en se contentant de noter le numéro d'immatriculation de notre véhicule. Faut-il ensuite s'étonner lorsque, pendant les heures qui suivent, le fonctionnaire de service de chaque poste de police décroche ostensiblement son téléphone à notre passage ? Sans doute pas plus que lorsque ce milicien de Leningrad nous arrête dans un quartier périphérique en nous intimant l'ordre de retourner vers le centre, plus « touristique ». Il suffit de lui montrer nos places de spectacle d'un théâtre de banlieue pour justifier notre présence « anormale »...

Carte des itinéraires autorisés aux voyageurs individuels en voiture.

En ville, du reste, mieux vaut abandonner un véhicule trop voyant et utiliser ses jambes et les transports en commun. On aurait d'ailleurs bien tort de se passer de ce haut lieu de la convivialité soviétique. Comme dans la plupart des villes, le motel-camping de Kiev (deux millions d'habitants, troisième ville d'Union soviétique) est situé aux franges de la zone urbaine, à l'extérieur de l'anneau autoroutier qui ceinture la cité. Une occasion à ne pas manquer pour emprunter l'un de ces autobus brinquebalants qui drainent vers le métro les habitants des villages voisins et des grands ensembles de la périphérie.

« Apoustitié, apoustitié... » Agitant ses pièces de monnaie, la vieille *babouchka* (grand-mère) demande qu'on les transmette au chauffeur. Lorsque le bus bondé s'est arrêté, elle s'est précipitée vers la seule place assise disponible avec son sac de pommes et d'oignons, et son gros bouquet de glaïeuls enveloppé dans un linge blanc. D'un bout à l'autre de l'autobus, l'argent circule. Tout le monde procède de cette manière ; les pièces passent de main en main. Le chauffeur renvoie les tickets, et même la monnaie ! Les gens s'entraident et se parlent. Une chaleur qui permet d'oublier l'autre, celle qui naît de l'entassement, comme dans tous les transports en commun du monde.

Au prix élevé des nuits d'hôtel beaucoup préféreront les campings, qui ne sont autorisés qu'aux touristes voyageant en voiture. Arbres, verdure, ceux de Leningrad et de Kiev sont agréables. On ne peut en dire autant de celui de la capitale. Construit récemment pourtant, le motel-camping Solnetchny, à Moscou, a été établi en dépit du bon sens. En descendant de voiture à proximité de la réception, on reste paralysé par un vacarme assourdissant, comme si un avion n'en finissait pas de décoller. Point d'avion en vérité, mais le grondement produit par une usine, deux autoroutes, et la ligne de chemin de fer Moscou-mer Noire, au milieu desquelles le camping a été installé, en bordure de la ville.

Plus on monte vers le nord, plus les superbes forêts de bouleaux envahissent le paysage. Les isbas, ces traditionnelles petites maisons en rondins, se multiplient dans les villages.

En franchissant la Volga, après la ville de Kalinine (165 kilomètres de Moscou), prendre un risque... Quitter la route obligatoire, parcourir quelques centaines de mètres sur un petit chemin de terre, s'arrêter près de l'eau, au milieu d'un hameau. A cet endroit, la Volga n'est pas encore trop sale et l'on peut s'y baigner. Ce que font d'ailleurs quelques habitants en guise d'apéritif. Pendant notre pique-nique champêtre, l'un d'eux s'est approché sans crier gare : *« Eto vam ! »* (c'est à vous !), a-t-il lancé en posant devant nous une grosse botte de carottes. Un autre le suivait, avec un gros sac de pommes. A peine le temps de les remercier avant qu'ils ne s'éclipsent prestement. L'hospitalité sans contrepartie.

FABRICE PIAULT.


SICHOU/SIPA PRESS

Vologda en URSS



Tours sans tour

- **Renseignements généraux.** – Intourist, 7, bd des Capucines. 75002 Paris. Tél 742-47-40. Demander notamment la brochure « Voyages individuels en URSS ».
- **Contraintes.** – Le voyageur individuel en Union soviétique est soumis à à un certain nombre d'obligations, notamment à l'obtention préalable d'un visa, l'annonce de son itinéraire détaillé (avec dates) suivant les parcours autorisés (cf. carte) et la réservation des chambres d'hôtel et/ou des places de camping. Des modifications peuvent cependant parfois être obtenues au cours du séjour dans les agences d'Intourist.
- **Formalités.** – L'ensemble des formalités (réservations, visas...) doivent être réalisées par l'une des neuf agences agréées par Intourist :

■ Association France-URSS, bureau de voyages, 61, rue Boissière, 75016 Paris. Tél. 501-59-00 et toutes les sections de l'association en France.

■ CGTT (Compagnie générale de tourisme et de transport), 8, rue de Sèze, 75009 Paris. Tél. 265-10-10.

■ Diners Voyages, 18, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. 723-78-10 et 723-78-05.

■ France-Voyages, 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél. 268-02-02.

■ Friedland, 92806 Puteaux, parvis de la Défense. Tél. 776-43-40.

■ Transcar, 9, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 266-91-46.

■ Transtours, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 261-58-28.

■ Travia-Pharest, 19, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. 500-52-70.

■ Wagons-lits Tourisme, 126, rue de Provence, 75008 Paris. Tél. 268-25-80.

- **Routes.** – *Elles sont de médiocre qualité.* Mieux vaut partir avec un véhicule en bon état, notamment en ce qui concerne la suspension et les pneus, mais il n'est pas du tout indispensable d'emporter des équipements spéciaux et des pièces de rechange. Le carburant s'achète à l'aide de bons d'essence disponibles à la frontière. Les pompes disposant de super étant relativement rares, il convient de faire le plein régulièrement, sans attendre d'avoir le réservoir vide.
- **Tarifs.**
Au tarif officiel, le rouble vaut de 10 à 11 F.
– L'hébergement d'une personne pour la nuit revient selon les catégories de 35 F à 65 F en camping ou en bungalow ; de 170 F à 400 F en motel ; de 140 F à 1 200 F à l'hôtel.
– Le litre de super revient à environ 4,50 F.
- **Approvisionnement.** – On trouve à peu près normalement du pain, des fruits et légumes et des produits laitiers. La viande, la charcuterie et le poisson ne sont pas toujours très attirants : mieux vaut les consommer au restaurant (relativement peu cher). Ne pas oublier les marchés kolkhoziens, qui sont les seuls à offrir (à des prix élevés) un large choix de primeurs, de fromages et de viande. Lorsqu'on prévoit de camper, il est prudent d'emporter une réserve de conserves et de produits de base. Noter que les magasins spéciaux *Bériozka* (où l'on paie en devises) proposent fréquemment quelques produits alimentaires : café, thé, alcools...
- **Guides touristiques.** – Voici les principaux :
– Guide bleu Hachette *URSS*, Paris, 1980. 773 p. 177 F.
– Encyclopédie de voyage Nagel *URSS*. Genève, 1982. 1072 p., 190 F.
Et aussi :
– Encyclopédie de voyage Nagel *Moscou et ses environs* (extrait du précédent). Genève, 1977, 296 p., 125 F.
– Guide Fodor *URSS*, Paris, éd. Vilo, 1982-1983. 571 p., 115 F.
– *URSS*, de Jean Marabini, collection « Microcosme-Petite Planète », Paris, éd. du Seuil, 1976. 31,50 F.
Enfin, il n'est pas inutile de se familiariser quelque peu avec la langue russe, par exemple avec un « Assimil ».

Une Yougoslavie de poche

Le farniente, vous explique-t-on dans les premières pages, est l'une des choses qui se font le plus aisément sur la côte adriatique yougoslave, où l'on peut faire le contraire de ce que l'on fait chez soi : avoir du temps ! Et ce n'est certes pas le dernier né des guides M. A. Poches, consacré à la Yougoslavie, qui risque de vous détourner de ce bien séduisant programme. Non qu'il encourage votre paresse (il souhaite, au contraire, que vous ne bronziez pas idiot) mais en respectant votre droit aux vacances, il vous propose, en 160 pages faciles à lire, un mode d'emploi succinct pour profiter au mieux de ce *« paradis des enfants, des sports et des loisirs »*. Après une rapide introduction, un survol des principales régions et localités, dont une série de vignettes résument les activités qui y sont offertes, le tout illustré de photos et, surtout, de cartes et de plans dont on appréciera la clarté. En fin d'ouvrage, un résumé de ce qu'il faut savoir pour vivre et circuler dans le pays. Quelques lacunes dans ce guide qui fait la part un peu trop belle au littoral et oublie le canyon de la Tara et le parc du Durmitor, pour lesquels on se reportera à l'article de Roger Cans.

P. F.

• Yougoslavie. Guides M.A. Poches. 54 F.



Le pimpant Roumain

L'ancien pays des Daces, la région rurale la plus raffinée d'Europe...

S'IL fallait résumer d'un mot la Roumanie, le « pays » roumain, nous dirions naïvement que c'est un *territoire poétique*. Ceux qui ont parcouru la Bucovine ou le Maramures, la Moldavie ou le delta du Danube, comprendront. Peu de régions en Europe conservent une culture paysanne aussi raffinée et complète, de l'architecture à l'habillement, dont la saveur et la qualité planent au-dessus des modes.

Le *manque d'imagination, qui*, la plupart du temps, préside au voyage, n'en paraît que plus dommage. Soucieux de s'attirer des devises nécessaires, le régime équipe, depuis vingt-cinq ans, son littoral. Inutile de faire la fine bouche. Si Mamaïa, la pionnière, commence à faire un peu douairière, les deux Eforie et les galaxies de Neptun, Venus ou Saturn n'ont rien à envier aux aménagements de notre Aquitaine ou du Languedoc-Roussillon.

Mais fait-on 2 500 kilomètres uniquement pour bronzer, idiot ou pas ? Les prix alléchants ne peuvent suffire à emporter la décision. La *vraie Roumanie* est aussi absente des plages de sable blanc que la France l'est de Leucate-Barcarès ou l'Espagne de la Costa-Brava. Pour la découvrir — un peu... — il y faut d'abord de la curiosité. Trois solutions s'offrent aux vacanciers : les circuits en autocar au départ du littoral ; la location sur place d'un *véhicule (c'est devenu très facile)* ou, tout simplement, le voyage en voiture personnelle depuis la France.



Le monastère de Cozia en Transylvanie.



PHOTOS ROGER-VIOLLET.

Maison du village d'Agapia en Moldavie.

Cette dernière proposition fera hausser des épaules : trop cher, trop fatigant, trop long. Trop long ? Via Munich, Vienne et Budapest, la frontière roumaine (2 000 kilomètres de Paris) peut être facilement atteinte en deux jours, étant entendu que l'on roule sur autoroute jusqu'à Vienne (1 230 kilomètres) et que la traversée de la Hongrie est assez rapide. Voilà pour les fanas de la moyenne. Trop fatigant ? Vienne et Budapest disposent, l'une et l'autre, de suffisamment de centres d'intérêt pour couper le voyage, le pimenter, l'enrichir et procurer le repos nécessaire. Trop cher ? Pas du tout.

Ainsi, à deux personnes seulement, et pour quinze jours, cette formule est plus économique que, par exemple, un forfait tout compris d'une semaine au bord de la mer et la location, sur place, d'une voiture durant une autre semaine. Le goût des voyages un peu long, hormis ceux d'aventure, se perd. Regrettons-le, sans pour autant jeter le discrédit sur les circuits organisés. Car, enfin, le déplacement en toute liberté demeure, et de loin — tout du moins en Europe, — la meilleure méthode pour nouer des contacts et se faire, à travers les mille petits problèmes pratiques qui se posent, l'idée la moins superficielle possible d'un pays.

Une fois sur place, voici d'abord, tout au nord, ce massif du Maramures fermé sur lui-même comme un château fort. Il y a encore quelques années, on pouvait parcourir à pied et en « charrette stop » ses villages en bois, ornés de superbes portails sculptés de grands soleils, vestiges des cultes daces. Et dormir chez des popes ou des paysans encore vêtus, chaque jour, des habits blancs et brodés traditionnels.

Les choses ont bien changé : il est interdit, aujourd'hui, de loger chez l'habitant ; les costumes locaux se font rares ; l'économie s'est modernisée. L'asphalte aidant, les cars de tourisme sont venus. Les guides montrent à leurs petits troupeaux sages cet art et ce culte du bois, toujours omniprésent à la campagne et dans ces églises toutes plus charmantes les unes que les autres. Celle de Surdesti, qui s'élève à 56 mètres, frôle sans doute un record du monde.

Plus à l'est, voici la Moldavie, aussi douce que la Toscane avec ses collines rondes, ses meules de foin romanes et ses chaumières d'un bleu délavé où les rideaux sont posés en aile de papillon. Contrée de moutons, de grands bois superbes à l'automne, de chemins creux où cahotent les attelages. Dans chaque maison, un rouet (ici, on file souvent la laine) et le grand poêle de faïence conçu pour dormir dessus en hiver. Juste à côté, la Bucovine est un de ces petits « pays », comme nous dirions de la Chalosse ou de la Thiérache, qui partagea les mêmes aléas politiques et la même culture que la Moldavie ; mais elle a su y ajouter son grain de sel, avec un talent fou.

De quoi s'agit-il ? De monastères dont la décoration constitue sans conteste un des trésors artistiques de l'Europe continentale. En quelques années, ils sont devenus, et c'est tant mieux, un des hauts lieux du tourisme en Roumanie. Sept d'entre eux, au moins, mériteraient la visite, mais cinq, tous groupés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, autour de Suceava, s'imposent. Ce sont Voronet, célèbre pour son bleu, Sucevita, Moldovita, Humor et Arbore.

Dans la Moldavie féodale, princes et boyards utilisaient la religion pour attirer les paysans autour du trône. L'église était souvent un lieu de parade qui ne pouvait contenir la foule ; d'où l'idée de composer des fresques, non plus seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur. On sait peu de chose sur les artistes ; des écoles locales se formèrent autour de quelques maîtres comme Maître Jan, qui était sculpteur, ou Toma, peintre de Suceava, qui exécuta à Humor *le Siège de Constantinople*. La chaux dont on se servait était tenue pendant trois ans dans des fosses remplies d'eau ; chaque jour, les aides-maçons écartaient la fine pellicule qui se formait à la surface, permettant au matériau de se *purifier. Moyennant quoi, il est parvenu* presque intact jusqu'à nous. L'intéressant, ici, est la juxtaposition et la répétition des thèmes chrétiens et « patriotiques » de ces catéchismes à ciel ouvert en forme de bandes dessinées. Si, contrairement à la vérité, Constantinople nous est montrée assiégée par les Turcs (et non par les Perses), c'est à bon escient. Les vieux ennemis Turcs et Tartares jouent infailliblement le rôle des « méchants »...

Au bout du compte, seul un tout petit coin du voile derrière lequel se cache la Roumanie aura été soulevé ; on ne perce pas en un jour le secret d'un tel pays. Heureusement.

JEAN TAVERNE.

Dans les bras du Danube

Au matin et le soir, le moindre coup de rame lève des milliers d'oiseaux.



LEBRHASSE/VIVA

ICI, près de Tulcea, où l'Orient pointe déjà, finissent les certitudes. Depuis 2 800 kilomètres, le Danube traçait son sillon régulier à travers toute l'Europe. Et voilà que, soudain, dans la dernière ligne droite, avant la mer Noire, son lit explose silencieusement et se dissout dans l'univers flou du roseau. Vu d'avion, le delta évoque un gigantesque réseau de capillaires où plusieurs Camargue tiendraient à l'aise. Au ras du sol, il n'est plus qu'un labyrinthe inextricable dans un paysage en trompe-l'œil. Les saules sont piégés dans la vase ; la ligne forte des peupliers et des frênes tremble sur l'eau. Ce que l'on croyait un rivage se met à dériver : c'était un « plaur », une île flottante de plusieurs hectares qui, insensiblement, modifie les perspectives.

Les oiseaux, eux, sont en terrain franchement balisé. Six voies migratoires de printemps et cinq d'automne font du delta la plus grande réserve naturelle d'Europe et le carrefour de trois cents espèces, dont le tiers viennent des quatre coins du monde : d'Afrique ou d'Asie, les vautours et les cormorans ; de Sibérie, les courlis et les bécassines ; de l'Arctique, les oies à col rouge... Le matin et le *soir, le moindre coup de rame lève* des légions de poules d'eau, de flamants ou de cygnes au vol lourd.

Une aubaine pour les chasseurs d'images, et eux seulement. Car sur ce territoire classé « monument naturel » par l'UNESCO, le gouvernement roumain a tracé des zones de protection réglementées, supprimé le droit de chasser et, même, interdit l'accès aux deux forêts insulaires de Caraorman et de Letea où la végétation qui enlace les chênes prend un aspect presque tropical.

Au printemps, mais surtout à l'automne, les Roumains amateurs de silence, de nature et de pêche (car on a le droit d'attraper *les brochets, silures*, carpes et autres tanches...) viennent passer ici des vacances rustiques. Rien n'empêche l'étranger débrouillard de les imiter. Il suffit de prendre l'un des bateaux qui, au départ de Tulcea, desservent régulièrement les quelques villages en terre et en bois essaimés le long des trois bras principaux. Le bras central est le plus fréquenté ; via Crisan où s'est implanté un hôtel fort agréable, il mène à Sulina (hôtel également), petit bout du monde placé en sentinelle sur la mer Noire. La bourgade est flanquée d'une longue plage de sable vierge qui paraît flotter entre la mer et le dédale, mi-aquatique et mi-terrestre, de l'intérieur.

Pour l'heure, six ou sept campings avec chalets sont dispersés à travers le delta. Comme les hôtels et les villageois, ils louent des barques à rames. Rien de plus tentant que d'emprunter les étroits chenaux en forme de résille qui se faufilent dans l'étrange empire feutré du roseau. Rien de plus traître non plus ; si les oiseaux sont partout, les repères, eux, disparaissent et l'on risque d'errer longtemps dans la lumière laiteuse de ce paradis troublant. Un voyagiste astucieux, Nouvelles Frontières, concilie dépaysement et sécurité : il propose une semaine en péniche et la possibilité de rayonner tout autour en barque. Une formule bien adaptée à ce piège fascinant, unique en son genre sur le continent, qu'est le delta du Danube.

J. T.

● **Nouvelles Frontières propose un circuit d'une semaine en péniche dans le delta du Danube pour 2 160 F tout compris, Paris-Paris. Par ailleurs, de nombreuses agences proposent aux vacanciers du littoral roumain une escapade d'un ou deux jours sur le delta en « motoscaphe » rapide. Ce n'est pas la meilleure approche, mais c'est mieux que rien...**

P*ratique*

L'Est en liberté

Plusieurs voyagistes — CGTT, Comitour, Nouvelles frontières, Pharest, Transtours — *proposent des séjours balnéaires en Roumanie*, des excursions organisées et des locations de voiture.

La formule avion + voiture de location (kilométrage illimité) + hôtel en demi-pension revient, en *moyenne*, pour une semaine et par personne (sur la base de deux passagers dans le véhicule) à 3 700 F/3 800 F. La voiture (R 12 Dacia, montée en Roumanie) coûtant environ 1 350 F par personne, pour une semaine supplémentaire, et le forfait hôtels, 700 F à 750 F, un périple de quinze jours, selon cette formule, coûterait entre 5 700 F et 6 000 F par personne, soit, pour simplifier, 12 000 F pour deux.

Le visiteur individuel qui viendrait de France avec sa propre voiture peut économiser 1 000 F par personne sur ce budget : 5 000 F de frais de *voyage, aller et retour, si l'on* s'arrête peu dans les capitales, et 1 450 F de forfait obligatoire pour les hôtels.

A noter que le voyageur individuel doit changer obligatoirement 10 dollars (ou l'équivalent *en devises) par jour et par* personne. De même, tout étranger doit payer l'essence en devises (1 litre = 0,85 dollar, soit environ 7,60 F).

Le visa peut s'obtenir aux postes frontières : il coûte alors 169 F. Pour 114 F seulement, il est délivré à Paris, au consulat de Roumanie, 5, rue de l'Exposition, 75007, tél. : 705-49-54 (ouvert lundi de 16 à 17 heures ; mardi et jeudi, de 10 à 12 heures). Informations complémentaires auprès de l'Office du tourisme roumain, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-27-14 et 742-25-42.

Signalons enfin que l'URSS est le seul pays du bloc socialiste à imposer des itinéraires routiers précis ; partout ailleurs, l'automobiliste est libre d'aller où il veut.







La gymnastique au kaléidoscope

La Spartakiade rassemble tous les cinq ans à Prague des milliers de Tchécoslovaques sur le stade Strahov.

PRAGUE a connu, du 24 au 30 juin, une animation insolite lors de la Spartakiade 1985, une manifestation gymnique de masse qui a lieu tous les cinq ans au stade Strahov, l'un des plus grands du monde. Elle rassemble des enfants, adolescents et adultes sélectionnés sur tout le territoire.

Ils arrivent de toutes les régions de la Tchécoslovaquie : de Bohême orientale, de Moravie du Sud, de Slovaquie occidentale. Ils descendent par torrents la place Wenceslas, font la queue devant les marchands de fruits, prennent d'assaut les wagons du métro. A midi, ils sont des milliers place de l'Hôtel-de-Ville, les yeux levés vers la pendule astronomique. Quand la Mort agite sa clochette, ah ! quel silence. Au dernier des douze coups, ils se désagrègent. On les retrouve, deux heures plus tard, au château, dans les rues du quartier juif, dans la Petite Ville. Aux carrefours, des policiers, manchons blancs aux poignets, règlent les ruisseaux humains qui se croisent. Ils déambulent, ils regardent, le cornet de glace à la main, disciplinés, paisibles. Sans raideur ni laisser-aller, ils promènent la placidité des enfants des champs en visite à la ville.

Les flots que charrient les rues de Prague convergent vers le stade Strahov comme les cours d'eau vers la mer. Voici, sur une large avenue qui y mène, un trait noir qui s'épaissit, devient ruban interminable. Devant lui, la circulation marque le pas, les caméras sortent de leurs gaines : 13 824 soldats de l'armée des peuples tchécoslovaques avancent en rangs souples, à portée de bras. Qu'ils sourient ou qu'ils marchent les épaules voûtées, ils sont un peu lourds dans leurs survêtements bleus. Demain, sur le stade, ils deviendront hirondelles.

Le stade Strahov ! Gigantesque, robuste et sophistiqué, à la mesure des représentations qu'il enchâsse. Il fut commencé en 1925. Son plateau d'évolution présente une surface lisse et sablée de 6 hectares (200 m × 300 m) et une dénivellation de 2 mètres dans le sens de la longueur. L'eau s'écoule, du fait de cette légère inclinaison, à travers la couche de macadam de 3 mètres et dans les cent vingt-six puits de 8 mètres de profondeur qui quadrillent le terrain. En surface, ils sont recouverts de grilles. Au fond des puits sont placés les haut-parleurs. La sonorisation, commandée d'une régie centrale, vient du sol, ce qui assure une diffusion uniforme à partir du centre.



Musique et chants accompagnent aujourd'hui les évolutions des gymnastes. Lors des premiers exercices de masse, le 1er juin 1862, on scandait les mouvements en comptant. C'est cette même année que fut fondée la Société de culture physique de Prague, qui prit, en 1864, le nom de Sokol (faucon) de Prague. La première démonstration nationale des Sokols eut lieu en 1882 et la première Spartakiade nationale tchèque en 1955. Entre-temps, à intervalles plus ou moins réguliers selon le contexte politique, se tenaient à Prague et dans certaines grandes villes de province des manifestations gymniques de masse. Depuis 1955, la Spartakiade (elle tire son nom de la révolte de Spartacus), fruit d'une longue tradition, a lieu tous les cinq ans.

Il est 15 heures, samedi 29 juin. La grande fête de la culture physique va commencer. Sur le plateau sans fin, avancent deux lignes de porteurs de drapeaux légers, rouge, bleu, blanc : les couleurs du drapeau tchécoslovaque. Ils composent une figure. Cent quatre-vingt mille spectateurs applaudissent. Fanfare d'opéra à l'entrée du président de la République, M. Gustav Husak, hymne national tchèque, puis slovaque. Bref discours : la gymnastique facteur de santé. Les porteurs de drapeaux se retirent au pas de course pendant qu'entrent les femmes.

Jupe verte, tee-shirt blanc, cerceaux blancs, foulards rouges, verts ou jaunes à la main, 13 824 femmes emplissent le plateau et dansent pendant vingt minutes sur les danses slovaques (1, 2, 13, 7 et 8) de Dvorak. Quiconque a assisté à ce spectacle inoubliable sera saisi d'une émotion rétrospective en entendant à nouveau cette musique. Il reverra les lignes droites qui fuient en V à l'oblique, les formations en cercles, en damiers, les vagues ondulées et miroitantes qui font du stade une immense étoffe chamarrée. Extensions, pas de danse, balancements, pas de marche, pas sautillés, glissements, battements, agenouillements, inclinaisons en avant, renversements en arrière, moulinets, épousent les rythmes de la musique : ouverture fougueuse, marche tchèque, danse populaire, mazurka polonaise, ronde serbe. Il retrouvera dans la mélodie la saveur des couleurs, des gestes, des figures, l'intensité de vie qui caractérisent la Spartakiade tchécoslovaque.

Le deuxième tableau donne dans un registre différent : 2 336 couples (le père ou la mère et son enfant de trois ou quatre ans) avancent en colonnes, les parents en salopette bleue, les enfants en salopette rouge sur maillot blanc. Mouvements de balançoire, jetés d'enfants, rondes contrariées, formation en quilles, rien ne distrait un bambin absorbé dans son jeu sur le plus prodigieux terrain de sable jamais offert à un enfant.

10 368 garçons de onze à quatorze ans sélectionnés sur 93 000, en short rouge et maillot blanc : c'est le troisième tableau. Ils entrent par les trois portes frontales au pas de marche et au pas de course. Agenouillés, visage contre terre, ils se relèvent en trois temps. Pour accessoire, une corde d'alpiniste. De simples mouvements de gymnastique – étirements, moulinets avec les bras, battements de jambes, déplacements sautillés en se tenant par la main – multipliés par des centaines et des milliers, forment des figures d'ensemble verticales (deux jeunes garçons en tiennent un troisième les pieds en l'air), horizontales, en zig-zag, des rondes gigantesques. Soudain une clameur – Ouah ! – jaillit des dix mille poitrines. Sortie triomphale : les cadets agitent les bras, les applaudissements des cent quatre-vingt mille spectateurs scandent leur marche.

Sortent... entrent... Selon un principe en vigueur au théâtre, la scène n'est jamais vide : l'entrée de ceux qui attendent massés en rangs serrés aux portes frontales efface le départ des autres.

Les petites filles en jupette verte à bretelles, socquettes blanches, nœuds dans les cheveux, composent le quatrième tableau. Elles ébauchent des danses rythmiques, forment des roues quand l'une, au centre, tient les rubans, rayons qui s'élèvent et s'abaissent. Les roues se cassent, deviennent carrés qui marchent vers les côtés du stade, se ramassent, se resserrent en bandeaux qui sortent par les quatre portes d'angle. Clameur des 10 752 fillettes qui agitent leurs rubans orange.

Les soldats attendent, massés à la grande porte centrale. Devant eux, une ligne de porteurs de drapeaux blancs glisse sur le côté comme une porte coulissante. Clameur de 13 824 soldats qui entrent et se déploient en courant. En quelques secondes, ils ont rempli l'immense arène. Ils s'arrêtent, menton levé vers le ciel, immobiles. La foule applaudit. Suivent des minutes intenses d'acrobatie. Souplesse, précision, force, poésie de ces fleurs, ces grappes, ces pyramides humaines. Les corps (torse nu, short blanc) voltigent dans l'air. Dix-huit hommes face à face en envoient en l'air un dix-neuvième et le reçoivent sur leurs bras souples tendus. Même exercice sur une figure de roue à huit rayons avec envol léger de huit hommes. Courbés, ce sont treize mille parachutes blancs (les shorts) ou chair (les dos). Motifs géométriques. Sortie sobre au pas de gymnastique sur chant guerrier : *« Avec l'armée rouge, nous irons toujours au combat, avec l'armée rouge, personne ne pourra nous vaincre. »*

Entrent les jeunes filles en blanc, bandeau blanc dans les cheveux. Elles manient des ballons rouges enserrés dans des filets. Les garçons sont en bleu, leurs ballons marron. Mouvements alertes sur musique disco, aérobic sur airs jazzants, sortie en débandade. Entrent, sortent. Fanfare. Des rangs rouges serrés avancent du fond du stade. Les traits rouges deviennent des jeunes filles en justaucorps rouge électrique, col en V blanc. Après une gymnastique alerte et rythmée, elles ne finiront pas de sortir, en formation de damier. Une double ligne de drapeaux blancs se déploie sur toute la longueur du stade et ferme les rangs. Il est 19 heures, fin du premier après-midi de la Spartakiade.

Dimanche après-midi, la représentation reprend avec la gymnastique acrobatique des apprentis et des membres de la Svazarm – une organisation d'éducation physique paramilitaire, – suivie par celle des fillettes de cinq à sept ans, dont c'est la première exhibition en public. Aussi des filles plus âgées sont-elles venues en courant poser des repères. Elles exécutent leurs exercices avec un plaisir évident : celui de bouger son corps et de retenir l'attention des grands. Leur accessoire : des cubes, qui, mis bout à bout, deviennent dragon qui ondule. On s'allonge dessus et on agite les jambes : on est en barque. A plat ventre ? On prend le soleil en remuant les orteils.

Gymnastique naïve, fraîche comme un bonbon acidulé.

Gymnastique humour avec les garçons qui font des glissades sur les bancs, escaladent des espaliers qu'ils transportent, avec les cadets à raquettes rouges qui transforment le stade en un gigantesque Roland-Garros. Ils seront remplacés par 13 824 cadettes de onze à quatorze ans en tunique rouge électrique, côté et dessous de bras blanc : quand elles lèvent les bras, c'est un immense vol de mouettes qui prend son essor.

Mise en scène, en musique, en gymnastique, enchaînement des mouvements et des couleurs, ruptures de rythmes, tout captive l'attention pendant environ quatre heures de spectacle. Le tableau final rassemble les 13 824 soldats et des représentants de chaque tableau. Les porteurs de drapeaux pénètrent dans les rangs des soldats. Sautillements légers sur une musique triomphale, roulements de tambour, hymne. On abaisse les couleurs en présence de quelque trois cent mille personnes, figurants et spectateurs. La Spartakiade 1985, la grande fête de la gymnastique de masse, est terminée.

Lundi, dans la capitale, la fête est retombée. Les marchands de fruits ont disparu avec les foules juvéniles. On ne s'écrase plus en riant dans le métro. Prague est rendue aux Praguois et aux amoureux de la ville. Avec la clôture de la Spartakiade 1985, la métamorphose de Prague est achevée.

DANIELLE TRAMARD.

Za socialismus, za mir !

TOUS les cinq ans, la Spartakiade célèbre officiellement le trente-cinquième, le quarantième, etc, anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique. La banderole rouge géante du stade affiche *« Za socialismus, za mir ! » (Pour le socialisme et pour la paix),* slogan repris sous diverses formes sur les édifices publics de la capitale. A l'ouverture de la Spartakiade, on hisse solennellement le drapeau tchécoslovaque et le drapeau soviétique. Que se passe-t-il, en fait, dans la tête des milliers de participants, de spectateurs et de téléspectateurs ? Conscience politique ou, plus simplement, joie de bouger son corps, de se produire, fierté de l'effort, bonheur d'être ensemble ?

Le défilé de trois heures qui rassemble, le dimanche matin, sur une grande artère de Prague, la place Letna, cent soixante-dix-huit mille participants, a une tonalité plus militante : figurants de la veille, de l'après-midi, médaillés olympiques, délégations des pays frères, jeunes en formation professionnelle, étudiants, soldats, représentants des corps de métiers et de disciplines sportives, défilent d'un pas rapide, agitent des drapeaux, des foulards, lancent des hourras et passent sous la tribune officielle, qui n'arrête pas de saluer de la main ce défilé de trois heures d'horloge qui agit comme une drogue.

Point culminant d'un entraînement général et d'une mobilisation nationale, la Spartakiade est donc un aboutissement. Les moniteurs venus à Prague y ont reçu un livret qui leur indique les mouvements, la musique et la position des gymnastes dans la composition d'ensemble. Les participants s'entraînent depuis septembre 1984. Lors des mille cinq cents spartakiades locales, un million environ de sportifs se sont produits devant des jurys de trois personnes qui ont sélectionné les meilleurs gymnastes. Chaque région envoie ainsi ses représentants à la Spartakiade nationale. En 1985, ils étaient environ cent soixante mille à se produire dans les quinze compositions de masse. Dès maintenant, on prépare la Spartakiade 1990 : mise au point de la conception, des programmes, de l'accompagnement musical, dessin des maillots, choix des accessoires. Pour la représentation de 1985, vingt entreprises nationales ont participé à la fabrication des textiles pour plus d'un million de maillots et deux autres ont fabriqué un million de chaussures de sport.

Chaque gymnaste apporte sa contribution financière. Jana Princova, quarante-deux ans, a dépensé 30 couronnes pour payer le badge qui garantit aux sportifs la gratuité des transports, du logement et des repas dans les trois cent soixante écoles et cantines de la capitale ; 150 couronnes pour son équipement (l'entreprise où elle travaille en rembourse la moitié) et 15 couronnes par mois pour les cours de gymnastique. Celle de la Spartakiade est gratuite. C'est sa quatrième représentation. *« J'aime bien la gymnastique,* dit-elle. *Elle donne grâce et mouvement à la femme. »*

Pour Jitka, trente ans, institutrice à Prague, qui a participé, avec sa fille de quatre ans, à la composition pour parents et enfants, *« la Spartakiade c'est rencontrer une masse de gens inconnus et se lier d'amitié ».* Elle s'est entraînée avec quarante adultes et quarante enfants en sachant que trente-deux seulement participeraient à la représentation finale.

Maria Gavurkova, à soixante-treize ans, n'est pourtant pas la doyenne de la Spartakiade 1985. Elle participe à ces exercices depuis sa jeunesse. Sa Spartakiade préférée est celle de 1915, sur un extrait de *Ma Vlast (Ma patrie)*, de Smetana. Comment voit-elle l'évolution de la manifestation ? *« D'une Spartakiade à l'autre, c'est plus beau, mais plus difficile. »*

D. T.

PHILATÉLIE n° 1908

« La Liberté »...

... dans les nouvelles valeurs depuis le 1er août. Comme nous l'avons annoncé dans notre chronique du 27 juillet, en dernière heure, ces valeurs prennent les numéros d'ordre chronologique 34-35-36e/85.



Pour les deux premières valeurs, 1,80 et 2,20 F, au cours d'impression en roulette, nous attribuons d'ores et déjà l'ordre numérique de l'année en 37 et 38e/85.

Ces deux mêmes valeurs paraîtront également en carnets de dix timbres. L'approvisionnement de l'ensemble sera assuré au fur et à mesure de la fabrication.

L'ancien aérogramme à 3,50 F continuera d'être vendu avec un complément d'affranchissement de 0,20 F et sera remplacé progressivement par le nouveau à 3,70 F.

Le timbre « Liberté », 3,00 F, brun, dont la vente a été suspendue en 1984, est remis en vente depuis le 1er août.

● DJIBOUTI : par deux timbres il rend hommage aux « Hommes célèbres », 80 F., Victor Hugo (1802-1885)



et 100 F., Arthur Rimbaud (1854-1891). Imprimés en offset par Edila, d'après les maquettes dues à Veret-Lemarinier.

● TCHAD : « Anniversaire de la République » a été souligné par l'émission d'une série de six valeurs comportant trois sujets. Aouzou, 70 et 110 F. : retour à la Patrie, 70 et 110 F. ; Président de la République 70 et 110 F, ci-contre. Maquettes locales, impression offset par Edila.



Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 36000 Châteauroux (foire) 14-22/IX.
⊙ 81100 Castres (foire) 20-29/IX.
⊙ 14000 Caen (foire) 20-30/IX.
⊙ 81290 Labruguière (MJC) 5-6/X.
⊙ 78130 Les Mureaux (SRV) 5-6/X.
⊙ 74100 Annemasse (philat.) 5-6/X.
⊙ 80000 Amiens (philat.) 5-6/X.
⊙ 10400 Nogent sur Seine 12-13/X.
⊙ 59000 Lille (congrès) 12-13/X.
⊙ 68700 Cernay (COSEC) 12-13/X.
⊙ 38000 Grenoble (mycol.) 12-13/X.
⊙ 27600 Gaillon (philat.) 12-13/X.
⊙ 49000 Angers (salon) 12-13/X.
⊙ 60700 Pont Ste Maxence 13/X.
⊙ 03630 Desertines (foire) 13/X.
⊙ 02100 St Quentin (philat.) 15-16/X.
⊙ 39310 Lamoura (sport) 17/X.
⊙ 49000 Angers (philat.) 19-20/X.
⊙ 33000 Bordeaux (philat.) 19-20/X.
⊙ 42000 Saint Etienne 26-27/X.
⊙ 27000 Evreux (philat.) 26-27/X.
⊙ 63300 Thiers (philat.) 26-27/X.
⊙ 41300 Salbris (sport) 1er/XI.
⊙ 02640 Saint Simon (de Gaulle) 9/XI.
⊙ 38000 Grenoble (philat.) 16/XI.

● ALGÉRIE : dans le cadre de l'« Année internationale de la Jeunesse », une série de deux timbres a été émise, 0,80 et 1,40 dinar algérien ; les

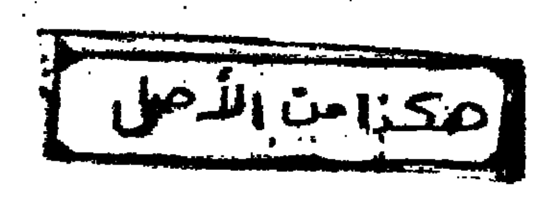


maquettes sont, respectivement, de Djamel Haidjal et de Belkacem Harkat : impression offset polychrome.

● CAMEROUN : fin mai, une émission de deux timbres P.A. a marqué le 40e anniversaire de l'ONU, 250 et 500 F CFA. Offset, Cartor S.A., d'après document photo.

ADALBERT VITALYOS.





TELEVISION

Les nocturnes de l'INA

Les travaux de deux groupes de recherche audiovisuelle

DEPUIS un mois, chaque samedi, l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) propose, à l'intérieur des « Nuits vagabondes », entre minuit et 1 heure du matin, sous les titres de « Fiction Express » et « Transhémisphère express », les travaux de deux groupes de recherche qu'il juge particulièrement intéressants. Au milieu de tout un bric-à-brac d'émissions qui font penser à ces épiceries-bazars où l'on trouve un peu de tout, on peut découvrir, après *les divers « Jeux du flâneur »*, avec Roger Gicquel jouant aux boules et Kriss Graffiti promettant des week-ends à Monaco, des petits courts métrages bizarres suivis de documentaires venant d'Afrique du Sud, du Mexique ou des Philippines.

L'INA n'a pas produit, ni même coproduit, ces réalisations. Il a seulement voulu les montrer, faire connaître deux groupes audiovisuels.



ANTENNE 2

Stratégie, de Brigitte Delpech.

Le GREC (Groupe de recherche et d'essais cinématographiques) n'est pas connu. Fondé en 1969, cet organisme indépendant, sans but lucratif, aidé notamment par le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique, s'est donné pour objectif de favoriser la création des premiers films *« dans un souci d'expression contemporaine »*. Les films sélectionnés ici sont-ils représentatifs des quelque deux cents réalisés en quinze ans ? Chassés-croisés coloriés, rêveries à partir de formes et d'objets, ce sont, pour la plupart, des sortes d'essais assez esthétisants, des exercices de style complaisants, hermétiques et parfois franchement abscons. *Stratagème*, qu'on peut voir cette semaine, témoigne bien de ces préoccupations mineures. On a bien aimé cependant les petits films d'animation de Celia Canning et Raymond Gourrier, ainsi que celui de Jean-Loup Chirol (son cheval qui se métamorphose sur une musique de Debussy a la sensibilité et la fantaisie du grand Russe Youri Norstein).

Les travaux du groupe Varan sont beaucoup plus convaincants. Cette association a été créée en 1978 autour de Jean Rouch par une quinzaine de jeunes réalisateurs issus pour la plupart des ateliers de la *cinémathèque* d'Henri Langlois. Sa démarche se fonde sur les différentes traditions de l'anthropologie audiovisuelle française, québécoise et américaine (Leacok). Il s'agit également de prouver que l'expression cinématographique n'est pas un art inaccessible au plus grand nombre. Le groupe Varan, qui est principalement financé par le ministère des relations extérieures, forme des réalisateurs en super-8 et vidéo 16 millimètres.

Cinéma léger

Documents simples, réalisés sans grands moyens, ils relèvent de cette démarche qu'on appelle, au choix, cinéma-vérité, cinéma direct ou cinéma léger. *Triste Année*, de Magdaleno Nina, un jeune mineur bolivien, est peut-être le plus émouvant. On y voit un vieux paysan des hauts plateaux avec ses poules, son chien, son chat, ses lamas. Pudeur, réserve. *Les Faubourgs de Johannesburg*, de Ramadan Suleman, qui montre une petite population noire illégalement installée dans un entrepôt désaffecté, est aussi très fort.

Pour la plupart, ce ne sont pas des documents parfaits — loin de là, le son surtout est très mauvais ! — mais il y a cette force qu'impose la réalité des choses quand on ne triche pas, qu'on ne cherche pas à mettre en scène, mais seulement à transmettre parce qu'on a un rapport privilégié avec des enfants qui vivent dans des décharges et jouent aux flics, avec des femmes saoules, avec des alcooliques, avec toute cette misère dure du monde. Des documents à prendre tels quels et présentés tels quels par l'INA.

On peut ne pas comprendre. On peut même mal en interpréter certains, sortis de leur contexte. Ainsi, *l'Atelier de couture*, qui montre une expérience libérale, exceptionnelle, menée en Afrique du Sud, peut passer pour une œuvre de propagande alors qu'il s'agit d'un document de combat. C'est dommage.

CATHERINE HUMBLOT.

● FICTION EXPRESS et TRANSHÉMISPHÈRE EXPRESS, TF 1, chaque samedi à l'intérieur des « Nuits vagabondes », de minuit à 1 heure du matin.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR ■■ GRAND FILM

DIMANCHE 11 AOUT

Week-end à Zuydcoote ■

Film français d'Henri Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

En 1940, un sous-officier français cherche à s'échapper de la « poche de Dunkerque » où il est bloqué, avec des troupes en déroute, sous les bombardements allemands. D'après le roman de Robert Merle, une impressionnante reconstitution d'un épisode de la débâcle, et l'aventure d'un homme confronté à la mort, le Belmondo des grands jours.

Le Dernier Tango à Paris ■

Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1972), avec M. Brando, M. Schneider. (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30 (125 mn).

A Paris, un Américain dont la femme s'est suicidée se livre pendant trois jours, dans un appartement vide, à des jeux sexuels exacerbés avec une jeune Française. A la limite de la pornographie, cette œuvre, qui causa un scandale en son temps, est celle du désespoir absolu, de la chair triste, de l'amour impossible. On éprouve une certaine gêne à ce chant funèbre de la sexualité, malgré de très belles images et une interprétation étonnante.

LUNDI 12 AOUT

L'Inconnu du Nord Express ■ ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1951), avec F. Granger, R. Walker. (N.)
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Un joueur de tennis rencontre, dans le train Washington-New-York, un jeune homme étrange qui lui propose de tuer sa femme, dont il veut divorcer, en échange du meurtre de son père à lui. Ce qui semblait un jeu de l'esprit devient un cauchemar. Thème de la culpabilité, de la fascination du mal, rapports ambigus de Farley Granger et Robert Walker l'halluciné. D'après un roman de Patricia Highsmith, l'univers hitchcockien dans toute sa splendeur. Angoisse garantie.

Les Œufs brouillés ■

Film français de Joël Santoni (1975), avec J. Carmet, M. Lonsdale.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Selon une opération préparée par un publicitaire, le président de la République va dîner chez un Français moyen et sa femme. La vie du couple s'en trouve perturbée. Non, ce n'est pas un film sur Valéry Giscard d'Estaing, mais une comédie de mœurs rappelant celles de Frank Capra, sur la démagogie politique. Carmet est sensationnel.

MARDI 13 AOUT

Le Petit Baigneur

Film français de Robert Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry.
A2, 20 h 35 (90 mn).

Un constructeur de bateaux court après son inventeur, qu'il a imprudemment chassé, et dont il a besoin pour assurer une commande. Louis de Funès dans ses numéros de colère, Robert Dhéry et la troupe des « Branquignols » ne font pas très bon ménage, malgré quelques idées amusantes.

SAS à San-Salvador

Film franco-allemand de Raoul Coutard (1982), avec M. O'Keeffe.
FR3, 20 h 35 (90 mn).

Un prince autrichien au service de la CIA doit neutraliser un homme qui impose sa propre loi au Salvador. Le premier roman de Gérard de Villiers porté à l'écran, adapté par l'auteur. On a voulu en faire un événement. C'est, pour Raoul Coutard, un naufrage.

JEUDI 15 AOUT

Falbalas ■ ■

Film français de Jacques Becker (1944), avec R. Rouleau, M. Presle. (N.)
A2, 20 h 35 (110 mn).

Un grand couturier, pour qui les femmes sont autant de conquêtes nécessaires à son inspiration, s'éprend d'une jeune provinciale et se trouve pris au piège d'une vraie passion. Tourné à la fin de l'Occupation, ce film déconcerta quelque peu à sa sortie ... en juin 1945. On l'a beaucoup mieux apprécié depuis. Outre une admirable étude sur le milieu de la haute couture parisienne, c'est un drame psychologique extrêmement fort et troublant, où Raymond Rouleau compose un personnage de don juan poussé vers la folie et la mort, où Micheline Presle joue avec finesse et sensibilité une jeune fille de bonne famille tentée par l'aventure, puis reprise par ses principes et sa bonne éducation.

VENDREDI 16 AOUT

L'Empereur du Pérou ■

Film franco-canadien de Fernando Arrabal (1982), avec M. Rooney, J. Starr.
A 2, 22 h 50 (80 mn).

Trois enfants découvrent une gare désaffectée et remettent en état une vieille locomotive, que doit conduire son ancien mécanicien. Celui-ci se fait appeler « l'empereur du Pérou ». Ce film est inédit. Il paraît qu'il est très différent de l'inspiration habituelle d'Arrabal (onirisme, fantasmes, violence, horreur). Un conte sur l'amitié enfantine et la foi qui soulève les montagnes, de sa part, cela excite la curiosité.

Samedi

10 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Bonjour la France.
- **9.00** Mode d'emploi/Initiatives.
- **10.00** Eurojazz.
  Emission de J. Dieval, avec Marc Laferrière et son orchestre, duo Hussein El Masry, Yves Gruson, Maren Berg...
- **11.15** Croque-vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
  Dessins animés, variétés, infos-magazine...
- **11.50** La séquence du spectateur.
- **12.25** Téléfoot-vacances.
- **12.30** De port en port.
- **13.00** Journal.
- **14.20** Série : les Bannis.
- **15.10** Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
- **16.15** Temps X : Astrolab 22.
- **16.40** Jeu : Enigmes du bout du monde.
- **17.40** Série : Là-haut, les quatre saisons.
- **18.35** SOS Animaux.
- **18.50** Magazine auto-moto.
- **19.15** Jeu : Anagram.
- **19.40** Les vacances de Monsieur Léon.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** Au théâtre ce soir : l'Ecole des cocottes.
  De P. Armont et Gerbidon. Avec Amarande, J. Dyman, D. Deray, F. Blot...
  Les aventures et mésaventures d'une femme entretenue qui, sous l'impulsion d'un comte, professeur de belles manières, gravit tous les échelons de la hiérarchie bourgeoise. Une comédie autour des années 20, époque folle.
- **22.45** Nuits vagabondes (et à 23 h 05).
  Avec des jeux : le jeu du flâneur ; deux places au soleil ; des courts métrages (« Stratagème », de B. Delpech), « Fiction Express » et « Transhémisphères Express », proposés par l'INA ; des spectacles (« Pacific Express »), proposé par RFO). (Lire notre article ci-contre).
- **22.50** Journal.

ANTENNE 2

- **11.25** Journal des sourds et des malentendants.
- **11.45** Document : Des métiers dangereux et spectaculaires.
  Pilote de Canadair. (Rediff.)
- **12.45** Journal.
- **13.35** Série : Lou Grant.
- **14.30** Sports été.
  Tennis de table : championnats du monde ; cyclisme : la « Louison Bobet » ; natation artistique.
- **18.00** Le magazine été.
  Au sommaire : les pots nippons (les péripéties d'un moine bouddhiste et céramiste à Auneuil, dans l'Oise) ; quelques jours tranquilles en Pologne ; les bricoleurs de l'imaginaire.
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.15** Informations régionales.
- **19.40** Feuilleton : Permis de construire.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Festival du cirque de Monte-Carlo. Réal. : G. Pasci.
  Une sélection des meilleurs numéros de cirque mondiaux.
- **21.55** Magazine : Les enfants du rock.
  Rock'n'roll graffiti, *avec Little Richard, Françoise Hardy, Sheila, Frank Alamo, Jerry Lee Lewis, James Brown* ; Festival de rock : *la Rose d'or de Montreux, avec Frankie Goes to Hollywood, Culture Club, Kenny Loggins, Billy Ocean, Bronski Beat, Duran-Duran...*
- **23.00** Journal.
- **23.25** Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

- **19.10** Dessin animé : la Panthère rose.
- **19.15** Informations régionales.
- **19.40** Coups de soleil.
- **19.55** Dessin animé : Il était une fois l'homme.
- **20.00** Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
  Réal. M. Zinberg ; avec Rita Moreno, Rachel Dennison, Valérie Curtin...
  Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5. *Agréable.*
- **20.35** *Boulevard du rire.*
  Emission de J.-L. Tribes. Prés. Victor Lanoux.
  Sixième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, des extraits de spectacles de Bernard Haller, Patrick Capdevielle, Isabelle Perilhou, Elisabeth Wiener, Pierre Clementi...
- **21.35** Journal.
- **21.55** Feuilleton : Dynastie.
  Suite des aventures d'une famille américaine.
- **22.40** Au nom de l'amour.
  Emission de Pierre Bellemare.
- **23.00** Musiclub.
  Hommage au philosophe-musicologue Vladimir Jankélévitch. (Rediff.).

PÉRIPHÉRIE

- ● *RTL, 20 h, Série : Columbo ; 21 h 15, Feuilleton : La fureur des anges.*
- ● TMC, 20 h, Ellis Island ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Film historique : Elizabeth R (6e) ; 22 h 30, Les carnets de la Côte ; 22 h 45, Clip n'roll.
- ● RTB, 20 h, Planète vivante ; 20 h 35, *la Prisonnière du désert*, film de John Ford ; 22 h 30, Musiques sans frontière.
- ● TSR, 20 h, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 55, Shogun ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Sport ; 23 h 40, Etoile à matelas ; 0 h 40, *l'Ile du docteur Moreau*, film de Don Taylor.





TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 11 août

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe en l'église N.-D de l'Assomption du Parc, à Royan. Préd. : Père André David.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.15 Sports dimanche vacances.
Championnat d'Europe de dressage ; tiercé à Deauville ; championnat d'Europe de natation.
17.50 Les animaux du monde.
Un atoll vert : Aldabra.
18.15 Série : Guerre et Paix.
19.00 Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF 1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : des espions bien tranquilles ; innocent... et alors ; trafic d'organes humains.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Week-end à Zuydcoote.**
Film de Henri Verneuil.
22.35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.

Lundi 12 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 Les choses du lundi.
Les antiquaires au Grand Palais.
15.40 Challenges 85.
16.10 ANTIOPE 1, jeux.
17.30 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : les Mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Inconnu du Nord-Express.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock).
22.15 **Portrait de Bruno Bettelheim.**
Un autre regard sur la folie (nº 1), réal. D. Karlin.
Premier numéro d'une grande rediffusion. Un étonnant personnage en face des enfants et de la vie. Bruno Bettelheim, psychanalyste autrichien, réchappé des camps de concentration nazis, émigré aux Etats-Unis où il a animé pendant une trentaine d'années une école pour enfants dits incurablement fous. Qualité exceptionnelle.
23.30 Journal.
23.45 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.

Mardi 13 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Variétés, bricolage, dessins animés...
14.30 Santé sans nuages.
Le végétarisme.
15.30 Portrait : Paul Lyonnet.
Pianiste de concert et professeur nonagénaire.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : les mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Haroun Tazieff et les volcans (dernier volet de la série), réal. : J.-L. Prévost.
Nº 7. Deuxième partie d'une série consacrée aux éruptions volcaniques. Du Kivu au Congo à l'Erebus au cœur de l'Antarctique en passant par l'Etna, l'illustre vulcanologue raconte les mésaventures de la terre.
21.30 Théâtre : les Violettes.
Comédie de G. Schehadé, mise en scène de G. Guillot (enregistrée au théâtre de l'Athénée), collab. ministère de la Culture. Avec M. Baquet, L. Rovère, H. Poirier.
Une pension de famille peuplée de curieux personnages : un baron ami des poules de basse-cour, une vieille dame bigote, un professeur savant atomiste et un homme à tout faire, une comédie surréaliste.
23.15 Vidéo-danse : Rude raid.
Réal. M. Caro. Avec E. Larondo, M. Prelonge, P. Decoufle, F. Werle, chorégraphie R. Chopinot.
Spectacle en douze tableaux conçu avec les moyens vidéo les plus sophistiqués : incrustations de personnages, décors miniatures.
23.30 Journal.
23.45 Choses vues : V. Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

Dimanche 11 août

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.10 Série : Switch.
15.00 Série : Cette terre si fragile.
« Selva Verde », une forêt d'Amérique centrale, émission proposée par F. Rossif.
15.55 Téléfilm : Marchands de rêve (2ᵉ partie).
D'après H. Robbins, réal. V. Sherman.
L'ascension « météorique » d'un producteur de cinéma aux Etats-Unis.
17.30 Les carnets de l'aventure.
Zambèze, paradis des dangers.
18.30 Stade 2.
19.30 Série : Casse-noisettes.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Las Vegas, avec des candidats parisiens. A retrouver : un collier, un livre saint, etc.
21.45 Sports : Catch à Argenteuil.
22.15 **Harlem nocturne : Lettre à Michel Petrucciani.**
Production INA, réal. F. Cassenti (rediff.)
Le petit prodige du piano-jazz en France, qui a accompagné les grands musiciens américains – Lee Konitz, Charles Lloyd. Un portrait au quotidien et en concert. Attachant. Ce film a reçu le prix de l'Union des radios et des télévisions internationales en 1984.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

Lundi 12 août

6.45 Télématin.
11.45 Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
L'improvisation.
15.25 Série : Les douze légionnaires.
15.55 Sports été.
Natation ; moto : Grand Prix de Suède ; hippisme : championnats d'Europe de dressage.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Teddy ; Winnetou.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 **Opéra : le « Ring » du centenaire.**
Le Crépuscule des dieux, de Wagner, mise en scène P. Chéreau, dir. P. Boulez. Avec M. Jung, F. Mazura, F. Hubner... (en liaison avec France-Musique).
Le Crépuscule des dieux fin des héros, fin des dieux, fin du cycle de cette *Tétralogie* du centenaire. Wagner compositeur y est à son zénith. Pierre Boulez porte à incandescence ces conflits terrestres sur fond cosmique : Siegfried infidèle à Brunehilde, celle-ci le fait tuer. Wagner achève son œuvre sur un drame bourgeois de grand format, que Chéreau déploie sous les yeux d'une foule muette qui, face à l'embrasement final, restera seule sur scène. Cette fin n'est qu'un grand point d'interrogation.
0.50 Journal.

Mardi 13 août

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
A table (les fast-food et l'art de la table).
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.50 Sports été.
Basket : finale de la Coupe d'Europe (Madrid-Zagreb) ; l'America cup (préparation).
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Zora la rousse.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Petit Baigneur.
Film de Robert Dhéry.
22.10 Rêves de stars : Guy Marchand.
Emission de S. Vannier et C. Genest.
Deuxième numéro d'une nouveauté estivale. Une personnalité (ici l'acteur Guy Marchand) raconte un rêve, illustré en partie d'une séquence vidéo. Ce rêve est ensuite analysé par un psychothérapeute.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 11 août

19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo. Rome, vers l'unité, avec la collaboration de Fernand Braudel, historien, professeur au Collège de France (rediff.).
A la limite des territoires étrusques et à proximité des colonies grecques de l'Italie du Sud, Rome, alors simple bourgade mais point de jonction sur la route du sel, des troupeaux, de l'étain. Géographie, économie, stratégie de la Rome antique. Avec la participation de F. Corelli, R. Bloch, C. Nicollet.
21.30 Court métrage.
Les animaux en liberté (première partie). La naissance.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : le Dernier Tango à Paris.**
Film de Bernardo Bertolucci (cycle Italie 1960-1972).
0.35 Prélude à la nuit.
« Canon à la liberté », de Kodaly, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

Lundi 12 août

19.10 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Œufs brouillés.**
Film de Joël Santoni.
22.05 Journal.
22.30 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« America Cup », reportage d'Alain Le Garrec et Dominique Duchateau.
23.15 Rencontres de l'été.
23.20 Prélude à la nuit.
« Commentaire pour un tableau biblique » d'Alfredo Cece par l'Orchestre de chambre de la Fondation Franco Michele Napolitano, dir. F. Zigante.

Mardi 13 août

19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : SAS à San-Salvador.
Film de Raoul Coutard.
22.00 Journal.
22.25 Théâtre : la Révolte des « Cascavèus ».
De R. Lafont, réal. : J.-Ph. Monnier. Création du centre dramatique occitan de Toulon, mise en scène A. Neyton, avec G. Louret, J. Ferrié, D. Noé.
1630 : le cardinal de Richelieu resserre l'étau du pouvoir central sur les provinces. La noblesse en colère pousse le peuple à l'insurrection. Spectacle empreint de nouveauté, chanté en français et en langue occitane.
23.20 Rencontres de l'été.
23.25 Prélude à la nuit.
Air de « Norma », de Bellini, interprété par D. Yankova et K. Christova, piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 11 août

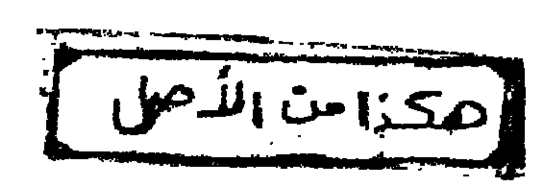
- RTL 20 h, *les Capricieux*, téléfilm de M. Deville ; 21 h 15, Document : l'histoire du Vietnam : la guerre oubliée.
- TMC 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *le Dernier Baiser*, film de Dolores Grassian ; 22 h 50, Forum RMC ; 23 h 10, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 5, Jeunes solistes 1985 ; 20 h 35, Téléfilm : Le pont des soupirs ; 21 h 55, Henri Guillemin raconte.
- TSR, 20 h, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 50, Série noire : Un chien écrasé, de D. Duval ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Racines (Sciascia et la Sicile).

Lundi 12 août

- RTL, 20 h, *les Yeux dans les ténèbres*, film de Fred Zinneman ; 21 h 25, Feuilleton : Des grives aux loups.
- TMC, 20 h, Tennis ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Sept morts sur ordonnance*, film de Jacques Rouffio ; 22 h 55, Les carnets de la Côte ; 23 h 10, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Série : Un juge, un flic ; 21 h 5, *Français si vous saviez*, film d'A. Harris et A. de Sédouy.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 55, *le Démon des eaux troubles*, film de S. Fuller ; ou *l'Homme de la plaine*, film d'A. Mann ; ou *Yol*, film de Y. Güney ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, Nocturne à Locarno.

Mardi 13 août

- RTL, 20 h, *Des amis comme les miens*, film d'Otto Preminger ; 21 h 45, Série : La nouvelle malle des Indes.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *les Hors-la-loi de Casa Grande*, film de Roy Rowlands ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Les sentiers du monde ; 21 h 10, Téléfilm : Jackson ou le mnémocide.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Télé-rallye ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Etoile à matelas.



Mercredi
14 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.50 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Variétés, infos-magazine, dessins animés...
14.30 Reprise : Chapeau (Dalida).
15.30 Série : la Maison des bois.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Les mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : le Bateau.
D'après le roman de L. G. Buchheim, réal. W. Petersen. Avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
N° 3. Fin 1941, le bateau s'approche d'une zone de perturbation dans l'Atlantique nord. Le faisceau de détection du sous-marin rencontre la coque du bateau. Un feuilleton allemand. Grand spectacle, suspense.
21.35 Variétés : Show Rose.
Réal. J.-J. Sheitoyan.
Spectacle enregistré en public à Montréal, avec Diane Dufresne, Jacques Higelin, Manhattan Transfert...
22.55 Téléfilm : « A toute allure ».
De R. Kramer, prod. INA. (Rediff.)
L'univers glacé d'une tour de béton avec ses adolescents sans travail. Robert Kramer transmet par une mise en scène adaptée à leur rythme de vie un « fantastique social », témoignage de l'époque contemporaine traumatisante.
0.25 Journal.
0.40 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Avec Chantal Goya et Jean-Jacques Debout.
15.30 Série : Une affaire pour Manndli.
16.00 Sports été.
Boxe : championnat d'Europe amateurs à Budapest.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo, Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Regina.**
De P. Rey, réal. J.-Y. Prate, musique : Lorin Maazel. Avec A. Gardner, A. Quinn, A. Karina, R. Sharkey.
Un soir de Noël, un couple attend la visite de leur fils Cany, quarante ans, qui vient présenter sa future épouse. Cette dernière, nullement favorisée par la nature, sera la cause d'un affrontement entre un fils immature et sa mère castratrice. Avec deux stars du cinéma américain, Anthony Quinn et la somptueuse Ava Gardner.
22.10 Magazine : Carte de presse.
De H. Chabalier et M. Honorin. « Mourir à fond la caisse », enquête de J. Varela et F. Vassort. (Rediff.).
13 000 morts, plus de 50 000 handicapés, c'est le triste bilan des accidents de la route en France. Ils coûtent aux contribuables plus que le chômage. Pendant quatre semaines José Varela et Frédéric Vassort ont travaillé avec des équipes d'interventions du SAMU, ont filmé la mort d'une fille de dix-neuf ans.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Je t'aime, moi non plus : Julien Clerc, Régine Desforges.**
Réal. C. Fléouter. Réalisateur de cette deuxième émission : Pierre Sisser.
Après le très beau face-à-face Gainsbourg-Birkin, C'est au tour de Julien Clerc d'être interrogé par Régine Desforges, auteur de la « Bicyclette bleue ». Une rencontre faite d'instants attachants, mais qui laisse un peu sur sa faim.
21.20 Journal.
21.40 **Feuilleton : la Flèche dans le cœur.**
D'après le roman de L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff et A. Canovas...
Numéro trois d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée. Un climat poétique, délicat, qui ne laisse pas insensible.
22.35 Rencontres de l'été.
22.40 Prélude à la nuit.
« Concerto pour violoncelle », de Haydn par l'Ensemble Instrumental de Haute-Normandie, sol. R. Fontanarosa.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *la Poussière, la Sueur et la Poudre*, film de Dick Richards ; 21 h 25, Concert : œuvres de Gluck, Boieldieu par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h : *Neige à Capri*, film de C.-L. Calderon ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Jeu : Le grain de sable ; 20 h 40, Série : Les rues de San-Francisco ; 21 h 30, Portraits musicaux : Charles Dutoit.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, *Orca*, film de M. Anderson ; ou *Julie pot de colle*, film de Ph. de Broca ; ou *Tarzan à New-York* film de R. Thorpe ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Nocturne à Locarno ; 23 h 30, *Paco l'infaillible*, film de Didier Haudepin.

Jeudi
15 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.30 Le jour du seigneur.
11.00 Messe de l'Assomption
En Eurovision de La Tremblade (Charente-Maritime), préd. Père Alain Ollivier.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.30 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40)
Variétés, infos-magazine, dessins animés...
14.30 La clé des chants.
Avec M. Piquemal et la Chorale Vittoria, et les enfants d'Argenteuil.
15.00 Hippisme.
Course à Deauville ; championnat mondial de polo ; quarté, à Deauville.
16.00 Tify, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Les mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : l'Enlèvement.**
De Jean l'Hôte. Avec M.-C. Barrault, A. Tainsy, G. Doulcet, M. Cuvelier...
Œuvre réalisée en 1972 par Jean L'Hôte à partir d'une histoire vraie, qui se situe dans un couvent. Sœur Marie-Joseph, jeune religieuse, se prend d'une affection profonde pour un nouveau-né qu'elle soigne clandestinement comme son propre enfant. Mais le secret est découvert, et la mère supérieure décide de mettre l'enfant à l'Assistance publique...
22.05 **Racines : Carlos Fuentes et le Mexique.**
Série d'émissions de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
L'un des plus illustres écrivains d'Amérique du Sud, Carlos Fuentes, filmé dans son pays natal, le Mexique. En toile de fond, la révolution de Pancho Villa et de Zapata, qui marque profondément son œuvre. Scènes de la vie quotidienne, interviews, documents d'époque, illustrent les rapports entre cet auteur et sa terre d'origine.
22.55 Journal.
23.10 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Téléfilm : le Dialogue des Carmélites.
De Bernanos, scénario père Bruckberger et P. Agostini. Réal. P. Cardinal. Avec N. Courcel, S. Flon, M. Robinson, A. Caudry (rediff.).
L'année de la révolution française une jeune fille de la noblesse devient carmélite pour fuir le monde. L'une des plus grandes pièces religieuses du vingtième siècle.
15.30 Sports été.
Jeu à XIII : finale de la Coupe de Grande-Bretagne ; ULM : championnat du monde.
18.00 Récré A 2.
Teddy ; Wattoo-Wattoo ; Zora la Rousse.
18.40 Flash info
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.15 Au pays du dragon.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Falbalas.**
Film de Jacques Becker.
22.25 Magazine : Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri.
La cantatrice Teresa Berganza interprète des extraits des « Noces de Figaro », de « Cosi fan tutte » de Mozart, du « Couronnement de Poppée », de Monteverdi, de « la Périchole », d'Offenbach, etc.
23.50 Journal.
0.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.00 Le chant de la terre suspendue.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Feuilleton : Fanny et Alexandre.**
D'Ingmar Bergman. Avec P. Allwin, B. Guve, E. Frowling...
Numéro 3 : les événements de l'été. Le père de Fanny et Alexandre disparaît, apparaît la figure impitoyable de l'évêque Vergerus. Les enfants se révoltent, la famille Ekdahl passe l'été à Ekneset. Générosité, tendresse, douleur... L'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman conçu pour la télévision. Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Admirable.
21.30 Journal.
21.55 Divertissement : la Femme à l'iris.
De T. Kerharo, réal. R. Darbon. Avec F. Andron, J.-C. Bastos, P. Bisciglia...
Mésaventures d'un employé de librairie confronté à un livre sans nom, ni titre, ni auteur. Ce conte est ponctué de chansons de Mama Béa, Claude Jacquin, Amélie Morin et de poèmes d'Eluard, Carco.
22.45 Rencontres de l'été.
22.50 Prélude à la nuit.
« Singet dem Herrn ein neues Lied », pour chœur et orchestre de J.-S. Bach.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Hommage à Elvis Presley : *Mic Mac Montana*, film de Peter Tewksbury ; 21 h 45, Henri Guillemin raconte : L'affaire Dreyfus.
- TMC, 20 h, Série : Enquête en direct ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Un violon sur le toit*, film de Norman Jewison ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, *la Nuit de San-Lorenzo*, film de P. et V. Taviani ; 21 h 50, le Carrousel aux images.
- TSR, 20 h 10, Mémoires ; 21 h 5, Dynasty ; 21 h 55, Journal ; 22 h 10, Etoile à matelas.

Vendredi
16 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.40 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 Reprise : Show Rose.
15.50 Images d'histoire.
Le front russe.
16.20 Tourisme : vélo en Irlande.
16.35 Antiope 1, jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Les mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Numéro un : Yves Duteil.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de Yves Duteil, Alain Souchon, Claude Nougaro...
21.45 Variétés : Chapeau (Annie Cordy).
Emission de M. et G. Carpentier, animée par Alice Dona et Yves Lecoq.
Annie Cordy en duo avec Alain Delon et un sketch de Raymond Devos.
22.35 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le plomb et l'acier.
23.05 Journal.
23.30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.



ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Le vrai du faux.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
ULM : championnats du monde ; hippisme : CSIO à Rotterdam.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Deuxième épisode d'une série de six qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIX[e] siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde classique, peu convaincante.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Histoires de couples » sont invités : Joseph Barry (A la française – le couple à travers l'histoire), Anne de Leseleuc (Eponine), Noëlle Loriot (Quand Bertrand était là...), René Massip (Douce lumière), Irène Frain (qui a préfacé : « Victor Hugo raconté par Adèle Hugo »).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : l'Empereur du Pérou.**
Film de Fernando Arrabal.

FRANCE RÉGIONS 3

19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Brigade verte.
Réal. G. Clément. Avec G. Segal, J.-Y. Chatelais, S. Fugain, C. Minazzoli...
N° 1. Le divisionnaire. Une nouvelle série dans la lignée de « Opération open » un polar écologique. Le suicide du policier Léopardi soupçonné de malversations entraîne la démission d'un de ses confrères. Thriller sur fond de restauration de monuments et de préservation de la nature.
21.25 **Vendredi : Destination vieillesse.**
Magazine d'A. Campana et I. Barrère, réal. Y. Dalain pour le magazine suisse « Temps présent ». (Rediff.).
Deux reporters ont interrogé des passagers d'un train, à Genève, sur les angoisses de la vieillesse. Certains ont accepté de jouer le jeu de la caméra, d'autres ont préféré se taire. Comment conjurer les méfaits du temps, de la simple gymnastique aux « sérums miracles » ?
22.15 Journal.
22.35 Spécial Tropiques.
Festival d'Angoulême 1984 : Zani Diabate et le super Djarta Band de Bamako.
23.30 Rencontres de l'été.
23.35 Prélude à la nuit.
« Largo » et « Cantabile » de Haydn, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *le Tombeur de ces demoiselles*, film de N. Taurog ; 21 h 40, Série : Chiefs.
- TMC, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *Un violon sur le toit*, film de Norman Jewison (2[e] partie).
- RTB, 20 h, Les ateliers du rêve ; 21 h, Ciné-club : *Sarah dit, Leila dit*, film de F. Duyens.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, *Deux filles au tapis*, film de R. Aldrich ; *la Viaccia*, film de M. Bolognini ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, Natation ; 23 h 10, Nocturne à Locarno.





CANAL+

Marins d'eau douce

L'époque de la voile a duré longtemps, des milliers d'années. Après tout ce temps, ce sont paradoxalement les lacs, les canaux et les rivières qui en conservent la tradition, en constituent le livre de bord. Pourtant, ce moyen de navigation est, aujourd'hui, en voie d'extinction (si ce n'est pour le plaisir des vacanciers ou des sportifs), le monde des marins traditionnels est en train de s'écrouler. *Leurs bateaux sont abandonnés dans le sillage des hélices. Même la mer n'est pas assez grande pour les garder à flot, constate* Neil Hollander, réalisateur pour Channel Four d'une série de trois reportages, *les Derniers Marins*, dont Canal Plus propose deux épisodes.

Fascinant voyage auquel convie cette équipe de journalistes. Durant des semaines ils ont bourlingué : sur le lac Titicaca, à la frontière de la Bolivie et du Pérou, à bord de ces barques de roseau dont le matériau servit, bien avant le bois, à construire les bateaux à voile ; sur des aiyassas voguent le long du Nil — l'un des derniers bastions de la voile marchande, — mais aussi sur des sampans bengalis sillonnant le delta du Gange et au large des îles Maldives avec les pêcheurs des lagons.

Partout, ils ont côtoyé, parfois partagé, la vie éreintante de ces marins et de leurs familles, pauvres le plus souvent, et dont les embarcations sont à la fois leur maison et leur unique gagne-pain. Incursion dans un monde aux difficultés impitoyables, que cache, de prime abord, la beauté majestueuse de ces voiles aux formes géométriques infinies, mille et une fois ravaudées par les équipages. Tout est dit, lorsque ceux du Nil affirment : *« Un bateau est un être, un cadeau de Dieu qui doit être traité avec respect. »*

ANITA RIND.

● *Les Derniers Marins.* Première partie : « Sur les fleuves », le 10 à 16 h 10, nuit du 13 au 14 à 2 h 15.

Sports, musique

Championnat de France de football Auxerrre/PSG, en direct, le 16 à 20 h 30.

Les superstars du catch, le 10 à 22 h 10, le 11 à 16 h, nuit du 13 au 14 à 1 h 20.

Vingt-cinquième Festival du jazz 1984 d'Antibes, de Juan-les-Pins et du Cap (Chick Corea en solo, filmé par Jean-Christophe Averty), le 12 à 23 h 15, nuit du 15 au 16 à 2 h 40, le 16 à 15 h 30, nuit du 16 au 17 à 3 h 45.

Téléfilm, polar

Prototype (la vie difficile et périlleuse de Michaël, un robot humanoïde ballotté entre l'amour très protecteur de son *« père »*, le savant Forrester et les manigances politiques du Pentagone), le 10 20 h 30, le 12 à 13 h 35, le 14 à 15 h 50, le 16 à 10 h 45.

Néo-Polar n° 5 : L'amour gâchette (comment deux jeunes otages, Sophie et Frédéric, vivent une brève lune de miel grâce à l'argent que leur donnent leurs ravisseurs, auteurs d'un hold-up), le 11 à 13 h 25.

Les films

HUMONGOUS. — Film américain de Paul Lynch (1983), avec J. Julian, D. Wallace. Le 10 à 23 h 5, le 22 à 0 h 35, nuit du 16/17 à 4 h 55.

Des jeunes gens s'égarent sur une île où il va se passer des choses horribles. Médiocre film d'épouvante d'un réalisateur médiocre.

LA BANDE DES QUATRE ■. — Film américain de Peter Yates (1979), avec D. Christopher, D. Quaid. Le 11 à 17 h 50, le 13 à 10 h, le 15 à 0 h 15.

Quatre adolescents sortis du lycée, sans grand espoir d'avenir, cherchent à retarder l'entrée dans la vie adulte.

LE TARTUFFE ■. — Film français de Gérard Depardieu (1984), avec G. Depardieu, F. Périer. Le 11 à 20 h 30, le 14 à 22 h 45, nuit du 16/17 à 2 h 40.

Une mise en scène austère, au rythme lent, de la pièce de Molière, d'après celle de Jacques Lassalle, au théâtre.

LE VOL DU SPHINX. — Film français de Laurent Ferrier (1984), avec Miou Miou, A. Souchon. Le 13 à 20 h 30, le 15 à 9 h 10.

Un homme venu guérir un chagrin d'amour dans le Sud Marocain rencontre une femme qui accompagne des trafiquants d'armes.

LES BRANCHÉS DU BAHUT. — Film américain de Robert Butler (1983), avec T. Matheson, J. Runyon.

Des cancres (dont l'un a trente-deux ans !) participent à une course interuniversitaire de canoés sur rapides. Le 14 à 20 h 55.

L'AMOUR PAR TERRE ■. — Film français de Jacques Rivette (1984), avec G. Chaplin, J. Birkin. Le 15 à 20 h 30.

Deux comédiennes sont engagées par un homme étrange pour jouer, chez lui, une pièce dont il est l'auteur et qui n'aura qu'une représentation.

LUCKY JOE ■. — Film français de Michel Delville (1964), avec E. Constantine, F. Arnoult. Le 16 à 22 h 25.

Un mauvais garçon porte-guigne amène le malheur à ses amis.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

BIENVENUE Mr CHANCE ■. — Film américain de Hal Ashby (1979). Le 10 à 10 h 55, le 14 à 9 h 10, le 15 à 15 h 20.

PHANTASME. — Film français de Jean Rougeron (1982). Nuit du 10/11 à 2 h 10, le 15 à 22 h 45, nuit du 16/17 à 1 h 10.

PARLEZ-MOI D'AMOUR ■. — Film français de M. Drach (1975). Nuit du 10/11 à 3 h 40, le 13 à 14 h.

HARO ■. — Film français de Gilles Behat (1978). Le 11 à 9 h 25, le 12 à 10 h 55.

LA GARCE ■. — Film français de Christine Pascal (1984). Le 11 à 11 h, le 13 à 22 h 20, le 16 à 14 h.

CET HOMME EST DANGEREUX ■. — Film français de J. Sacha (1953). Le 11 à 22 h 55, le 13 à 23 h 50, le 15 à 11 h.

CAMP DISCIPLINAIRE ■. — Film américain de R.J. Siegel (1980). Nuit du 11/12 à 0 h 25, le 13 à 15 h 35, nuit du 14/15 à 1 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 17 AOUT

TF1. — 20 h 40, Au théâtre ce soir : *la Malibran*, de J. Josselin ; 22 h 35, Nuits vagabondes ; 23 h 05, Journal.

A2. — 20 h 35, Gala des grandes écoles ; 21 h 40, Les enfants du rock ; 23 h, Journal.

FR3. — 20 h 35, Boulevard du rire ; 21 h 35, Journal ; 21 h 55, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 40, Au nom de l'amour ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 18 AOUT

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *Vacances à Venise*, film de D. Lean ; 22 h 10, Sports dimanche soir ; 22 h 40, Journal.

A2. — 20 h 35, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 45, Catch ; 22 h 15, Harlem nocturne ; 23 h 05, Journal.

FR3. — 20 h 35, Série : Méditerranée ; 21 h 30, Court métrage : Les animaux en liberté ; 22 h, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit.

France-Culture

SAMEDI 10 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Heure d'été.
- **8.04** Bon voyage à Compostelle.
- **9.05** Matinée, une vie, une œuvre : José Lezama Lima ou le triomphe du baroque.
- **10.30** Informatique.
- **12.00** Panorama : science-fiction ; à 12.45, Cinéma.
- **13.40** Chansons pour un été : cités.
- **14.00** Le concert des médias : la radio et la galaxie sonore.
- **14.30** Cartes blanches aux acteurs : Dominique Ducos, « les Fleurs fanées de Vienne », avec P. Clevenot, B. Bonvoisin...
- **15.40** Les inconnus de l'histoire : Alexandre Yersin.
- **16.40** Musées promenades... le Centre Georges-Pompidou à Paris.
- **17.00** Vᵉ Festival de piano de La Roque-d'Anthéron : ouverture du festival, soirée Bach, Mozart.
- **18.30** Communauté des radios publiques de langue française : la technique de l'humour par Radio-Canada.
- **19.05** Antoine Vitez lit Aragon.
- **19.15** Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière, une soirée composée par J.-B. Brunius et P. Chevasse, musique de C. Ballif. Avec la participation de nombreuses personnalités, dont Marguerite Duras, Jean Gattegno, François Le Lionnais... Une biographie de Lewis Carroll, « Alice au pays des merveilles », « la Chasse au snark », etc. (rediff.) (fin à 23 h 50).

DIMANCHE 11 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Heure d'été.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- **9.50** Horizon, magazine religieux.
- **10.00** Messe à l'église de Deoules (Finistère).
- **11.00** Histoire du futur, avec Jean-François Lyotard.
- **12.00** Entretien avec... Pierre Tal Coat.
- **12.45** Anthologie insolite : quelques objets et phénomènes insolites à l'époque de la Renaissance.
- **13.40** Chansons pour un été : le tour de l'île.
- **14.00** Bestiaire de l'été : le loup (par Radio-Canada).
- **14.30** Nouveau répertoire dramatique : « Leçons de bonheur », de Liliane Atlan. Avec J. Stoleru, F. Marthouret, J. Boulva (rediff.).
- **16.40** Musées-promenades : musée de la photographie à Bièvres.
- **17.00** Musique : Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : harmonies poétiques et religieuses de Liszt.
- **19.10** Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière. Soirée consacrée à Lewis Carroll, avec « Riorim ud etoc ertua ed » (la maison du miroir), Marguerite Duras : Lewis Carroll écrit aux petites filles, et « De l'autre côté du miroir » (rediff.) (fin à 23 h 55).

LUNDI 12 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Sous la radio, la plage.
- **8.05** La mer, en long et en large.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science.
- **9.05** Temps libres : D. Seyrig lit Nadia Tueni et Georges Shehadé ; ombres solaires ; à 11.20, feuilleton : Un voyage en Vendée ou le royaume de Louis XVII ; à 14.30, invité : Tabu (la Piscine) ; à 16.00, musique tropicale ; feux d'artifices ; à 18.30, la météo ; le solaire ; à 19.15, façons de parler.
- **9.30** Mémoires du siècle, avec Georges Charensol.
- **10.30** L'opérette, c'est la fête : airs de Franz Lehar.
- **12.00** Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12 h 45, l'islam.
- **13.40** Chansons pour un été : chansons d'outre-France (Belgique).
- **14.00** Nouvelles policières : « Erreur sur la victime », de Horace Mac Coy.
- **15.30** Le crépuscule des albatros.
- **16.30** « Le Long Voyage », de R. Menard d'après : « la Tribu », de Zaharia Stancu. Avec D. Ivernel, A. Tainsy, F. Giorgetti, P. Arditi...
- **18.05** Agora, avec Régine Pernoud.
- **19.30** Penta-di-Casinca, un village de Haute-Corse.
- **20.30** Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- **21.00** Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : harmonies poétiques et religieuses, de Liszt.
- **22.30** Nuits magnétiques : Family Life.

MARDI 13 AOUT

- **6.00** Les cinéastes du documentaire.
- **7.00** Sous la radio, la plage.
- **8.05** La mer, en long et en large.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science.
- **9.05** Temps libres : étrange-étrangeté (et à 11.00, le foot américain ; à 11.30, feuilleton : Un voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII ; à 14.30, invité : Severo Sarduy ; à 16.00, les différences ; les taxis ; l'autre journal ; à 18.30, Actualités ; les OVNI ; à 19.15, façons de parler).
- **9.30** Mémoires du siècle, avec Nino Frank.
- **10.30** L'opérette, c'est la fête : Franz Lehar.
- **12.00** Panorama : entretien avec Michel Tournier.
- **13.40** Chansons pour un été : chansons d'outre-France (la Suisse).
- **14.00** Nouvelles policières : « Prenez garde aux ballons rouges », de Pierre Very.
- **15.30** Le crépuscule des albatros.
- **17.00** Héros du rock : première vague psychédélique, avec Lou Reed.
- **17.10** Le pays d'ici : à Foix.
- **18.05** Agora, avec Ivan Cloulas, historien.
- **19.30** Penta-di-Casinca, un village de Haute-Corse.
- **20.30** Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- **21.00** Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : récital de piano Sviatoslav Richter.
- **23.00** Nuits magnétiques : les hôtels.

MERCREDI 14 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Sous la radio, la plage.
- **8.05** La mer, en long et en large.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science.
- **9.05** Temps libres [et à 11 h, les billettistes (C. Sarraute, Plantu) : à 11 h 30, feuilleton : Un voyage en Vendée ou le Royaume de Louis XVII ; à 14 h 30, la télépathie ; à 16 h, les répondeurs ; la mort de près ; la quinzaine littéraire ; à 18 h 30, actualité (Festival estival de Paris) ; à 19 h 15, façons de parler].
- **9.30** Mémoires du siècle, avec Martin Flinker.
- **10.30** L'opérette, c'est la fête : Franz Lehar.
- **12.00** Panorama : entretien avec Le Clézio ; à 12 h 45, les tables célibataires.
- **13.40** Chansons pour un été : chansons d'outre-France (Québec).
- **14.00** Nouvelles policières : « la Péniche aux deux pendus », de Georges Simenon.
- **15.30** Le crépuscule des albatros.
- **17.00** Héros du rock : Syd Barrett (première vague psychédélique).
- **17.10** Le pays d'ici : à Foix.
- **18.05** Agora, avec Jean Autin, historien.
- **19.30** Penta-di-Casinca, un village de Haute-Corse.
- **20.30** Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- **21.00** Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : musique du vingtième siècle, création mondiale.
- **22.30** Pamphlet pour servir : René Crevel.
- **23.30** Nuits magnétiques : trompe l'oreille.

JEUDI 15 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Sous la radio, la plage.
- **8.05** Orthodoxie.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science.
- **9.05** Temps libres (et à 11 h, le blanc en littérature et en peinture ; à 11 h 30, feuilleton : Un voyage en Vendée ou le Royaume de Louis XVII ; à 14 h 30, l'invité ; l'école du regard ; l'auguste blanc ; à 16 h, Eve et Marie ; art-presse ; à 18 h 30, actualité ; à 19 h 15, façons de parler).
- **10.00** Messe à la cathédrale de Saint-Malo.
- **12.00** Panorama : entretien avec Le Clézio.
- **13 h 40** Chanson pour un été : chansons d'outre-France (Louisiane).
- **14.00** Nouvelles policières : « le Clairon de Gettysburg », d'Ellery Queen.
- **15.30** Le crépuscule des albatros.
- **17.00** Héros du rock : Robert Wyatt.
- **17.10** Le pays d'ici : à Foix.
- **18.05** Agora : avec Philippe Ariès, historien.
- **19.30** Penta-di-Casinca, un village de Haute-Corse.
- **20.30** Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- **21.00** Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : jazz, hommage à Bill Evans.
- **23.00** Nuits magnétiques : family life.

VENDREDI 16 AOUT

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Sous la radio, la plage.
- **8.05** La mer, en long et en large.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes, de la tradition à la science.
- **9.05** Temps libres : visages (et à 11 h, physionomiste ; casting ; à 11 h 30, feuilleton : Un voyage en Vendée ou le Royaume de Louis XVII ; à 14 h 30, invité : C. Levinas ; à 18 h 30, Actualité ; visage et caractère ; à 19 h 15, façons de parler).
- **9.30** Mémoires du siècle : avec Vladimir Pozner.
- **10.30** L'opérette c'est la fête : airs de Franz Lehar.
- **12.00** Panorama : entretien avec Le Clézio.
- **13.40** Chansons pour un été : chansons d'outre-France (Haïti).
- **14.00** Nouvelles policières : « Aux portes de l'épouvante », de John Dickson Carr.
- **15.30** Le crépuscule des albatros.
- **16.00** Padirac, de José Pivin. Avec P. Le Person, F. Marthouret, J.-P. Sentier et l'équipe de football de Padirac (rediff.)
- **17.00** Héros du rock : Captain Beefheart.
- **17.10** Le pays d'ici : à Foix.
- **18.05** Agora : avec Paul Veyne, historien.
- **19.30** Les oubliés de la mer de Chine.
- **20.30** Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- **21.00** Vᵉ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk, sol. M. Dalberto, piano (œuvres de Mozart).
- **22.30** Nuits magnétiques : les hôtels.

France-Musique

SAMEDI 10 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Avis de recherche : œuvres de Beethoven, Cherubini, Bach, Bondeville.
- **9.05** Carnet de notes.
- **11.02** Disques compacts : œuvres de Henze, Kuprovic, Bruch, Rimski-Korsakov...
- **13.05** Rosace : magazine de la guitare.
- **13.30** Joaquin Rodrigo et la guitare.
- **14.03** Le Bonheur du jour : œuvres de Dvorak, Purcell, Berlioz, Verdi, Tchaïkovski...
- **19.05** Les cinglés du music-hall : les revues du « Palace » montées entre les deux guerres.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : *Partita n° 4 en ré majeur* de Bach, *Sonate n° 26 en mi-bémol majeur* de Beethoven, *Suite op. 14* de Bartok, *Sonate n° 3 en si mineur* de Chopin, par Murray Perahia, piano.
- **23.05** Le club des archives : Paul Hindemith, altiste, chef d'orchestre et... compositeur.

DIMANCHE 11 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ;
- **9.05** Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où l'on constate que le cheval n'a plus d'oreilles quand il sent l'écurie » ; œuvres d'Anerio, Dallapicola, Puccini, Boccherini, Vivaldi, Soler.
- **11.00** Concert (en direct de Salzbourg) : Symphonie en ut majeur, Concerto pour piano et orchestre n° 12 en la majeur, Airs de concert K 272, K 582, Symphonie n° 34 en ut majeur de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. W. Klien, piano, R. Yakar, soprano.
- **13.05** Rosace : magazine de la guitare ; à 13 h 15, Joaquin Rodrigo et la guitare.
- **14.00** Harmonies : œuvres de Françaix, Weber, Bach, R. Strauss.
- **15.04** Opéra : « Orlando Furioso », de Vivaldi, par l'ensemble I Solisti Veneti, dir. C. Scimone.
- **19.05** Le temps du jazz : euro-jazz.
- **20.04** Avant-concert : concert pour violon, piano et quatuor à vent de Chausson.
- **21.00** Concert (en direct d'Edimbourg) : « la Marseillaise », de Berlioz ; « God Save the Queen », de Britten ; « Marche écossaise », « la Mer », de Debussy ; « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre national de France et les chœurs du festival d'Edimbourg, dir. C. Dutoit.
- **23.10** « Soleil » : œuvres de Rameau, Honegger, Boulez, Villa-Lobos, Tomasi, Louvier, Rodrigo.

LUNDI 12 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- **9.08** Le matin des musiciens : Bartok en son temps ; œuvres de Bartok, Debussy, Berg.
- **12.05** Concert : « La musique au présent — Les Canadiens » ; œuvres de Vivier, Mather, Tremblay, Garant par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Garant.
- **13.40** Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
- **14.02** Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe — Enrico Caruso ; œuvres de Puccini, Donizetti, Verdi, Saint-Saëns, Rossini.
- **15.00** Harmonies : œuvres de Barboteu, Albrechtsberger, R. Schumann, Bax.
- **16.00** Mythes grecs et musique française : œuvres de Lully, Charpentier, Gretry, Saint-Saëns, Gounod, Mache, Chaynes, Offenbach.
- **18.00** Une heure avec... Henri Ledroit et Mathias Spaeter : œuvres de Chabanceau de la Barre, Brunelli, Rossi.
- **19.05** Le temps du jazz : Rencontre du troisième type.
- **19.30** Quatuor de Arriaga.
- **20.04** Avant-concert ; Grande sonate en la majeur de Wagner.
- **20.35** Concert (en simultané sur Antenne 2) — Festival de Bayreuth, Le ring du centenaire : « Le Crépuscule des dieux », de Wagner, par les Chœurs et l'Orchestre du festival, dir. P. Boulez, sol. M. Jung, F. Mazura, H. Becht, G. Jones...

MARDI 13 AOUT

- **6.00** Musique légère : œuvres de Lutereau, Bacri, Kander, Gershwin.
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- **9.08** Le matin des musiciens : Bartok en son temps ; œuvres de Bartok, Varèse.
- **12.05** Concert-lecture : œuvres de Gesualdo, Hindemith, Poulenc, Victoria par l'Ensemble vocal Gérard George ; à 13.15, Petite symphonie concertante de Martin.
- **13.40** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **14.02** Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe — Adelina Patti ; œuvres de Bellini, Donizetti, Lotti.
- **15.00** La chanson des Rolands : œuvres de Vivaldi, Haydn.
- **18.00** Une heure avec... Gilbert Bezzina, violon baroque, et Blandine Verlet, clavecin ; œuvres de Bach.
- **19.05** Le temps du jazz : rencontre du troisième type.
- **19.30** Programme musical : quatuor de Dvorak.
- **20.04** Avant-concert : Sonate en ré majeur de Mozart.
- **20.30** Concert : « La fée de midi », poème symphonique de Dvorak, Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur de Beethoven, Symphonie n° 5 en si bémol majeur de Glazounov par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. W. Weller, sol. Radu Lupu, piano ; en complément de programme : « Le baiser de la fée », de Stravinski.
- **23.05** « A la mi-août, c'est tellement plus romantique » : œuvres de Messager, Milhaud, Luzzaschi, Sibelius, Fauré, Ketelbey...

MERCREDI 14 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- **9.08** Le matin des musiciens : Bartok en son temps ; œuvres de Bartok, Debussy, Albeniz, Szymanowski.
- **12.05** Concert : Œuvres de Werner, Clostre, Taira, Thien, Chaynes, Meier par Denise Megevand, harpe celtique, Jean-Claude et Marc Tavernier, percussions, Claude Giroux.
- **14.02** La mémoire des sillons : petite histoire du phonographe, Nellie Melba ; œuvres de Gounod, Verdi, Donizetti.
- **15.00** Harmonies : Œuvres de Poulenc, Debussy, Mendelssohn, Stravinski.
- **16.00** Musique sacrée du XIXᵉ siècle : Œuvres de Beethoven, Schubert.
- **18.00** Une heure avec... Gilbert Bezzina, violon baroque, et Blandine Verlet, clavecin.
- **19.05** Le temps du jazz : Rencontre du troisième type.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : Pavane « le Testament de Sieur Belleville » pour deux violons, alto et basse continue de Pohle, Partita en la mineur de Biber, Sonate en trio n° 3 en mi mineur pour deux violons et basse continue de Furchein, « Giacona à quatre » de Krieger, Concerto en ré majeur pour flûte traversière, deux violons et basse continue, Sonate en sol mineur pour deux violons et basse continue, Concerto en ré majeur pour flûte traversière et cordes de Vivaldi par l'ensemble Musica antiqua de Cologne.
- **22.00** Cycle GRM : « Cantus Tenebrarum » de Lejeune.
- **23.05** Dans un monde lointain : Œuvres de Sibelius, Rameau, Rimski-Korsakov, Prokofiev, Ravel...

JEUDI 15 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Réveille-Matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- **9.08** Le matin des musiciens : Bartok en son temps ; œuvres de Bartok, Boulez, Scarlatti.
- **12.05** Concert : Œuvres de Bach, Chaynes par Françoise Rieunier, orgue.
- **13.40** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **14.02** Mémoire des sillons : Petite histoire du phonographe — Yvette Guilbert ; œuvres de Xanrof, Ravel, Offenbach, Satie.
- **15.00** Pierre Monteux dirige des œuvres de Schubert, Paganini, Brahms, Debussy, Stravinski, Ravel...
- **18.00** Une heure avec... Nancy Argenta, Craig Rutenberg, piano ; œuvres de Purcell, Schubert, Chabrier.
- **19.05** Le temps du jazz : Rencontre du troisième type.
- **20.00** Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : « Carmen » de Bizet par l'Orchestre philharmonique de Londres et les chœurs du Festival de Glyndenbourne, dir. B. Haitink, sol. M. Walker, baryton, M. Mac Laughlin, soprano, X. Depraz, basse, B. Mac Cauley, ténor...
- **23.35** Nocturnes : Œuvres de Schumann, Schubert, Bruckner.

VENDREDI 16 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30 Idée fixe : à 8 h 40 Bonjour M. Trenet.
- **9.08** Le matin des musiciens : Bartok en son temps : œuvres de Bartok, Stravinski.
- **12.05** Concert lecture : Œuvres de Josquin des Prés par l'Ensemble Gilles Binchois ; en complément de programme, à 13 h 25, Pièces pour orchestre de Webern.
- **13.40** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **14.02** Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe, Fédor Chaliapine.
- **15.00** Harmonie : Œuvres de Poulenc, Bach, Sauguet.
- **16.00** Musique sacrée au XIXᵉ siècle : Hymnes à la Vierge Marie, œuvres de Schubert, Liszt, Dvorak, Verdi.
- **18.00** Une heure avec... Les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Lyon et du Nouvel Orchestre philharmonique : œuvres de Mozart.
- **19.05** Le temps du jazz : Rencontre du troisième type.
- **19.30** Les pêcheurs de perles : Œuvres de Zimmerman, Schoenberg.
- **20.30** Concert : « La Foire de Sorotchinski », ouverture, de Moussorgski, Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur de Tchaikovski, Danses symphoniques de Rachmaninov par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung, sol. J. Bolet, piano.
- **22.25** Les pêcheurs de perles : Fernand Dufrêne, flûtiste : œuvres de Nono, Maderna, Debussy, Milhaud, Honegger.
- **0.00** Musique traditionnelle d'Inde du Nord.

Les jeunes et la presse en Europe

Des initiatives et un souci de rentabilité

LES jeunes s'éloignent de la presse quotidienne française : *« Les caractères employés sont trop petits, on trouve trop de mots difficiles dont on ne connaît pas la signification, il y a trop d'informations »*, disent-ils. Tel était le constat dressé lors du colloque du Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) en mai dernier. *« Les jeunes et la presse : procès d'un divorce. »* Pourtant, les journaux de lycéens se portent bien, la presse commerciale pour jeunes a encore de beaux jours à vivre et les jeunes Européens lisent encore. Tenter de mieux cerner les attitudes culturelles des jeunes face à la presse non quotidienne et face aux journaux spécialement conçus pour eux était précisément l'objectif de trois journées d'études organisées en juin par le département de la recherche de l'Institut national d'éducation populaire, en collaboration avec *le Monde* et *le Monde de l'éducation*.

Dans les trois pays limitrophes invités, la République fédérale allemande, la Belgique et l'Italie, les jeunes ne rejettent pas systématiquement l'actualité traitée par les quotidiens, mais préfèrent les journaux où les thèmes abordés rejoignent plus directement leurs préoccupations vitales : la presse alternative de RFA, même en ne s'adressant pas uniquement à des quinze-vingt-quatre ans, et en dépit de sa crise actuelle, est très largement lue par la jeunesse. Succès encore plus grand pour *Oxygène*, journal belge francophone, soutenu financièrement par les organisations de jeunesse d'origines très variées et par les pouvoirs publics. On y traite de rock, de moto, mais aussi de problèmes culturels et sociaux. *Oxygène*, par exemple, a lancé la campagne « Touche pas à mon pote » : 40 000 badges vendus à partir d'un article du journal. Si on ne remarque pas d'initiatives spectaculaires en Italie, c'est sans *aucun doute à cause de la concurrence* très forte due à l'essor des radios et des télévisions locales.

Autre exemple cité, la Suède, où l'on trouve peu de journaux destinés exclusivement aux jeunes de quatorze à dix-huit ans : les principaux quotidiens du matin et du soir publient souvent des pages spéciales ou des suppléments hebdomadaires à leur intention. Les journaux existants s'adressent surtout aux jeunes filles et sont tournées vers la musique et la chanson. Des accords de coopération permettent d'autre part la diffusion d'éditions norvégienne, danoise et finoise de ces titres.

Inévitablement, radio et télévision ont été au cœur des débats. Pour le groupe Bayard-Presse, le problème semble avoir été résolu : l'image couleur est largement employée dans *Okapi* et *Phosphore*, respectivement destinés aux collégiens et lycéens. *« Il faut que les quotidiens, s'ils veulent être lus, repensent leur écrit en fonction de l'image »*, affirmait Yves Beccaria, directeur du département jeunesse. *« Il faut aussi parler clairement »*, ajoutait Mireille Poncet, rédactrice en chef de *Phosphore*, expliquant que les soixante mille lecteurs de ce mensuel sont des amateurs d'actualité parce que l'image, l'image couleur, le « visuel », n'est pas absent du texte. *« Nous racontons la même actualité, mais dans un langage plus accessible, peut-être plus chaleureux »*, poursuivait-elle.

L'absence des mouvements

Journal réalisé par des adultes, journal cher, objecteront plusieurs jeunes créateurs présents dans la salle. Ils regretteront que, d'une manière générale, et pas seulement dans les journaux qui leur sont destinés, les jeunes n'aient guère la parole. Les journalistes sont des intermédiaires, ils traitent l'information que leur donnent les jeunes, leur répondra-t-on...

Les journaux lycéens, où cette capacité d'expression est possible, n'ont pas la prétention d'empiéter sur le territoire de la presse commerciale. A quelques exceptions près, *« les journaux lycéens sont éphémères »*, déclarait Jacques Gonnet, directeur du Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI). *« Leur analyse de contenu est intéressante et révèle très souvent les préoccupations des jeunes, leurs peurs, leurs espoirs »*, continuait-il. La discussion permettra de réaffirmer leur utilité pédagogique irremplaçable, à une époque où on pense plus à l'introduction des nouvelles technologies qu'à la sensibilisation à la presse au sein de l'école.

Difficile de passer du constat de désaffection des jeunes à une analyse plus fine : *« Comment peut-on dire que les jeunes lisent moins qu'avant alors qu'aucun appareil statistique ne peut fournir des données fiables pour les années 50 ou 60 ? »*, interrogeait Raoul Dubois, vice-président des Francs et franches camarades. En *tout cas, le rôle de l'école est jugé* central. Mais arrivera-t-elle seule à donner le goût de la lecture de la presse aux jeunes ? Certainement pas, ont répondu les participants ; il s'agit d'une mobilisation générale de tous les acteurs éducatifs, et vraisemblablement parmi ceux-ci les animateurs socioculturels. Sur ce point, cependant, les choses ont changé : Eudes de la Potterie (du groupe Fleurus) rappelait comment *Rallye jeunesse* puis *Record* avaient été lancées dans les années 60 avec l'appui de mouvements de jeunes. Impossible aujourd'hui : Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, s'interrogeait même sur l'absence de réponses des mouvements à l'occasion de l'enquête préparatoire au colloque du CIPE. Sans doute le paysage socioculturel a-t-il singulièrement changé et l'audience des associations a-t-elle sensiblement baissé, mais on ne voit pas là surgir des préoccupations marquantes ou naître des initiatives comme on en voit dans le domaine de l'informatique par exemple.

Au-delà des questions débattues, ce qui a frappé les publicitaires, les promoteurs, les directeurs de revue invités, c'est l'évolution du public de la salle. On a parlé marketing, coûts de fabrication, rentabilité économique, dans des termes qui auraient soulevé l'indignation de plus d'un animateur des années 70 : Patrick Caumont, de chez Dargaud, dans une « table ronde » sur la bande dessinée, a pu dire sans être contredit : *« Notre industrie, c'est le loisir, pas la pédagogie. »* De son côté, René Silvestre, directeur de *l'Etudiant*, a pu développer les mécanismes de la publicité et sa nécessité économique dans la presse des jeunes sans qu'un seul publiphobe se manifeste...

PATRICK GALLAUD.

Publicité, quand tu nous tiens !

La rue, le métro, la télévision, autant de lieux où la publicité est omniprésente. Ce n'est pas une idée neuve : dépersonnalisation, intériorisation de clichés, les « merchands de bonheur » guettent les défaillances de notre esprit critique. Et notamment celles de *« l'enfant* [qui] *aime la publicité comme le sucre, sans se douter des caries culturelles qu'elle provoque »*. François Brune, dans sa nouvelle édition du *Bonheur conforme*, dresse un répertoire des slogans publicitaires, méthodiquement décortiqués, dont la morale pourrait être : *« Les hommes seraient sans doute plus heureux si on leur vendait moins de bonheur. »*

La beauté, le sexe, le luxe, une certaine image du naturel « à la mère Denis », autant de prétextes dans cette chasse aux adjectifs et aux superlatifs pour nous assener un mode de vie et une vision stéréotypés de la société et du monde.

A la suite de la première édition (*le Monde* daté 22-23 octobre 1978), François Brune avait été accusé par des publicitaires de négliger le sens critique des ménagères, et de refuser au public le droit de rêver. N'est-ce pas tout simplement un examen honnête des risques de manipulation liés à l'absorption d'un volume de spots particulièrement important ?

A. D.

● **LE BONHEUR CONFORME, de François Brune, Ed. Gallimard, 266 pages, 78 F.**

DISQUES

Classique

Beethoven par Brendel et par Solomon

La musique pour piano de Beethoven a fait récemment l'objet de deux parutions, une nouveauté et une réédition, qui, l'une et l'autre, doivent absolument retenir l'attention.

Par Alfred Brendel, voici tout d'abord les *Variations Eroica* opus 35 (1802) et les six ultimes *Bagatelles* opus 126 (1823-1824), avec en prime *Pour Elise* et six brèves *Ecossaises*. Les *Variations Eroica*, ainsi nommées parce qu'elles utilisent les mêmes thèmes que le futur finale de l'*Héroïque*, constituent en ce genre la partition la plus ambitieuse de Beethoven avant les *Diabelli*, et avec Brendel, qui les avait déjà enregistrées magnifiquement, la tension ne se relâche pas un instant. La poésie est très présente elle aussi, ici et surtout dans les six *Bagatelles*, conçues comme un cycle et testament pianistique de Beethoven. Une grande réussite, à ne pas manquer.

Indispensables également, les quatre dernières *Sonates* (opus 106 et 109-111), gravées entre 1950 et 1956 par le pianiste anglais Solomon Cutner, dit Solomon, condamné ensuite au silence par une hémiplégie après avoir enregistré, entre autres, dix-huit des trente-deux *Sonates* de Beethoven. Vision objective en apparence, mais brûlant d'un feu intérieur d'autant *plus intense, avec notamment, dans* la *Hammerklavier*, un adagio d'une lenteur extraordinaire et admirablement contrôlée. Technique fabuleuse, mais sachant modestement s'effacer derrière le message à transmettre. Il faut que suivent d'autres disques de Solomon.

MARC VIGNAL.

● **Brendel : Philips, 412.227-1 (*disponible en compact*).**

● **Solomon : deux disques EMI « Références », 2903.993.**

Beethoven par Karajan

Nul n'ignore que Karajan réalise actuellement sa quatrième intégrale des symphonies de Beethoven, qui est en même temps la troisième avec la Philharmonie de Berlin, et que pour certaines symphonies existent en outre des versions isolées : de quoi permettre, pour longtemps encore, de fructueuses comparaisons.

Ce disque de 1983 comprenant les *Quatrième* et *Septième*, et donc *très généreux, mène le cycle* en cours au-delà de sa moitié (cinq symphonies parues). C'est la quatrième version Karajan de la *Quatrième*, et la sixième de la *Septième*. Pour la *Quatrième*, l'extraordinaire version 1962 (deuxième intégrale) reste inégalée, et pour la *Septième*, on reste assez proche de l'intégrale *précédente (1977) : tempos plus* rapides qu'il y a vingt ou trente ans, virtuosité phénoménale de l'orchestre. Je préfère, pour ma part, cette ultime version à celle de 1977 : elle est moins brutale, les nuances ressortent davantage.

Mais à quoi bon entrer dans les détails ? Karajan parviendra aisément, une fois de plus, à subjuguer le plus grand nombre, et, après tout, ce n'est que justice. On peut préférer d'autres versions, mais on trouve dans celles-ci énormément à admirer : il est difficile de leur résister, et l'on se prend à attendre la suite (*Symphonies nos 1, 2, 3 et 8*) avec impatience.

M. V.

● **DG, 415121 (en microsillon et compact).**

Pages d'orchestre de Roussel et d'Indy

Après deux œuvres très intéressantes de Jean Cras, Pierre Stoll et la Philharmonie de l'Etat de Rhénanie-Palatinat nous présentent, pour le compte d'une firme spécialisée dans la musique française peu connue du vingtième siècle, deux partitions, dont l'une en première mondiale. Cet inédit n'est autre que le prélude symphonique *Résurrection*, opus 4, d'Albert Roussel (1903-1904), d'après Tolstoï. Pour trouver le matériel nécessaire à l'enregistrement, il a fallu se livrer à un véritable travail de détective : c'est dire à quel point *Résurrection*, ouvrage d'une dizaine de minutes dans lequel Roussel mit à profit de façon très personnelle l'enseignement reçu à la Schola, avait sombré dans l'oubli. Il n'y a plus désormais aucune raison d'ignorer cette musique.

Sur le reste du disque, le beau triptyque de Vincent d'Indy *Jour d'été à la montagne* (1905-1906), un des tableaux de nature les plus réussis de la musique française, rarement gravé auparavant. Précieuse réalisation, donc, et qui en fait espérer d'autres du même genre.

M. V.

● **Cybelia, distr. Disco-Shop, DS 351.**

Mélodies de Moniuszko par Teresa Zylis-Gara

Stanislas Moniuszko, qui connut un vif succès dans sa Pologne natale avec ses opéras, est aussi l'auteur d'un considérable opus de mélodies, resté jusqu'ici assez confidentiel.

Sur fond de formes rythmiques nationales (danses et thèmes folkloriques), il greffe des emprunts faits à la musique française du début du siècle et au bel canto romantique italien. Des échos de Donizetti ou de Gounod se font ainsi entendre dans ces mélodies où s'exprime toute l'âme polonaise, nostalgique et élégiaque, mélancolique et passionnée.

A l'évidence, Teresa Zylis-Gara éprouve un bonheur profond à les interpréter, leur donnant leur pleine vérité et sensibilité.

A ses côtés, Christian Ivaldi tisse une trame pianistique subtile, pleine de réminiscences de Liszt et de Chopin.

Une découverte discrète mais touchante.

ALAIN ARNAUD.

● **Rodolphe Productions/Radio-France, RP 12424.**

Lieder de Zelter par Dietrich Fischer-Dieskau

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Carl Friedrich Zelter ne fut pas un tenant de la novation en musique ! Résolument traditionaliste, son esthétique s'en tient aux formes éprouvées du baroque allemand et du bel canto italien des dix-septième et dix-huitième siècles.

Respectant le principe goethéen, il met la musique au service du texte, l'écriture pianistique étant soit illustrative, soit calquée sur les partitas de Bach.

Au-delà de tout critère vocal désormais inopérant, on le sait, Dietrich Fischer-Dieskau contribue à la découverte de ces œuvres par une interprétation de haute distinction et d'intériorité quasi mystique. Moins chanteur que *Sprecher*, détaillant chaque mot, chaque consonne, dans une vision ascétique d'un saisissant effet. Au piano, le compositeur Aribert Reimann.

A. A.

● **Orfeo, S 097841.**

Jazz

« Starting Plot » de Stéphane Guérault et Marc Fosset

Quand il ne s'agit pas de musique de piano — et encore, rares sont les Garner et les Monk — jouer seul du jazz relève de la gageure. A deux, déjà, on s'en sort mieux. Le risque est plus grand tout de même de lasser privé de section rythmique que porté par elle. Ajoutons encore qu'il n'est pas commode, même lorsque cette classique section tient sa place, d'éviter, tout au long de quarante minutes, les passages à vide. On aura compris où nous voulons en venir : le duo Guérault-Fosset, parce qu'*il n'a pas choisi la voie facile*, et parce qu'il nous tient captifs de bout en bout de son album, mérite d'être signalé comme heureux responsable d'un tour de force et, à la fois, d'un petit chef-d'œuvre d'astuce et de fraîcheur.

Stéphane Guérault (clarinette) et Marc Fosset (guitare sèche) interprètent à la perfection leurs propres thèmes, *Starting Plot*, *Archi Rock*, du premier, *Marc and Steff*, *Miss Myriam*, du second, et beaucoup de standards comme *Sweet Lorraine*, *My Romance*, *I Can't Get Started*, *Love His Here to Stay*, *It Might as Well Be Spring*. Ils savent où ils vont. Ils ne connaissent jamais l'ennui. Nous non plus. Dans *After You've Gone*, qui commence dans la lenteur, Steff rappelle le meilleur Bigard. Quant à Marc, l'un des tout premiers guitaristes aujourd'hui, il a écouté Django, évidemment, mais aussi, nous semble-t-il, Albert Casey et ses solos en accords. Qu'on ne s'y trompe pas : Marc et Steff ne produisent pas le passé. Simplement, ils ne refoulent pas l'histoire. Ils ne répriment pas non plus la gaieté.

LUCIEN MALSON.

● **Archi Record, 332.**

Rock

« B-Movie matinée », de Nile Rodgers

On se souviendra de cet album comme du premier en relief. Enfin, la pochette, pas le disque. A première vue, on ne voit pas l'intérêt : c'est trouble. Forcément, les lunettes (traditionnellement rouge et bleu) sont à l'intérieur. Une fois chaussées (mais pour cela il faut avoir acheté le disque et la dépense en vaut-elle vraiment la peine ?), l'effet fait son effet, les contours troubles se précisent, le relief se dessine. Etrange : ça n'en reste pas moins trouble et sans grand intérêt. Au moins le titre a le mérite de prévenir : on est en pleine série B.

Le disque est à l'image de la pochette : le relief des contours ne masque pas la platitude de l'inspiration.

Déjà vu, déjà entendu, Nile Rodgers donne à peine l'illusion de faire du neuf avec du vieux. *Or c'est bien là que le bât blesse* : le deuxième exercice solo de l'ancien Chic est un disque de grand faiseur. Grand manitou des studios d'enregistrement, Nile Rodgers est le « Monsieur plus » du son, le producteur que les plus grandes stars du rock (de David Bowie à Mick Jagger) s'arrachent. Livré pourtant à lui-même, le bouleversement Chic depuis longtemps passé, il ne reste que le technicien hors pair qui cabotine, le manipulateur de manettes qui jongle, le compositeur redondant et l'auteur inepte.

Parmi des parties de guitare fulgurantes, quelques galipettes électro-funk bien négociées, on retiendra ici ou là deux ou trois chansons joliment ficelées, servies par une mise en place savante et qui remplissent à la perfection leur « contrat discothèque » : *Let's Go Out Tonight* (pour le rap nippon), *The Face in the Window* (pour le refrain aguicheur), *Plan-9* (pour toutes les qualités des défauts du musicien : son savoir-faire). Au passage, et pour les nostalgiques, *State Your Mind* est un titre breveté Chic avec mélodie *sur tempo moyen, riffs de guitare* saccadés et chœurs répétitifs. La vérité est qu'on s'en sera lassé avant même d'avoir perdu les lunettes.

ALAIN WAIS.

● **WEA, 925290-1.**

« Steve McQueen », de Prefab Sprout

Un nom pour embêter le monde, Prefab Sprout (se prononce comme on éternue, pour rester poli), et un titre énigmatique, *Steve McQueen*, pour brouiller un peu plus les pistes : hommage ? Bravade ? Exercice de style ? Maniérisme ? Ces gens-là ne font rien, en tout cas, pour faciliter l'accès, et la pochette de leur second album (les quatre autour d'une motocyclette) ne donne aucune indication, ne serait-ce qu'évocatrice, de la musique. A les voir, on les attend sombres et durs, voire existés. Les entendant, on les découvre calmes, fragiles, teintés pastel. Il y a dans ce disque, et c'est sa qualité première, un charme infini. Ce sont, fluides et précieuses, les mélodies qui flottent (et qui flattent) évanescentes et s'évaporent, laissant derrière elles un climat léger et gracieux, une espèce de fraîcheur pop *accommodée selon les cas aux pulsions* du funk, du rock et de la country. Les voix ajoutent au ton satiné et délicat leurs harmonies en dentelle, leurs chœurs masculin-féminin, tièdes et aériens. Une création à fleur de peau qui effleure l'oreille du bout des lèvres, une musique qu'on pourrait dire de variétés, sans vulgarité et suffisamment typée pour éviter la banalisation. Ça swingue en souplesse, ça « roll » décontracté.

Prototype de la chanson populaire haut de gamme, lestée d'arrangements subtils et de finesses de style, on pense aux Squeeze de l'époque East Side Story. Ce qui, *grosso modo*, situerait les Prefab Sprout, dans la descendance, comme des Beatles de la quatrième génération. Manquent encore du muscle et de la conviction, mais rien qu'un peu de body-building ne saurait arranger.

A. W.

● **CBS, 26522.**





échecs

N° 1137

Bon Cavalier et mauvais Fou

(Tournoi interzonal de Bienne, 1985)

Blancs : L. POLUGAIEVSKY (URSS)
Noirs : Y. SEIRAWAN (Etats-Unis)

Gambit - D.
Variante Cambridge - Springs.

1.	Cf3	Cf6	22.	Rg2 (o)	Dd5+
2.	ç4	é6	23.	f3	Fd7 (p)
3.	Cç3	d5	24.	Th1	Th8
4.	d4	Cb-d7	25.	Df4	f6 (q)
5.	Fg5	ç6	26.	Cg4	Ta-f8 (r)
6.	é3 (a)	Da5 (b)	27.	Txh8	g5 (s)
7.	çxd5 (ç)	Cxd5	28.	Th7+!! (t)	Rxh7
8.	Dd2	Cd7-b6 (d)	29.	Dh2+! (u)	Rg8
9.	Fd3! (é)	Cxç3	30.	Dh6! (v)	Rf7 (w)
10.	bxç3	Cd5	31.	Cxf6	Dd6
11.	0-0 (f)	Dxç3 (g)	32.	Th1	Ré7
12.	Dé2	Fé7 (h)	33.	Dxg5 (x)	Rd8
13.	Fxé7	Cxé7	34.	Cxd7+	Rxd7
14.	Cé5!	Cg6	35.	Th7+	Rç8
15.	Fxg6!! (i)	hxg6	36.	Dg7! (y)	Rd8
16.	Df3	0-0	37.	Dxb7	Tg8+
17.	h4! (j)	Da5	38.	Rf1	Tg1+ (z)
18.	h5! (k)	gxh5	39.	Ré2!	Tg2+
19.	Ta-ç1! (l)	g6	40.	Rd1	Tg1+
20.	g4! (m)	hxg4	41.	Rç2	Tg2+
21.	Dxg4 (n)	Rg7	42.	Rd3! (aa)	aband.

NOTES

a) A la forme classique du « système Cambridge-Springs » (6. é3, Da5), on peut également envisager d'autres suites comme 6. Dç2 afin de répondre à 6..., Fé7 ; 7. 0-0-0 et à 6..., Da5 ; 7. Fd2 ou 7. çxd5, Cxd5 ; 8. é4, Cxç3 ; 9. Fd2 et comme 6. Db3 (si 6..., Da5 : 7. Fd2.

b) Cette construction de Pillsbury, qui date de 1896, permet aux Noirs de *se déclouer tout en menaçant 7..., Fb4 et 7..., Cé4.*

ç) Les Blancs ont à leur disposition plusieurs défenses, soit 7. Cd2 qui pare la menace 7..., Cé4, soit l'échange 7. çxd5, soit l'échange 7. Fxf6.

d) La contre-attaque de Becker qui maintient la pression sur la case ç3 empêche l'avance 9. é4 à cause de 9..., Cxç3 ; 10. bxç3, Ca4 ; 11. Fd3 (si 11. Tç1?, Cxç3), Dxç3 ; 12. Dxç3, Cxç3.

é) Cette continuation d'Alekhine qui équivaut à un vrai gambit peut seule donner aux Blancs une avance de développement et de meilleures perspectives. 9. Tç1 est aussi à envisager : 9..., Cxç3 ; 10. bxç3, Cd5 ; 11. Fç4, Cxç3 ; 12. 0-0, b5 ; 13. d5! avec des complications favorables aux Blancs.

f) Ou 11. Tç1, Cxç3 (après 11..., Fa3 ; 12. Tb1, Cxç3 ; 13. Tb3, Fb4 ; 14. a3, Fxa3 ; 15. Dxç3, Dxç3+ ; 16. Txç3, Fb4 ; 17. Rd2 les Blancs sont mieux) ; 12. 0-0, Fb4 ; 13. a3, Dxa3 ; 14. Ta1, Db3 ; 15. Cé5 (ou aussi 15. Tf-ç1, Ca2 ; 16. Dxa2, Dxd3 ; 17. d5!, éxd5 ; 18. Db2!), 0-0 : 16. Fç4, Cé4 ; 17. Dé2, Dç3 ; 18. Ta-ç1, Dd2 ; 19. Dg4, Cxg5 ; 20. Tç-d1, Dç3 et les Blancs n'ont rien d'autre que d'attaquer la D ennemie et d'annuler.

g) Et non 11..., Cxç3 à cause de 12. Tf-ç1, Fb4 ; 13. a3!

h) 12..., Fd6 semble meilleur (Si *12..., h6 ; 13. Fh4, Fd6 ; 14. Cd2, Da5 ;* 15. Cç4, Dç7 ; 16. Cxd6+, Dxd6 ; 17. Dg4 comme dans la partie Dittmann-Tomovic, *1956) : 13. Cd2* ou 13. Ta-ç1 et 14. Cd2 et rien n'est très clair.

i) Un échange particulièrement instructif. Les Blancs restent ainsi avec le bon C contre le mauvais F. Le Cé5 est admirablement posté en plein centre alors que le F-D ennemi, enfermé derrière ses pions, ne joue aucun rôle et a le plus grand mal à se développer. Malgré leur pion en moins, les Blancs ont maintenant un net avantage de position.

j) Il est clair que le combat doit se dérouler sur l'aile - R.

k) Sacrifiant un second point afin d'ouvrir au plus vite des lignes.

l) Naturellement si 19. Dxh5?, f6. Les Blancs menacent 20. Tç5 et 21. Dxh5.

m) Menace 21. gxh5 - 22. Rh2 et 23. Tg1+.

n) Menace encore le 22. Tç5 - 23. Cxg6 ou de 22. Cxg6.

o) Cède le passage aux T sur la colonne h.

p) Enfin, le F-D entre en jeu, si l'on peut dire.

q) Seule défense. tout se passe comme si, depuis 12..., Fé7, les Noirs subissaient une suite forcée d'événements.

r) Si 26..., Df5 ; 27. Dç7!

s) La pointe de la *défense* des Noirs : si 28. Dç7, Txh8 ; 29. é4, Dxd4 ou 29. Td1, Rg6.

t) Mais cette subtilité maintient dans toute sa force l'attaque des Blancs qui ont toujours deux pions de moins.

u) 29. Cxf6+ est insuffisant pour gagner : 29..., Rg6! ; 30. Cxd5, gxf4 ; 31. Cxf4+, Rf5.

v) Menace 31. Dg6+, Rh8 ; 32. Th1 mat et 31. Cxf6+.

w) L'heure de la retraite. Le R noir fuit. Si 30..., Df5 ; 31. Th1.

x) Récupérant le second pion (si 33..., Txf6 ; 34. Th7+).

y) L'arme absolue : la domination de la septième rangée.

z) Ultime ressource : si 39. Rxg1, Dg3+ avec la nulle par échec perpétuel.

aa) Ou 40. Rd3 qui gagne tout de suite.

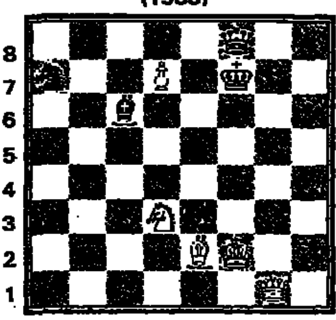
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1136 A. MAXIMOVSKY et V. TCHUPLETZOV (1984)

(Blancs : Ra8, Dh2, Fd3, Pa2, ç6, é7. Noirs : Rb4, Dh1, Fg2, Cb5, Pa7, b6, a5.)

A rien ne sert 1. Dxh1, Fxh1 ; 2. é8=D, Cç7+ ni 1. Fxb5, Fxç6+. La clé est cachée dans le pion a2. 1. a3+!, Ra4! (si 1..., Rxa3 ? ; 2. Dxh1, Fxh1 ; 3. Fxb5 et si 1..., Rç5 ; 2. Dé5+) ; 2. Fxb5+ (grâce au petit coup de pion du premier coup, les Blancs prennent le C avec échec), Rxb5 ; 3. a4+! encore lui, Ra6! (si 3..., Rç5 ; 4. Dé5+, Rç4 ; 5. Db5+ et 6. é8=D) ; 4. Dxh1, Fxh1 ; 5. é8=F!! (et non 5. é8=D ?, Fxç6+! ; 6. Dxç6, pat !), b5 ; 6. Rb8, Fxç6 ; 7. bxa4 ; 8. Rç7, a3 ; 9. Fa4!, a2 ; 10. Rç6, A1=D ; 11. Fb5 mat.

ÉTUDE

A. SELETSKIN (1933)



BLANCS (5) : Rf2, Dg1, Fé2, Cd3, Pd7.
NOIRS (4) : Rf7, Df8, Fç6, Ca7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1135

La victoire des Autrichiens

Cette donne jouée au championnat d'Europe de Salsomaggiore au cours du match Autriche-Grèce est une illustration du style des Autrichiens, qui ont enlevé le titre aux Français.

Nord : ♠ 10 6 2 ♡ A V 10 9 2 ♢ A R V ♣ A 5
Ouest : ♠ R D 9 7 5 ♡ 8 7 6 3 ♢ 10 4 2 ♣ 3
Est : ♠ A 4 3 ♡ D 4 ♢ 9 8 6 5 ♣ V 9 6 4
Sud : ♠ V 8 ♡ R 5 ♢ D 7 3 ♣ R D 10 8 7 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Meinl	Kiapekos	Berger	Kanavos
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 SA	passe	3 ♢	passe
3 ♡	passe	4 ♢	passe
4 SA	passe	5 ♣	passe...

L'ouverture de « 2 Trèfles » promettait des Trèfles et la suite des enchères était conventionnelle. En enchères naturelles, Sud peut ouvrir de « 1 Trèfle », et on aboutirait sans doute à « 4 Cœurs » (1 ♣ - 2 ♡ - 3 ♣ - 3 ♢ - 3 ♡ - 4 ♣ - 4 ♢ - 4 ♡).

Ouest a entamé le Roi de Pique et continué Pique. Sud, après avoir coupé le troisième tour à Pique, a tiré l'As de Trèfle, puis le Roi de Trèfle, mais Ouest a défaussé un Pique au second tour. *Comment Meinl (Sud) a-t-il gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Réponse :

Pour ne pas perdre d'atout, il fallait se mettre *à égalité d'atout* avec Est et, par conséquent, couper une fois encore. Meinl a donc joué le Roi de Cœur, puis l'As de Cœur, et il a continué avec le Valet de Cœur maître que Est a évité de couper. *Sud a quand même coupé* et cette coupe (pour se raccourcir) porte le nom de Grand Coup. Le déclarant est ensuite remonté au mort, et il a rejoué deux fois Cœur sur lesquels il a défaussé Carreau :

♢ A V ♡ 10 9 / ♢ D 7 ♣ D 10 — ♢ 9 8 ♣ V 9

A la douzième levée, Est a été obligé de couper et Sud a surcoupé.

Au contrat de 4 Cœurs, si la défense joue trois fois Pique, le déclarant fera... onze levées sans difficulté en coupant avec le 5 de Cœur. Par contre, si Est entame Trèfle, le contrat sera plus difficile...

Les Françaises championnes d'Europe

Tandis que les Français n'ont fini que troisième du championnat d'Europe de Salsomaggiore, les Françaises, Mmes Chevalley, Gaviard, Pigeaud, Saul, Bessis et Willard, ont conservé le titre européen remporté en 1983. Elles n'ont subi que quatre défaites sur 15 matches et, l'avant-dernier jour, leur avance était suffisante pour leur assurer la première place devant les Anglaises, les Italiennes, les Hollandaises. Toutes les équipes étaient d'un bon niveau, et celles figurant en queue du classement pouvaient mettre les Françaises en difficulté quand elles avaient de la réussite. Voici par exemple un chelem qui permit aux Finlandaises de mener à la mi-temps (après 16 donnes), alors qu'à l'autre table les Françaises s'étaient arrêtées au palier de quatre.

Nord : ♠ 9 6 ♡ A R D V 3 ♢ R 4 ♣ A 10 6 3
Ouest : ♠ R 5 ♡ 10 9 6 4 ♢ D V 8 6 2 ♣ 8 4
Est : ♠ D 7 4 2 ♡ 7 2 ♢ 9 5 3 ♣ D V 9 2
Sud : ♠ A V 10 8 3 ♡ 8 5 ♢ A 10 7 ♣ R 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Savolainen	Bessis	Lassila	Willard
1 ♠	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	6 SA	passe...

Toutes les entames risquaient de livrer une levée, et Ouest se décida pour le 6 de Carreau dans la couleur non déclarée. Malheureusement, Est n'avait que des petits Carreaux, et Sud fit la première levée avec le 10 de Carreau. *Comment Perko Savolainen (Sud) a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Si Ouest avait entamé le 8 de Trèfle, aurait-elle pu faire douze levées contre toute défense ?

Note sur les enchères

Il n'est pas évident de déclarer ce chelem et les Françaises *en salle fermée* ont préféré s'arrêter à 4 SA :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Saul	P. Backstrom	Pigeaud	S. Backstrom
1 ♠	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 SA	passe...

L'enchère de « 4 SA » n'était pas un Blackwood, mais une invitation au chelem que Sud aurait pu à la rigueur accepter à cause de... ses deux 10 qui étaient de réelles plus-values.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 256

La Coupe du monde

Mai 1985 (Walkenburg).
Blancs : J.V.D. Wal (Pays-Bas).
Noirs : A. Gantwarg (URSS).
Ouverture : Raphaël.
Début : Guiliarov.

a) 1. ... (17-22) ; 2. 28x17 (12x21), engagement immédiat des hostilités. Une suite, signalée par Pierre Lucot dans son recueil de coups de débuts édité en 1983, conduit à un intéressant double coup de ricochet exécuté par le maître Raphaël au début du siècle, au damier phocéen : 3. 37-32 (21-26) ; 4. 31-27 (18-23) ; 5. 42-37 (7-12) ; 6. 33-28 (12-18) ; 7. 39-33 (11-17) ; 8. 44-39 (17-21) ; 9. 50-44 (20-25), le maître Raphaël obtint le gain du pion par un double coup de ricochet (terme imagé) : 10-37-31 ! (26x37) ; 11. 27-22 (18x27) ; 12. 34-30 (25x34) ; 13. 40x18 (13x22) ; 14. 28x26 (37x28) ; 15. 33x31 !,+1.

b) Typique du début Guiliarov. Mise en vogue il y a une trentaine d'années, par ce maître soviétique, cette variante d'ouverture tend à éviter la partie centrale fermée. 2. 38-32 (12-18) ; 3. 31-27 (7-12) ; 4. 43-38 (20-24), etc.

c) Mouvement caractéristique des tendances actuelles dans ce début où les Blancs, en position de pointe, occupent la case 24.

d) Le maître français D. Issalene (Bergerac), champion de France, 1984, estime que, dès maintenant, le GMI soviétique Gantwarg joue pour le gain en recherchant la position Bronstring, ou position incomplète du Baron.

e) Poursuite d'une stratégie d'enveloppement sur les deux ailes.

f) Gantwarg installe le 2e jalon de la position Bronstring avec beaucoup d'opportunité, les Blancs ne disposant plus, après 9. 45-40, de la possibilité de dégagement par le deux pour deux 34-30. Une illustration du sens du jeu positionnel.

g) Donnant un tour encore plus aigu à ce début par ce coup très pointu, source de frémissement chez bien des maîtres.

h) A noter que sur 12. ... (13-18), toute la stratégie des Noirs s'écroulerait, les Blancs se dégagent par 13. 34-30 (25x34) ; 14. 29x40 (18x29) ; 15. 35-30 (24x35) ; 16. 33x15, jeu égal.

i) La pression sur l'aile gauche des Blancs.

j) L'ex-champion du monde prend des risques que justifie son immense talent, mais qui provoquent, chez bien des maîtres, un sentiment de vertige.

k) En réplique à la décision des Blancs de s'enhardir par l'occupation de la case 22, les Noirs donnent un nouveau tour de vis en constituant la redoutable formation d'enchaînement du Baron (pions à 15, 20, 24 et 25).

l) N'est-ce pas là un excès, cette pénétration profonde, sans précédent à notre connaissance ?

m) Une charge pour engendrer la vulnérabilité du pion à 18.

n) Pour isoler le pion à 18.

o) Nous suivons clairement le dessein des Noirs : contrôler la case stratégique 24 afin de dévaloriser le bastion gauche des Blancs.

p) Si 23. ... (8-12) ; 24. 39-33 (12x23, p 1) ; 25. 33-29 (30x39, p 2) ; 26. 43x34 (24x33) ; 27. 38x18 et si 27. ... (19-23) ; 28. 28x8 (3x23) menaçant du + 1, les Blancs doivent alors répliquer 29. 50-45 (17x28) ; 30. 34-30 (25x34) ; 31. 40x18, etc., égalité numérique.

p1) 24. ... (30x39) ; 25. 43x34 (12x23) ; 26. 33-29, etc., comme ci-dessus.

p2) 25. ... (24x33) ; 26. 38x18, etc., comme dans la première variante.

q) Interdisant 26. 33-29 (30x39) ; 27. 43x34 (19x23) ; 28. 28x19 (13x33) ; 29. 38x29 (17x28) ; 30. 32x23 (21x41), etc., N+1.

r) Le plus fort.

s) Mouvement tactique apportant un net avantage positionnel.

t) Le meilleur.

u) Les Blancs doivent user de tout leur sang-froid.

v) Forcé pour conserver l'égalité numérique.

w) Forcé, mais les Blancs savent quel sort horrible les Noirs leur ont réservé.

x) Superbes, les Noirs, en quatre coups positionnels, vont inexorablement asphyxier les Blancs.

y) La perte du pion s'avérant imminente.

Totalisant dix-huit points, l'URSS a remporté la Coupe du monde devant les Pays-Bas (17 points), l'Afrique (11), l'Amérique (7), l'Europe A (5) et l'Europe B (2).

1.	32-28	18-23(a)	20.	23x14	10x19
2.	34-29(b)	23x32	21.	33-29	20-24!(o)
3.	37x28	20-25(c)	22.	29x20	15x24
4.	41-37	15-20(d)	23.	44-40!(p)	30-35
5.	37-32	17-21	24.	39-33	35x44
6.	46-41	21-26	25.	49x40	24-30!(q)
7.	41-37	16-21(e)	26.	50-45(r)	30x39
8.	40-34	11-16	27.	43x34	5-10
9.	45-40	19-24!(f)	28.	34-29	26-31!
10.	29-23(g)	13-19	29.	37x26(t)	19-23!
11.	34-29	8-13	30.	28x19	17x39
12.	40-34	12-17!(h)	31.	26x6	13x31
13.	31-27	6-11(i)	32.	29-24(u)	9-14
14.	27-22(j)	10-15!(k)	33.	47-41*(v)	14x23
15.	23-18(!!)(l)	24-30!(m)	34.	41-36*(w)	7-12!(x)
16.	35x24	19x30	35.	36x27	12-17!
17.	36-31	14-19	36.	42-37	17-21!
18.	31-27	2-8	37.	27-22	8-13!
19.	29-23	4-10!(n)			Abandon(y)

PROBLÈME **M. COUPLET (BONDUES) 1985**

● SOLUTION : 32-28! (23x32) 37x28 (26x46) 48-42! [temps de repos] (46x23...) 42-37 (23x41...) 38-33 (29x33) 43x32 (46x44) [prise majoritaire prioritaire] 49x7! [rafle la dame et 5 pions] (30-34) 7-1 (34-39) 50-44!! (39x50) 1-6!,+ par enfermé de la dame et du pion dans le fond du tric-trac, grande spécialité de ce maître probléministe qui a composé ce problème à l'intention des lecteurs du *Monde*.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 366

Horizontalement

I. Meurtrières par la bande. – II. Doit avoir de la vivacité. C'est lui manquer de respect que de l'abréger ainsi. – III. Jouent sur les probabilités. Il doit tenir compte des volts et des ampères. – IV. C'est presque ça. Préposition. Saint. – V. Note. Vieil indien. Parisien sous nos pieds et Français au loin. – VI. L'âge du dernier du II pour les Romands. Encouragement balbutié. – VII. Sic itur ad astra. Il est méchant par définition. – VIII. Fait la nique à celle du dessus. N'avoua pas et il en bégaie ! On le fête régulièrement. – IX. En tout gendarme. Font dans la mythomanie. – X. Pour sauver notre peau.

Verticalement

1. Vaut le détour. – 2. Prit en mains. En main, elle peut faire du mal. – 3. Marqua sa préférence. Peut faire un récipient. – 4. Vieille princesse. – 5. Fragile. Démentit. – 6. Pronom bouleversé. Trouvent une place. – 7. A la fin des cycles. Au cinéma, c'est préférable. – 8. Ecloses. Ce n'est pas loin d'ici. – 9. La générale eut le sien. – 10. Voyelles. Voyelles. Un gant mit n'importe comment. – 11. Rachètent leurs mauvaises pensées. Participe. – 12. A de bien mauvaises manies. – 13. Une réunion des précédents ?

SOLUTION DU N° 365

Horizontalement

I. Enfantillages. – II. Serveuse. Laïc. – III. Crois. Agilité. – IV. Ovin. Arasé. Ol. – V. Gédéon. Légale. – VI. Ru. Sucriers. – VII. Ise. Brus. Esia. – VIII. Férule. Misent. – IX. Ici. Message. – X. Enchérisseurs.

Verticalement

1. Escogriffe. – 2. Nerveuse. – 3. Froid. Eric. – 4. Avinés. Uch. – 5. Nés. Oublié. – 6. Tu. Ancre. – 7. Isar. Ru. Mi. – 8. Légalismes. – 9. Isée. Iss. – 10. Allégresse. – 11. Gai. Asseau. – 12. Eitol. Ingr. – 13. Scélérates.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 366

Horizontalement

1. ABIORRT. – 2. CEEILNN. – 3. AEIMORR (+ 2). – 4. AELRRSU (+ 2). – 5. GGILOOS. – 6. ALLNOS (+ 1). – 7. AEINOSS. – 8. AILNOSUV. – 9. EEFIORRT (+ 1). – 10. DEEINP. – 11. DEEINNO. – 12. BDEOTU. – 13. AADEPSS (+ 1). – 14. ADEEILORT (+ 1). – 15. AEILPPT. – 16. AAISSST (+ 2). – 17. AAEEGLS.

Verticalement

18. ABIORTT. – 19. EEIMSTT. – 20. AEILMNT (+ 1). – 21. EILLORR. – 22. AELNNSU (+ 1). – 23. DEEILOPR. (+ 1). – 24. AEGINORT (+ 1). – 25. ACDDEET. – 26. EEIORSV. (+ 1). – 27. DEOOPRU. – 28. ACELORT (+ 2). – 29. AELRSS (+ 2). – 30. ABEMNOSS. – 31. EEIQTU (+ 2). – 32. DOORSUU. – 33. BEEGINS (+ 1). – 34. AEEMPST (+ 5).

SOLUTION DU N° 365

Horizontalement

1. TIBETAIN. – 2. EDICTA (CEDAIT DECATI). – 3. RIPIENO, instrumentistes accompagnateurs. – 4. MORBIDE. – 5. VUMETRE. – 6. PECAIRE ! (EPICERA RAPIECE RECEPAI). – 7. ORANTE (NOTERA). – 8. TOSSES. – 9. ENIVRAIT (INVITERA REINVITA RIVAIENT VINERAIT VIRAIENT). – 10. SUAVITE (ETUVAIS). – 11. LENITIVE. – 12. DEGOUTA. – 13. DIVULGUE. – 14. POTERNE (OPERENT). – 15. DEPANNA. – 16. UNIRENT (URINENT RUINENT). – 17. ARISAIT (TAIRAIS).

Verticalement

18. TIMOREES (EROTISME) – 19. UPERISER (PRIEURES). – 20. BARATINA. – 21. VOITURAS (TROUVAIS). – 22. TRIPOTAL. – 23. AIDERONT (DETRONAI RODAIENT DORAIENT). – 24. IPECAS (EPICAS). – 25. ENVOUTAT. – 26. EVITENT. – 27. ENURESIE. – 28. AERONS. – 29. ARGUTIE (GUITARE TARGUIE URGEAIT). – 30. RONEOTER. – 31. COTIGNAC, confiture de coings. – 32. ETONNE. – 33. AVERAIT. – 34. STARETS, sing. ex-ermite russe.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Biarritz revisitée

La station mondaine retrouve son luxe et son charme.

DE la duchesse d'Angoulême (eh ! oui, bien avant l'impératrice Eugénie !) au duc de Windsor en passant par la reine Victoria, Alphonse XIII et les Grands Ducs. De Cécile Sorel à Frank Sinatra en passant par Douglas Fairbank, Mary Pickford, Gabrielle Dorziat, Jean-Gabriel Domergue et tant d'autres, Biarritz fut un siècle durant la station mondaine par excellence.

Entre ses deux casinos, avec ses *cinq golfs alentour*, l'Hôtel du Palais symbolisait un art de vivre ses vacances, et Sacha Guitry pouvait s'enthousiasmer : *« Lorsqu'on se prend à hésiter entre deux plages, l'une d'elles est toujours Biarritz ! »*

Las, depuis quelques lustres – et ses vrais amis en étaient fort marris ! – Biarritz pleurait sur son sort incertain. Il est vrai que les événements jouaient contre, au Pays basque. Mais, enfin, il était à prévoir que l'autorisation des jeux en Espagne diminuerait d'autant l'attraction des casinos de la ville et qu'il fallait prévoir une clientèle de remplacement. Il était évident, aussi, que le matériel hôtelier avait besoin de modernisation, surtout ici où l'océan dégrade rapidement les constructions. Bref, il eût fallu des initiatives...

Quand on pense qu'aucune ligne internationale ne relie Biarritz au monde ! Une ligne Madrid-Biarritz permettrait, par exemple, aux joueurs espagnols de n'avoir pas à traverser leur dangereuse province basque. Une ligne Genève-Biarritz ferait la joie des très nombreux Helvètes attirés par la thalassothérapie. Une ligne Londres-Biarritz satisferait la *gentry*... Alors que seuls trois vols Air Inter surchargés, inconfortables, obligent tout ce monde au détour de Paris !

Quand on pense que l'Hôtel du Palais en est réduit à recevoir des groupes qui, occupant la piscine, condamnent au grégarisme les hôtes privilégiés payant fort cher les « cabanas ».

Les valeurs sûres

Quand on pense que la place Bellevue voit cette belle vue amputée par un intempestif parking et que les rues principales résonnent d'abrutissants hurlements de rock des haut-parleurs (ce qui explique peut-être le nombre impressionnant d'écriteaux « A louer » ou « A vendre » – encore qu'il y en ait dans toute la ville !).

Pourtant, si l'on ose écrire, les richesses de Biarritz sont là... Des valeurs sûres !

Ce sont les traditions, d'abord ; le folklore. Les beautés de l'arrière-pays. Un petit village comme Arcangues et le château où l'on peut désormais, au cours de dîners-réceptions (la cuisine est signée Pierre Laporte), admirer des dessins de Goya, les tapisseries d'Aubusson, un Renoir superbe et tant d'autres merveilles que Guy d'Arcangues, poète délicat, sait mettre en valeur.

C'est un château qu'on m'a donné
Mais qu'en pouvais-je faire,
Sinon le retenir...

C'est aussi le Café de Paris, maison de famille où Pierre Laporte (fils de Robert qui vient de disparaître, et père de Patrick, qui l'assiste à son annexe de l'aéroport, le Relais de Parme) maintient la tradition d'une haute cuisine somptueusement assortie au cadre de cette maison où, depuis 1923, règnent les Laporte avec une élégance d'amphitryon grand seigneur.

C'est la tradition noctambule que perpétue Leïla en son *Palais des Sables* de l'avenue de l'Impératrice, avec ses couscous parfumés et le rire faunesque de Gaby-du-Tagada perçant les rythmes orientaux.

C'est le charme provincial des rendez-vous gourmands dans la boutique du bon M. Arosteguy, offrant, depuis un siècle au service de la gourmandise, « 5 000 articles des 5 continents » (avenue Victor-Hugo).

C'est l'inattendu au coin d'un chemin, tel ce château d'Ilbarritz (à Bidart), que, dans son excellent *Guide de la vie de château*, Philippe Couderc oppose au Palais. Etrange demeure née des extravagances d'un baron de l'Espée, avec une chapelle en étages où se donnent encore des messes traditionnelles et des concerts de musique de chambre, et où l'actuel propriétaire s'efforce d'entretenir une dizaine de chambres et de nourrir son monde.

Mais, ces merveilles, fallait-il encore qu'elles soient visitées ! Qu'il vienne du monde pour refaire rire Biarritz !

Plumage et ramage

Un des atouts maîtres de Biarritz est aujourd'hui la thalassothérapie. Mais en vérité, si l'on doit à Louison Bobet ce nouveau sourire biarrot, il ne faut pas oublier qu'en 1902 se tenait ici déjà un Congrès international de thalassothérapie ! Une eau de mer irréprochable, captée dans des conditions techniques exceptionnelles, font du centre Louison Bobet (aujourd'hui administré parfaitement par son frère Jean Bobet), dans l'hôtel Miramar, reconstruit (un peu trop moderne à mon goût, mais, du moins, en étant dedans, on ne le voit pas !), une attraction majeure de Biarritz ressuscité. Depuis un lustre, le succès va croissant de ces cuves qui ne s'adressent pas seulement aux malades mais, préventivement, à tous ceux qui cherchent la forme, à maintenir ou à retrouver. Et si le restaurant diététique du Miramar est apprécié, le gastronomique Relais Miramar l'est plus encore, tous deux confiés au talent d'une jeune toque. Et ouvert toute l'année !

En vérité, le *Miramar* (avenue de l'Impératrice : tél. : 25-85-20), parfaitement organisé, sous la houlette de Daniel J.-F. Broch, son directeur général, le Centre de thalassothérapie Louison Bobet (avec Jean Bobet et son service médical de qualité), l'éternel Café de Paris (avec ses annexes signées Pierre Laporte : l'Alambic et le Relais de Parme), l'Hôtel du Palais, indispensable et dont le ramage (c'est-à-dire la cuisine) devrait s'améliorer pour rattraper *le* plumage (le cadre), tous ces atouts joints aux charmes éternels de la côte basque doivent permettre à Biarritz de redevenir une grande station touristique de luxe et de charme.

LA REYNIERE.

Les Tables de Biarritz

● **CAFÉ DE PARIS, place Bellevue. Tél. : 24-19-53.**

C'est le haut lieu gastronomique de Biarritz. Subtilité des mets, tels ces rougets accompagnés d'une sauce-sabayon de ratatouille, la fondue d'oignons nouveaux avec les homards « à la coque », la capilotade de ris de veau et foie de canard en ballottine d'épinards aux poires. Mais aussi un simple et sublime foie gras, des desserts goûteux. Pains « maison ». Belle cave. Un menu « déjeuner vers la plage » (250 F, vin, café, service compris) et un menu « dîner entre amis » (300 F) et carte.

● **RELAIS MIRAMAR, avenue de l'Impératrice. Tél. : 24-85-20.**

Elégant, donnant sur la piscine de l'hôtel. A goûter : la salade de homard au beurre d'orange, le dos de merlu rôti crème de laitue, l'agneau de lait aux gousses d'ail confites, la soupe de pêche en chaud-froid glace vanille, entre autres réussites du chef André Gauzère. Compter 300 F. Ouvert tous les jours et toute l'année, comme du reste l'hôtel.

● **LE RELAIS DE PARME, aéroport de Parme. Tél. : 23-93-84.**

Patrick Laporte succède à son grand-père pour superviser ce restaurant où l'on retrouve foie gras, magret, garbure et autres gloires du pays, ainsi que des plats (poissons et grillades) plus légers. Compter de 200 à 300 F. Mais, jouxtant, le Silver Flight (snack-bar avant l'avion) à petits prix. Le Relais est fermé le samedi.

● **LE PALAIS DES SABLES, 52, avenue de l'Impératrice. Tél. : 24-61-29.**

Pastilla, brik (à l'œuf ou au thon), briouats, tagines divers et couscous. Couscous tunisien signé Leïla, couscous marocain signé Aïcha, et couscous diététique (mais oui !). Pâtisseries orientales et sorbets. Raki, thé à la menthe et vins d'Afrique du Nord (avec aussi un parfait bordeaux Château de Roquebert à 50 F). Musique d'ambiance. Ouvert seulement le soir, mais jusqu'à plus soif, et fermé dimanche. Compter de 200 à 250 F.

● **L'ALAMBIC, 5, place Bellevue. Tél. : 24-53-41.**

Hors-d'œuvre au buffet (27 F.), plats de 40 à 60 F, paëlla (150 F pour deux), nombreux desserts et vins à petits prix (de 25 à 50 F). Providence des touristes échappant à la cuisine de gargote. Fermé lundi.

L. R.

Bretons à la bolée

Dans le Finistère, on replante les pommiers et le cidre retrouve une nouvelle jeunesse.

« *VOUS vous rendez compte, il m'arrive d'acheter des pommes à des Parisiens.* » Jovial, chaleureux et débonnaire, François Sehedic est cidrier à La Forêt-Fouesnant, petit bourg guilleret sans malice qui ondule dans le pays breton. « *Traditionnellement*, poursuit-il, *les pommiers étaient plantés le long du littoral. Les fermes sont devenues des résidences secondaires et les pommiers des arbres d'agrément. Résultat, on me donne l'autorisation de ramasser les pommes.* » Boutade, sans doute, car tout laisse à penser que le cidre breton est en train de retrouver une nouvelle jeunesse.

Breton, le cidre ? Allons donc, les Celtes ne buvaient que de la bière et de l'hydromel, et l'on n'imagine pas les sangliers rôtis d'Astérix servis avec une autre boisson que la cervoise. Ce n'est que petit à petit, sous l'influence normande, que le cidre a envahi la Bretagne, un cidre devenu au fil des siècles boisson des campagnes bretonnes. Les fermes qui possédaient quelques pommiers avaient leur pressoir, faisaient leur cidre et le conservaient dans des tonneaux de bois. Souvent, ce n'était qu'une boisson aux pommes largement allongée d'eau, mais on réservait les meilleurs fruits pour le cidre des jours de fête. A Dinan, on le servait avec des langues de morues cuites dans la pâte à frire ou des harengs cuits au four dans du papier journal. Résultat, le cidre s'était donné un pays, la Bretagne, on allait au café-cidre commander une moque, un bol de cidre, et cela aurait pu durer si la guerre de 40 n'avait vu dans les pommes un excellent moyen de faire de l'alcool. « *Très vite, les distilleries ont fermé*, explique Pierre Seznec, dont le nom pèse son poids de granit, *les pommes sont devenues trop abondantes, une baisse de consommation a entraîné la ruine du cidre breton. Résultat, de 1945 à 1970, on a arraché les pommiers. L'Etat a poussé à la roue en restituant des primes d'arrachage qui permettaient aux fermiers de se tourner vers des cultures plus rentables.* »

Pierre Seznec est président du CIDREF, le Comité cidricole de développement et de recherche fouesnantais et finistérien. Un comité qui symbolise le renouveau et l'espoir du cidre breton. « *Nous l'avons créé en 1980 pour relancer la production de pommes à cidre*, se souvient le président. *On y croit*, poursuit-il, *le cidre a le vent en poupe ; si le produit est bon, on doit le vendre.* »

Du coup, le Finistère sud s'est mis à planter avec frénésie depuis une dizaine d'années. « *Actuellement, on plante 50 hectares par an*, indique Pierre Seznec, *les vergers se reconstituent. Nous faisons le travail qu'une génération a laissé tomber, et bien des fermiers ont compris que les pommiers pouvaient être une activité complémentaire.* » Reste que les vergers ont changé. Plus grand-chose à voir avec les pâturés hirsutes où les vaches lappent une herbe opulente à l'ombre de généreux pommiers. L'imagerie en prend un sérieux coup avec des pommiers qui s'alignent en rangs serrés ; qui plus est, les arbres ont perdu leur âme. Pour faciliter le travail et surtout accélérer la maturité, les pépiniéristes les ont bridés ; c'est à peine s'ils atteignent la moitié d'un pommier traditionnel. En trouvant une nouvelle jeunesse, le pommier breton est devenu nain.

« *C'était nécessaire*, explique Georges Durand, *le technicien qui s'occupe de la replantation des vergers dand les quatre départements bretons. Il fallait planter de façon plus intensive : de 175 arbres à l'hectare, on est passé entre 400 et 600. Actuellement, avec l'aide de l'INRA, nous essayons de résoudre le phénomène d'alternance qui veut qu'un pommier ne donne vraiment des fruits que tous les deux ans.* »

« *L'important, ce sont les pommes*, affirme François Sehedic. *Sans de bonnes pommes, pas de bon cidre.* » Aigres, amères, douces-amères, parfumées, toniques, de même maturité, tout le monde est d'accord sur la définition d'une bonne pomme à cidre. Reste que chaque fermier a sa préférence pour les variétés. Avec la replantation, certains sont restés attachés à la tradition, d'autres se sont tournés vers des variétés étrangères à la région. « *Ce qui compte*, explique Pierre Seznec, *c'est, que l'on va trouver dans le verre.* » Comment ne pas lui donner raison, quand on sait qu'il n'est pas rare de brasser un cidre avec une vingtaine de variétés de pommes. Une chose est sûre, les fermiers bretons ont de l'ambition à revendre et c'est reparti pour le cidre breton !

Les amateurs avaient mis en avant quelques terroirs bretons où, disaient-ils, on faisait le meilleur cidre. Il parlaient de la Rance à Pleudihen, de la Vilaine moyenne à Messac et de Fouesnant. « *A Fouesnant, on fait le meilleur cidre du monde* », affirmait sans complexes Frédéric Le Guyader. Chauvin, le barde ? Sans doute, mais la renommée éclaire toujours la commune cornouaillaise, qui prend ses aises à deux pas de l'Odet. Et le village reconnaissant rend hommage à la pomme en organisant le troisième dimanche de juillet la fête des Pommiers, où pour l'occasion les belles Bretonnes ressortent leur coiffe et leurs collerettes plissées.

« *Le climat y est bon*, explique sobrement François Sehedic, *on bénéficie de l'influence de la mer et il est rare que le mercure passe au-dessous de zéro* ». Il est serein le cidrier, sûr de son métier et de son cidre, qui rafle chaque année les médailles du concours agricole de Paris. Si vous cherchez à connaître les raisons du succès, il vous répondra qu'il reste fidèle à la tradition et que sans elle on ne fait rien de bon.

Longtemps, la fabrication du cidre a été le domaine de l'intuition, du savoir-faire et quelquefois du mystère. Le cidre devait être mis en bouteille lorsque le temps était clair, le vent nul, au premier quartier de lune, pour ne pas troubler le liquide. Aujourd'hui, la technique a pris lis Scheffic, *on Creries industrielles d'abord, mais aussi petit à petit chez les fermiers d'une certaine importance. On utilise la presse continue, la cuverie réfrigérée, en mettant l'accent sur la propreté indispensable à la fabrication d'un produit de qualité.*

Alors, fini le cidre fermier ? Aborder le problème, c'est mettre au jour la querelle qui oppose l'industrie à la ferme, sombre dispute des gros et des petits. En réalité, c'est un faux problème, il existe de bons et de mauvais cidres fermiers comme il existe de bons et de mauvais cidres industriels. Cela dit, rien n'est clair, et la réglementation est laxiste et peu précise. Sous l'œil de la loi, en effet, le cidre n'est qu'une « boisson provenant exclusivement de jus de pommes fraîches ou d'un mélange de jus de pommes et de poires fraîches avec ou sans addition d'eau ». Pour le reste, les cidres doivent présenter une richesse alcoolique minimale de 3°. Après, chacun s'arrange en bardant les étiquettes d'appellations plus ou moins trompeuses. On trouve en Bretagne une bolée de Fouesnant fabriquée avec des pommes qui n'ont jamais vu la commune.

Le danger qui guette le cidre industriel, c'est la banalisation avec un produit standard et passe-partout. Une recherche d'uniformité doublée d'une pasteurisation nécessaire qui gomme les possibilités d'originalité et de personnalité. Reste à savoir ce qu'est un bon cidre. « *C'est tout le problème*, répond le président du CIDREF. *Ici, dans le Finistère, on pense qu'un bon cidre doit avoir 6,5° d'alcool pour la structure du parfum, du corps, une bonne acidité et de l'amertume apportée par les tanins de la pomme.* » Rassurez-vous, de tels cidres, vous en trouverez au pays breton.

MICHEL CREIGNOU.

Adresses

● Si vous passez par la Bretagne durant l'été, vous tomberez peut-être sur des pancartes « *Cidre fermier à vendre* » ; un conseil, goûtez-le avant d'en faire emplette. Plus sûrement, vous achèterez votre cidre dans les épiceries, chez les traiteurs et les cavistes. Voici une liste de producteurs de confiance :

– *F. Sehedic, Ty Glas, 29/133 La Forêt-Fouesnant ;*

– *Vergers de Pen Ar' Stair, Le Grevellec, 29/121 Clohars-Carnoët ;*

– *La Fermière, 35/480 Messac ;*

– *Duc de Penthièvre, Raison, 35/113 Domagne.*

L'alphabet des châssis

Les systèmes d'immatriculation dispensés d'un pays à l'autre évoluent avec la croissance du parc automobile.

OPULENTES américaines, nobles allemandes, sveltes scandinaves, italiennes racées : elles sont partout les belles étrangères. Du regard, on apprécie le dynamisme et les rondeurs de la ligne, le brillant de la robe, la netteté des accessoires, on plonge dans l'espace intérieur avec ses profondeurs de cuir avant de vérifier la griffe qui signe l'habillage : Mercedes, Volvo, Bentley, Chrysler, Toyota.

Sur leurs châssis, pour les identifier, les rendre uniques, deux signes distinctifs. La plaque de nationalité, un passeport en une, deux ou trois lettres (A, DZ, FL, GB, AND) tirées du nom de la mère patrie et déposées à l'ONU.

Avec la plaque d'immatriculation, tout se complique. Des millions de voitures dans le monde, dont aucune ne devrait être confondue avec une autre. Tout le monde connaît les plaques françaises à six chiffres et deux lettres (au maximum) blancs sur fond noir. Qui, en revanche, peut traduire *105 K 10.75* en caractères blancs sur fond vert jaspe ? Pour ce faire, il faut décrypter le code. Et donc connaître quelques clés.

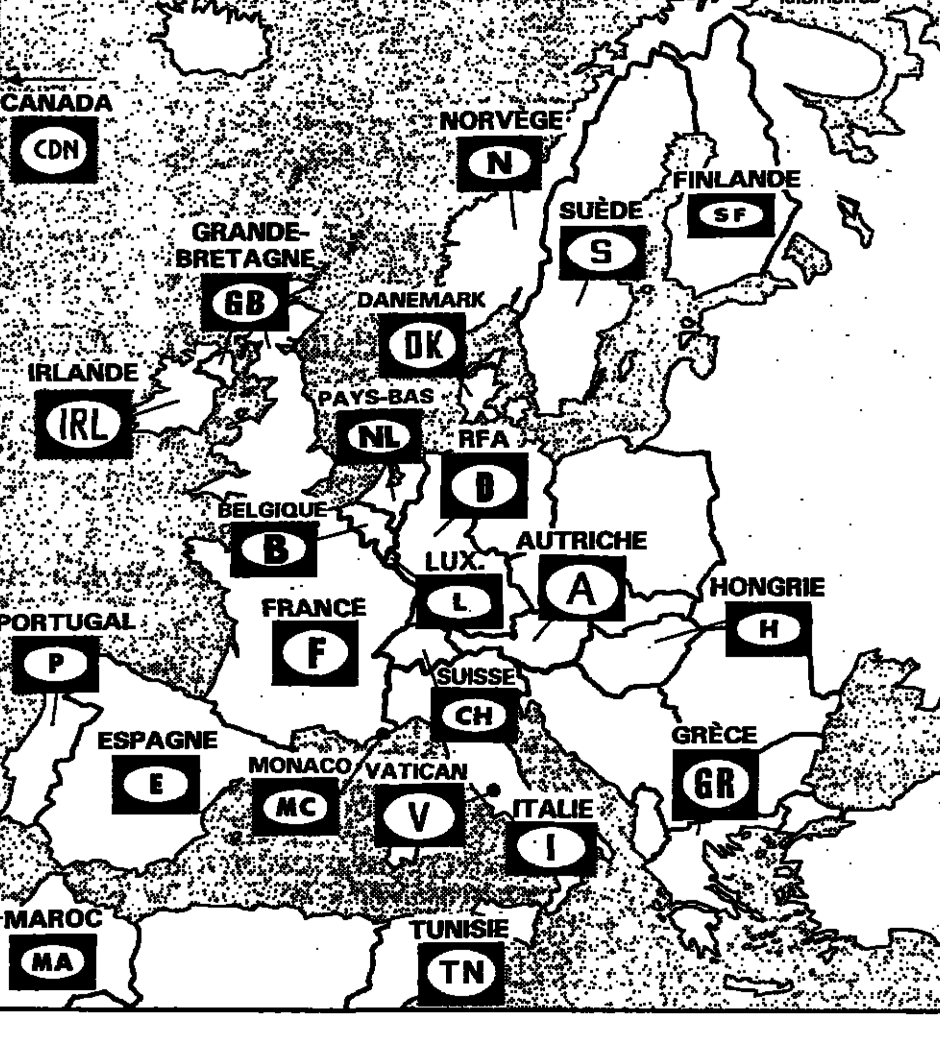
La série « K » est réservée aux fonctionnaires internationaux et au personnel administratif et technique des missions diplomatiques. Le premier groupe de chiffres identifie le pays représenté, les deux suivants indiquent le numéro d'ordre dans la délégation concernée, les deux derniers le département. Dans la même série, prenons par exemple le sigle *U 305 K 10*. Le *U* permet d'identifier les membres de l'UNESCO. Un fonctionnaire de l'OCDE se voit attribuer la lettre E, un membre du Conseil de l'Europe la lettre S. L'identification peut se faire au moyen de chiffres : 600, c'est le Conseil de l'Europe à Strasbourg, 700 l'Institut international de recherche sur le cancer, à Lyon.



Chaque pays a, de la même manière, ses séries normales et ses dérogations au système général. La plupart des nations ont signé les conventions internationales de 1909, 1926 et 1949. En France, les grands principes de l'immatriculation sont définis dans un arrêté du 5 novembre 1984 (trente pages du JO du 22 décembre 1984...), complété par une circulaire d'application de cinquante-deux feuillets. Une somme dont la quintessence figure au dos de la carte grise.

La première immatriculation date de 1899, comme le permis de conduire. Un décret du 10 mars (14 avril pour le permis) institue l'immatriculation des véhicules *« roulant à une vitesse supérieure à 30 km/heure »*. Les plaques d'identité, leurs ancêtres, existaient dès septembre 1678. A cette époque, un décret stipule que les carrosses de place doivent être numérotés à l'arrière avec de grands chiffres. Le 20 avril 1783, un arrêt du Conseil du roi fait obligation aux cochers de fixer, sur le côté gauche de leur voiture, une plaque en métal portant le nom et l'adresse du propriétaire de l'attelage. En 1837, enfin, la préfecture de police donne au Parisien qui circule en cabriolet un numéro qu'il devait faire peindre sur les deux côtés de son véhicule. Jusqu'en 1960 environ, on immatriculait les voitures en peignant sur la carrosserie des rectangles noirs avec des numéros blancs.

La législation, aussi précise soit-elle, ne tranche pas toutes les questions. Aussi les préfectures, qui délivrent cartes grises et numéros d'immatriculation, ont, pour démêler les problèmes en la matière, une interlocutrice à Paris, Mlle Marie-Noëlle Poirier, responsable des questions d'immatriculation à la direction de la sécurité et de la circulation routière, au ministère des transports. Cette jeune femme, auteur de la législation en ce domaine, est passionnée par l'immatriculation. Elle constate que cet « art » touche à tous les aspects du droit. Droit civil dans les questions d'héritage, droit commercial quand une personne morale doit être propriétaire d'une voiture, droit pénal lorsqu'il s'agit d'attribuer les responsabilités et les sanctions.



Les caprices de la législation ne sont qu'apparents et dus à la nécessité : il faut bien remplacer un système devenu caduc, dès lors qu'il est saturé, par un autre système. Celui en vigueur à Paris (1) devrait être valable, d'après Mlle Poirier, si la croissance du parc automobile se poursuit au rythme actuel, jusqu'en 1995. Il faudra alors lui en substituer un autre qui cohabitera pendant un certain temps sur les routes avec le précédent.

QUÉBEC 74
414E331
LA BELLE PROVINCE

Pour s'y retrouver dans la jungle des immatriculations internationales, on dispose de deux documents : un ouvrage anglais, *Registration Plates of the World* par Neil A. Parker et... le fichier d'Interpol. Le livre date de 1978. Il est en cours de refonte. En effet, Europlate (the European Registration Plate Association), qui le publie, informatise le fichier qu'elle a constitué à l'aide de correspondants établis dans le monde entier.

La comparaison des différents systèmes d'immatriculation fait apparaître une tendance centralisatrice dans les petits pays qui ont un nombre limité de voitures : une plaque, identique pour tous, est délivrée par une seule administration.

Sur un grand territoire, avec un nombre illimité de véhicules, la décentralisation joue, et ce sont les régions qui légifèrent. Ainsi en va-t-il aux Etats-Unis et au Canada, par exemple. L'immatriculation peut être rattachée au propriétaire — changeant de voiture, il garde la même plaque — ou à l'automobile qui passe de main en main avec la même identité. On observe dans la composition des plaques des constantes : les chiffres indiquent la série ou le numéro d'ordre, les lettres désignent le lieu d'immatriculation : Etat (Etats-Unis), province (Canada), région (RFA, RDA), district (URSS) ou canton (Suisse). La plaque d'immatriculation comporte aussi des éléments variables — l'année de validité — et des caractères esthétiques qui ont une valeur symbolique : écussons à Monaco ou en Suisse, étoile rouge à cinq branches en Yougoslavie, couronne de neuf étoiles pour les membres de la Communauté européenne à Bruxelles.

EUR 9166

L'immatriculation permet aussi de repérer ceux qui se singularisent par un filet rouge autour de la plaque (les Danois), par des caractères rouges (les Belges), par deux lettres orangées (les Italiens) et les triomphalistes-fantaisistes comme les Américains et les Canadiens qui affichent des slogans à la gloire de leur état : l'Arizona est le *« Grand Canyon State »*, l'Illinois est *« Land of Lincol »*, le Wisconsin *« American's Dairyland »* et la Louisiane le *« Sportsmen's Paradise »*. Au New-Hampshire, c'est tout un programme de vie qui est proclamée : *« Live free or die »*.

On peut préférer, avec les Anglo-Saxons, les Suisses, les Scandinaves, l'Espagne, la Cité du Vatican et l'Europe de l'Est (moins la Bulgarie), avec l'Algérie et le Maroc, les plaques à fond blanc. On peut même en adopter une. Mais malheur à celui qui croisera sur sa route un policier zélé : il risque 300 francs d'amende pour plaque non conforme...

De tout temps, l'homme a voulu marquer de son chiffre ce qu'il possédait et les gouvernants identifier leurs sujets. L'immatriculation permet ce repérage.

DANIELLE TRAMARD.

(1) L'arrêté prévoit que *« le système utilisé pour Paris sera repris par les autres départements dès l'épuisement des séries de deux lettres »*.

Plaques de nationalité

A Autriche ; AL Albanie ; AND Andorre.

B Belgique ; BG Bulgarie.

CDN Canada ; CH Confédération helvétique ; CS Tchécoslovaquie ; CY Chypre.

D RFA ; DDR RDA ; DK Danemark et Groenland ; DZ Al Djezair (Algérie).

E Espagne.

F France et territoires ; FL Liechtenstein.

GB Grande-Bretagne et Irlande du Nord ; GR Grèce.

H Hongrie.

I Italie ; IRL République d'Irlande ; IS Islande.

L Luxembourg.

M Malte ; MA Maroc ; MC Monaco.

N Norvège ; NL Pays-Bas ; P Portugal ; PL Pologne.

RO Roumanie.

S Suède ; SF Finlande ; SU URSS.

TN Tunisie ; TR Turquie.

USA Etats-Unis d'Amérique.

V cité du Vatican.

Plaques minéralogiques

France

Séries normales :

Blanc sur fond noir. Quand les plaques sont réflectorisées (plus visibles la nuit), le fond est blanc à l'avant, orangé à l'arrière, les caractères sont noirs.

Cas particuliers :

TT : transit temporaire. Les touristes étrangers et les coopérants français à l'étranger peuvent acheter en France des véhicules neufs détaxés (— 33 %). L'immatriculation temporaire de ces véhicules est valable un an. La date de fin de validité figure sur la plaque. Blanc sur fond rouge.

CMD, CD : chef de mission diplomatique, corps diplomatique. Orangé sur fond vert jaspe.

C : consulat. Blanc sur fond vert jaspe.

K : fonctionnaires internationaux (OCDE, UNESCO), personnel administratif et technique des missions diplomatiques. Blanc sur fond vert jaspe.

W : professionnels de l'automobile. Blanc sur fond noir.

WW : plaques provisoires. Blanc sur fond noir.

FFA : forces françaises stationnées en Allemagne. Blanc sur fond bleu clair.

FZ : forces françaises stationnées à Berlin. Blanc sur fond noir.

DF : forces allemandes stationnées en France. Blanc sur fond noir.

Europe - Maghreb - Canada - USA

ALGERIE : noir sur fond réflectorisé blanc-gris à l'avant, jaune à l'arrière.

AUTRICHE : blanc sur fond noir. Lettre indicatif de la province (W = Vienne).

BELGIQUE : rouge sur fond réflectorisé blanc, bord rouge. Cour de Belgique : numéros de 1 à 100. Forces alliées en Europe (SHAPE) : blanc sur fond rouge, bord blanc. Année de validité + SB + quatre chiffres. Fonctionnaires des Communautés européennes : sigle « EUR » entouré de neuf étoiles + quatre chiffres. Bleu sur fond blanc réflectorisé, bord bleu.

BULGARIE : blanc sur fond noir. Les lettres indiquent le district (C = Sofia), le deuxième lettre est plus petite que la première.

CANADA : plaques différentes selon les provinces. Y figurent le nom de la province et l'année d'émission. Au Québec, on change la plaque tous les cinq ans.

DANEMARK : noir sur fond réflectorisé blanc, cadre rouge.

ESPAGNE : noir sur fond blanc. Les lettres indiquent la province.

ETATS-UNIS : plaques différentes selon les Etats. Y figurent les lettres initiales ou la première syllabe du nom de l'Etat ou le nom entier, le numéro de série, l'année d'émission. La couleur change selon les Etats et les années. Plaque obligatoire à l'arrière, facultative à l'avant.

FINLANDE : noir sur fond réflectorisé blanc.

GRANDE-BRETAGNE : noir sur fond réflectorisé blanc à l'avant, jaune à l'arrière.

GRÈCE : partie supérieure : blanc sur fond bleu ; partie inférieure : noir sur fond blanc.

HONGRIE : noir sur fond blanc.

IRLANDE : blanc sur fond noir. Les lettres indiquent le comté.

ITALIE : blanc sur fond noir. Les lettres, orangées à l'arrière, indiquent la province. La plaque avant est plus petite.

LUXEMBOURG : blanc sur fond noir.

MAROC : noir sur fond réflectorisé blanc.

MONACO : bleu et rouge sur fond réflectorisé blanc. Ecusson rouge et blanc à l'avant, rectangle avec date de validité à l'arrière.

NORVÈGE : noir sur fond blanc.

PAYS-BAS : noir sur fond jaune. Les lettres AA sont réservées à la Cour et le sigle CDJ aux membres de la Cour internationale de justice.

POLOGNE : noir sur fond blanc.

PORTUGAL : blanc sur fond noir.

RDA : noir sur fond blanc.

RFA : noir sur fond blanc.

ROUMANIE : noir sur fond blanc.

SUÈDE : noir sur fond réflectorisé blanc.

SUISSE : noir sur fond blanc. Les lettres indiquent le canton (GE pour Genève). Ecussons aux couleurs fédérales et cantonales.

TCHECOSLOVAQUIE : noir sur fond blanc.

TUNISIE : blanc sur fond noir. « Tunisie » en caractères arabes.

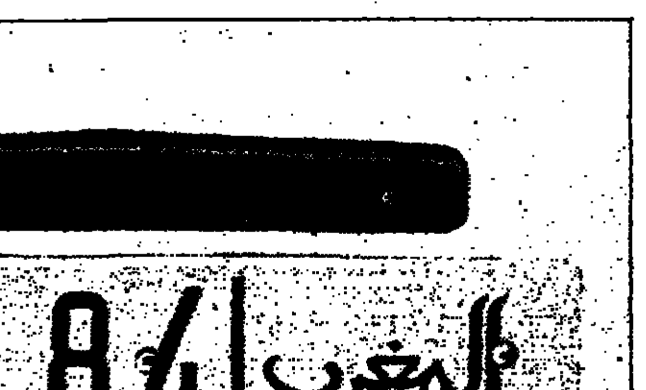
URSS : noir sur fond blanc. Les lettres, en caractère cyrilliques, indiquent le district (ME : Moscou).

CITÉ DU VATICAN : noir sur fond blanc. Rouge sur fond blanc pour les hauts dignitaires de l'Eglise. Sigle « SCV » pour « Stato della Citta del Vaticano ».

YOUGOSLAVIE : noir sur fond blanc. Etoile rouge à cinq branches. Les deux lettres indiquent la ville (BG : Belgrade).

2144
PRINCIPAT D'ANDORRA

ΔΟΚΙΜΗ
E 64



38 - 84 المغرب

